

HISTOIRE
DES
QUARTIERS
NORD
DE NANTES

Livre 4

entre
CENS et ERDRE
un quartier "mosaïque"
des années 50 à aujourd'hui

BG in 80 1130 SL

HISTOIRE des QUARTIERS

NORD de NANTES

Livre IV

entre
CENS et ERDRE
un quartier "mosaïque"

des années 50 à aujourd'hui



NANTES-NORD en 1956

Photo aérienne obtenue à partir
de documents des Archives Municipales.
(Assemblage numérique réalisé par Gérard DUPOND).





BG

HISTOIRE des QUARTIERS NORD de NANTES

Livre IV

entre
CENS et ERDRE
un quartier "mosaïque"
des années 50 à aujourd'hui

Déjà parus :

Livre I : Implantation et vie des lieux de culte.

**Livre II : La Jonnelière, un village au bord de l'Erdre.
Un « lieu de plaisir » ?**

**Livre III : À la Recherche d'une campagne disparue...
La vie rurale. Le Petit-Port.**

*Le 15 Février 2000 les livres I et II ont reçu le prix de la Monographie
attribué par la Société Académique de Nantes et de la Loire Atlantique.*

Tous droits de reproduction par tous procédés réservés
pour tous les pays.

Nantes, 2007
I.S.B.N. 2-9511893-3-8

Cet ouvrage a été réalisé avec la participation de :

Simone BOUTIN
Marguerite DECOURTIAS
Jacqueline DINIS
Gérard DUPOND
Annick JOLIVE
Michel KONRAT
Germaine LERAY
Annick MARSAC
Georgette MORVANT
Francis PESLERBE
Jeanne TRESSEL

La mise en page a été réalisée par Dominique ROCHER.

La couverture est la reproduction d'un tableau réalisé par Gérard DUPOND. En « filigrane » on y découvre le plan de Nantes-Nord.
Les photos F.P. sont de Francis PESLERBE.

*Trois volumes ont déjà été publiés ; le quatrième, et dernier, résulte
du travail de l'animateur de ce groupe, Francis PESLERBE. Il en a été
le concepteur, le réalisateur et le rédacteur principal. L'équipe qui l'a
secondé dans cette tâche tient à lui témoigner ici toute sa
reconnaissance.*

Remerciements...

...à ceux qui nous ont permis de réaliser cet ouvrage :

- le Centre Socioculturel de la Boissière (A.C.C.O.O.R.D.) ;
- le personnel des Archives Municipales ;
- le personnel des Archives Départementales ;
- la ville de Nantes, tout particulièrement les photographes qui nous ont fourni des photos du quartier ;
- Nantes-Habitat, tout particulièrement Patricia ROLLAND et Dominique BROUSTAL ;
- Madame BASSONPIERRE, responsable des archives du rectorat ;
- le Crédit Mutuel dont l'aide nous a permis d'acquérir auprès de l'Institut Géographique National la photo aérienne de Nantes-Nord de 2004 présentée en avant dernière page de couverture ;
- Michelle PESLERBE-GUIHARD et Monique KONRAT pour la relecture du manuscrit ;
- L'équipe de l'imprimerie PARENTHÈSES pour sa grande disponibilité ;
- Dominique ROCHER qui a réalisé la mise en page. Son aide nous a été très précieuse ;

et toutes les personnes qui nous ont apporté leur témoignage et/ou leurs compétences, confié leurs photos.

Sommaire

Pour mieux comprendre le quartier Nantes-Nord : quelques rappels géographiques	13
L'urbanisation de Nantes-Nord ou le chantier permanent	15
- L'urbanisation avant la guerre	15
- L'urbanisation d'urgence, après la guerre	19
- Les logements à caractère social, en accession à la propriété	33
. <i>Le lotissement municipal de la Boissière</i>	33
. <i>« Construire ensemble, une démarche solidaire »</i>	40
. <i>Quelques aménagements qui ont accompagné l'urbanisation</i>	52
- Les logements locatifs à caractère social : les H.L.M construits par l'Office Public de la ville de Nantes	53
. <i>Les premières réalisations d'habitations à loyer modéré (1957 à (1962)...</i>	54
. <i>Les opérations réalisées dans le cadre de la résorption de l'habitat provisoire (1970-1973)</i>	60
. <i>L'intensification de l'implantation des logements H.L.M. à bas coût de revient : la politique des « Modèles »</i>	65
. <i>Bilan de la politique des « Modèles »</i>	69
- Les H.L.M. non construits par l'Office Public de la ville de Nantes	70
- La vie quotidienne dans les cités : témoignages	73
- Les principaux programmes de construction privés	95
- Une urbanisation « apaisée » après 1980.....	99

L'urbanisation de Nantes-Nord : un quartier « mosaïque » sans plan d'ensemble	103
L'accueil des immigrés à Nantes-Nord	109
La réhabilitation des logements sociaux	115
La politique de développement social des quartiers	127
Le P.O.S. et le contre P.O.S.	135
La vie sociale au Chêne-des-Anglais : un laboratoire d'idées d'avant-garde	147
Les Centres socioculturels	165
- Le Centre Socioculturel de La Boissière.....	165
- Le Centre Socioculturel du Bout des Pavés.....	197
- Le Centre Socioculturel du Bout des Landes.....	203
- Le Centre Socioculturel de la Petite Sensive.....	208
- La maison des Jeunes de la Géraudière.....	212
La vie associative à Nantes-Nord	219
- Conseil de quartier/Conseil d'arrondissement.....	220
- Les associations sportives.....	222
- Les associations à caractère social.....	232
- Les associations au service de l'insertion.....	246
- Les associations culturelles.....	253
Les établissements scolaires primaires	257
Les établissements d'enseignement secondaire	267
L'enseignement supérieur	281
Les établissements de recherche	291
Les entreprises et les activités commerciales et artisanales	295
Les équipements publics de Nantes-Nord	319
Les équipements de loisirs	339
Des événements à ne pas oublier	345
Regards	351
Nantes-Nord ?	355
Liste des sigles utilisés dans cet ouvrage	357
Bibliographie	359

Préface

Un ensemble de fermes dont les noms sentent le terroir, et soudain les baraquements des cités d'urgence d'après-guerre auxquels succèdent les grands ensembles des années soixante. Un espace agricole structuré autour de hameaux, métairies et châteaux, et soudain un quartier urbain poussant en plein champ et s'appuyant sur une voirie peu adaptée. Une société rurale formée d'autochtones : agriculteurs, maraîchers, artisans, commerçants ... et soudain l'arrivée d'une population ayant une histoire, des pratiques et des rythmes différents.

Pour n'être pas propre au seul secteur de Nantes-Nord, cette mutation fulgurante n'en a pas moins pris ici un tour particulièrement spectaculaire : 3 000 habitants en 1945, plus de 24 000 en 1975 ! C'est l'histoire de cette urbanisation accélérée que nous brosse le groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes ». Mais, pas plus qu'il n'était question dans leur ouvrage précédent de cultiver l'image idéalisée d'un monde rural disparu, il n'est pas davantage question ici de ressasser des discours convenus sur le « malaise des banlieues ». Il s'agit de mettre en relief comment, au croisement des politiques successives d'aménagement, de la politique de Développement Social des Quartiers et des initiatives d'associations et de particuliers, s'est construite l'identité d'un quartier.

Un « quartier mosaïque » dont la livrée d'arlequin tient aux types de financement qui, en fonction des politiques publiques du moment et des moyens affectés, ont présidé à la naissance de types d'habitat différents et déterminé le profil sociologique de leurs occupants : H.L.M. de la rue des Renards et de la Boissière, maisons individuelles des Castors à la Petite Boissière, baraquements du Chêne-des-

Anglais et du Pressoir, lotissement de la Rivière...Mosaïque qui rend d'autant plus décisive l'action de tous ceux qui travaillent à sauvegarder la mixité sociale, tels ces instituteurs de la Géraudière qui œuvrent pour une école intégrée au quartier en lien avec les familles défavorisées. Charisme d'un Lucien Guitteny, dont l'influence dépasse largement les limites des quartiers Nord en inspirant l'action des Centres d'Action Educative. Ouverture d'esprit du clergé local qui stimule l'engagement des chrétiens dans la vie associative. Rôle décisif des centres socioculturels pour maintenir une cohésion dans cette mosaïque en permettant la rencontre d'habitants d'origines sociales et ethniques diverses. Sans oublier les travaux remarquables du Conseil de Quartier et du Conseil d'Arrondissement, ni l'action des associations sportives ou d'insertion, à caractère social ou culturel... C'est ce foisonnement d'initiatives qui est ici recensé et mis en perspective. Le rejet du Plan d'Occupation des Sols de 1975 est un excellent révélateur de ce dynamisme associatif. Et l'élaboration d'un nouveau P.O.S., après les élections de 1977, est l'occasion d'un bel exercice de démocratie locale.

Le portrait de Nantes-Nord ne serait pas complet sans la présentation de grands équipements publics comme le cimetière-parc, le centre de détention, l'Université... Ce livre rappelle donc la forte implantation de l'enseignement supérieur : le campus regroupe des établissements gérés par l'Université et des Grandes Ecoles. Et comment ne pas souligner le rôle du tramway qui désenclave le quartier en le reliant au centre-ville à partir de 1994 ? Son arrivée s'accompagne d'une restructuration des espaces publics, avec démolition et reconstruction d'immeubles rue des Renards et installation de nouveaux équipements publics et privés sur son parcours.

Ce qui, en définitive, retient surtout l'attention dans cette recherche appuyée sur une riche documentation, c'est l'attention portée aux différents acteurs qui ont relevé les défis posés par ce « quartier mosaïque ». Et c'est ce qui donne, sur fond de courbes démographiques épousant les différentes étapes de l'urbanisation, une véritable épaisseur humaine à ce travail. C'est aussi une bien belle façon de couronner les recherches historiques entreprises depuis 1995 et de contribuer à renforcer l'identité de ce quartier en la donnant à voir et à comprendre.

André PÉRON
Membre de « Nantes la Bleue »

Avant propos

Ce Livre IV met un terme au travail d'écriture de l'histoire du quartier Nantes-Nord entrepris, en 1995, par un groupe de bénévoles. Quel chemin parcouru depuis ce repas du club du 3^{ème} âge de la Boissière, en décembre 1988, au cours duquel nous incitions les convives à ouvrir leurs tiroirs, leurs albums pour rechercher des photos anciennes du quartier ! Habitant le secteur depuis 1971, nous avons perçu les bouleversements qui progressivement avaient modifié notre environnement, sans réellement évaluer leur ampleur ni les comprendre ; nous ignorions tout de son passé rural. Notre proposition avait pour but de permettre aux plus jeunes de connaître ce passé récent mais aussi de susciter un dialogue entre générations. Nos aînés pouvaient, par cette démarche, nous faire partager ce qu'avait été leur vie quotidienne avant et pendant les bouleversements consécutifs à l'intense urbanisation.

Le Livre III s'est intéressé au quartier depuis l'époque romaine jusqu'au début des années cinquante. Ce quatrième ouvrage prolonge ce travail de mémoire. Il présente la période suivante, celle qui concerne la véritable « naissance » de Nantes-Nord en tant que quartier de la ville de Nantes. Le lecteur va découvrir les différentes étapes de l'urbanisation et comment, en même temps, une vie sociale s'est structurée avec les femmes et les hommes nouvellement arrivés. C'est l'occasion de présenter les moments de forte mobilisation des habitants pour améliorer leur cadre de vie, réclamer la mise en place d'équipements publics ou s'opposer au plan d'occupation des sols de 1975 qui allait modifier pour toujours notre environnement.

Ces démarches citoyennes ont permis des expérimentations dans le champ social qui ont parfois été pérennisées et généralisées sur l'ensemble de la ville, et même au-delà. Elles ont permis aussi de maintenir un fort engagement associatif qui représente une grande richesse et une particularité de ce quartier nantais. Nous n'avons pas voulu dresser une liste des acteurs qui ont joué – et jouent encore – un rôle important dans la structuration du quartier, le lecteur saura les retrouver au fil de sa lecture.

Nous espérons que ce travail de mémoire permettra au lecteur de mieux comprendre son quartier. Nul doute qu'il le verra d'un œil différent au gré de ses promenades. Peut-être appréhendera-t-il mieux les relations sociales développées au quotidien.

À l'origine le projet du groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes » était de réunir des documents photographiques et de réaliser quelques expositions... Si nous avons tenté l'aventure de l'écriture nous le devons aux sollicitations de visiteurs des premières expositions qui nous encourageaient à réunir dans un ouvrage les documents présentés. L'aventure se termine. Nous espérons que le lecteur ne sera pas déçu.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir tout exploré, mais les 4 ouvrages que nous avons publiés doivent permettre de retrouver les principaux événements constitutifs de l'histoire de Nantes-Nord.

Francis PESLERBE
Président de l'A.A.S.C.E.B.

«Le ruisseau du Cens, à cette époque, formait la limite de la ville...»

«L'hippodrome que desservait par derrière comme aujourd'hui, la route des Tribunes, donnait au nord et à l'ouest sur la campagne... Au-delà de la piste sommairement balisée que bordait une haie vive, commençait une végétation maigre et rabougrie : les petits champs herbus du bocage aux haies semées de chênes étêtés». Ainsi s'exprime Julien GRACQ, dans *«La forme d'une ville»*, lorsqu'il évoque le Petit-Port et la campagne environnante des années trente. Il se souvient qu'au Pont-du-Cens : *«le ruisseau du Cens, à cette époque, formait la limite de la ville, dont les dernières maisons ne l'atteignaient même pas (...) au delà du pont, la route montait entre les prairies closes de haies ; on y voyait un petit puits couvert...»*. Et pourtant des villages existaient, disséminés dans la campagne au point d'avoir été ignorés par Julien GRACQ. Les noms des lieux dits «Bout-des-Pavés», «Bout-des-Landes» ne font-ils pas référence à cette situation géographique, aux confins de la ville ? Même dans les années soixante, alors que l'urbanisation avait commencé, les quartiers situés au nord du Cens demeuraient à l'écart de la ville. Un journaliste venu faire un reportage sur notre quartier avait titré son article : *«Une après-midi au bout du monde»*.

Le développement de ce secteur de Nantes a donc été tardif : il faut attendre le Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (S.D.A.U.) de 1948 pour qu'apparaissent les premiers projets d'extension d'envergure de la ville, vers sa périphérie nord.

Jusqu'en 1945, le quartier nord est une zone rurale cultivée par près d'une quarantaine de familles d'agriculteurs (cf. Livre III). En dehors de ces fermes, regroupées dans des villages, les constructions sont essentiellement des maisons individuelles, au Pont-du-Cens, à la Jonnelière* et sur les principaux axes routiers qui structurent le quartier : route de Rennes, de la Chapelle-sur-Erdre et de la Jonnelière (aujourd'hui Chanoine Poupart).

Alors que l'autorité civile s'était prononcée dès 1883 pour «le développement des industries sur ces vastes terrains aussi rapprochés du centre ville... d'un accès facile par la route de Rennes» (Livre I), ce sont de grands projets d'urbanisation qui vont y être développés, sans implantation industrielle importante**. La conjonction de la dégradation des logements du centre ville, fortement endommagés par les bombardements des Alliés les 16 et 23 septembre 1943, de la nécessaire rénovation de quartiers insalubres comme le Marchix (déjà pointé comme tel au XIX^{ème} siècle) et du développement économique après la guerre, crée une forte demande de logements. La reconstruction dans le cœur de Nantes s'avère difficile et coûteuse. La zone rurale, à la marge nord de la ville, est l'espace idéal pour une urbanisation rapide, avec un investissement foncier peu onéreux.

C'est donc un véritable bouleversement qu'ont vécu les habitants du quartier, dont beaucoup ont dû quitter leur ferme exploitée par leurs ancêtres depuis plusieurs générations.

* «La Jonnelière» s'est écrit avec le doublement de la lettre "n" jusque dans les années 60. Une erreur administrative a fait disparaître un "n" (cf. p....Livre II). Dans cet ouvrage le groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes » rétablit l'écriture originelle de ce lieu-dit.

**Le rattachement de Doulon et Chantenay à la ville de Nantes en 1908 a sans doute changé la donne : le développement industriel déjà engagé en bordure de la Loire a été poursuivi.

Pour mieux comprendre le quartier Nantes-Nord : quelques rappels géographiques...

Ce vaste secteur géographique, enfermé dans ses limites naturelles, ne possède que deux portes d'accès vers le centre ville, aux deux extrémités de la vallée du Cens : le pont du Cens et le pont de la Morrhonnière.

Le Pont du Cens a permis la continuité de la traversée de Nantes par la grande voie de circulation Bordeaux – Saint-Malo (cf. livre III), la nationale 137. Tout naturellement ce passage obligé du trafic (les hippomobiles* puis les automobiles) transitant par la ville pour se diriger vers le nord du département (Rennes, la Bretagne Nord) a été à l'origine d'un développement commercial et artisanal. La construction d'une chapelle en 1886, remplacée en 1937 par l'église Notre Dame de Lourdes, a concentré ce développement à proximité du Pont-du-Cens, devenu un lieu-dit ; comme dans un bourg en milieu rural, les habitants ont progressivement pris l'habitude de s'y retrouver.

L'environnement du 2^{ème} pont, près de la Morrhonnière, n'a pas connu le même développement même si, déjà, une voie romaine l'empruntait. Ce passage a surtout été utilisé pour permettre aux fermiers de se rendre à la ville afin d'y vendre leur récolte : au marché en gros du Champ de Mars, au marché de Talensac et dans les petits commerces. Un octroi y était d'ailleurs installé pour contrôler et taxer les marchandises. Ce pont était aussi emprunté

* Au Pont-du-Cens une auberge a porté le nom «Auberge des Diligences».

par les militaires pour se rendre au champ de manœuvre du Petit-Port. Il permettait également aux citoyens d'accéder à la Jonnelière (...et à ses nombreuses guinguettes), à l'hippodrome pour les courses de chevaux (à partir de 1881) et pour les nombreux rassemblements festifs qui s'y déroulaient dont des fêtes d'aviation.

Cartographie de Nantes Nord : *Le point le plus bas du quartier est situé au bord de l'Erdre à la Jonnelière, cote 5, et le plus haut au pied du moulin des Rochettes, cote 45. La cote moyenne de ce plateau est de 25, avec une dépression – cote 15 – au cœur de la Boissière entre La Rivière et le Baut (au niveau de l'église St Dominique). Le deuxième point culminant est le lieu-dit Launay Violette : cote 40. La distance du cœur du quartier – carrefour rue des Renards/Vincent Scotto – à l'Hôtel de ville est de 6 km que nous passons par le Pont-du-Cens ou la Morrhonnière.*

Les deux autres vallées qui délimitent le quartier, le Gesvres et l'Erdre, orientées nord-sud, sont franchies à la Jonnelière :

- le Gesvres, à son embouchure sur la rive droite de l'Erdre. Ce pont en pierres, construit à la fin du 19^{ème} siècle, permet d'accéder à la commune riveraine, la Chapelle-sur-Erdre ;
- l'Erdre par le pont de la Beaujoire, construit récemment (1975). Situé en amont du pont de chemin de fer, ce passage est un des éléments du périphérique qui contourne l'agglomération nantaise. Cet aménagement a permis un accès direct entre Nantes-Nord et les zones industrielles des quartiers Est*. Auparavant, pour accéder à ces secteurs, par la route, il fallait emprunter le Pont de la Tortière situé sur la première couronne des boulevards extérieurs de Nantes.

* Pour permettre aux ouvriers d'accéder aux usines du secteur de St Joseph de Porterie (dont les Batignolles), une passerelle pour piétons a été aménagée en 1908 sur le pont de chemin de fer de la Jonnelière (cf. Livre II, page 71).

L'urbanisation de Nantes-Nord ou le chantier permanent...

De la fin des années cinquante à la fin des années soixante-dix, la réalisation de nombreux programmes immobiliers publics et privés fait de Nantes-Nord un chantier permanent. Avant cette accélération de l'urbanisation, les implantations de logements étaient d'une autre nature : lotissements de maisons individuelles ou cités provisoires de relogements. La construction, à partir de 1957, d'immeubles d'Habitations à Loyer Modéré (H.L.M.), chemin des Renards, marque le début d'une urbanisation plus économe en espace, capable d'accueillir de nombreux locataires. Cette nouvelle orientation voulue par le pouvoir politique, État et ville de Nantes, a entraîné une intensification de l'édification de cités H.L.M., sans projet d'ensemble structuré. Ce quartier au nord de la ville va devenir une banlieue dortoir.

L'urbanisation avant la guerre

Avant la guerre 1939-1945, des maisons ont été construites à partir d'initiatives individuelles essentiellement au Pont-du-Cens, au Bout-des-Pavés, route de la Chapelle-sur-Erdre (rue de la Grive, rue de la Coulée), à la Jonnelière, à la Noë. (cf. Livres II et III). Certaines constructions ont été réalisées dans le cadre de programmes plus structurés. Nous pouvons citer : le lotissement du Pressoir et celui des Églantiers.

Le lotissement du « Pressoir de la Boissière ».

Le lotissement du « Pressoir de la Boissière » est le premier grand programme de construction de Nantes-Nord, avant la guerre 39-45. Un arrêté préfectoral du 9 mai 1922, en conformité avec la loi du 14 mars 1919, approuve la création du lotissement « Le Pressoir de la Boissière ». Cette appellation fait référence au Pressoir, propriété du château de la Boissière, utilisé – contre rétribution – par les paysans du voisinage, pour presser la récolte de raisin (les derniers pieds de vigne cultivés pour la vinification ont été arrachés à la fin des années soixante *cf.* Livre III).

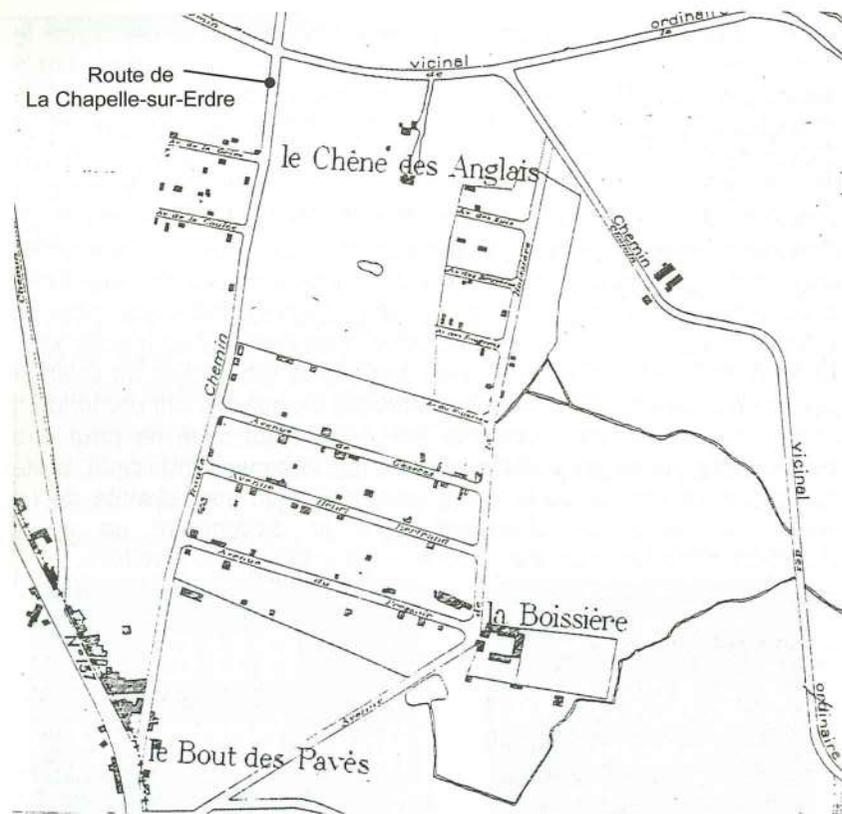
Ce lotissement comportait trois voies d'accès dénommées : 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} avenues qui, aujourd'hui, portent respectivement les noms Pressoir, Henri Bertrand et Gesvres. Ce n'est que très progressivement que le « Pressoir » s'est loti. Les premières maisons étaient dispersées dans la campagne (*cf.* photo aérienne). M. Jean LAINÉ rappelle dans son témoignage (*cf.* p. 13, Livre III), que vers 1925-1930, c'était un chemin de terre qui desservait les quelques maisons de l'actuelle rue du Pressoir et que ce secteur n'était pas électrifié : « chaque famille possédait sa lampe à pétrole ou à acétylène ».

Un certain nombre de constructions ont été réalisées dans le cadre de la loi Loucheur, loi qui porte le nom du ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale de 1926 à 1930. Cette loi, votée en 1928, avait pour but de permettre aux familles ouvrières d'accéder à la propriété de leur habitation. Le taux d'intérêt était très faible et les remboursements mensuels, d'un niveau constant, pouvaient s'échelonner sur 20 ou 25 ans. Il ne s'agissait pas de véritables logements sociaux financés par l'État, mais les facilités offertes par cette loi ont permis à des ouvriers d'acquérir leur logement.

La 2^{ème} avenue, nommée dans un premier temps rue Armel, a pris le nom d'Henri BERTRAND et c'est le général du même nom, fidèle compagnon de Napoléon 1^{er}, qui a pris place sur les plaques officielles apposées par la ville de Nantes. Hélas pour le comte Henri Gatien BERTRAND, ce n'est pas lui qui était attendu par les habitants de ce quartier du Pressoir. Laissons Paul RICHARD raconter la véritable histoire de la rue Henri BERTRAND : « *Le lotissement du Pressoir manquait de tout : eau, électricité, tout à l'égout. Les accès étaient des chemins boueux. Les propriétaires se sont organisés, sous la forme d'un regroupement (que l'on appellerait aujourd'hui un syndicat de copropriétaires) avec pour responsable l'un d'entre eux, Henri BERTRAND. Cet homme avait marqué la vie sociale du quartier par sa disponibilité. À sa mort les habitants du quartier ont demandé à la ville de donner son nom à la rue Armel.* ». La suite ne peut être qu'imaginée : cette proposition retenue par le conseil municipal, a été transmise au service de la voirie sans précision sur l'identité de ce Henri BERTRAND. En cherchant dans le dictionnaire un agent municipal découvre l'homme célèbre : « Henri BERTRAND général ».



Les habitants auront beau protester, les plaques sont mises en place ... et le resteront longtemps ! Cette drôle d'histoire révélée par le groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes » est connue d'un journaliste de Presse Océan. Sans nous consulter il fait état de cette usurpation de nom le 11.12.90. Un cadre municipal prend connaissance de cette erreur historique et décide seul, sans obtenir l'autorisation d'un élu, de changer les plaques. Mais cette précipitation est à nouveau à l'origine d'un malentendu : les nouvelles plaques portent bien le nom d'Henri BERTRAND mais sa qualité de militant n'est pas mentionnée. Le dévouement pour les autres serait-il moins noble qu'un grade militaire, fût-il celui de général ? Sans ce travail de mémoire du groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes », le souvenir de cet homme du « nord » aurait été oublié à tout jamais !



Carte de 1943 : constructions secteur Bout-des-Pavés, Boissière, Chêne-des-Anglais.
« Le Pressoir » est encore peu loti.

Les Églantiers.

Il est surprenant de découvrir, sur les vues aériennes d'avant guerre de Nantes-Nord, ce lotissement au milieu de la campagne ! C'est en 1924 que le champ dit «Le Pâtureau aux bœufs» est acheté pour y construire des habitations. L'installation des maisons va se faire progressivement et en novembre 1944 est constituée l'association des propriétaires. Aujourd'hui on compte 39 habitations.

L'urbanisation d'urgence, après la guerre.

Pendant la guerre beaucoup de logements subissent des dommages : en 1947, le maire Jean PHILIPPOT estime que 1 000 immeubles sont détruits à plus de 75 % et 7 000 à moins de 50 %. Les réfugiés qui ont fui la ville, surtout après les bombardements, reviennent progressivement. Les capacités d'accueil sont insuffisantes. Des solutions, peu onéreuses, doivent être trouvées : ce sont des cités provisoires en bois qui sont privilégiées (parfois des anciens baraquements de l'armée) ou des constructions en «dur» à faible prix de revient, dites «cités d'urgence».

Les cités provisoires.

Après la guerre, deux cités provisoires sont construites sur Nantes-Nord : «le Pressoir» et «le Chêne-des-Anglais».

La cité du Pressoir.

« Une nouvelle cité provisoire va s'édifier aux portes de la ville, plus exactement au Pressoir, entre les routes de Rennes et de la Chapelle. Il est prévu un ensemble qui pourra donner un toit à 100 familles» (La Résistance de l'Ouest du 27-10-48).

Les travaux de terrassement, de drainage et d'aménagement des voies d'accès sont entrepris à la fin de l'année 1948. Le choix est fait de construire, en 5 mois, des logements en bois. Ces baraquements reposent sur des assises en dur de 1 m de hauteur. Les appartements sont constitués de 2, 3, 4 ou 5 pièces avec eau et électricité. Il est même prévu une adduction de gaz (qui n'a pas été réalisée). Il n'y a pas de salle de bain. Les w.c sont à côté de la maison, dans le caveau. Le chauffage est assuré par un poêle à charbon. Le prix de revient de cet ensemble ne doit pas dépasser 100 millions de francs* (3 millions d'euros aujourd'hui).

* Les prix mentionnés dans cet ouvrage sont exprimés en monnaie de l'époque : avant 1960, avec «f» minuscule (anciens francs) et après «F» majuscule (nouveaux francs).

Le confort est minimal : « *les logements n'étaient pas isolés ; l'hiver on n'arrivait pas à se chauffer... mais comme on n'avait rien avant on était heureux d'avoir ce logement* » (M^{me} BOUGRO).

Le choix de la création de cette cité provisoire à la périphérie de la ville, 3 ans après la fin de la guerre, est discuté. Nous relevons dans un article de la Résistance de l'Ouest l'appréciation suivante :

« La création de cette cité, à raison de 3 personnes par famille, amènera 300 personnes à prendre le tram (au Pont-du-Cens) pour se rendre à leur travail, d'où une fatigue, car le tramway ne va pas au Pressoir et la côte est rude.

Le M.R.U.* (Ministère du Relogement et de l'Urbanisme), nous voulons bien l'admettre, a des raisons que le profane n'est pas obligé de connaître, mais tout de même le même profane peut se demander :

1. Si l'emplacement, étant donné son éloignement, est bien choisi ?
2. S'il est sage de se lancer à outrance dans une politique de baraques en bois, à l'heure où les matériaux de construction refont une apparition et que parpaings, briques creuses et ciment ne connaissent plus la rareté d'il y a quelques mois ? Dans quelques années, que restera-t-il de cette cité ? Sans doute "un village nègre" alors que des maisonnettes économiques en briques creuses conserveraient un aspect et un confort fort acceptables pour longtemps. Ce qui ne gâche rien, la solution d'une maison en briques ou parpaings donnerait du travail à quelques corps du bâtiment.
3. Si les travaux "en dur" sont plus coûteux dans l'immédiat, ils seront beaucoup plus économiques dans quelques années.

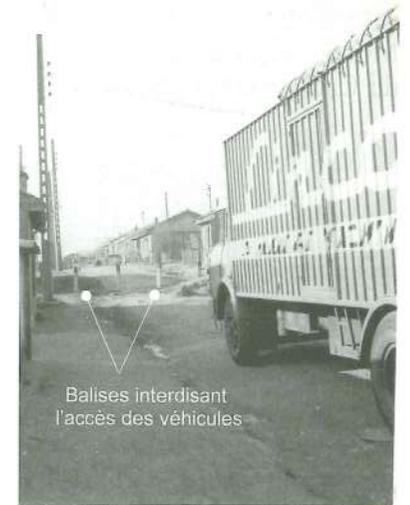
Telles sont, entre autres, les objections que font un certain nombre de "Français moyens" à qui échappent les conceptions des grands constructeurs ».

* Après la guerre, la reconstruction en France a été gérée par le Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (M.R.U.) devenu en 1954 Ministère de la Reconstruction et du Logement (M.R.L.).

Lors de leur installation en 1948, la durée de vie de ces cités provisoires est estimée à 5 ans, mais ce n'est qu'en 1967 qu'interviennent les premières destructions. Malgré la vétusté des habitations les derniers locataires souhaitent rester sur place. Ils sont relogés, de manière autoritaire, dans la Z.U.P. de Bellevue. Pour forcer le départ des familles les plus récalcitrantes, le M.R.L. n'hésite pas dans certains cas, à faire enlever le toit des baraquements ! (disparition du dernier baraquement août 1968).

La cité du Chêne-des-Anglais*

En 1952, à l'instigation de l'Office des Anciens Combattants (qui a assuré la gestion de cette cité pendant environ 1 an), le M.R.U. construit au « Chêne des Anglais » 100 baraquements comportant 176 logements destinés à reloger les personnes sinistrées lors des bombardements. Il s'agit de logements en bois avec jardin. Une 2^{ème} tranche est édiflée par la ville en 1953 pour reloger 97 familles lors de la démolition des « îlots insalubres » du centre ville (dont le quartier du Marchix).



La voirie de desserte est assurée par des rues goudronnées, bordées de trottoirs et de fossés, mais sans issue, d'où une impression de « parcage » (cf. photo). Les locataires viennent de « tous horizons sociaux et n'ont en commun que la recherche d'un logement ». Très vite ceux qui ont les moyens économiques

* Cette cité est implantée sur les terres de la propriété du Chêne-des-Anglais. Pourquoi cette référence aux Anglais ? N'est-ce pas plutôt la déformation de « Langlière » nom de ce lieu au 15^{ème} siècle ?

d'obtenir un logement plus confortable dans les H.L.M. naissantes partent de la cité. Pour les autres le « provisoire » va durer longtemps... « En 1962 la population n'a plus rien à voir avec celle du début. Beaucoup des premiers habitants ont été peu à peu remplacés par des familles à faibles ressources... Plusieurs familles ont trouvé un toit à cet endroit après avoir été expulsées des premières H.L.M., pour non paiement de loyers, ou refusés pour inadaptation sociale » (B. VRIGNON), d'où une accumulation de difficultés au cours des années : chômage, alcoolisme, difficultés scolaires des enfants... En 1962, la population du « Chêne » est d'environ 1500 h avec des familles nombreuses (jusqu'à 12-14 enfants entassés dans 4 pièces). Très rapidement, les conditions de résidence des habitants de cette cité d'urgence ne sont pas jugées satisfaisantes par les services de la ville. À la séance du Conseil Municipal du 23 décembre 1953 un rapport est présenté sur la cité du Chêne-des-Anglais :



Une rue de la cité du Chêne-des-Anglais.
(Photo Archives Municipales).

« La guerre a obligé la construction de cités, dont celle-ci. Il a fallu loger les gens et les loger le plus convenablement possible, faire en sorte que leur vie soit meilleure. Or beaucoup de problèmes subsistent et leur sort n'est pas enviable.



Photo aérienne 1956.
(Archives municipales).

- *Hygiène* : se préoccuper des fossés qui se trouvent dans la cité elle-même. Les eaux usées coulent à ciel ouvert ; l'été, en particulier, on est incommodé par les mauvaises odeurs. Il faudrait donc disposer des buses dans ces fossés. Cette cité a été réalisée par le M.R.U. et l'État a la fâcheuse habitude de se montrer parcimonieux. Les règles les plus élémentaires d'hygiène n'ont pas été respectées. L'État ne voulant rien faire, la ville doit se substituer à lui et effectuer les travaux.

- *École* : les enfants fréquentent en général l'école de la Chauvinière ; or les parents qui attendent leurs enfants à la sortie de l'école se plaignent de ne pas pouvoir s'abriter lorsqu'il pleut. Pour une faible dépense on pourrait construire un petit auvent qui rendrait de grands services.

- *Voirie* : La route de la Chapelle-sur-Erdre est extrêmement étroite, bordée de fossés et la circulation y est très dense ; en certains endroits elle n'a que 5,5 m de large*.

- *Douches* : Il devrait être possible de créer, dans un avenir proche, un petit établissement de douches. La plupart des baraquements de la cité sont installés de telle façon qu'il n'est guère possible à leurs occupants de faire une toilette complète. L'établissement le plus proche est situé rue Noire. En décembre 1953 deux établissements de bains douches sont en construction, l'un bd de l'Égalité, l'autre à Doulon. Il faut terminer ceux-ci avant d'en construire d'autres.

- *Qualité de la construction* : Certains baraquements construits par la ville de Nantes ont été protégés à l'extérieur par une couverture de ciment : cela leur a donné une isolation thermique bien supérieure à celle des autres constructions provisoires. Or le M.R.U. n'a rien fait ; il pourrait faire recouvrir d'un enduit en ciment les

* Il a fallu attendre le Conseil Municipal du 10 mars 1956 pour que soit décidé l'aménagement de la Route de la Chapelle-sur-Erdre étant donnée « l'importance de la circulation et les graves dangers qui en découlent, en particulier pour les nombreux enfants qui fréquentent les écoles de la Chauvinière ».

parois extérieures des baraquements de cette cité, je crois que les habitants seraient très contents. Les loyers sont relativement chers ; il ne faut pas oublier que les habitants de cette cité se trouvent très loin de leur lieu de travail. Et qu'ils sont mal logés. L'été, il fait une chaleur torride dans ces baraquements, et l'hiver, il faut beaucoup de charbon pour chauffer. Si ces gens là sont obligés de se loger dans ces baraquements, ce n'est pas de leur faute ; bien souvent il s'agit de sinistrés. Étant donné le caractère provisoire et les mauvaises conditions d'habitabilité des baraquements il est possible de fixer un loyer correspondant réellement aux services rendus. Or, le service rendu n'est pas tellement grand : les habitants ont un toit au-dessus de leur tête et c'est tout.

... Le problème de dératissage se pose aussi. Il y a beaucoup de rats au Chêne-des-Anglais. Les baraquements sont en bois et les rats pénètrent jusque dans les chambres où peuvent se trouver des enfants en bas âge. Bien que les rats soient difficiles à détruire, on ne doit pas tolérer plus longtemps une telle situation et il est indispensable de faire procéder à des dératissages plusieurs fois par an ».

Dès 1960, le M.R.L. envisage de détruire la cité, sans apporter de véritable solution de remplacement. Devant l'opposition des habitants, regroupés dans une association de « Défense des Baraquements », le M.R.L. repousse sa décision.

Avec l'aide des éducateurs, de quelques instituteurs et la participation des habitants, plusieurs opérations d'entretien et de rénovation de la cité ont été conduites (cf. p. 155).

Souvenirs d'anciennes habitantes* du « Chêne ».

« Nous sommes arrivées au Chêne au mois d'août 1952. Tous les futurs locataires avaient été rassemblés au pied des baraquements sur 2 rangées, pour la remise des clés. Nous ne nous connaissions pas. Les gens venaient de partout : des quartiers du Marchix et de l'Île Gloriette (quartiers en partie détruits pendant la guerre),

* Claude BUREAU, Olga CHALON, Gisèle LEPEN, Christine POTINIÈRE, Jacqueline POTINIÈRE.

de Rezé, mais aussi de Vendée, du Maine et Loire, des Côtes du Nord (Côtes d'Armor), et même un ancien bagnard de retour de Cayenne.... Les baraquements étaient peints en jaune, sauf ceux qui appartenaient à la ville qui étaient blancs (ils seront repeints en blanc avec des bandes rouges par les habitants). Il n'y avait pas de salle de bain à l'origine. Cet aménagement a été réalisé ultérieurement. Le prix du loyer était de 20 à 30 francs par mois. Il y avait des familles nombreuses. Dans un quatre pièces pouvaient vivre un couple et 12 enfants ; les enfants dormaient 3 par lit.

Tous les hommes avaient du travail. Ils étaient maçons, paveurs, couvreurs, dockers et, quelques uns, ouvriers dans les fermes.

Les commerces se trouvaient à proximité : l'épicerie Docks de l'Ouest installée dans un baraquement, le boulanger GUIBERT route de la Chapelle-sur-Erdre, le charbonnier au Bout-des-Pavés, la quincaillerie-droguerie COUANON rue des Renards, le café épicerie des Fougères (avec un terrain de boules) tenu par Mimi CONSTANTIN... Il y avait aussi les marchands ambulants : la marchande de poissons, le marchand de sardines, de moules (le lundi), le rémouleur.

Au dispensaire municipal, installé dans un baraquement blanc, des religieuses assuraient des permanences de premiers soins et les vaccinations.

Les gens élevaient des poules, des canards, des lapins, des pigeons. "On mangeait les œufs mais rarement les poules, si bien qu'après plusieurs années, il devait bien y avoir dans notre basse-cour, 60 à 70 poules !" (Olga)».

Ces anciennes locataires du Chêne-des-Anglais évoquent avec une certaine nostalgie la vie quotidienne. «Il y avait beaucoup de solidarité entre voisins, nous nous aidions mutuellement. On pouvait laisser notre maison ouverte, il n'y avait pas de voleurs».

Olga se souvient des fêtes familiales dans le jardin, parfois très bruyantes : «on prenait quelques libertés mais les voisins ne disaient rien ; et si parfois on se disait ses quatre vérités, on ne se fâchait pas. Pour mes enfants, leurs meilleures années ont été celles passées au Chêne !».

La « cité d'urgence » de la Géraudière.

(Appelée aussi cité de l'Abbé PIERRE ou la Petite Géraudière).

1954, l'hiver est extrêmement froid. À Paris une femme vient de mourir, gelée. L'abbé PIERRE lance son célèbre appel aux bonnes volontés, sur radio Luxembourg : «Au secours mes amis...». Des dons affluent de toute la France, mais passé le temps de l'aide d'urgence, l'abbé PIERRE ancien député, interpelle, harcèle le gouvernement et tous les responsables politiques pour qu'ils s'engagent dans un vaste plan de construction de logements accessibles aux plus démunis. Le gouvernement élabore alors un plan d'urgence pour la construction de 12 000 logements de première nécessité.

Le M.R.L. fixe les principes de conception de ces logements : «Ces habitations seraient édifiées avec des matériaux durables. Les cellules type de 32 à 34 m² comprendraient 2 pièces principales et une salle d'eau et seraient pourvues des éléments de confort indispensables...».

Mise en place du projet à Nantes.

Le Conseil Municipal va être amené à discuter de ce projet à plusieurs reprises au cours de réunions, parfois houleuses...

- Le choix des terrains.

Les 110 logements ont été construits en 2 lieux différents : La Géraudière et Port Durand.

Le terrain situé chemin de la Géraudière, d'une superficie de 10 277 m², reçoit un avis favorable. Ce terrain est cédé, gracieusement, à l'Office H.L.M. par M. DOUILLARD. Mais une première objection est avancée par des élus : «ces terrains, très bien placés compte tenu de l'étendue actuelle de la ville, pourraient parfaitement recevoir des immeubles à étages : c'est du gaspillage !».

- *Le financement.*

Le prix de 480 000 f annoncé initialement par l'État, pour la construction, est l'objet de discussions. Très vite porté à 575 000 f, il paraît encore insuffisant. Des élus s'insurgent « nous sommes convaincus qu'il est impossible avec la somme indiquée jusqu'ici de bâtir une maison digne ce nom. Ces logements d'urgence qu'on veut nous faire construire ne tiendront pas debout. Vous savez qu'à l'heure actuelle, des malheureux couchent dans des tuyaux ; si on les met dans des logements d'urgence, on les fera coucher dans des cubes au lieu des cylindres. Ce sera la seule différence ! ».

Des architectes* sont imposés (toujours les mêmes diront certains) : « Y a-t-il vraiment besoin d'architectes pour construire ce qui, hélas, ressemblera fort à des cabanes à lapins, vu le crédit dont on disposera ! ».

De nouvelles polémiques concernent l'utilisation des 10 millions de la quête publique après que l'État eût décidé de participer au financement de ces logements d'urgence. « L'Équipe » qui a récolté les fonds auprès de la population a maintenant la perspective de construire des logements, pour son propre compte, le produit de la collecte servant à financer le complément des prêts obtenus du crédit foncier, à hauteur de 80 % du coût de la construction. Certains membres du conseil municipal s'indignent : « c'est moralement une escroquerie... les gens ne donneront plus, les donateurs méritent au moins de voir les fonds affectés au but qui était indiqué... ». Les membres du conseil municipal ayant assisté aux réunions de « l'Équipe » s'indignent des propos tenus : « nous ne sommes tout de même pas des escrocs ! ».

* En définitive les plans sont réalisés par l'architecte de la ville, Charles FRIÈSÉ, qui, pour ce programme, renonce à ses honoraires.

Un conseiller fait alors la proposition suivante : « les plans du ministère montrent qu'il s'agit de constructions très simplifiées, leur isolation est très insuffisante, eh bien on peut l'améliorer. Avec les 10 millions dont on dispose, on doit pouvoir au moins construire des doubles cloisons et des plafonds ». La polémique reprend alors de plus belle !

En mai, un nouveau prix de revient des logements est fixé : 740 000 f. Le financement est assuré par un prêt de l'État au taux d'intérêt de 1% amortissable en 45 ans couvrant 90% des dépenses (constructions, honoraires, voirie, et réseaux).

On assiste alors à une attaque virulente contre le gouvernement de la part d'un conseiller : « le gouvernement qui a lancé cette grande affaire au cours du mois de février, a voulu laisser croire qu'il allait entreprendre un effort supplémentaire en faveur des mal logés ; or, en définitive, le budget de la reconstruction n'a pas été modifié. L'emprunt émis par le Crédit Foncier a rapporté 2 milliards et les 10 à 12 milliards qui restent nécessaires pour les cités d'urgence sont pris sur le budget de la reconstruction. Nous aurions préféré que l'État accomplisse un effort supplémentaire en faveur du logement et que les collectivités locales, le cas échéant, lui apportent son aide. La ville de Nantes, par exemple, aurait pu emprunter (elle a emprunté pour la construction des églises*). Nous n'y aurions vu aucun inconvénient. J'ajoute que les logements sont plus nécessaires et devraient être construits plus vite que les églises. On peut prier sans église, tandis qu'on peut difficilement vivre sans logement ! ».

Un conseiller propose alors d'examiner sereinement, avec des membres de « l'Équipe », le problème de l'utilisation des fonds. Le problème des loyers est aussi évoqué : « le chiffre avancé est de 30 000 francs par an (environ 50€ par mois aujourd'hui). On dit que certaines familles bénéficieraient de l'allocation logement ». Un conseiller se demande alors quel tour de passe-passe va faire l'État pour accorder l'allocation logement aux occupants de telles maisons qui ne répondent à aucune des règles fixées jusqu'ici !

* Peut-être avant la loi de séparation de l'Église et de l'État...mais pas après ! (N.D.L.R.).

Pour effectuer les travaux, l'Office des H.L.M. ne trouve aucun entrepreneur pour le prix fixé par le Ministère : les premières adjudications sont infructueuses, les prix plafonds étant trop bas. Les entreprises hésitent à s'engager.

Les villes voisines consultées, telles Rennes et Angers, sont confrontées aux mêmes problèmes et s'acheminent vers un paiement d'une façon détournée d'une partie de la dépense.

Le projet définitif est soumis à l'approbation des commissions, le 10 décembre : la ville prend en charge les dépenses non couvertes par l'État.

Une dernière réaction d'un conseiller : « j'insiste pour mettre en lumière toute la démagogie du gouvernement, qui met en place des programmes très coûteux pour les communes, tandis que l'État ne débourse rien ; les prêts qu'il consent viennent de la Caisse des Dépôts et Consignation qui s'approvisionne elle-même dans les Caisses d'Épargne. C'est donc nous qui payons l'addition. Ces logements seront au-dessous du niveau normal des H.L.M. qui était déjà considéré comme un niveau minimum. Nous payons très cher ce qui ne vaut pas grand-chose ! ».

Il s'est écoulé 10 mois depuis l'appel de l'abbé PIERRE. La construction de ces logements, qui devait être terminée en décembre 1954, ne l'a été qu'à la fin de l'année 1955.

Parmi les premiers locataires, certains viennent de la proche cité du Pressoir dont les logements étaient devenus insalubres : « ...le plancher était pourri, les rats rentraient dans les chambres... » (M^{me} BOUGRO.) ou surchargés : « on vivait avec mon mari et notre enfant de 1 an dans le caveau du baraquement de mes parents ; un jour les W.C. ont débordé et les services d'hygiène de la ville venus sur place pour constater les dégâts ont voulu qu'on déménage. La cité de l'abbé Pierre venait juste d'être terminée. Un logement nous a été attribué. Nous y sommes restés. Ayant eu 7 enfants nous avons dû changer 3 fois de maison ». (M^{me} J. PLASSAIS)

Les 53 logements construits à partir d'un budget très réduit existent encore 35 ans après. Contrairement à ce qui était prévu par le M.R.L. en 1954 : « ...dans ces cités d'urgence l'occupation ne

serait accordée qu'à titre provisoire, en attendant que les locataires aient trouvé un autre logement », beaucoup y sont restés définitivement.

Témoignage : « On était heureux dans les "taudis neufs" de la Cité de l'abbé PIERRE ».

« Les taudis neufs : c'est ainsi que les habitants de la cité de l'abbé PIERRE appelaient ces logements neufs dont la construction était très simplifiée ». Bernard FILLOUX parle avec passion et beaucoup d'émotion de sa jeunesse à la Petite Géraudière. Arrivé à l'âge de 2 ans, ses souvenirs se bousculent à l'évocation du passé « Contrairement à ce que les gens pensent aujourd'hui, les habitants de la Petite Géraudière n'étaient pas des pauvres gens, des exclus. Bien sûr c'étaient des gens très modestes, mais il n'y avait pas de chômage, tous les hommes travaillaient : aux chantiers navals, à J.J. Carnot, à la B.N, chez L.U., au port comme dockers, dans le bâtiment (maçons, couvreurs,...). Ils se sont installés là, parce qu'il y avait la crise du logement, et qu'en attendant ils étaient hébergés dans des logements encore plus précaires, des baraquements en bois d'après guerre, vieillissants. Les locataires les plus nombreux venaient de la cité voisine du Pressoir et de la Ville-au-Denis à Bouguenais où ils étaient logés dans des baraquements qui avaient servi à l'armée américaine lors de la libération ».

« ...La cité était bordée d'un côté par le lotissement des "flics" (voir plus loin) et de l'autre par des prés marécageux. Il y avait toujours des copains car les familles de 10 à 12 enfants n'étaient pas rares. Si les enfants des "flics" allaient à l'école Notre Dame de Lourdes et nous, à la Chauvinière ou à la Géraudière, on jouait tous ensemble. Lorsque l'on se retrouvait dans les rues, les champs, c'était phénoménal ! On improvisait toutes sortes de jeux, les plus grands s'occupaient des plus jeunes, on jouait avec deux fois rien ! À l'emplacement de l'école (Paul GAUGUIN aujourd'hui), il y avait un plan d'eau et des marécages : on appelait cet espace "le marais". On y construisait des radeaux et on naviguait entre les roseaux. On allait souvent par le chemin de la "Coulée"

(aujourd'hui Chemin du Bout-des-Landes) et la "Piste" (partie étroite qui prolongeait le chemin de la Coulée) jouer dans les landes, à l'emplacement de l'actuel cimetière parc. Pour organiser des jeux de piste, c'était super».

Bernard a plutôt de bons souvenirs de sa jeunesse même si tout n'a pas été facile. Il évoque les «gens» qui ont compté pour lui :

- les instituteurs de l'école de la Chauvinière et l'amicale laïque avec les épreuves sportives, le foot notamment, dans le cadre de l'U.F.O.L.E.P. (Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique) ;
- les éducateurs des Centres d'Action Éducative, le "père" GUITTENY, Jean GATARD, le club des Gerbes et la Maison des Jeunes de la Géraudière !
- l'abbé Célestin RINGEARD qui venait régulièrement voir les familles du quartier sans aucun prosélytisme ;
- les "gens" du dispensaire médico-social de la rue de la Grive ;
- l'épicerie Brossard, où tous les gens de la cité avaient un crédit...

Pour Bernard, issu d'une famille non pratiquante, son engagement dans la J.O.C. (Jeunesse Ouvrière Chrétienne), a beaucoup compté. Ce qui l'a marqué c'est la vitalité de son environnement avec un grand nombre d'enfants. La délinquance, même si la cité était «animée», était marginale. Par contre il existait une grande solidarité entre les «gens» de la Petite Géraudière : *«On se rendait service constamment : il nous manquait du sucre, du pain, de la farine,... on allait frapper chez les voisins. Les familles s'échangeaient les vêtements qui pouvaient encore être portés».*
«... Mon enfance à la cité de l'abbé PIERRE ce n'est que du bonheur même si, membres d'une famille nombreuse, nous vivions avec peu de moyens. La qualité relationnelle qui rythmait notre vie quotidienne reste mon meilleur souvenir».

Les logements à caractère social, en accession à la propriété.

L'urbanisation de Nantes-Nord a d'abord été marquée par la construction de maisons individuelles regroupées en lotissements. Le plus souvent les futurs propriétaires reçoivent des subventions de l'État et/ou des aides indirectes des collectivités (viabilisation des terrains, cession des terrains à des prix bas ...). Des candidats à la construction vont aussi s'associer pour réduire le prix de revient de leurs logements. Certains s'engagent à participer collectivement aux travaux de construction de leurs maisons : c'est le cas des «Castors».

Le lotissement municipal de la Boissière.

Ce n'est qu'après le vote de la loi du 6 août 1953 «qui autorise les communes à acquérir des terrains à lotir et à les revendre en vue de faciliter l'accession des travailleurs et des familles peu fortunées à la petite propriété» que la ville «désireuse de participer à la politique de construction préconisée par le Gouvernement» acquiert lors de la séance du Conseil Municipal du 11 septembre 1953, un terrain de la propriété du château de la Boissière, d'environ 12 ha. «La ville se propose de réaliser la desserte, l'équipement et le morcellement de cette propriété pour permettre la cession des parcelles ainsi créées à des candidats constructeurs, de ressources modestes, désirant édifier des logements économiques et familiaux».

Le 19 février 1954, le Conseil Municipal décide de céder 29 468 m² à «l'Association pour la Construction de Logement». Une première convention est signée pour la construction de 87 maisons. À la demande de l'Association une extension à 227 est accordée par la mairie le 30 avril 1954. Ce lotissement est réalisé en 3 tranches successives.



1841 - NANTES - Ses environs
Manoir de la Boissière
au Pont du Cens

Aujourd'hui, on peut localiser le château de la Boissière dans l'angle formé par les rues Stendhal et René Guy Cadou. Ce puits qui se trouvait dans la cour du château existe toujours (sans la margelle...) dans le jardin du 32 rue René Guy Cadou.

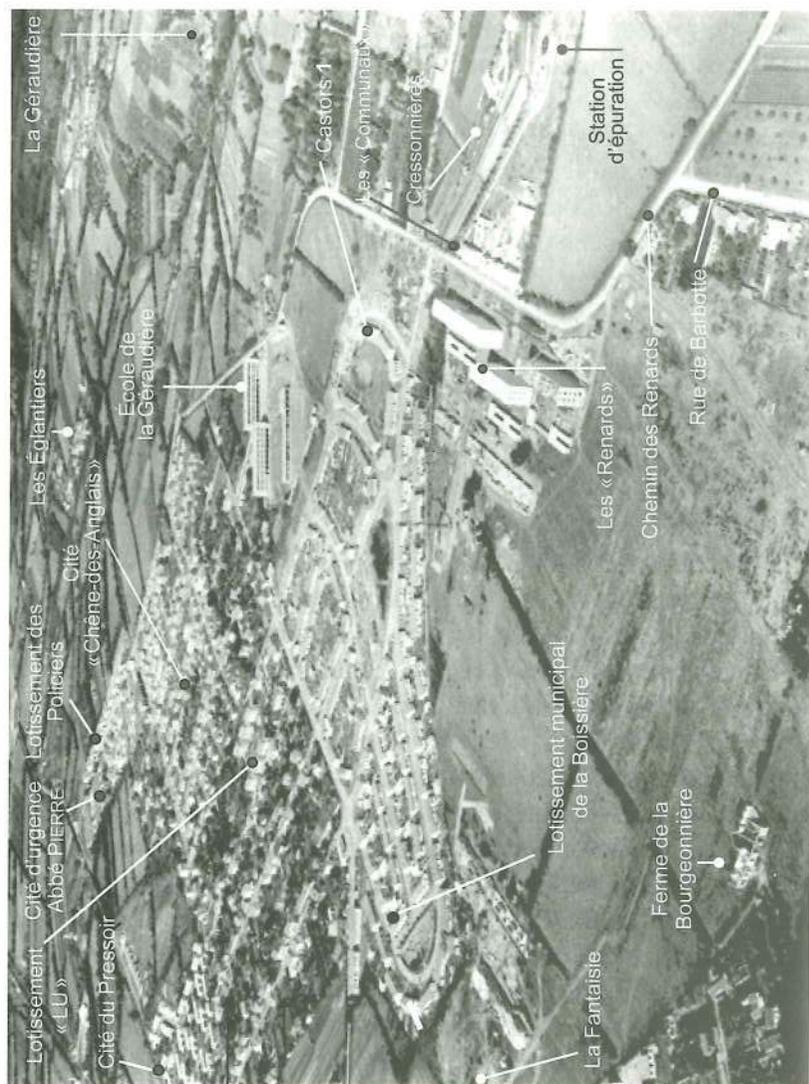
La première tranche est construite, en 1954-1955, en bordure du ruisseau des Renards*, depuis l'étang du château de la Boissière où naît le ruisseau – cet étang a été remblayé en 1955 avec les déblais provenant des tranchées des fondations – jusqu'au chemin des Renards. «La ville a facilité le logement des habitants, a tracé les rues, installé des égouts, le service d'eau, l'éclairage électrique. Puis elle a divisé le terrain disponible en 87 lots de 350 à 470 m², de manière à permettre la construction de maisons ayant chacune un jardin et une possibilité de construction de garage, et elle a cédé les terrains à prix coûtant» (*Délibérations municipales*).

* Pour arroser leur jardin, les riverains puisaient l'eau directement dans le «Renard». Ce ruisseau a été canalisé avant la construction de la cité H.L.M. de la Boissière afin d'assainir les terrains marécageux l'hiver. Les riverains se plaignent aussi : «le ruisseau amène des vipères et les enfants y tombent facilement» (*délibérations municipales – avril 1955*).

Le prix de revient est bas (1,5 à 2 millions de francs soit environ 40 000€). L'attribution des lots se fait par tirage au sort « pour que personne ne soit désavantagé... Il a été convenu que, quel que soit l'emplacement de la maison, tous les logements du même type (F3 ou F4) coûteraient le même prix ; c'est-à-dire que les travaux supplémentaires de fondations ou aménagements seraient répartis entre tous ». Les acheteurs sont majoritairement des habitants de Nantes ou des communes limitrophes.

Les aménagements sont réduits au plus strict minimum : « nous n'avons ni le chauffage central, ni le droit au carrelage au dessus de l'évier. Mais nos maisons c'était du solide ! ». (A. LATU)

Certains des acquéreurs se plaignent de ces insuffisances, ce qui va amener l'Association pour la Construction de Logements à faire une mise au point dans une note intitulée « Conseils aux propriétaires de la Boissière » : « Occuper une nouvelle maison a été pour vous une grande joie. Tous, ou à peu près, vous étiez antérieurement logés d'une façon pénible : logements trop exigus, mal conçus ou mal installés, dépourvus du confort le plus essentiel. Votre maison actuelle représente la réalisation d'un de vos rêves, le fruit d'efforts persévérants. Mais aucune œuvre des hommes n'est parfaite, et certains d'entre vous ont constaté quelques inconvénients qu'ils n'avaient pas prévus. Nous vous demandons d'avoir le courage de ne pas gâcher, par des récriminations, votre joie d'habiter enfin un logement créé pour vous et par vous. Tout ne correspond pas, peut être, à vos désirs. Souvenez vous que toute réalisation matérielle est conditionnée par le prix... Vous ne pouviez espérer accéder à la propriété de votre maison que si vous pouviez obtenir l'aide de différents organismes. La contrepartie de cette aide qui vous est donnée – primes diverses et subventions financières - est le respect de règles qui vous paraissent parfois draconiennes... Mais, on ne subventionne pas les constructions présentant des installations réputées – à tort ou à raison – " de luxe "... Chacun sait que pour toute machine nouvelle, il y a une période de rodage. Les ménagères savent bien que, souvent, il faut recoudre les boutons d'un vêtement neuf ».



Le quartier de la Boissière en 1959 : une urbanisation au milieu des champs. (Ph aérienne Arch. municip.)

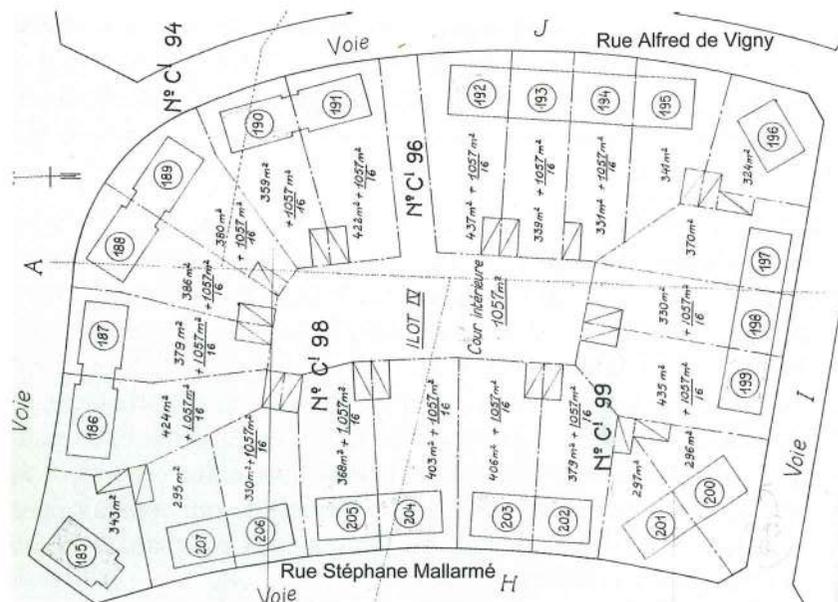
Quelques uns des inconvénients dont se plaignent les acquéreurs, sont énumérés dans cette note : les joints et les raccords qui fuient, les menuiseries encore gonflées qui ferment mal, un scellement qui ne tient pas, une serrure qui ne tient plus, un appareil sanitaire qui ne fonctionne pas bien...

Suivent un certain nombre de conseils concernant la nécessité d'aérer les logements, l'usage des sanitaires, les protections en cas de grand froid « si vous vous absentez plusieurs jours en hiver, versez un verre d'alcool à brûler dans la cuvette et le siphon de l'évier et celui de la baignoire ».

Malgré ces recommandations de modération, les propriétaires se regroupent dans l'association de Défense de la Boissière, pour exiger des travaux de réparation auprès des entrepreneurs. Les problèmes les plus urgents sont liés à l'humidité qui apparaît dans les maisons érigées en bordure du ruisseau, « Le Renard » : l'eau suinte au travers du béton !

Ce lotissement portera le nom de « Cité de la Boissière », puis celui de la Petite Boissière après la construction de la cité H.L.M voisine. Il est aussi appelé par ses habitants « Lotissement des Entrepreneurs » en référence aux aides accordées par certains entrepreneurs (Transports Drouin, la ville de Nantes, entreprise Le Guillou, Chantiers de Bretagne, Chantiers de la Loire...) à leurs ouvriers, pour qu'ils puissent devenir propriétaires de leur logement.

- La 2^{ème} tranche, achevée en 1956, est constituée de 76 lots : 40 F4 (63 m²) et 36 F3 (51 m²). 7 lots sont réservés à des employés municipaux. Ces maisons présentent la particularité d'être réparties en 4 îlots, chaque îlot étant formé par un groupe d'habitations construites autour d'une cour intérieure. Les garages, implantés en fond de parcelle ne sont accessibles aux véhicules que par cette cour (cf. plan ci-joint de l'îlot IV, délimité par les rues A. de Vigny, Stéphane Mallarmé, Maurice Barrès et Max Jacob).



lot IV - lotissement municipal. (Arch. Municipales).

- La 3^{ème} tranche de 73 lots est cédée, en bloc, au Comité Ouvrier du Logement.

Témoignage d'une habitante de la Petite Boissière.

(Jacqueline BLAISONNEAU-ANTOINE, rue Mallarmé).

«Mes parents ont emménagé en octobre 1957 dans cette maison de type F4 faisant partie de la deuxième tranche du lotissement de la Boissière.

Les déménageurs, l'entreprise Drouin, devant l'état lamentable de la rue, ont refusé de transporter les meubles jusqu'à la maison : la rue est un immense bourbier, pleine de creux et de bosses. Mon père voit rouge et se fâche "j'ai payé le déménagement, j'ai des meubles en bois massif, vous ne pensez pas que je vais les transporter à la brouette ?". Les déménageurs acceptent alors de faire un effort et les meubles arrivent à destination.

Nous nous trouvons dans notre logement, avec une salle d'eau, plusieurs chambres, mais sans chauffage central. Nous étions heureux car nous quittons un appartement petit et vétuste situé dans le quartier du musée Dobrée».

Quel était le paysage en 1957 ?

«En face on voyait des champs avec des vaches, des genêts et un petit étang, un baraquement au niveau de l'école de la Géraudière devant laquelle se tenait la kermesse de l'école. Les constructions terminées, la voirie s'achève et les rues sont baptisées (auparavant les maisons portaient le numéro du lot : ici c'était le 190 cité de la Boissière).

J'ai connu l'épicerie PACTON à l'angle de la rue Baudelaire et du Pressoir, en face de la rue René Guy Cadou. C'était une épicerie un peu polyvalente comme la plupart des épiceries de l'époque. L'employé avec son triporteur livrait à domicile. Il existait également une épicerie au coin de la rue Stendhal et de la rue de Gesvres.

Quelques années plus tard s'est installée l'épicerie CHABOT et le boulanger. Encore plus tard, le grand immeuble de la rue René Guy Cadou s'est achevé, on y trouvait un salon de coiffure et une boucherie.

En ce qui concerne les transports en commun, l'unique bus qui desservait le quartier venait du Pressoir et se rendait au Commerce. Pour ma part, je travaillais rue Copernic. Au début je m'y rendais à bicyclette (mais il y avait des côtes !) ; plus tard, papa m'a payé une mobylette.

Nous sortions peu, mes parents étaient occupés avec la maison. Très occasionnellement nous allions au Petit-Port, encore plus rarement à la Jonnelière. Les distractions étaient rares, j'allais quelquefois danser chez une amie».

Erratum

Page 38, sur le plan, remplacer :

- rue Alfred de Vigny par rue Stéphane Mallarmé
- rue Stéphane Mallarmé par rue Maurice Barrès.

Construire ensemble, une démarche solidaire.

Alors qu'ils sont logés dans des conditions très précaires, des militants du secteur social, syndical ou des agents d'un même groupe socioprofessionnel, s'engagent dans une démarche solidaire d'entraide pour accéder à la propriété avec de faibles moyens financiers. Plusieurs types de solidarités vont se mettre en place.

Les Castors.

Après la guerre, l'Association Nantaise d'Aide à la Construction (l'A.N.A.C.) regroupe des militants qui agissent auprès des pouvoirs publics, pour les inciter à construire. L'A.N.A.C. a aussi une activité de conseil auprès de ceux qui cherchent un logement : conditions d'obtention des prêts, estimation des capacités de remboursement en fonction du salaire et du nombre d'enfants, orientation vers un constructeur au meilleur prix.... Charles RICHARD, membre de l'A.N.A.C., prend connaissance dans le journal de la J.O.C. d'une expérience bordelaise (Pessac) d'accession à la propriété avec, pour réduire les coûts, la participation des futurs propriétaires aux travaux de construction. Il se rend à Bordeaux et découvre des «bâtisseurs» qui en mutualisant leurs compétences construisent leur future habitation. À son retour à Nantes, avec les militants de l'A.N.A.C. le Comité Ouvrier du Logement (C.O.L.) est créé.

Pour bien comprendre l'action militante des «Castors» nous reproduisons, ci-après, le préambule du règlement intérieur annexé aux statuts du C.O.L. (déposés le 29 Décembre 1949 au tribunal de commerce de Nantes) :

«La vie en société n'est possible que si elle repose sur des règles admises et suivies par tous. Dans la société où l'on impose ces règles, la liberté se trouve comprise. Par contre s'il n'y a pas de règles, le désordre s'installe, la nature égoïste prend le dessus. C'est la loi de la jungle, les plus forts exploitent les plus faibles.

Dans la société actuelle, nous sommes individuellement des faibles, des exploités. Exploités dans notre travail qui n'est pas suffisamment payé, exploités dans nos logements où nos gosses manquent d'air.

Mais un fort ne peut rien contre des faibles qui s'unissent. Seul, chacun de nous ne pourrait se libérer de sa situation, ni bâtir sa maison, ensemble nous y parviendrons. Pour poser cet acte d'homme libre, il faut vouloir l'épanouissement complet de la personne humaine.

Celui qui vient avec l'idée de bâtir seul sa maison, pour ignorer ensuite tous les autres, n'a rien à faire dans notre Société.

Nous ne bâtirons pas chacun notre maison mais *nous bâtirons ENSEMBLE NOTRE CITÉ*».

C'est en adhérant à ces principes que 71 familles* se sont unies pour participer à la construction de leur habitation, sur le secteur Boissière.

Pour les faibles revenus, si se loger à Nantes est difficile, accéder à la propriété est quasiment impossible. Les jeunes ménages avaient comme solutions : rester chez leurs parents (où un logement était aménagé dans une cave, un grenier), louer un meublé ou être à l'hôtel. «*J'arrivais de la campagne pour travailler à Nantes qui manquait de main d'œuvre pour la reconstruction. Avec ma femme nous avons trouvé un 2 pièces dans un grenier, rue des Carmélites*». (Pierre RAIMBAUD)

Pour accéder à la propriété, il fallait un apport personnel de 30 à 40 % du prix du logement, ressources dont ne disposaient pas les familles ouvrières. L'adhésion au Comité Ouvrier du Logement permettait, avec un apport personnel de 50 000 francs (soit moins de 3 % du coût total), de devenir propriétaire à la condition de participer à la construction des maisons : c'est l'apport de travail, fondement du principe «Castors».

* Les délibérations municipales indiquent céder 73 lots aux "Castors" mais ce sont 71 maisons qui sont construites.

Le lotissement Castors « Boissière I » est la troisième opération de ce type dans la région nantaise après La Balinière à Rezé et Erdre à St Joseph de Porterie. Un autre groupe « Boissière II » est constitué quelques mois plus tard.

Les Castors de la Boissière sont pour la plupart des ouvriers (électriciens, soudeurs, chauffagistes, menuisiers...), des O.S., des manœuvres, quelques techniciens et anciens militaires.

«Au début il y a eu des désistements, souvent les plus anciens, qui craignaient de ne pas pouvoir arriver à rembourser les prêts. Nous, les plus jeunes – 23 à 25ans – nous avons pris des prêts de longue durée. Avec la même mensualité pendant 30 ans, c'est l'inflation qui a payé nos maisons». (Pierre RAIMBAUD)

«Pour l'obtention des prêts, nous devons passer une visite médicale très sérieuse. Un copain a été refusé pour des problèmes de santé (...mais il vit toujours !). C'est sa femme – la seule du groupe – qui était "Castor". C'est la seule femme qui assistait aux réunions du groupe». (Roger LEGUEN)

Le gros œuvre est réalisé par des entreprises. Les travaux effectués par les Castors, ou avec leur participation, sont les terrassements, la pose des chevrons et du faux solivage, la pose des tuiles, les parquets, le traitement du bois de charpente.

En réalité les Castors étaient «locataires attributaires» et non propriétaires. Le prix de revient de chaque maison était converti en actions* d'une valeur de 10 000 francs (cf. copie). Le travail fourni au collectif et les remboursements successifs libéraient des actions. *«Être locataire-attributaire avait l'avantage de nous libérer du paiement de la taxe foncière pendant la durée du prêt. C'est lors du passage chez le notaire, à la fin des remboursements que nous sommes devenus propriétaires de notre maison».*

* « Le sociétaire devra souscrire un nombre d'actions de la Société correspondant à la valeur du terrain, au montant de son apport personnel (argent ou travail) et au montant de l'avance qui lui a été accordée sous forme de prêts ». Art. VI des statuts du C.O.L.

COMITÉ OUVRIER DU LOGEMENT

Société Anonyme Coopérative d'HABITATIONS A LOYER MODÉRÉ

à capital variable

Approuvée par Arrêté Ministériel du 17 Juin 1950

Nombre d'Actions

334

Siège Social à NANTES, 18, Rue Crébillon

Certificat

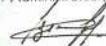
N° 000883

Certificat d'Actions

M. *Le Guen Roger*
rue Alfred de Vigny La Boissière Nantes.

est inscrit sur les registres de la Société comme propriétaire de 334
Actions de DIX MILLE FRANCS.

Un Administrateur



A Nantes, le 11 SEP 1962

Un Administrateur



Numéros des Actions comprises dans le présent Certificat

Certificat d'actions d'un castor.

Groupe Castors Boissière I.

«Le premier coup de pioche est donné le 29 mars 1958, un samedi». (Roger LEGUEN). En fait de coup de pioche il s'agit de la première intervention des futurs propriétaires qui a consisté à traiter les poutres au Carbonyl (Carbonyl récupéré aux chantiers navals). *«Le soir on était ivre, alors que l'on n'avait bu que de l'eau».* Cette ivresse était le résultat d'une intoxication par le produit appliqué sans protection !

Ce lotissement, «Boissière I», est constitué :

- "du groupe d'en bas" : 17 maisons dans l'îlot délimité par les rues Alfred de Vigny, René Guy Cadou et Stéphane Mallarmé.
- "du groupe d'en haut" : 4 maisons rue de la Boissière N°s 16, 18, 20, 22 et 2 maisons rue Charles Baudelaire N°s 5 et 7 (en bordure de l'ancien étang de la Boissière).

Les futurs propriétaires ne se connaissaient pas mais « nous étions tous des gosses de la guerre, des ouvriers avec un métier, qui avaient fondé une famille et souhaitaient la loger dans une habitation confortable ». (Roger LEGUEN)

« Au début des travaux on ne savait pas quelle maison serait la nôtre. Cela avait peu d'importance car nous n'avions pas le droit de travailler sur notre maison. La participation aux travaux était mutualisée sur l'ensemble du chantier. On nous a attribué une maison avec un N°, sans nom de rue, après que les fondations soient coulées par l'entreprise Sgorlon, de Couëron ». (Pierre RAIMBAUD)

L'apport « travail » de chaque futur propriétaire était variable selon ses disponibilités : « dès qu'on était libre on venait sur le chantier.

Il y avait un contremaître pour diriger les travaux, M. GRAVOUILLE. C'est lui qui distribuait les travaux en fonction des compétences de chacun. Des heures pouvaient être effectuées par des copains pour le compte d'un sociétaire. Il y avait un gars du haut, un parqueteur qui nous a montré comment poser le parquet. Les toitures ont été faites par les sociétaires, sauf la zinguerie. Le décompte des heures était fait par le contremaître ou HIZEMBERT, un castor ». (R. LEGUEN)

<i>Octobre</i>	Mardi 28	9 ^h 30
	Mardi 29	(9 ^h 30) 9 ^h 30
<i>Novembre</i>	Samedi 1 ^{er}	9 ^h 30
	Dimanche 2	4 ^h 30
	Samedi 8	8 ^h 30
	Dimanche 9	5 ^h
	Lundi 10	4 ^h 30
	Mardi 11	9 ^h 30
	Samedi 15	4 ^h
	Dimanche 16 ^{er}	4 ^h
	Samedi 22	(53 ^h 30) 4 ^h
<i>Décembre</i>	Samedi 13	4 ^h
	Samedi 20	4 ^h
	Lundi 23	4 ^h 30
	Mardi 23	4 ^h 30
	Mercredi 24	4 ^h 30
	Samedi 27	5 ^h
	Dimanche 28	(30 ^h 30) 4 ^h
1959	Janvier	
	Dimanche 4	4 ^h
	Samedi 10	4 ^h 30
	Dimanche 11	4 ^h
	Samedi 18	3 ^h
	Samedi 24	19 ^h 30 4 ^h

Relevé d'heures de travail d'un « Castor » (Roger LEGUEN).

Le groupe se réunissait au café de la Bonde, près du Pont St Mihiel. Les décisions étaient discutées et votées. C'est ainsi que la proposition de Roger LEGUEN d'isoler les maisons avec de la

laine de verre n'a pas été approuvée par la majorité des adhérents du groupe « Boissière I » alors que le groupe II en acceptait le principe quelques mois plus tard.

Les maisons étaient de type T3 ou T4 avec une disposition différente des pièces :

- les Y3 et Y4 : la cuisine est côté rue,
- les Z3 et Z4 : la salle à manger est côté rue.

Les terrains sont d'une surface variant de 250 à 600 m².

Groupe Castors Boissière II*.

34 maisons sont construites rue Alfred de Vigny, 4 rue René Guy Cadou, 10 rue des Renards.

Les fondations sont coulées à la fin de l'année 1958. Ces fondations atteignent parfois 1,5 m de profondeur car le terrain, traversé par un ruisseau, est marécageux. D'ailleurs avant qu'il ne soit viabilisé – gracieusement par la ville – Roger PEOC'H, mandaté par l'A.N.A.C. pour visiter ce terrain, avait estimé qu'il était impropre à la construction : « les terres qui bordaient le ruisseau regorgeaient d'eau et étaient recouvertes de joncs ». Aujourd'hui ce ruisseau est complètement canalisé.

À la différence de « Boissière I », les futurs propriétaires ont choisi leur maison, de Type 4 ou 5, sur plan. Pour gagner de la place au sol, elles sont jumelées avec un étage. Le responsable du relevé des heures de travail est Roger PEOC'H. Toutes les menuiseries sont traitées au Carbonyl par le même castor, M. BOURIGAULT.

Les réunions du groupe « Boissière II » ont lieu au Pont-du-Cens au café LAHEU (une discothèque aujourd'hui) ou à la Morrhonnière (café « Le Surcouf » aujourd'hui).

Les Castors que nous avons rencontrés sont fiers d'avoir participé à cette aventure. Ils parlent avec beaucoup d'émotion de ce temps là. C'est l'affaire de leur vie, eux, les ouvriers devenus bâtisseurs ! Ils n'auraient peut-être jamais accédé à la propriété ou après combien de temps s'ils n'avaient pas adhéré à ce projet.

* Rédigé avec la participation de Roger PEOC'H et Pierre HÉRY.

Les « Castors » : des citoyens solidaires*.

Solidaires pour construire leur maison, les « castors » l'ont été aussi dans leur vie quotidienne. *« Avec ALIGNOL, CARREAU, COMPAIN, COUPÉ, GOUON, JOUSSE, nous avons fondé la Caisse de Solidarité des Castors II. Tous les mois on passait dans chaque famille pour encaisser un franc, versé dans la caisse de solidarité. Si l'un d'entre nous avait des difficultés, nous pouvions ainsi lui venir en aide ».*

« ALIGNOL, était le seul à avoir le téléphone dans l'ensemble "Castors". Sa porte était ouverte à tous ceux qui avaient un besoin urgent de téléphoner ».

Ce sont des « Castors » (COMPAIN, JOUSSE et MICHEL) qui ont pris l'initiative d'organiser la fête de la St Jean, en 1961. Cette animation populaire a marqué la mémoire des anciens du quartier. *« Ça se déroulait dans le champ à côté du lotissement (aujourd'hui lotissement rue de Bolivie). Sur le podium des gens du quartier, chantaient, racontaient des histoires (ANGIBAUD imitait le général de GAULLE...). La 2^{ème} année, des artistes amateurs, venus d'autres quartiers, se sont produits sur le podium. En fin de soirée on faisait un grand feu avec le bois remis gracieusement par le fermier DUCOIN, de la Botardière, et on dansait autour jusqu'à une heure tardive ! ».* Ce feu de la St Jean eut beaucoup de succès, réunissant jusqu'à 200 à 300 personnes. L'organisation devenant une charge de plus en plus importante, dès la 3^{ème} année ce rendez-vous s'est limité à un feu et un bal.

*(*d'après le témoignage de Jean-Claude MICHEL)*

Le lotissement «LU».

« Boissière I » et « Boissière II » ne sont pas les premiers lotissements « Castors » du quartier. 12 maisons ont été construites selon ces mêmes principes, rue de Gesvres, par des salariés de l'entreprise Lefèvre Utile dite LU (en fait 10 étaient salariés de LU et 2 de l'Imprimerie Moderne). Le terrain acquis pour ces constructions, en 1955, était un champ utilisé pour l'entraînement de chiens de la police. À cette époque la rue de Gesvres ne comportait que quelques maisons.

Les premiers travaux réalisés par les futurs propriétaires ont été le creusement des tranchées de 2 m de profondeur, pour le branchement des canalisations des eaux usées au tout à l'égout. La partie basse du terrain, où coule un ruisseau, est très marécageuse. Le détournement des eaux de ce ruisseau, vers les canalisations du tout à l'égout, a permis d'assécher les terrains. La charpente et la toiture ont été posées par les acquéreurs. Les 12 maisons, érigées selon un plan unique, sont réparties en 6 groupes de 2.

Les « Castors » de ce lotissement n'étaient pas membres de l'A.N.A.C. Ils étaient des « semi-castors » adhérant à la centrale d'achat de matériaux « Castors » de Rezé. Ils étaient aidés dans leurs démarches par un délégué syndical de l'usine, M. DEBRENNE. L'entraide, entre les futurs propriétaires, ne semble pas avoir été aussi bien organisée que pour Boissière I et II : *« nous devons nous entraider mais en fait la participation a été très inégale entre nous ».* (M. Louis GOMICHON)

Le lotissement des « policiers ».

Rue des Jonquilles et rue des Roches le promeneur n'est pas sans remarquer l'alignement de maisons jumelées identiques. Cette particularité évoque un lotissement construit pour l'accueil d'une population homogène : il s'agit, rue des Jonquilles, de policiers de la 42^{ème} Compagnie Républicaine de Sécurité, basés à la Bouvardière et, rue des Roches, de policiers de la Police Urbaine.

Les terrains d'environ 300 m², sont répartis en bordure du chemin vicinal N° 8 de la Géraudière, appelé aussi chemin des Rochettes (à l'emplacement d'un verger, rue des Jonquilles et d'un champ de la ferme RONDINEAU de la Géraudière, rue des Roches).



Lotissement des Policiers, rue des Roches.
(Photo F.P.).

Les plans identiques des maisons, ont été réalisés par l'architecte M. LAMBERT : de Type 5, avec une emprise au sol de 73 m². Le choix du jumelage, qui aujourd'hui encore, caractérise ce lotissement, a permis de faire des économies de terrain et de prix de revient des constructions (un mur mitoyen). Ces mêmes plans ont été repris pour plusieurs lotissements de policiers à Nantes (La Bouvardière, La Ferrière, Bd du Tertre, Route de Vannes).

Rue des Jonquilles.

Le lotissement a été initié par 3 ou 4 policiers qui avaient trouvé là des terrains à bâtir. Un commandant de la C.R.S. 42, membre du M.R.U., s'est intéressé à ce projet et a trouvé 20 policiers candidats à la construction. Les lotisseurs, sans être adhérents « Castors », ont participé à certains travaux : viabilisation des terrains, participation aux travaux du gros œuvre sous la responsabilité du maçon. Les 20 «constructeurs» étaient répartis en 4 sections de 5, l'entraide étant organisée au niveau de chaque section. « À la signature du contrat avec le constructeur nous nous engageons à donner tant d'heures de travail sur le chantier... On était regroupé dans La Société Civile Immobilière du Chêne Vert, créée pour assurer la coordination des travaux et des démarches administratives ainsi que l'obtention de prêts avantageux. C'est la première fois que ce type de société est constitué. Ça été copié après... Les fondations de la première maison, rue des Jonquilles, sont effectuées l'hiver 1953-1954. Il y eut une grande solidarité entre nous : quand un copain avait des difficultés pour payer son terrain, nous l'aidions en puisant sur les économies réalisées par la participation des adhérents aux travaux de construction ». (Pierre LIBERT)

Alors que les travaux de construction avaient démarré, le maçon menace de tout arrêter car 50 % du coût des travaux devaient être réglés quand les murs de la deuxième maison atteindraient le niveau du premier étage. « Mais nous n'avions pas les subsides nécessaires. Le commandant nous propose de prendre un jour de congé pour aller à Paris, plaider notre cause auprès de l'État Major ». Pierre LIBERT se souvient encore de son déplacement avec le trésorier, M. BAURY, pour réclamer le déblocage des prêts. Partis de Nantes en 4 CV à 21 h, ils étaient au ministère à 7 h le lendemain matin. « L'État major, n'a pas levé le petit doigt pour débloquer la situation, aussi nous sommes allés directement au Comptoir des Entrepreneurs. Au bureau chargé de la région ouest, on nous demanda : "Combien vous faut-il" ? Sur le champ, un chèque correspondant à notre demande nous était remis. Nous sommes repartis aussitôt vers Nantes, heureux d'annoncer aux

copains la bonne nouvelle. Le maçon pouvait poursuivre les travaux». (Pierre LIBERT)

Rue des Roches.

Ce lotissement a été réalisé sur le même principe que celui des Jonquilles. Une association a été créée regroupant les 22 accédants à la propriété : la Société Civile Immobilière de la Géraudière.

«La participation aux travaux a concerné les fondations, les garages, les clôtures et le creusement des tranchées pour la pose des canalisations du service d'eau et des eaux usées. Pour le service d'eau il a fallu creuser, à la pioche, une tranchée de 2 m de profondeur sur toute la longueur de l'actuelle rue des Roches jusqu'à la route de La Chapelle-sur-Erdre, au niveau de la rue de la Coulée». (Bernard. DUVAL).

Les premières maisons ont été habitées en décembre 1954.

Le lotissement «Baticoop».

Ce lotissement ne bénéficie pas d'aides publiques mais les candidats à la construction se réunissent pour constituer une Société Anonyme Coopérative: la Société Baticoop Bourgeoisière, adhérente à l'Association Nationale « Baticoop ». Cette Association prend en charge la mise en œuvre de l'ensemble du projet : acquisition des terrains, permis de construire, souscription des emprunts, études du projet avec les architectes, exécution des travaux de construction... En retour l'acquéreur s'engage à ne pas modifier le projet retenu par « Baticoop ». Ce regroupement des acquéreurs permet de diminuer le coût de la construction (les maisons sont identiques, de Type F.3 ou F.4), d'avoir des prêts intéressants, de bénéficier du régime fiscal des associations.

Le lotissement est accepté en Préfecture, le 18 avril 1958 : «est approuvé le projet de lotissement en quarante neuf lots d'un terrain de 22 520 m², sis à Nantes au lieu dit "la Bourgeoisière", en bordure du chemin des Renards (C.V. 42) et de la Route de la Jonnelière (C.V. 7) appartenant à la Société "Baticoop"». La surface des terrains varie de 282 à 691 m². Les maisons ont leur

façade rue Vincent Scotto (nouvelle voie), rue Élie Crépeau (nouvelle voie) et 2 d'entre elles chemin de Barbotte (voie déjà existante), N^{os} 7 et 9. Bien que ce lotissement ne résulte pas du regroupement des salariés d'une même structure on y retrouvera de nombreux policiers de la police urbaine*, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des agents des P.T.T. Les premiers propriétaires s'installent dans leur maison à la fin de l'année 1959.

Le groupe des Communaux.

11 pavillons en accession à la propriété ont été construits chemin des Renards (N^o 28 au 48 aujourd'hui) : 7 maisons jumelées par 2 ou par 3 en bord de rue, et 4 en fond de jardin des précédentes.

Ce petit lotissement est réservé à des employés communaux qui, sans recevoir de subvention de la ville de Nantes, ont bénéficié de facilités : prix bas des terrains (595 f le m² non viabilisé, soit l'équivalent de 10 € en 2007), avec paiement à la ville étalé sur 10 ans, sans intérêt. Les premiers travaux ont débuté en 1956 pour une livraison entre fin 1957 et début 1958. Chaque maison dispose alors d'un jardinet en façade, de 3m de large, en bordure du chemin des Renards. Cet espace a été récupéré par la ville pour y faire un trottoir lors de l'aménagement du chemin (1959-1960), qui va devenir la rue des Renards.

* Ce lotissement a longtemps été appelé par le voisinage, «lotissement des policiers».

Quelques aménagements qui ont accompagné les premières phases de l'urbanisation du quartier.

Construction d'un Centre Commercial.

Pour parfaire l'équipement du lotissement de la Boissière la mairie réserve dès 1956, au milieu de l'espace à lotir, un terrain de 5058m² pour y construire un centre commercial. Dans un premier temps il est prévu de vendre le terrain à des commerçants qui doivent s'engager à construire dans les conditions du cahier des charges. Mais ce projet est vite abandonné et les terrains sont cédés à l'Office Public des H.L.M. à condition que celui-ci y construise à brève échéance des immeubles collectifs à rez-de-chaussée commercial. Ouverts en 1960, au rez-de-chaussée du collectif « Maurice Barrès », ces commerces sont rapidement concurrencés par ceux qui s'implantent à proximité de la cité de la Boissière et du lotissement St François d'Assise. (cf. "Les commerces" p. 307)

Implantation d'une station d'épuration.

Un terrain de 13 761 m², situé « à l'est du chemin des Renards en bordure du ruisseau déjà canalisé par la ville », est acheté à la famille RENOUL, par décision municipale du 23 juillet 1954. La station est construite en 1955 (cf. photo aérienne p. 36), pour répondre aux besoins d'assainissement des nombreux logements qui doivent être construits sur le secteur Boissière. Elle va être fonctionnelle jusqu'à la fin des années soixante-dix. Aujourd'hui, au même emplacement, sont implantés des locaux techniques municipaux.

Les logements locatifs à caractère social : les H.L.M. construits par l'Office Public de la ville de Nantes*.

L'État, après avoir subventionné la construction de maisons individuelles doit, pour répondre à la demande, imaginer un habitat beaucoup plus concentré, de type collectif, fait d'immeubles permettant d'accueillir de nombreuses familles sur un espace réduit : c'est le début de l'ère des grands ensembles.

Le point de départ de cette nouvelle politique du logement est la loi cadre, déposée en octobre 1956, qui restreint les crédits affectés à l'accession à la propriété privée et favorise les immeubles collectifs. Le principal maître d'œuvre de la réalisation de logements locatifs à caractère social à Nantes est l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré (qui devient Nantes-Habitat en 1990).

Nantes-Nord présente l'avantage de disposer de vastes espaces de terres agricoles. La Ville a acquis des terrains à des prix convenables pour les deux parties – propriétaires et ville – avant même que des projets d'urbanisation ne soient élaborés. Lorsqu'une aide à la construction de logements est proposée par l'État, la ville peut être très réactive. Les principales constructions H.L.M. sont le résultat d'opportunités financières offertes par l'État, celles-ci étant souvent accompagnées de contraintes techniques. Les réalisations vont s'étaler sur une vingtaine d'années à partir de 1957 avec une concentration sur 2 périodes principales : 1957-1962 et 1969-1976.

* Pour l'histoire de l'implantation des H.L.M. de Nantes-Nord, un certain nombre d'informations sont issues de documents de Nantes-Habitat et de l'ouvrage de Marie Paule HALGAND et Elisabeth PASQUIER publié en 1993 à l'occasion des 80 ans de l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré de la ville de Nantes.

Les premières réalisations d'Habitations à Loyer Modéré (1957 à 1962).

En achetant les terres agricoles de la ferme de la Bourgeonnière la ville souhaitait poursuivre l'aménagement de ce secteur orienté vers la construction de maisons individuelles à faible coût. « Ces terres de la ferme de la Bourgeonnière pourront ainsi donner 134 lots de 500 m² et le prix de vente se situer entre 1 000 et 1 200f le m² » est-il écrit dans un compte rendu du Conseil Municipal. Mais au cours de ces mêmes délibérations, il est envisagé une très longue durée des opérations de vente car le quartier « n'attire qu'une clientèle peu fortunée ; les prix seront modérés et des délais de paiement très longs ».

Ce projet d'extension du lotissement de la Boissière est rapidement abandonné. Un second est élaboré qui associe 92 lots individuels et 450 à 480 logements dans des petits immeubles collectifs (cf. plan ci-joint). Harmonieux, associant sur le même site logements individuels et collectifs, il est vite abandonné.

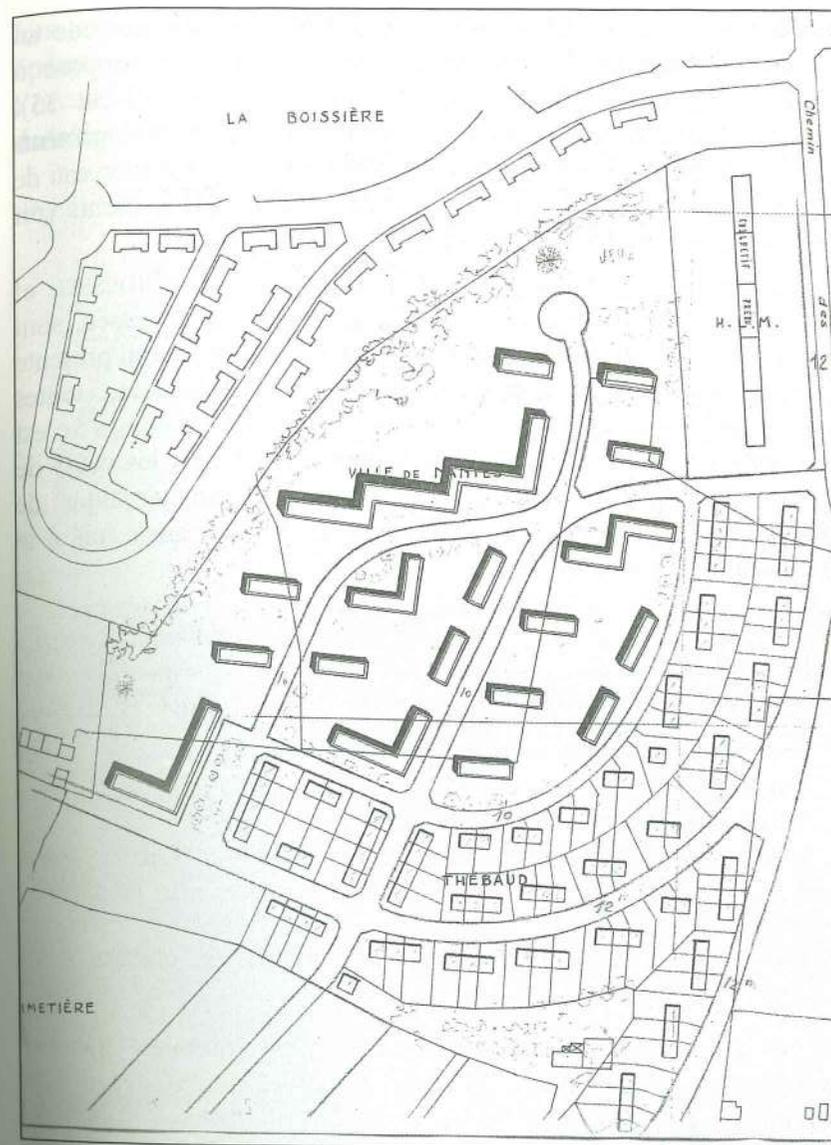
Ces terrains municipaux, situés entre le lotissement de La Chauvinière et celui de la Boissière, restent donc disponibles. Des immeubles vont y être construits au gré des aides financières offertes par l'État :

- « Les Renards » : 1957 à 1959 ;
- « Boissière-Fantaisie » : 1959 à 1962.

Cet ensemble, situé sur les terres de la ferme de la Bourgeonnière, va prendre le nom de Cité de la Boissière, le lotissement pavillonnaire voisin devenant la Petite Boissière, même si historiquement il est implanté sur le domaine du château de la Boissière !

« *Les Renards* » : ensemble achevé en 1958 (première tranche), 1959 (deuxième tranche) ; 160 logements collectifs (106 aujourd'hui, après les travaux de réhabilitation en 1992).

En 1957, dans le cadre des Logements Économiques Normalisés, l'État lance une opération « Million » : les logements ainsi construits, de Type III, ne devant pas dépasser ce prix plafond, inférieur de



Premier plan de masse de la cité de la Boissière... qui ne verra jamais le jour !
(Arch. Municipales)

moitié au prix courant de construction. La ville possède un terrain en bordure du chemin des Renards. Elle le propose à l'Office H.L.M. qui y réalise 110 logements (N° 23 au 35). Lorsque, quelque temps après, un financement pour 50 logements supplémentaires est attribué, la ville «découpe» un autre morceau de terrain (N° 19 et 21). C'est ainsi qu'une cité de 160 logements voit le jour, au milieu des champs, en bordure d'un chemin !

Les plans sont dessinés par les architectes nantais JOËSSEL et LAMBERT. Les immeubles de 4 étages sur rez-de-chaussée, sont constitués de 3 barres (cf. photo aérienne). La construction présente la particularité d'utiliser des fenêtres préfabriquées, toutes identiques, les espaces libres étant remplis par des parpaings : c'est le début de l'industrialisation du bâtiment qui réduit les coûts de main d'œuvre. Ces ensembles présentent la caractéristique de disposer de séchoirs à linge, couverts mais non fermés, mis à la disposition des locataires.



Séchoirs à linge collectifs des « Renards ».
(Coll. privée Philippe BUCHET).

Les premiers habitants viennent du Marchix et de différentes opérations de rénovation plus ponctuelles du centre ville. C'est l'occasion aussi de loger convenablement des familles hébergées dans des maisons réquisitionnées, délabrées, de véritables taudis.



« Les Renards » (Photo Ph. Buchet).

« Au début il n'y avait rien du tout, pas de route, pas de bus, il fallait se rendre à la Morrhonnière ou au Pont-du-Cens (terminus du tramway)... Mais il y avait un champ derrière, avec des vaches. On y allait faire nos activités : jeux de ballons, du mouchoir, ... ». L'éloignement du centre ville a été durement ressenti : « ça été très difficile au départ. Je trouvais ça moche, j'ai pleuré pendant 2 à 3 ans..., mais enfin il fallait bien qu'on vive quelque part » (une habitante arrivant du centre ville. Extrait de l'étude du C.E.T.E. de 1984).

La Boissière-Fantaisie : 1 060 logements construits en 2 tranches : la première achevée en 1960 et la seconde en 1962. 400 logements sont dans le programme « Économie de Main d'œuvre » et 170 dans le cadre du « Programme de Rénovation Urbaine ». La méthode de construction, sous la responsabilité des architectes CHOISEL, FERRE, MONTFORT, est de type industrialisé. C'est le procédé Procoblin qui est choisi (fenêtres préfabriquées et remplissage en parpaings des espaces vides).

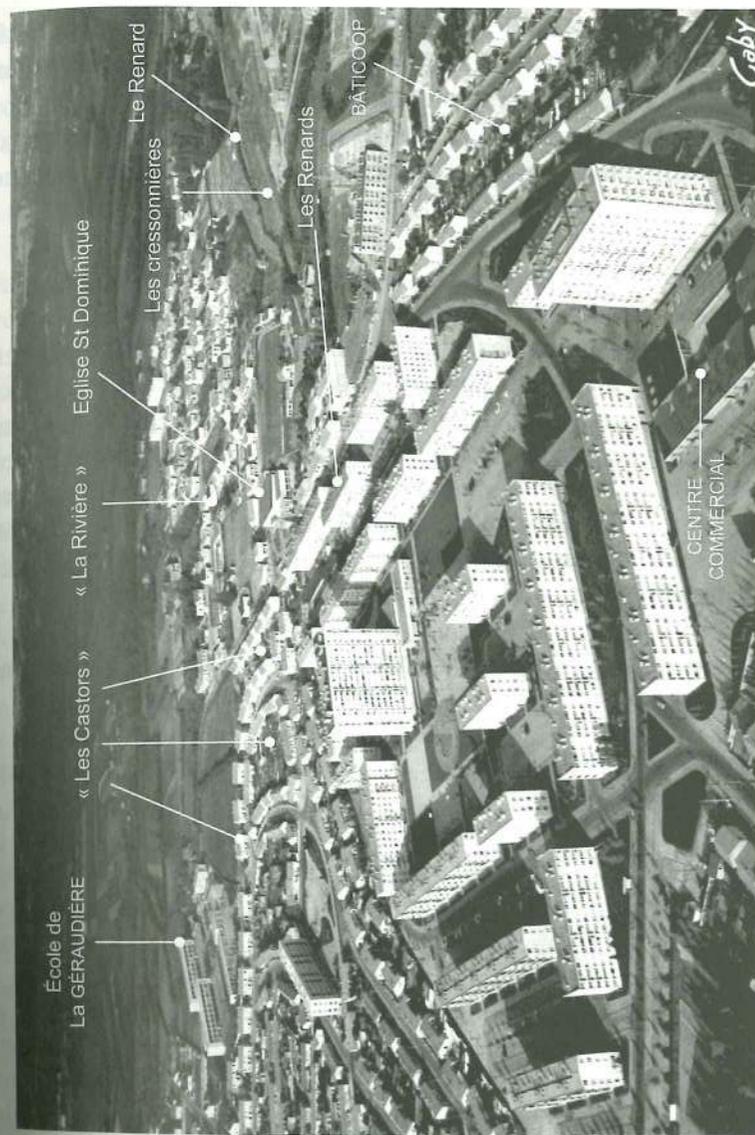


Cité de la Boissière : au premier plan la place rue A. Gide avec les commerçants ambulants qui, avant l'ouverture du centre commercial, s'y installent tous les jours.

Un centre commercial est construit, en périphérie de la cité, rue Paul Claudel mais n'ouvre qu'en 1963. Il vient compléter l'offre commerciale jusqu'alors limitée aux épiceries et aux Docks de l'Ouest ouverts en septembre 1960, rue des Renards (à l'emplacement de la boulangerie aujourd'hui).

L'ensemble Boissière est cité en exemple dans la revue «Bâtir», en 1964 : «c'est déjà Nantes et c'est encore la campagne : d'un côté le champ de courses et de l'autre des prairies. Telle est la position privilégiée de la Boissière-Fantaisie». La même revue «Bâtir» est élogieuse pour ces logements : «Deux immeubles hauts de 12 étages dominent l'ensemble, ils sont situés à chaque extrémité d'une esplanade, entourée de bâtiments de cinq niveaux qui forment partie de différentes tranches de construction. Environnée de pavillons, la cité est dotée d'une infrastructure comprenant entre autres : un centre culturel (église St Dominique), trois groupes scolaires (La Chauvinière, La Géraudière, Le Baut) et un collège technique (Lycée de la Chauvinière). Cet équipement a été constitué en prévision de l'extension future de la ville dans cette direction».

La Boissière était, dans l'esprit des décideurs, le premier maillon d'un développement du secteur nord de Nantes.



La Boissière en 1964.

Le collectif rue Maurice Barrès : 40 logements collectifs H.L.M. construits en 1960, à la Petite Boissière. L'implantation de cet immeuble à rez-de-chaussée commercial au centre d'une zone pavillonnaire répond à un double objectif : rentabiliser l'espace constructible tout en permettant l'ouverture de commerces de proximité (voir aussi p. 52).

Le collectif H.L.M. Boissière-Rennes : rue J.M. Jacquart et avenue de la Boissière (100 logements), achevé en 1962. C'est à la proximité de la route de Rennes que l'on doit cette dénomination Boissière-Rennes. On peut s'étonner de l'emplacement de ce collectif, entouré de maisons individuelles. Seule l'opportunité foncière – un espace vacant propriété de la ville – explique la construction de ces 3 immeubles disposés en L, autour d'une vaste pelouse avec terrain de jeux. L'architecte CHOISEL applique les mêmes orientations architecturales que celles utilisées à la Boissière mais avec un niveau de prestation supérieur.

Les opérations réalisées dans le cadre de la résorption de l'habitat provisoire (1969-1973).

La Petite Sensive* : 375 logements (285 collectifs et 90 individuels), achevés en 1970.

La construction de cette cité est liée au programme national de résorption de l'habitat provisoire. Un financement spécial, appelé « Programme Social de Relogement » P.S.R. est créé. La ville, gestionnaire de la cité de baraquements du Chêne-des-Anglais, met à la disposition de l'État 5 hectares de terrain à la Petite Sensive. Les habitants ont été fortement impliqués dans l'élaboration de ce projet. Certains ayant vécu près de 20 ans dans des logements individuels demandent de retrouver l'équivalent. Dans un premier temps il est donc envisagé de reloger l'ensemble des familles du « Chêne » dans des maisons individuelles réparties sur les 13 ha

* En 2004, 5 pavillons sont construits, à l'emplacement de la supérette.

disponibles (8 au Chêne-des-Anglais et 5 à la Petite Sensive). Les familles, sous l'impulsion des travailleurs sociaux, s'organisent et se regroupent au sein de la C.G.L. (Confédération Générale du Logement). Par l'intermédiaire de ce syndicat de locataires elles vont pouvoir suivre l'évolution du projet au cours des réunions où se retrouvent les principaux acteurs : la municipalité, l'O.P.H.L.M., le M.R.L., la C.A.F.. (voir aussi le chapitre sur la vie sociale au Chêne).

Très vite il est apparu qu'il ne serait pas possible financièrement de maintenir le projet de 270 pavillons : 90 seulement ont été conservés associés à 285 logements collectifs.

Les maisons individuelles, en rez-de-chaussée, sont regroupées en 3 hameaux sociaux (cf. p.157). Les immeubles collectifs, constitués de 3 barres, sont tournés vers la campagne. (...mais très vite, en 1975, la voie express vient perturber la qualité de vie et la tranquillité des locataires). La contrainte des coûts impose le recours à des plans type : ce fut la reconduction du Modèle du groupe Mallève utilisé pour la Z.U.P. de Bellevue. (cf. le principe des « modèles » p. 65).

En octobre 1970 les derniers habitants du Chêne sont relogés mais 15 familles refusent d'intégrer un habitat collectif et préfèrent s'installer dans les derniers baraquements nantais encore habitables, au Grand Blottereau.

Ces habitants du Chêne-des-Anglais, habitués à leur logement individuel de plain pied avec jardin, transférés en immeubles, ont quelques difficultés à s'intégrer dans des logements collectifs.

« C'est une population à qui on n'a pas appris à vivre dans des collectifs, enfin, dans le sens où on l'entend. Bien sûr, ils vivaient sous la forme d'une certaine collectivité mais qui n'avait rien à voir avec ce que l'on entend par collectivité ; aussi, ils ont eu énormément de peine à s'adapter... » (un cadre des H.L.M. cité dans le rapport du C.E.T.E de 1984).

La construction au moindre coût a conduit à engager une première tranche de travaux de réhabilitation dès 1981.

Les Bruyères : rue de Brest, rue du Guilvinec, rue de Morgat, rue de Camaret, 99 logements P.L.R., (76 individuels et 23 Collectifs) achevés en 1973.

Cette opération est la dernière concernant le relogement des habitants des baraquements à Nantes : en mai 1971 le Ministère de l'Équipement accorde un crédit pour la résorption de l'habitat insalubre, «en vue de la réalisation d'une cité de transit destinée au relogement d'occupants des baraquements du Grand Blottereau». Deux terrains sont proposés par la ville. Avant que le choix ne se fasse aux Bruyères une première option est envisagée à la Petite Sensive. Il ne sera pas retenu du fait de la proximité du lotissement de La Rivière et d'une campagne de presse tendancieuse sur les problèmes posés par les habitants du Grand Blottereau (voir aussi p. 159 la polémique à ce sujet).



Une rue de la cité des Bruyères (Photo ville de Nantes).

L'emplacement choisi est particulièrement isolé au milieu des champs, sans moyen de communication avec le quartier et, en projets pour voisinage : un cimetière, une autoroute et la maison d'arrêt.

«L'isolement physique est d'autant plus accentué que la ligne de bus s'arrête au Chêne-des-Anglais et qu'il n'existe aucune cabine téléphonique. Le premier jour que j'y suis allé, il n'y avait qu'un

chemin de terre avec des ornières, on y est allé à pied avec des bottes. Le conseil d'administration s'est dit : ce n'est pas possible de laisser parquer cette population avec une seule voie d'accès. Aussi l'Office a pris la décision d'acquérir les terrains du Bout-des-Landes pour désenclaver les Bruyères afin d'y réaliser d'autres logements et une autre voie d'accès». (Un responsable des H.L.M. cité dans l'étude du C.E.T.E. 1984)

Cette impression d'avoir été rejetés «au bout du monde», n'a pas facilité la transplantation autoritaire des habitants du Grand Blottereau aux Bruyères : «On était plus attaché au quartier (Grand Blottereau), on était mieux desservi, on n'était pas caché ; on était au bord de la route, pas une autoroute, une route normale. Il y avait des commerces, un grand parc où tous les enfants de tous les endroits venaient jouer». (une habitante citée dans l'étude du C.E.T.E. de 1984)

Bien sûr les nouveaux logements en béton des Bruyères sont plus confortables que les baraquements en bois, dégradés, du Grand Blottereau. En contre partie, les habitants ont perdu les relations sociales qu'ils avaient au Vieux Doulon. Ils ont le sentiment d'être exclus de la ville. Pour les «courses» il faut se rendre au Prisunic, Route de la Chapelle ou plus tard au Centre Leclerc d'Orvault (20 minutes à pied), avec des poussettes, pour faire le plein de provisions. Beaucoup de familles, découragées par le manque de moyens de transport, ne sortent même pas de leur lotissement et se ravitaillent, au prix fort, auprès des commerçants ambulants.

Les caractéristiques du lotissement des Bruyères : composition sociologique, barrières naturelles, type d'urbanisation et difficultés de liaison, font que ses habitants se sentent «à part de Nantes».

Très rapidement, un problème important va diviser les habitants des Bruyères, c'est celui des ferrailleurs qui accaparent les espaces libres par leur dépôt de ferraille. Au Grand Blottereau, chaque baraquement disposait d'un grand jardin où, à côté des poules et des lapins, était stockée la ferraille de récupération, avant commercialisation. Aux Bruyères les jardins sont petits et ne permettent pas aux ferrailleurs d'exercer leur activité : le tri et le

stockage sont effectués sur les terrains libres de la cité, qui deviennent de véritables décharges incontrôlées.

À partir de 1978, les travailleurs sociaux et la municipalité engagent avec les habitants une concertation pour permettre aux ferrailleurs de travailler sans perturber l'environnement de l'ensemble des habitants (« nous avons honte, on n'ose plus inviter nos amis », réflexion souvent entendue). Après 3 années de concertation avec l' élu référent du quartier, Maurice MILPIED, les solutions suivantes sont proposées :

- création d'une nouvelle cité au « Bois Briand », route de Sainte Luce, réalisée par la Mairie et gérée par Nantes-Habitat. Les habitants logés dans des petites maisons individuelles disposeront, à proximité, d'un terrain commun de 1400 m² équipé d'un hangar.
- après le départ de la ferraille des Bruyères, la Mairie et Nantes-Habitat s'engagent à mener une opération d'aménagement des terrains libérés avec implantation de jeux et d'espaces verts.

Ce projet, construit après une longue concertation entre les élus et les ferrailleurs, n'a jamais vu le jour. En effet, en 1983, la nouvelle municipalité (Michel CHAUTY) croit régler cette question en se limitant à l'aménagement d'un terrain route de la Chapelle-sur-Erdre, entre le futur golf et les jardins familiaux. La construction d'un hangar est abandonnée. Ce que redoutaient les ferrailleurs est arrivé : n'habitant pas sur place et ne pouvant surveiller leur ferraille triée et stockée ils ont été victimes de vols. Rapidement on a vu les voitures à « ferrailer » revenir aux Bruyères autour des habitations pour y être démontées...

Il faudra le changement de municipalité en 1989 pour que la question soit à nouveau posée. La cité est alors « nettoyée », les caravanes en surnombre sont déplacées, des espaces jeux sont aménagés. Le petit collectif insalubre, inhabité depuis 1984, source de nuisances pour les riverains, est démolé en juin 1991. Cette opération provoque un changement spectaculaire dans ce qui était devenu une zone de « non-droit » et améliore la vie des habitants de

la cité des Bruyères. Elle restera stable jusqu'en 2001. Un certain relâchement du contrôle laissera s'installer, à nouveau, quelques caravanes. Des familles relogeront ainsi leurs enfants qui se mettent à leur tour en ménage.

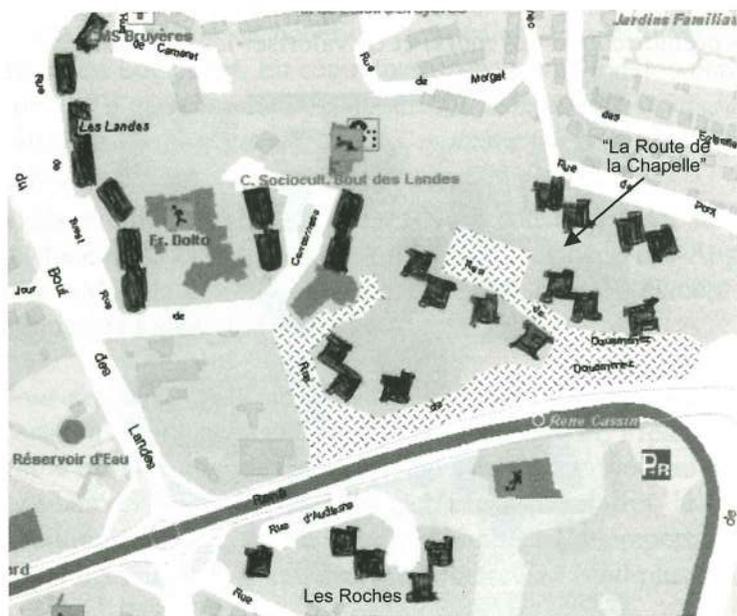
L'intensification de l'implantation des H.L.M. à bas coût de revient : la politique des « Modèles » (1972-1978)*.

À partir de la fin des années cinquante l'urgence de construire pour loger les habitants des villes, entraîne la mise au point de nouvelles techniques du bâtiment qui s'inspirent de l'industrie. Ces évolutions, déjà appliquées aux « Renards » et « Boissière-Fantaisie », permettent de diminuer les coûts et les durées de construction.

1969 marque une nouvelle étape de modernisation des techniques du bâtiment : c'est la politique des « Modèles » initiée par la circulaire du 9 avril du ministre du logement, monsieur Albin Chalandon. Par cette circulaire, il lance un « concours international de la maison individuelle ». Très rapidement cette politique s'applique aux logements collectifs. La démarche du ministre Chalandon est de favoriser la construction d'un maximum de logements au moindre coût. Il s'agit d'industrialiser le secteur du bâtiment avec les mêmes exigences de fabrication en flux tendus : répétitivité et facilité de mise en œuvre sont les critères privilégiés. Les subventions de l'État sont attribuées prioritairement aux projets utilisant les « Modèles ». Dans un « Modèle » le plan de masse d'un projet de construction doit comprendre, obligatoirement, des immeubles de types tours, plots et barres. Cette conception tout en induisant une certaine diversité architecturale réduisait « mécaniquement » le prix de revient moyen des appartements du fait de l'association, sur un même site, de logements coûteux, ceux

* Ce chapitre a été rédigé après un entretien avec J. Luc PELLERIN, architecte qui a participé à la conception d'un certain nombre de « modèles » mis en œuvre à Nantes-Nord. Les propos entre guillemets sont de J. Luc PELLERIN.

plots de 3 à 10 étages (sans tour) disposés autour du terrain, laissant un large espace central verdoyant. Les premiers locataires sont souvent des employés et cadres de grandes entreprises qui s'installent à Nantes : la Société Générale, L.M.T. (Le Matériel Téléphonique)...



Plan de masse des cités du Bout-des-Landes, de la route de la Chapelle et des Roches.

La Route de la Chapelle : rue de Douarnenez, rue de Penmarc'h (374 logements collectifs) ; achevée en 1976 (1^{ère} tranche), 1977 (2^{ème} tranche).

Construite en périphérie de l'ensemble du Bout-des-Landes, c'est la dernière cité de plus de 300 logements. Construite selon le «Modèle C2», des architectes ÉVANO et PELLERIN – les mêmes architectes que pour les cités du Bout-des-Pavés et du Chêne-des-Anglais – les règles de construction sont ici moins contraignantes : les 14 modules N + 3 à N + 7 comportent des loggias et balcons.

Les Roches : rue d'Audierne (120 logements collectifs), achevés en 1978. «Modèle C2», répartis en 3 plots R + 5. Cette opération H.L.M. assure la liaison entre le Bout-des-Pavés, la cité de l'abbé PIERRE et le Bout-des-Landes.

Bilan de la politique des « Modèles ».

Cette politique des « Modèles » a permis de réduire les coûts de construction de manière importante : « quand le prix de revient moyen était de 666 Francs le m² – cité de Malakoff par exemple – avec les « modèles », à la même époque, on était à 449 Francs ».

Dans chaque ensemble, les immeubles paraissent disposés sans composition apparente. En fait « c'est le chemin de grue qui commandait l'emplacement des bâtiments : le coût du démontage et remontage d'une grue étant très important, afin de réduire les prix de revient des constructions, les architectes concepteurs des modèles, s'ingéniaient à faire en sorte que la (ou les) grues puissent servir tout le chantier en se déplaçant sur un même chemin de grue ». Si l'on observe les plans de masses, il est en effet possible d'imaginer le tracé de ce chemin de grue !

Les espaces extérieurs n'étaient pas pris en compte par les « Modèles ». Leur aménagement, à Nantes, était réalisé par la ville pour le compte de Nantes-Habitat. C'est sans doute ce qui explique que les deux premières cités construites selon la politique des « Modèles », Le Bout-des-Pavés et le Chêne-des-Anglais, ont dû attendre le début des années quatre vingt pour que les espaces libres entre les immeubles soient réellement traités

Quel est le bilan de cette politique des « Modèles » ? « La politique des "Modèles" a permis de trouver des solutions techniques intéressantes... qui ont surtout servi, par la réduction importante des coûts, à enrichir les entreprises du bâtiment... ».

Les H.L.M. non construits par l'Office Public de la ville de Nantes.

Si Nantes-Habitat a été le principal maître d'œuvre des logements de type Habitations à Loyers Modérés sur Nantes-Nord, il faut citer deux autres sociétés qui proposent ce même type de logements.

Le Foyer SONACOTRA*.

Les Foyers SONACOTRA (Société Nationale de Construction pour les Travailleurs) ont été créés en 1957, par le ministre Claudius PETIT, pour loger les travailleurs migrants venus seuls en France. Le premier foyer portait le nom de SONACOTRAL, car il devait accueillir exclusivement des travailleurs algériens - l'Algérie était alors un département français - que le patronat allait recruter sur place, dans le bled. Rapidement, de constructeur, la SONACOTRA est devenue gestionnaire de ces logements.

Les premiers foyers avaient pour but de résorber les «bidonvilles» qui s'étaient peu à peu constitués en périphérie des villes. À Nantes, le foyer du Pont-du-Cens a été le premier foyer construit pour accueillir, et non «résorber», avec trois objectifs : accueillir les travailleurs immigrés, les travailleurs mobiles et ceux en cours de formation (apprentis, stagiaires...). Ouvert en 1973, d'une capacité d'accueil de 324 personnes, ce foyer n'a donc jamais été une résidence pour immigrés.

La construction de ce foyer dans un secteur non urbanisé, à l'emplacement d'une ancienne carrière, accessible depuis le Pont-du-Cens par un chemin - utilisé pour se rendre à la grotte Notre Dame de Lourdes - n'était pas un hasard : tous les foyers SONACOTRA ont été édifiés à l'écart des villes, le plus souvent dans des friches industrielles, sur des terrains peu convoités pour la construction de logements. Aujourd'hui, le Foyer SONACOTRA

* Rédigé avec la participation de M. Roland PUBERT, directeur du Foyer SONACOTRA du Pont-du-Cens.

du Pont-du-Cens fait exception en France. Certes il est isolé, à l'écart dans le val du Cens, mais il a bénéficié de l'urbanisation de son environnement immédiat : les résidences H.L.M. de Logis Ouest (1977), le lotissement «Verdura» (1981-1984) et celui de Nantes-Habitat (1984 à 1986) au Clos-du-Cens.

La population accueillie a toujours été jeune, à dominante masculine (moins de 10 % de femmes à la fin des années quatre vingt). Entre 1990 et 1997 ce Foyer a accueilli beaucoup d'étudiants étrangers, originaires d'Afrique, qui n'avaient pas accès aux logements étudiants en cité universitaire ou dans le secteur privé.

Le Foyer du Pont-du-Cens a été l'objet de transformations :

- 1990 : suppression des chambres à 2 lits ;
- 1999 : restructuration complète du bâtiment avec création de 121 studios de 15 à 30 m² et 18 T2 de 44 m². L'accueil de personnes isolées, mais aussi des couples ou des femmes seules avec enfants, est devenu possible.

En 1995, la loi Besson sur le logement des personnes en situation précaire a donné la possibilité aux foyers SONACOTRA de passer sous statut « Résidence Sociale ». Cette évolution a permis l'accueil de toute personne ne pouvant accéder, directement, au logement social traditionnel. La vocation de ce Foyer a, dès lors, été de répondre aux urgences sociales (femmes victimes de violences conjugales, jeunes en rupture familiale,...) dans l'attente d'une solution définitive, le plus souvent l'attribution d'un logement H.L.M., dans des délais de un à deux ans. Seule la durée d'accueil des immigrés n'est pas limitée dans le temps.

Aujourd'hui les locataires du Foyer du Pont-du-Cens sont pour moins d'un tiers des travailleurs étrangers. Seulement 15 à 20 % des résidents sont salariés. Beaucoup bénéficient de minima sociaux. Les moins de 30 ans sont des femmes seules avec enfant(s) ou des personnes seules en difficultés pour construire un projet professionnel.

Les foyers SONACOTRA ne bénéficient pas d'aides financières de fonctionnement : les redevances - loyer + charges - versées par les

résidents, couvrent les dépenses de gestion. Le contrat des locataires est proche de celui des habitants des H.L.M.. Depuis le passage sous statut de « résidence sociale », le Foyer bénéficie du financement, par l'État, d'un emploi à temps partiel de travailleur social.

Le 23 janvier 2007, la SONACOTRA, a changé de nom et est devenue ADOMA (domus = maison, précédé du préfixe ad = vers). « Ce changement de nom était devenu nécessaire parce que l'acronyme SONACOTRA ne correspondait plus à la réalité des publics accueillis ». (Michel PÉLISSIER, président de la SONACOTRA)

Les H.L.M. de Logi-Ouest.

Un collectif H.L.M de 194 appartements (du Type T1 au Type T4), appelé Résidence « Les Roches* » a été ouvert en 1977, au 1 rue Rémy Bellot et 1, 2, 3, 4, 5 rue Agrippa d'Aubigné. Cet ensemble est géré par la société Logi-Ouest dont le siège est à Angers. La construction de ces logements à proximité du foyer SONACOTRA n'est pas le résultat du hasard : à l'origine la société Logi-Ouest était une filiale de la SONACOTRA qui devait permettre d'accueillir des familles immigrées après un passage au Foyer. En fait très peu de familles immigrées y ont eu accès. En 1988, les responsables politiques, au niveau national, décident l'autonomie de Logi-Ouest et son indépendance par rapport à la SONACOTRA. Aujourd'hui, Logi-Ouest gère 4 300 logements répartis dans 42 communes de la région des Pays de la Loire et de celle du Centre.

* Il existe donc sur Nantes-Nord deux ensembles immobiliers qui portent le nom « Les Roches » : celui de Logi-Ouest au Pont-du-Cens et celui de Nantes-Habitat au Bout-des-Landes.

La vie quotidienne dans les cités : témoignages.

Quelques habitants des grands ensembles nous ont parlé de leur vie quotidienne dans ces cités d'habitat social. Même si leurs conditions de vie n'ont pas toujours été faciles, leur installation dans ces logements neufs a toujours été un progrès par rapport à ce qu'ils avaient vécu. Les relations sociales étaient à construire, chacun arrivant avec une histoire différente. Chaque cité regroupe des familles dont le niveau socio-économique est proche. Une vie sociale s'est mise en place, le plus souvent construite autour d'actions collectives de loisirs ou de solidarité. Nous avons aussi rencontré un couple gardien d'une cité et un éducateur fortement impliqué sur le quartier Bruyères/Bout-des-Landes. A l'aide de ces témoignages, retour sur ce passé ...

M^{me} Gisèle BUCHET (Les Renards).

« Je suis arrivée à la Boissière, au 19 rue des Renards, en 1959. Nous venions de la Noë où nous vivions à huit dans un 2 pièces, réquisitionné par la ville. C'était un véritable taudis sans eau courante ni sanitaires. Alors notre déménagement aux « Renards », une des nouvelles cités de Nantes, je l'ai vécu comme un événement formidable. C'était neuf, tout nous paraissait si beau que lorsqu'on est entré pour la première fois dans notre appartement on marchait sur la pointe des pieds, de peur d'abîmer le sol ! Nous avions quatre chambres et une salle de séjour. Les pièces n'étaient pas très grandes mais c'était tellement mieux que notre petit 2 pièces. Il y avait beaucoup de familles nombreuses, de dix, douze enfants ou même plus ».

Bien sûr les immeubles des "Renards" se trouvaient au milieu des champs. Les enfants allaient jouer dans le champ en face de chez nous. Pour se rendre en ville il n'y avait pas de transport en commun : il fallait se rendre à pied à la Morrhonnière ou au Pont-du-Cens. Il n'y avait pas de commerces avant l'ouverture du "Docks de l'Ouest" en face de chez nous. Heureusement il y avait

des marchands ambulants : boulanger, boucher, charcutier, poissonnier,... Je me souviens aussi du payeur des allocations familiales. C'était un grand monsieur en noir, équipé d'une sacoche. Il réglait les allocations en liquide.

À la Boissière, on s'entendait bien. On se donnait un coup de main entre nous. Par exemple, chaque locataire lavait les escaliers en ciment brut, à tour de rôle.

Le centre socioculturel existait. Les enfants y faisaient de l'aéromodélisme. Ils allaient aussi à la bibliothèque».

M^{me} Annette POTIRON (Boissière-Fantaisie).

Annette POTIRON est arrivée avec sa famille, rue Joachim du Bellay, en juillet 1961. « *Nous venions des maisons en bois des Batignolles. J'avais demandé à l'Office H.L.M. un appartement en précisant : "Tout sauf la Boissière", car les "Renards" avaient une mauvaise réputation. Comme on ne nous a rien proposé d'autre on a accepté...ma famille s'y est plu et j'y suis toujours !* » Elle se souvient du chemin boueux de la Fantaisie, de l'absence de commerces... « *Il y avait heureusement beaucoup de commerçants ambulants : l'épicier, le père BAUCHET s'installait sur le terre-plein entre les bâtiments de la rue Clément Marot et Joachim du Bellay, le boucher BARBAULT, le poissonnier à l'emplacement du futur centre commercial. Le boulanger, le laitier (laiterie Stassano de la Jonnelière), livraient à domicile. Comme je travaillais je laissais un papier sur le balcon pour préciser ce que je voulais et le soir, à mon retour, je trouvais le lait, le pain. Ils passaient en fin de mois pour le paiement. Monsieur NOUVEL, le boulanger, a perdu beaucoup d'argent ; des gens étaient pauvres et n'arrivaient pas à joindre les 2 bouts* ». Quelques anecdotes encore : le souvenir du rémouleur qui passait régulièrement en répétant « rémouleur, rémouleur... », le chanteur de rue qui venait chanter dans la cité « *les gens lui jetaient une petite pièce par leur fenêtre...* ».

M^{me} Madeleine BOUTILLIER (La Boissière).

Mal logés en centre ville, elle et son mari ne voulaient pas venir à la Boissière « *très mal cotée* ». « *On ne pensait pas pouvoir obtenir un logement avec un balcon ; on pensait que c'était réservé à des gens plus huppés que nous. Mais c'était faux ! Pour nous cet appartement à la Boissière, rue Blaise Pascal, était un château. Les H.L.M. nous ont sauvés ! Quand j'entends des choses négatives sur les H.L.M. ça m'énerve !* ».

M^{me} Catherine SARAIVA née BUCHET. (Les Renards).

« *Je suis née en 1961 dans l'appartement de mes parents, au 19 rue des Renards. Dans cet immeuble il y avait beaucoup de familles nombreuses, donc beaucoup de copains ! On ne s'ennuyait pas : nous organisions de grandes parties de "gendarmes et voleurs", de "1,2,3,...soleil" dans la cour sous les fenêtres du locataire du rez-de-chaussée, ou encore "les 4 coins" sous les séchoirs à linge collectifs...Il y avait aussi des jeux : un "Tipi" en bois au 21, un jeu de cubes au 25...Non, vraiment on ne s'ennuyait pas, même sans jouet ! Une craie et une boîte de cirage remplie de sable et on jouait à la marelle ! Un élastique et on pouvait passer l'après midi avec les copines.*

Le 25 décembre, on s'empressait de sortir avec nos cadeaux pour épater les voisins. Je me souviens des glissades en patins à roulettes puis en skate "improvisé" devant le magasin Famiprix (devenu Radar, ...et aujourd'hui boulangerie). Il y avait une belle descente, pour les émotions c'était super !

Tous les ans des courses de vélos étaient organisées devant chez nous ; c'était un évènement dans le quartier.

En février 1979, un tragique fait divers a mis en émoi notre quartier : une fusillade à la Petite Sensive. Un inspecteur et un truand ont été tués. Un autre truand est parti en cavale dans nos rues. Je me souviens de l'effervescence rue des Renards : un dispositif est mis en place pour le retrouver. Dès six heures du

matin tous les appartements sont fouillés par des policiers armés, sans que l'on comprenne pourquoi... Mais ce terrible évènement ne reflète en rien le quartier de mon enfance, auquel ma famille et moi restons très attachés ».

M^{me} Marguerite FRADET (La Boissière).

« Nous habitons le centre ville, derrière le théâtre Graslin. On a été frappé d'alignement et on a dû partir. Après avoir refusé une proposition de logement route de Vannes puis au Chêne-des-Anglais – dans les baraquements – on a été obligé, en 1960, d'accepter un appartement avec 4 chambres, au 19 rue des Renards. On s'est installé, le 2 juin, avec nos 7 enfants (2 autres sont nés à la Boissière).

À notre arrivée, quel changement par rapport au centre ville ! Les gens n'étaient pas aussi évolués. Ma fille qui avait 7 ans, on lui jetait des cailloux au début quand elle sortait. On l'appelait "la crâneuse" parce qu'elle avait de grands cheveux longs et qu'elle était bien habillée. On était habillé comme les gens de la ville alors que, là, des enfants sortaient pieds nus, les petites filles n'avaient pas de culottes... je n'exagère pas ! C'était un quartier défavorisé mais malgré tout on s'y est bien plu et on n'a jamais pensé partir ailleurs. Et puis on avait la lumière du jour, ce qui n'était pas le cas en ville. La Boissière ressemblait, alors, à une cité dortoir où les hommes partaient pour la journée, à la ville de Nantes, et ne rentraient que le soir.

Il y avait beaucoup de familles nombreuses : dans notre escalier, on était 20 locataires. Je me souviens avoir compté 109 enfants. Mais je crois qu'ils ont été encore plus nombreux à certains moments (sans compter les enfants jeunes mariés, avec enfants, qui résidaient chez leurs parents...).

Tout autour de chez nous c'était la campagne. Du côté du Baut il y avait des champs, avec des ajoncs, des genêts et des petites mares. Les enfants allaient pêcher des petites grenouilles, des têtards pour les mettre dans des aquariums ou s'amuser. Au printemps, les

enfants, en allant à l'école, à la Chauvinière (puis plus tard à l'école du Baut), ramassaient des marguerites pour la maîtresse. C'était tout boueux, une terre rouge ; les trottoirs n'étaient pas faits. De ma fenêtre je voyais les enfants rentrer dans la petite cour de l'école du Baut.

Des petits cirques venaient s'installer derrière le magasin "Docks de l'Ouest". Il y a même eu des funambules.

Le 1^{er} mai il y avait toujours des courses de vélo, on les regardait de notre fenêtre.

Il y avait peu de commerces en dehors du "Docks de l'Ouest", ouvert le 9 septembre 1960. Alors on allait chez les commerçants qui s'installaient au pied de la tour rue Paul Claudel, avant la construction du Centre Commercial. Il y avait aussi les marchands ambulants, les "baladeuses", qui venaient le matin et vendaient un peu de tout : légumes, volailles, œufs, Deux porteurs de pains passaient régulièrement. Un p'tit gars passait à vélo pour prendre les commandes de boucherie et revenait le lendemain pour livrer la commande.

Les transports en commun sont venus à la Boissière tardivement. Pendant près de 10 ans il a donc fallu aller prendre le bus au Pont-du-Cens ou à la Morrhonnière.

Les gens n'avaient pas de voiture, alors beaucoup d'hommes avaient une mobylette et ils accrochaient derrière une petite remorque recouverte, comme une petite maison. Ils pouvaient ainsi transporter femmes et enfants.

On avait un voisin qui avait une 2 CV camionnette et l'été il partait en vacances à Sucé. Comme il n'avait pas le double de meubles, il chargeait les matelas sur le toit et tous les gosses – 12 ou 13 – s'entassaient dans le fourgon! ».

Les centres aérés sauvages, la première télévision de l'immeuble...

« Les enfants étaient tellement nombreux à traîner au pied de l'immeuble que j'ai eu l'idée de leur proposer des activités le jeudi. On partait, avec des couvertures, dans le champ en face de

l'immeuble ou du côté du Petit-Port avant la construction de la fac des Sciences. On emmenait les poussettes, les landaus et des couvertures (des rognures...). On faisait des jeux et aux plus grands je leur faisais ramasser des «générotés» (sorte de petites pommes de terre au pied de plantes aux feuilles de carottes sauvages). Je partais pour la journée avec les moutards, à la Verrière (La Chapelle-sur-Erdre). On emportait le pique-nique.

En 1960, on a eu la première télévision de l'immeuble. Alors le jeudi, après la sortie habituelle, on revenait à la maison pour le "4 heures" et la télévision. Je ne pouvais pas prendre tout le monde, alors je demandais 10 centimes qu'ils mettaient dans une boîte. Après, avec cet argent, on confectionnait des colis pour nos gars en Algérie ou en Allemagne. Des gens donnaient parfois un paquet de cigarettes, un paquet de gâteaux, de pain d'épice, des choses comme ça. C'était très intéressant de faire cela avec les enfants : ils voyaient qu'on n'oubliait pas ceux qui étaient loin de chez eux. On a continué pendant des années. Plus tard il y a une dame qui a acheté, à son tour, une télévision avec un écran plus grand. Elle prenait 20 centimes... elle n'avait pas beaucoup de monde.

Avec mon fils on a aussi fait des spectacles de marionnettes : il a fabriqué des p'tites tables, des p'tits bancs et placé un grand carton sur le lit, car les chambres étaient petites. Les marionnettes étaient confectionnées par mes filles. Les enfants assistaient au spectacle assis sur les petits bancs ou sur des couvertures étendues sur le sol. On inventait toutes sortes d'histoires...ça marchait très bien les marionnettes !

La garde des enfants, le jeudi, avait beaucoup de succès. Les parents étaient très contents. Un jour le responsable de Agueria, une association chargée de s'occuper des enfants, est venu me voir et m'a dit : "chaque fois que je vous croise vous avez plus d'enfants que moi. Regardez, j'en avais une vingtaine tout à l'heure et les voilà partis avec vous, il m'en reste 7 !" . J'ai fait ces garderies sauvages pendant 14 ou 15 ans. Au milieu des années 70,

dans le cadre de «Recherche et formation» j'ai fait des formations et stages de mères de famille pour l'encadrement des jeunes.

En 1976, j'ai été responsable d'une colonie hebdomadaire : on partait le lundi matin et on revenait le vendredi soir. Organisée par le Centre Social, j'avais proposé Nozay, un pays que je connaissais bien. On était hébergé à l'École d'Agriculture de la Tardivière. Je suis allée voir le boulanger : il m'a pris 20 enfants pour leur montrer comment on fait le pain. Une autre équipe est allée pour participer aux travaux de la ferme. Ils ont couché sur place, dans le foin ! Ils ont mangé du bon lait, des gros pains d'autrefois. Un tailleur de pierres qui avait des ruches a expliqué aux enfants comment vivent les abeilles et comment on récolte le miel. Il leur a donné des tartines de pain beurrées avec du miel dessus...si vous saviez comme ils étaient contents ! Je faisais tout cela gratuitement, on ne m'a rien payé. J'avais juste une voiture pour ce Centre Aéré, mise à ma disposition par le Centre Social. On m'a aussi offert des séjours d'échanges en Écosse, en Hollande et à Chambéry. C'était pas du tourisme : on rencontrait des gens du pays pour savoir comment ils s'organisaient pour l'accueil des enfants et des adultes. C'était organisé par le Centre Social.*

Je n'étais pas la seule à m'occuper des enfants. Il y avait par exemple Monsieur Grottard, qui proposait l'initiation à l'aéromodélisme. Lui aussi, c'était pareil, ça se passait chez lui ; il n'avait pas de salle, rien du tout. Il emmenait les enfants au Petit Port pour faire voler leurs avions. Il s'en est occupé pendant plus de 20 ans. Il proposait aussi du cinéma, chez lui. Souvent les enfants allaient chez lui, pour le cinéma, après avoir vu la télévision chez moi ».

* Marguerite FRADET y possédait une maison où elle est retournée vivre au moment du départ à la retraite de son mari.

La marche Strasbourg-Paris.

« Avec Émile ROBERT, un animateur du Centre Social de l'A.S.P.T.T., j'entraînais les jeunes à faire de la marche à pied.

Un jour l'A.S.P.T.T. nous proposa d'emmener nos jeunes, faire la marche Strasbourg-Paris. Nommée marraine du groupe je les suivais partout. Il fallait donner les dossards, les épingles... quand ils tombaient il fallait les réanimer... Nous n'avons fait que la dernière partie de la marche. Nous avons dormi une nuit dans le car. Après l'effort, arrivés à Paris, les jeunes en ont profité pour découvrir la capitale. Une véritable expédition pour les jeunes de la Boissière ! ».

Histoire de poubelles : « Vous les Renards j'en ai marre ! ».

« Les poubelles étaient trop petites pour contenir les déchets du vendredi au lundi. Alors les gens jetaient leurs ordures par les fenêtres, sur les pelouses. Les chiens les dispersaient ; ça sentait mauvais. On avait beau réclamer des conteneurs, il ne se passait rien. Un jour, alors que l'on fêtait le succès des femmes admises au Certificat d'Études avec "Recherche et Formation", on a préparé un repas : les uns ont mangé sur la pelouse, les autres dans le Centre Social. Ce jour là une idée a germé dans ma tête : je vais récupérer les assiettes et serviettes en papier, les couteaux, fourchettes et boîtes de conserve. Le lendemain, la veille d'élections, on a enfilé ça sur une ficelle et on les a accrochés dans les arbres. Des copains ont pris une sono avec voiture et micro et ont circulé dans le quartier. La police est arrivée pour nous demander de tout ramasser. Nous avons refusé "il ne faut pas se fiche de nous, il n'en est pas question !". "Et si on vous envoie des bennes ?" "Alors là d'accord !" On a rempli 7 bennes !.

On a été convoqué aux H.L.M. Le président nous attendait : "vous les Renards, j'en ai marre !". Tant pis, on a eu ce que l'on voulait. Des conteneurs ont été placés dans les garages collectifs non utilisés. Tout le monde était content... mais j'avais peur des répercussions ! ».

Marguerite, une femme disponible.

« Le samedi, le Centre était fermé, les garçons n'avaient pas d'activités. Au lieu de chahuter je me suis dit : s'ils avaient un local, ils ne feraient pas de bêtises ! Alors le Centre m'a confié les clés et j'ouvrais une salle pour eux. Tout se passait très bien. On organisait des concours de belote tous les premiers samedi du mois, d'octobre à mai. Il n'y avait pas que les joueurs, les petites grand-mères venaient. On préparait des sandwiches avec les jeunes et tout le monde se retrouvait pour jouer, discuter et manger. On faisait aussi des soirées galettes, des bals à papa. Ça permettait aux gens de faire des connaissances.

Il y a bien eu parfois des disputes, avec rarement des bagarres mais, en général, ça se passait bien. Mes petits jeunes seraient peut-être devenus des voyous sans ces occupations du week-end. Ils étaient charmants et prêts à rendre service. Des p'tits enfants à problèmes venaient nous aider ».

Madame FRADET, plus connue sous son prénom, Marguerite, s'était investie à titre bénévole dans l'animation et était connue de tout le quartier. Elle organisait des sorties, des bals costumés et des concours de belote. Tout le monde aimait Marguerite. Avec l'aide du Centre Socioculturel elle a passé le B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).



La soirée crêpes avec Marguerite.

« J'ai fait partie du Conseil de Maison du Centre Social. J'étais membre du bureau. J'ai peut-être apporté beaucoup à mon quartier mais le Centre Social m'a beaucoup aidée aussi. J'ai aimé ce quartier des Renards, à la Boissière. Si on voulait prendre une initiative le Centre Social était toujours prêt à nous aider. Et puis

en participant aux formations des adultes j'ai rencontré d'autres femmes françaises et immigrées. La Boissière était un grand village ».

La vie quotidienne aux « Renards ».

« Bien sûr on disait que La Boissière et surtout les Renards étaient un quartier défavorisé mais il existait une grande solidarité entre nous. L'immeuble où on habitait était devenu un club où chacun s'entraidait. On avait même décidé de ne pas déménager les uns sans les autres : les déménagements se faisaient au sein de l'immeuble. Si au début, les gens ont eu des difficultés à vivre les uns auprès des autres et que les différences ont été mal acceptées, progressivement on a appris à se connaître, à vivre ensemble. Les activités que j'ai organisées pour les enfants et celles proposées par le Centre social ont permis aux locataires de se rencontrer et de mieux accepter leurs différences sociales et de nationalités.

Le plus difficile a été d'établir de bonnes relations avec les habitants des petites maisons. Rue Vincent Scotto, par exemple, il y avait beaucoup de flics. Avec leurs femmes on ne se parlait pas, on se faisait « la goule », les relations étaient malsaines. Et puis on a fréquenté les mêmes activités au Centre et ça s'est amélioré.

Entre les locataires des H.L.M. il y avait aussi des différences :

- *entre "le haut des Renards" et "le bas des Renards" : les enfants du bas jouaient dans le champ, derrière le "Docks de l'Ouest", et ceux du haut sur le terrain en face de chez eux, sinon il y avait des bagarres !*
- *entre "Les Renards" et le reste de la cité : les enfants des Renards n'avaient pas le droit d'aller au bassin, situé au milieu de la cité. Sapristsi de bagarres il y a eu, entre les gosses, pour accéder à ce bassin qui, pourtant, avait été fait pour tout le monde !*

Dans les années 80 l'ambiance s'est de plus en plus dégradée. Les gens qui arrivaient à la Boissière, surtout aux Renards, étaient en grandes difficultés : pas de travail, pas de sous... Le chômage a fait beaucoup de mal. "Les Renards" sont devenus un peu des bâtiments dépotoirs du fait des loyers peu élevés. Les gens ne restaient pas vraiment. Difficile de créer des liens dans ces conditions ».

Madame B. (Les Bruyères).

« On est arrivé en 1972. On venait des baraquements du Grand Blottereau où j'ai vécu pendant 27 ans.

Je suis venue ici avec mon mari et sept enfants. Le dernier, une fille, est né ici, cela fait 30 ans maintenant. La majorité de ceux qui se sont installés aux Bruyères venaient du Grand Blottereau et du Chêne-des-Anglais. C'était tout juste terminé. On était les premiers occupants du logement. Je n'ai jamais entendu dire que c'était du provisoire. C'était à vie normalement. Ce n'est que par la suite qu'ils nous ont dit que cela allait être démoli. Ici c'était mieux comme logement qu'au Grand Blottereau : c'était un T6 en dur, 5 chambres et un séjour, avec eau chaude et un chauffage collectif ».

- *C'était mieux ? C'était agréable ?*

« Oui, d'accord, mais j'ai toujours regretté le Grand Blottereau parce que, je ne sais pas..., bon, je suis bien ici, c'est sûr ! Là, je ne voudrais pas m'en aller du tout... Je vais avoir 70 ans. ... Quand même, j'ai toujours été là et au début on ne nous a jamais dit qu'on allait partir de là !.

... Ici on était les premiers habitants de la maison. La cité a été terminée après. Les H.L.M. existaient déjà. Ils ont mis le cimetière, puis le golf. Il n'y avait pas d'autoroute. J'emmenais mes petits là-bas cueillir des mûres. On allait chercher du lait à la ferme.

Les enfants étaient jeunes. Ils allaient au centre aéré et en colonie de vacances avec Alain GUEZENGARD et MAAJED.

Aujourd'hui on a un chauffage individuel. C'est difficile de chauffer correctement. On règle le thermostat sur 22, mais comme

il y a des trous partout ...Ce n'est pas isolé du tout. Au début déjà qu'on était là, il y avait des réparations à faire. Les H.L.M., on ne les a jamais vus. Les maisons n'ont jamais été entretenues. À part les interventions pour les toilettes bouchées, c'est tout ! Les peintures extérieures n'ont jamais été refaites. S'il y a des maisons peintes, c'est les gens qui l'ont fait eux-mêmes !».

– Quelle était l'ambiance du quartier ?

«Au début c'était bien. Maintenant ça s'est dégradé. Je ne dis pas que j'habite aux Bruyères. Je dis que j'habite au Bout-des-Landes. Vous avez vu ce qu'ils ont dit dans le journal?... Il y avait des caravanes. On a signé une pétition, on ne voulait plus de caravanes dans le coin. Bon ! Ça a marché. Et puis maintenant il y en a à nouveau. C'est pour ça qu'on nous traite de manouches. Ce ne sont pas des manouches, ce sont des voyageurs».

Monsieur Poulain (Les Bruyères).

«J'avais 21 ans quand je suis venu pour chercher du travail à Nantes, par le car, avec ma petite valise. Je venais de la Mayenne. Je suis allé d'abord dans un hôtel, l'hôtel Noblet, rue de Fourcroy où est la médiathèque actuellement. J'ai cherché du boulot ; ça n'a pas duré longtemps, deux ou trois jours et j'ai commencé sur le quai comme docker pendant au moins deux mois. Après, j'ai travaillé dans les travaux publics.

Mon premier logement a été chez "l'abbé PIERRE", au début quand la cité a été montée. J'ai aménagé la veille de Noël, en 1955. J'y suis resté 10 ans. Je suis arrivé ici, aux Bruyères, en 1987».

– Vous avez été président du F.A.R. Qu'est-ce que c'est le F.A.R. ?

«Ça veut dire Foyer Animation Rencontres, ça concernait tous les anciens. Nous nous réunissions au Centre Social du Bout-des-Landes. C'est une animatrice qui a lancé l'idée, Annick FAYREAU. On jouait aux cartes, on sortait ensemble, on faisait tout quoi !

D'où l'idée de créer une association. Ça marchait bien. On faisait des concours de belote. Les gens cotisaient 10 francs par trimestre, 40 francs pour toute l'année. Dans les réunions, on était 50 à 60 personnes, que des anciens ! Les gens venaient de partout : Chêne-des-Anglais, Boissière, Bout-des-Landes... On faisait des fêtes de quartier autour du Centre Social. On ne payait pas grand-chose avec l'aide du Centre Social. Cela a duré 4 ans. On a fait une sortie chaque année. On a arrêté avant l'incendie du Centre. L'association a été dissoute suite à des problèmes au sein du bureau. Depuis il n'y a plus rien. Ça fait mal au cœur».

La vie aux Bruyères.

«Je trouve que l'ambiance ici est très bien. Les jeunes sont un peu fou-fou, c'est vrai, mais pas méchants. Ils s'ennuient. Il y en a qui critiquent les jeunes mais c'est pas vrai, c'est un tort. Pour moi les jeunes d'ici sont corrects avec nous. Ils nous connaissent. Ils se dérangent pour nous dire bonjour. Il y en a qui disent que ce sont des voyous. Non ce n'est pas vrai ! Il y a des jeunes qui viennent, d'ailleurs, pour brûler des voitures. Ils disent que c'est les jeunes d'ici. Ce n'est pas vrai. Ceux qui font le bordel ici viennent d'autres quartiers du secteur. Il y en a eu combien (des voitures) qui ont été amenées ici pour les brûler ! Et après dans les journaux ils disent que c'étaient les jeunes des Bruyères. C'est faux !».

Madame V. (les Bruyères).

Madame V. est venue, avec ses trois enfants, rejoindre ses parents aux Bruyères en 1977. Elle se souvient que l'on y accédait alors par un chemin de terre.

Dans les espaces communs de la cité «ça grouillait d'enfants du fait de la présence de familles nombreuses. Il y avait parfois des tensions avec les voisins à cause du bruit. Le soir, à la belle saison, on discutait, chacun assis sur son pas de porte.

...Chez mes parents on a vécu jusqu'à 25 dans un T5 : 21 enfants et 4 adultes. On dormait jusqu'à 5 dans un grand lit, à l'inverse l'un de l'autre et sanglés pour ne pas se gêner».

La vie au quotidien n'était pas toujours facile. Il pouvait y avoir des bagarres entre familles. Mais ces disputes étaient vite oubliées. *« Il existait une grande solidarité entre nous. Si quelqu'un n'avait pas de pain il pouvait compter sur ses voisins. Lors du décès d'un habitant des Bruyères, une quête était organisée ; les familles savaient se retrouver et dépasser leurs querelles ».*

Une habitante de la cité du Bout-des-Pavés.

Cette habitante est arrivée au Bout des Pavés en 1972, alors que la construction de la cité n'était pas terminée. Occupant toujours le même appartement, elle s'y trouve bien : *« la cité est agréable avec ses espaces verts ; les gens se respectent, on se parle ».* Mais elle se souvient aussi de certaines périodes où la cohabitation n'a pas toujours été facile : *« ça s'est dégradé au début des années quatre vingt, après le départ de nombreuses familles à Gesvrine. Beaucoup de gens de la cité sont partis. Je me souviens avoir pleuré... Les relations avec les jeunes sont devenues de plus en plus tendues. Le centre commercial et le centre socioculturel ont subi de nombreuses dégradations. On a participé à des réunions de concertation, mais si on s'exprimait on risquait des représailles. On nous a jeté des cailloux contre les fenêtres. Mais on a toujours été correct avec les jeunes. On leur a toujours dit bonjour ».* L'oisiveté est le problème principal : *« beaucoup trop de jeunes n'ont pas de projets. L'oisiveté est à l'origine de la délinquance, des trafics ».*

Les relations sociales au Bout-des-Pavés s'améliorent : *« ça va mieux, il y a une bonne cohabitation, on se parle, on se respecte. La jeunesse n'est pas toute mauvaise, mais il faut à tout prix que les jeunes aient des objectifs ».* Quant à la présence des étrangers : *« ce n'est pas un problème. Ce qui me gêne c'est la tendance à de plus en plus afficher sa religion. Je respecte toutes les religions mais pourquoi afficher son appartenance par des signes vestimentaires ? Il y a quelques années ça n'existait pas. Je crains que ça ne facilite pas la cohabitation ».*

M. et Mme Joseph et Thérèse RUPAUD, gardiens.

Joseph et Thérèse RUPAUD ont été gardiens des cités H.L.M. Bout-des-Landes/Les Bruyères de 1975 à 1988. Il y avait alors 2 gardiens pour cet ensemble, chacun étant responsable d'environ 300 appartements. Il est plus juste de parler de 2 couples de gardiens : en effet si les hommes étaient employés à temps plein leurs épouses étaient associées à leur travail et percevaient à ce titre un salaire égal à 30% d'un temps plein. Le couple bénéficiait d'un hébergement gratuit, au sein même de la cité dont il assurait le gardiennage.

Le gardien, avec son épouse, devait répondre « présent » 24 h sur 24 et un week-end sur deux (en alternance avec le collègue). Il avait pour mission l'entretien des halls d'immeubles, le service des poubelles, la bonne tenue de la cité : *« si quelqu'un étendait son linge à la fenêtre pour le faire sécher on intervenait, c'était interdit ».* C'est lui qui réalisait l'état des lieux et la remise des clés lors du changement d'un locataire. Il était aussi l'agent relais entre l'Office H.L.M. et les locataires : *« s'il y avait une fuite d'eau dans un appartement, nous prenions contact directement avec l'un des artisans inscrit sur la liste qui nous était fournie par l'Office. Si la cage d'un ascenseur était bloquée entre deux étages ? J'intervenais de jour comme de nuit pour délivrer les "prisonniers", car il n'y avait pas d'interphone dans les ascenseurs ».*

À côté des missions officielles le gardien était celui sur qui on pouvait compter : *« si une personne âgée ou dépendante avait besoin d'un changement d'ampoule ou d'un fusible, elle faisait appel à moi. Elle savait que j'étais toujours disponible ».* Le gardien avait le souci de la bonne tenue des immeubles : il affichait dans les halls le planning de nettoyage des escaliers, assuré à tour de rôle par les locataires. S'il constatait une négligence il n'hésitait pas à intervenir auprès du locataire concerné. Chaque jour, matin et soir, Joseph RUPAUD faisait systématiquement la visite des ascenseurs pour vérifier leur fonctionnement.

Il y avait très peu de délinquance. Le vandalisme était quasi inexistant. *«Les jeunes faisaient parfois pétarader leur mobylette, mais on les repérait vite et on les rappelait à l'ordre».*

Les locataires se rendaient à la loge du gardien pour s'acquitter de leur loyer. Le paiement pouvait être fait en espèces ou en chèque. En cas de difficultés pour se déplacer ou lors de retard, le gardien allait à domicile pour faire l'encaissement ou s'informer des motifs du retard. J. et T. RUPAUD se souviennent avoir constaté, au fil du temps, l'augmentation des paiements en espèces, le nombre de locataires interdits bancaires ayant augmenté.

«En 1988, les gardiens des cités H.L.M. ont été supprimés, du jour au lendemain, sans concertation avec les locataires». J. RUPAUD est devenu agent technique. Son épouse a continué à assurer, avec deux de ses collègues de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, une présence sur le quartier, à la loge du gardien. L'encaissement des loyers n'était plus dans leur mission.

J. et T. RUPAUD gardent un excellent souvenir de cette période où ils étaient gardiens : *«Le gardien, c'était tout pour les locataires. On les connaissait tous et ils nous respectaient. On savait quand ils partaient en vacances. Le gardien assurait une présence permanente et notre travail était reconnu. Notre tâche était prenante mais on l'aimait. Ce sont les nombreux contacts qui nous intéressaient. Nous étions facilement invités chez les gens mais nous avons souvent refusé car nous devions garder une certaine distance».* Il y a eu bien sûr quelques moments plus difficiles : Thérèse RUPAUD se souvient encore de ce locataire à l'attitude très menaçante parce qu'elle venait lui réclamer le loyer impayé. Mais cet épisode est vite oublié : *«On a passé nos plus belles années comme gardiens aux Bruyères et Bout-des-Landes»* déclarent-ils tous les deux même si, ajoute M^{me} RUPAUD, *«aujourd'hui je dois me contenter d'une petite retraite, n'ayant cotisé que sur un salaire à 30 % d'un temps plein alors que j'étais toujours présente à la loge pour répondre aux sollicitations des locataires!».*

Alain GUÉZENGAR, éducateur : Les Bruyères et le Bout-des-Landes, deux cités voisines mais différentes.

Pour mieux comprendre les relations parfois tendues entre deux cités voisines et la stigmatisation sociale qui peut en résulter, nous avons interviewé Alain GUÉZENGAR, éducateur sur ce secteur de 1978 à 1989.

La stigmatisation sociale.

«À mon arrivée, ce qui m'a frappé c'est la situation des Bruyères vis à vis de l'ensemble de Nantes-Nord, c'est-à-dire tous les autres quartiers de Nantes-Nord. Quand on expliquait la montée de la délinquance sur Nantes-Nord, on disait : "c'est pas chez nous, ça vient des Bruyères". Donc une situation de bouc émissaire, la stigmatisation de ce quartier. Tout ce qui allait mal avait une origine aux Bruyères. Ce qui était largement faux. Parce que la délinquance existait à la Petite Sensive, à la Boissière, au Bout-des-Pavés, au Chêne-des-Anglais... mais c'était toujours les Bruyères qui étaient désignées comme la source du mal.

On y trouvait une population pauvre. Une frange de population qui n'était pas salariée, la plupart ferrailleurs, donc visible par ses gros tas de ferraille, les gros chiens errants. Les gens du quartier avaient peur d'aller dans la cité. Tu avais cette bande de chiens qui faisait peur. On racontait que, lorsque la fourrière passait, les chiens reconnaissent leur bruit et se barraient en bande. Il n'y avait pas d'autoroute. Ils partaient dans la campagne à côté et quand la fourrière était passée, la bande des chiens revenait ! C'était assez impressionnant cette bande de chiens qui cavalcade dans la cité.

Les habitants des Bruyères venaient presque tous de la cité de transit du Grand Blottereau. Le relogement avait été bien préparé par les travailleurs sociaux de l'époque : Alain CHAUVEL, RADIGOIS, Marianne et Nicole LETUTOUR. Ils avaient eu l'idée de dire : "Ça va être une chance pour vous ce relogement. Ça va être

une chose formidable d'habiter avec Untel, Untel, Untel... Vous allez pouvoir choisir vos voisins". Ils avaient pris un grand tableau et puis les gens ont fabriqué leur cité et se sont placés. Le terrain sur lequel est implantée la cité des Bruyères est légèrement en pente. À mon arrivée tout le monde parlait du haut et du bas. Curieusement tout ce qui était en bas était négatif et mauvais et les gens qui s'estimaient être "les gens bien" s'étaient regroupés dans le haut. Ils s'étaient cooptés, choisis. Tous les autres c'étaient les zonards. Ils étaient dans le bas. Les gens du voyage, avec leurs caravanes qui stationnaient autour des maisons, ça c'était "le bas" ! Et quand on disait : "le bas", ça c'était la stigmatisation des stigmatisations ! Effectivement, quand on regardait de près, dans le haut, quand tu rentrais chez les gens, ils commençaient à te dire : " Ici on est chacun chez soi, ce n'est pas comme dans le bas hein ! Tandis que nous..." Là, tu trouvais le divan, les deux fauteuils, le... Il y avait un désir d'accession à une normalité H.L.M., les tapisseries bien faites etc. Cette tension entre le haut et le bas était frappante. Le haut accusant le bas de tout ce qui n'allait pas dans la cité ».

La population des gens du voyage.

« Un autre point : l'importance de la population des gens du voyage. Il y avait des gens du voyage sédentarisés depuis plusieurs générations...La preuve de leur intégration c'est que le fils de l'une de ces familles est devenu animateur et ensuite il s'est mis à son compte, comme marionnettiste. Il proposait des animations pour les fêtes dans les écoles. Il y a toujours eu cette présence de gens du voyage. Mais le problème c'est qu'à côté des locataires officiels dans un logement H.L.M., il y avait à proximité la famille qui s'installait avec sa ou ses caravanes. Ça, ça insupportait les gens du haut des Bruyères. Car la présence des caravanes renforçait pour elles l'image de stigmatisation sociale. Donc elles n'arrêtaient pas de dire :

"Oui, mais il faut nous débarrasser de ces caravanes. Elles n'ont rien à faire là !". Elles renforçaient le côté stigmatisation ».

L'école.

« On retrouvait une autre forme de stigmatisation à l'école : il y avait le Bout-de-Landes et les Bruyères. Comme les enseignants avaient plus facilement des rapports normalisés avec les gens du Bout-des-Landes, les gens des Bruyères faisaient tout pour apparaître comme n'étant pas des Bruyères. Donc les enfants étaient bien équipés. Ils étaient contents parce qu'ils arrivaient parfois à tromper les instits. Et dans les réunions, quand on parlait des familles, on entendait parfois la directrice qui disait : "Oh ! Ça, cette femme là, elle est drôlement gentille, elle est du Bout-des-Landes". Alors, je répondais : "non ! Elle n'est pas du Bout-des-Landes, elle est des Bruyères". "C'est "un" Bruyère ?" "Et bien oui ! Elle est des Bruyères". "Ah ! Pour moi c'était "un" Bout-des-Landes". "Et bien, non !" Ça voulait dire : elle est tellement bien cette femme là ! C'était tellement énorme. Pour l'insti, cette petite elle était tellement propre, tellement...qu'il n'y avait pas photo, c'était "un Bout-des-Landes" ».

« La Petite Maison ».

« Aux Bruyères, rue de Brest, on a créé « La Petite Maison » comme support d'un projet de démarche de réconciliation entre le quartier et l'école. On avait ciblé en premier l'école maternelle. On se rendait compte que des parents des Bruyères ne mettaient pas leurs enfants à l'école maternelle. Ils ne les mettaient qu'au C.P., à partir du moment où l'école devenait obligatoire, et conditionnait le versement des allocations familiales. On a découvert que l'école maternelle était vécue comme l'école du jugement social. À "La Petite Maison", on mettait les parents en position d'animateurs. Les enfants y étaient interdits s'ils n'étaient pas accompagnés de l'un de leurs parents. De là, on a réussi, avec une

classe de l'école maternelle, à faire des échanges, des allers et retours. C'était vers 81/82 quand Odile COTTINEAU est arrivée. Avant l'ouverture de «La Petite Maison» on faisait du porte à porte avec des jeux pour aller à la rencontre des familles. Il y avait une frontière, une frontière invisible près du Centre Social entre le Bout-des-Landes et les Bruyères, c'était le petit bois. Un jour, Anne PATILLEAU, l'institutrice vient avec toute sa classe de moyenne section. Elle vient dans "La Petite Maison" et j'entends un brouhaha dehors. Je me demande ce qu'il y a. Il y a une bagarre ? Je sors et je vois les gens des Bruyères qui bougeaient, qui disaient "y'a l'école qui vient sur le quartier, y'a l'école qui vient sur le quartier !", comme si c'était un truc impensable ! Oui, impensable ! Anne qui arrive avec ses petits bouts de chou ! Elle bravait un interdit épouvantable. Elle traversait une frontière invisible, et les gens étaient atterrés qu'une institution comme l'école, une classe entière, vienne sur le quartier. Elle est venue... On l'a fait ! On avait préparé une animation, faite avec les parents : cuisine, bricolage, je ne sais quoi... raconter des histoires, etc. Différents petits ateliers comme ça. Et elle a commencé à dire : "il faut arrêter de m'appeler Maîtresse, hein ! J'ai un prénom : Anne, appelez-moi Anne !". Avant de partir elle a proposé : "eh bien ! la prochaine fois, c'est vous qui viendrez dans ma classe".

À la fin de l'année, elle a été couverte de fleurs. Tout le monde s'est pointé avec son bouquet de fleurs. C'était un truc vachement important.

Nous avons découvert cette tension entre le quartier et une institution et en plus c'était l'école ! On appelait ça "le procès réciproque". Notre démarche avait pour objectif de diminuer ces peurs ».

La réconciliation avec l'école...

« D'un côté on dit : "c'est la faute des familles. Elles sont en incapacité complète !". De l'autre : "ils sont racistes, ils ne nous

aiment pas, ils préfèrent les gens du Bout-des-Landes, vous avez vu les instits ! " etc.

Et on s'accuse et puis on se raconte des horreurs épouvantables sur les uns et sur les autres. Du côté des instits : "il n'y a que des tortionnaires d'enfants, des brutalités épouvantables". Du côté des Bruyères ils leur renvoyaient la même image : "des brutaux qui n'aiment pas nos gosses etc". Le gamin, pris dans cette tension, est obligé de faire un choix. Tu choisis ton instit ou tes parents. Et il choisit ses parents et dit à son instit : "Je vais te le faire payer, tu vas voir, je vais te le faire payer toi !". Il chahute, il casse tout. Et comment réagit l'institution ? "Allô ! S.O.S. psy-machin ! " (orthophoniste, psycho-motricien, psychologue...).

Et tout ça ne sert à rien. Il continue à échouer. Et là on fait la démonstration que lorsque la tension tombe entre parents et institution et que l'enfant expérimente une alliance entre parents et institution, il décolle, mais instantanément ! Du jour au lendemain, clac ! C'est fini. Il n'a plus besoin de faire le c... Il se rattache des deux côtés.

C'était tout le drame des Bruyères, cette image, ce même regard des institutions sur cette cité, y compris les H.L.M. Par "La Petite Maison", on a fait une réconciliation, réussie, avec l'école».

Le C.P. d'adaptation.

Il y a eu une autre expérience, assez stupéfiante, faite par Odile COTTINEAU. Il y avait un C.P. d'adaptation avec 9 gamins des Bruyères. On avait deux autres C.P. normaux qui fonctionnaient drôlement bien. Dans cette classe d'adaptation il n'y avait que des gamins des Bruyères, en particulier des gosses de gens du voyage qui habitaient dans les caravanes et une instit, complètement dépassée par les événements. Elle disait : "Ah non ! Ces gamins sont intenable". Avec 9 élèves, elle n'y arrivait pas : ils montaient sur les tables, Pour elle c'était des caractériels, etc. etc. ! Elle demande à Odile : "est-ce qu'on ne peut pas travailler ensemble ?". Odile lui dit : "il y a un procès réciproque entre les

familles et l'école, je propose, comme il n'y en a que 9, de faire le tour des familles pour faire tomber le procès". Ce qui fut fait... et effectivement le contentieux avec l'école a été exprimé : "vous ne vous occupez pas de nos gosses, vous vous en fichez, vous...". Et l'instit leur dit ; "écoutez-moi, je suis prête à toutes les expériences. Vos enfants peuvent réussir, ils sont intelligents, mais aidez-moi. Vous venez à deux ateliers de lecture par semaine, deux séquences de ¾ d'heure. Quelqu'un de votre famille s'assoit à côté du gamin et il soutient son effort. Il est simplement présent et moi je fais ma classe".

Ils commencent l'expérience. Au bout d'une semaine, les soi-disant troubles caractériels, vlan ! Disparus ! Au bout de deux mois, je demande à Odile : "qu'est ce que ça devient l'expérience ?" "Ah ! Et bien pour moi, c'est fini. Ils savent lire". Ils savaient tous lire !

Quand on voit l'énergie "pompée" par ce conflit réciproque, c'est colossal ! Tu fais l'alliance, les gamins voient l'alliance entre leurs parents et l'instit, l'alliance concrète pour leur bien : "Ça y est, je peux y aller. J'ai le droit de travailler". Deux mois ! Ils savaient tous lire. Deux mois ! Je crois que l'institution du Bout-des-Landes est celle qui a compris. Il y a le directeur d'école qui a compris le travail avec les parents. C'est intégré. Il sait qu'il faut travailler avec les parents. Y compris avec les parents analphabètes. Et il faut leur proposer un rôle, leur demander un coup de main, leur demander leur soutien. Ça valorise tout le monde, puisque la réussite du gamin, ça valorise la famille, le quartier et l'école.

À ce témoignage nous ajouterons cette réflexion d'Odile COTTINEAU :
« À travers ces différentes expériences nous avons compris – travailleurs sociaux et enseignants – que "faire avec", "accompagner les demandes", "valoriser le désir", "regarder les solidarités" etc. ont permis de vivre positivement les différences ».

Les principaux programmes de construction privés.

Dans le même temps que les pouvoirs publics engagent un programme important de logements à caractère social, des maisons sont construites dans les secteurs du Pont-du-Cens, de la Chauvinière, de la Chevalerie... Des investisseurs privés programment des lotissements de maisons et d'immeubles.

Le lotissement « Martineau » à la Chauvinière.

Un lotissement privé de 29 lots est aménagé à l'angle de la rue du Chanoine Poupart et du bd de la Chauvinière en 1951-1952.

Lotissement de la Rivière.

Approuvé le 21 juillet 1955, il a été construit sur 10 ha des terres de la propriété de «La Rivière*» appartenant à monsieur Félix KACZOROWSKI. 137 lots de 318 à 1 500 m² sont créés, pour la construction de pavillons individuels et d'un immeuble de 24 logements collectifs. Les premiers habitants sont arrivés fin 1956.

Lotissement Saint François d'Assise.

Le lotissement Saint François d'Assise, approuvé le 29 avril 1963, a été une opération immobilière menée par M. QUÉLO, de la société C.O.T.E.C. Les terres, d'une surface de 17 ha, appartenaient à la famille COCAULT-DUVERGER. Elles étaient réparties sur les 2 fermes du village du Baut, tenues par les familles MATHÉLIER et MOREAU, les derniers exploitants. Le lotissement est segmenté en 2 zones :

- habitat individuel de 135 lots ;
- habitat collectif, «Les Franciscains» : 15 immeubles R + 2 à R + 8. Avec ceux construits plus tard rue de l'Alverne (côté pair), cet ensemble regroupe 382 appartements. Un espace est réservé pour les commerces : le centre commercial de la Bourgeonnière.

* Ces terres ont appartenu jusqu'en 1941 à Monsieur Charles CAILLÉ descendant de la célèbre famille de pépiniéristes nantais. (cf. Livre III).

Les premiers résidents des maisons s'installent au début de l'année 1965. Les immeubles sont construits à partir de 1967. Le Centre Commercial ouvre en octobre 1968.

L'ensemble immobilier de l'Hippodrome,
rue de l'Hippodrome, rue François Mauriac, rue des Reinettes.

Un ensemble immobilier d'immeubles R+4 à R+5 (soit un total de plus de 350 appartements) est construit à la fin des années soixante et début des années soixante dix. Ce sont des logements acquis par des investisseurs ou de jeunes couples pour qui c'est la première démarche d'accès à la propriété.

« Les Terrasses de l'Hippodrome », *rue des Sulkies.*

Des projets ont concerné le Petit-Port, « poumon vert » de Nantes-Nord. Dans un premier temps le rectorat n'exclut pas d'intégrer ce vaste domaine au super campus universitaire ! Plus tard, la ville développe un projet ambitieux : implanter une couronne d'immeubles sur le pourtour de l'hippodrome. Une première opération est lancée avec la vente d'un terrain pour y construire un immeuble de standing « Les Terrasses de l'Hippodrome ». Le permis de construire est délivré le 18 décembre 1972 mais des habitants de Nantes-Nord interviennent vigoureusement pour contester ce « bétonnage » du Petit-Port. Les actions engagées aboutissent à la suspension des travaux pendant près d'un an. Ce fut la seule opération immobilière d'envergure à proximité immédiate de l'hippodrome. Dans la mobilisation du contre-P.O.S. la conservation de l'hippodrome en espace vert est revendiquée.

« Le Point du jour », *av. du Pt du jour, « La Clarté »,* *av. de la clarté,*
« Le Bout des Landes », *av. du Levant, av. de l'Aurore.*

Enclavés entre la route de Rennes et l'avenue du Bout-des-Landes, ces trois lotissements sont réalisés entre 1972 et 1976 sur les terrains de la ferme « Le Point du Jour » de Treillières (annexés à la ville de Nantes en 1967, cf. Livre III page 18).

Témoignage d'une habitante d'un lotissement (Annick JOLIVE).

« Nous faisons connaissance du quartier du Baut au printemps 1965, époque à laquelle nous achetons un terrain. Malgré la présence de quelques maisons anciennes isolées, de l'église St François d'Assise, des deux écoles Ste Claire d'Assise et du Baut et, au loin, de la cité de la Boissière, nous avons l'impression d'être à la campagne. En entrant dans le lotissement : un paysage de lande avec genêts, ajoncs s'offre à notre vue ; sur les coteaux, quelques pommiers, pieds de vigne, et châtaigniers.

En 1966 quelques familles en terminent avec leur construction. Des liens amicaux se nouent. Les nouveaux arrivants se voient remettre, par les premiers foyers installés, une brochure très complète avec le plan du quartier, les coordonnées des commerçants, des renseignements pratiques concernant le Centre Social, les associations, les différentes écoles, les médecins etc... Cette brochure était financée par les commerçants du secteur. Le lotissement "s'étoffe", s'anime : c'est un grand chantier. En juin 1967 : c'est l'emménagement. Comme tout nouvel arrivant, nous avons beaucoup d'occupations : outre l'intérieur à aménager, il faut s'occuper du jardin dont la terre est particulièrement hostile, terre argileuse truffée de cailloux qui viendra à bout de nombreux manches de pioche ! De trésor : point ! Mais un fer à cheval trouvé dans le jardin (nous sommes sur le site de la ferme MOREAU), nous met du "baume au cœur" ; c'est, dit-on, un porte-bonheur !

Il est très facile de faire connaissance avec le voisinage : aucun arbre, aucune haie ne viennent gêner notre panorama ! La plupart des habitants sont de jeunes ménages avec de jeunes enfants, familles qui vont s'agrandir.

Le lotissement prend vie : les enfants se rendent à l'école, leurs mères font connaissance... les étudiants s'installent dans les cités. Nous avons également la chance d'avoir des écoles toutes proches, un collège et un lycée non loin permettant à bon nombre de jeunes de ne pas avoir de longs déplacements pour suivre leur scolarité.

Et les commerces ? Ils existent à notre arrivée, un peu disséminés certes, mais nous rendant bien des services sur place. L'alimentaire se trouvait au magasin Famiprix de la rue des Renards, également au centre commercial de la Boissière. À notre porte, la laiterie Stassano de la Jonnelière nous livrait à domicile les produits laitiers, un boulanger du bd Gabriel Lauriol nous déposait le pain, je crois me souvenir qu'un charcutier "passait" une à deux fois par semaine. Pour ceux se donnant la peine de marcher davantage il y avait le marché du Pont-du-Cens très bien achalandé. Je m'y rends d'ailleurs toujours avec une amie.

Le magasin Leclerc faisant partie du centre commercial de la Bourgeonnière ouvre en octobre 1968 (à l'époque, la marchandise était plus diversifiée : on pouvait en effet trouver un petit rayon d'habillement et de chaussures). Les commerces contigus au magasin s'ouvrent à peu près à la même époque. Ces moyennes surfaces ont rendu de grands services au quartier mais il faut bien reconnaître que les petits commerces ont commencé alors à décliner !

En ce qui concerne les transports en commun ce n'était pas terrible ! Au début, seule la ligne 30 venant de la cité du Pressoir, desservait la Boissière et nous permettait de nous rendre à la place du Commerce. Cette ligne très chargée, avec des rythmes de passages peu fréquents faisaient que nous voyagions souvent debout dans des conditions pas toujours confortables.

À notre arrivée, le Centre Socioculturel de la Boissière "tourne bien". Le dispensaire avec consultations pour nourrissons, la halte garderie m'ont rendu de grands services quand les enfants étaient petits. Une grande panoplie d'activités tant pour les enfants que pour les adultes était à notre disposition : activités encadrées par des bénévoles le plus souvent. Je garde un excellent souvenir également des cours de gymnastique volontaire animés par Christiane BELLAY : ces cours se tenaient dans les sous-sols du centre socioculturel : il y régnait une ambiance de "travail" certes ..., mais aussi de bonne humeur !

La Caisse d'Allocations Familiales avait mis en place des cours de bricolage, couture, cuisine auxquels j'ai participé avec plaisir pendant plusieurs années : cela m'a permis d'avoir des échanges avec d'autres femmes du quartier et d'élargir mon horizon. Je dois dire que peu de familles du lotissement ont "utilisé" le Centre.

L'amicale laïque du Baut mit en place des activités musicales et sportives pour adultes et enfants.

Et maintenant que dire du quartier quelque 40 ans plus tard ? Nous avons donc vécu dans un quartier dynamique et agréable où nous avons tissé des liens d'amitié.

Le quartier a certes vieilli, mais la plupart de ses habitants s'y trouvent bien. C'est la raison pour laquelle bon nombre d'entre eux choisissent d'y rester : ils en apprécient l'environnement (leur jardin arboré, le Petit-Port, les rives de l'Erdre et du Cens qui leur offrent des promenades variées), la proximité des commerces, le tramway...

Ces dernières années le quartier tend à se rajeunir timidement avec l'arrivée de quelques nouvelles familles : c'est en effet un quartier très recherché, mais le prix actuel des maisons permet difficilement à de jeunes ménages de s'installer ».

Une urbanisation « apaisée » après 1980...

Nous sommes à la fin des années soixante dix : les fermes, encore nombreuses 20 ans plus tôt, ont toutes disparu. De grands espaces ont été lotis par des investisseurs publics et privés. Les capacités de construction sont devenues faibles. Ville et État n'encouragent plus la densification de l'habitat. Si l'Office d'H.L.M construit encore il le fait de façon plus équilibrée : pas de concentration d'habitat social, mixage des logements collectifs et individuels publics et privés. Après 1980, l'urbanisation va devenir plus diffuse et concerner des lotissements regroupant au maximum quelques dizaines de maisons. Quelques opérations sont de plus grande envergure.

Le Clos-du-Cens.

Les terres de la ferme de la Madeleine sont restées longtemps en friche. Il faut en rechercher l'explication dans les projets qui ont concerné ces vastes espaces : la rocade Rivière-Pont-du-Cens, empruntant la coulée des Renards, devait traverser ce secteur. Ce n'est qu'après l'abandon de cet aménagement routier, en 1979, que ces terrains sont devenus constructibles.

Un programme équilibré a été mis en place quelques années plus tard, associant des logements sociaux et privés de type collectif et individuel :

- *Le programme public* construit en 2 tranches :

- 1984-1986, 28 logements collectifs, 52 logements individuels : Le Clos du Cens I
- 1986, 90 logements collectifs, 29 logements individuels : Le Clos-du-Cens 2 :

La construction du Clos-du-Cens marque une évolution de l'habitat social avec des maisons individuelles dotées de jardin. Les logements collectifs sont regroupés dans des petits immeubles de 2 étages au dessus d'un rez-de-chaussée. Leur conception architecturale met en œuvre des techniques de recherche d'économie d'énergie (espaces vitrés sur façades), démarche nouvelle développée au début des années quatre vingt. Quels changements par rapport aux grands ensembles jusqu'alors implantés sur le quartier !

- *Les programmes privés* construits entre 1981 et 1984 rue José Maria de Hérédia :

- «Verdura» : petits collectifs R+2 à R+5 (108 appartements) ;
- «Les Terrasses du Cens» : collectif d'un étage sur garages, qui domine le Val du Cens (36 logements) ;
- l'ensemble pavillonnaire composé de 2 lotissements : «Les jardins de la Magdelaine» (50 maisons) et la «Résidence du Chêne» (50 maisons).

La pièce de Gesvres.

Ce vaste espace de 24 ha a été loti dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté : la Z.A.C. de la Jonnelière. La partie en bordure du Gesvres, marécageuse, accueillait les chèvres de TINO. Dans un premier temps, en 1976, la partie supérieure du coteau, constituée de champs de vigne et d'arbres fruitiers, a été défrichée par les bénévoles de l'Amicale Sportive de la Jonnelière, pour y aménager un terrain de football.

Ce domaine, construit entre 1991 et 1996, comporte des maisons individuelles et des logements collectifs dont une cité universitaire, soit environ 600 logements. La numérotation des habitations présente la particularité de faire référence à leur distance par rapport à la route de la Jonnelière : les N° s'échelonnent de 61 à 469 !

Les autres lotissements.

Au fil du temps les espaces non lotis vont l'être progressivement. Parmi ces opérations immobilières nous pouvons en citer quelques unes (liste non limitative) :

- *Le Hameau de Launay Violette (1981)*, avenue de l'Étrier : 40 maisons disposées autour de l'ancienne chapelle du château Launay Violette. Initialement le P.O.S de 1975 y prévoyait l'édification d'immeubles.
- *Les Ingénieurs (1987)*, rue des Ingénieurs : 26 maisons et 1 petit immeuble ;
- *La Résidence «Les Hauts-du-Cens» (1987)*, rue du Maroc, 9 maisons et 44 appartements ;
- *Le-Clos-Liberty (1989)*, rue de l'Harmonie : 55 maisons et 50 appartements ;
- *Les Églantines (1983)*, rue des Sarcelles, rue des Colverts : 25 maisons ;
- *Le-Moulin-des-Rochettes (1984)*, place du manège : 25 maisons ;
- *Le Clos du Moulin des Rochettes (1989)* : rue de Doëlan rue des Rochettes, rue du Pouldu (1989) : 11 maisons.

Un petit air de Normandie...

Vous avez certainement remarqué cette maison, de style normand, rue de la Bourgeonnaire. Elle date de 1935. Au milieu des champs, elle est alors la seule nouvelle habitation du secteur, à proximité des fermes du Baut, en bordure du chemin de la Jonnelière. Mais pourquoi une maison normande ?

Edmond Gillier son propriétaire-constructeur, maçon en Normandie avant de venir s'installer à Nantes, avait eu « un coup de cœur » pour une habitation qu'il avait construite pour un médecin. Il rêvait d'en réaliser une du même modèle pour sa famille. Ce fut à Nantes ! Aujourd'hui le tram, la rue de la Bourgeonnaire et le centre commercial ont remplacé les prairies où fleurissaient jadis, les marguerites... (cf. photo).



(Coll. privée Guy GILLIER)

L'urbanisation de Nantes-Nord : un quartier « mosaïque » sans plan d'ensemble.

La quasi-totalité des logements date d'après la guerre : de 775 en 1946, le nombre atteint 10 566 en 1999. Une construction intensive a lieu à partir de la fin des années cinquante : 5 475 logements, soit plus de la moitié des logements actuels, ont été construits de 1957 à 1974. La part du parc H.L.M. y est importante : 45 % au recensement de 1999, avec néanmoins une légère diminution par rapport à 1990 du fait de constructions d'immeubles relevant du secteur privé. La part des propriétaires, 29 %, est inférieure à la moyenne nantaise (37 %).

Évolution démographique.

L'augmentation du nombre d'habitants sur Nantes-Nord a suivi l'évolution de l'urbanisation. Entre les recensements de 1946 et 1955 la population progresse de 3 082 à 5 551 habitants. Pendant cette période l'apport principal est concentré dans les cités provisoires. À elle seule la cité du Chêne-des-Anglais compte 1 209 personnes pour 266 familles soit une densité légèrement supérieure à 4,5. Cette augmentation est fortement amplifiée avec la construction des premières H.L.M. (Renards et Boissière), des cités pavillonnaires ouvrières (lotissement municipal de la Boissière et Castors) et du lotissement de la Rivière. La population triple de 1955 à 1962 pour atteindre 14 663 h. De 1962 à 1968 les nouvelles habitations sont surtout des pavillons (lotissement

St François d'Assise), d'où un ralentissement dans l'évolution démographique : 18 304 h en 1968. De 1968 à 1975 de nouvelles cités H.L.M. sont construites : La Petite Sensive, Le Bout-des-Pavés, Le Chêne-des-Anglais, Les Bruyères et le Bout-des-Landes. Le nombre d'habitants de Nantes-Nord atteint son chiffre maximal au recensement de 1975 : 24 380 h. À partir de cette date, malgré la poursuite de l'urbanisation, la population se stabilise et même baisse légèrement. On assiste à une dédensification des logements particulièrement importante dans certains «îlots» ayant des logements bâtis avant 1970. Au recensement de 1982 plusieurs micro-quartiers enregistrent une baisse du nombre d'habitants : les Castors - 296 h, la Boissière - 285 h, la Petite Sensive - 262 h, les Bruyères - 246 h, les Renards - 189 h, la Rivière - 153 h. Le nombre moyen de personnes par logement passe de 2,92 en 1975 à 2,65 en 1982. Il y a moins de familles nombreuses et les grands enfants des primo arrivants ont quitté le logis familial.

Le recensement de 1990 confirme cette tendance à la baisse : 22 377 h mais celui de 1999 enregistre une légère augmentation : 23 696 h. Cette reprise de la démographie résulte essentiellement de l'urbanisation du secteur de la Jonnelière.

Il est fort probable que cette progression se poursuive avec la tendance actuelle à la densification de l'habitat des villes : une maison accueillant une famille peut être remplacée par un petit immeuble ou même un lotissement. Le plus bel exemple nous est donné par l'implantation en 1999, rue des Landes, de 16 pavillons «Le parc des Landes» à la place de la maison GOUON (première maison construite dans ce secteur après la guerre, au milieu des tenues maraîchères, sur une surface de 2 000 m²). Cette nouvelle orientation de l'urbanisme ne sera pas sans répercussion sur notre environnement et la structuration du quartier. Et pourtant, en 1984, les prévisionnistes de l'Équipement ne faisaient-ils pas ce constat : «il ne reste plus d'espaces constructibles sur Nantes-Nord et pour l'insertion des équipements il est logique de raisonner à population constante !».

Une urbanisation au coup par coup...

Cette urbanisation au coup par coup, sans plan d'ensemble, a donné naissance à un quartier «mosaïque*», sans cohérence. L'étude conjointe réalisée par le Service Technique de l'Urbanisme (S.T.U.), le Centre d'Étude Technique de l'Équipement (C.E.T.E.) et le Groupe d'Études des Relations Sociales (G.E.R.S.), datée de février 1984, intitulée «suivi des politiques urbaines», fait ce constat :

«...Cette urbanisation n'a pas une volumétrie homogène. Nous trouvons dans Nantes-Nord des sous-quartiers très différents, des lotissements avec des maisons individuelles tout style, lotissements avec une unité d'habitation de base. Ainsi, plus de la moitié de la surface au sol est occupée par des pavillons R ou R + 1. Mais entre ces pavillons, des cités H.L.M. ont été construites. Là aussi, une certaine diversité règne entre les programmes. On est passé d'une organisation en barres, suivant des règles de composition ancienne – type Boissière – à une organisation en plots et tours – le Chêne-des-Anglais, le Bout-des-Landes».

«...Au total, Nantes-Nord se présente comme un quartier à l'écart de la commune. Il demeure une entité différente, mais qui n'en est pas pour autant homogène. Il semble compartimenté en sous ensembles...“ Il n'y a pas eu de volonté affirmée pour Nantes-Nord, à la différence de l'Ouest de Nantes. Par exemple, les Dervallières résultent d'une volonté du plan de 1949, à la suite de quoi, nous avons acquis 65 hectares... À Nantes-Nord, on a fait une urbanisation basée sur la voirie existante et avec un découpage contraignant. Mais avec la crise du logement, il fallait prendre une décision rapide...” (un responsable H.L.M. en 1981). Cette politique a une répercussion évidente sur la trame urbaine actuelle, sur la lisibilité du quartier, sur son absence d'entité sociale».

* Le nom du journal de quartier «Mosaïque» fait référence à cette caractéristique du quartier. Il a été proposé par Jean RAFFRE, membre du comité de rédaction du journal à sa création.

Une ségrégation sociale et spatiale au sein du quartier.

«Les financements disparates ont conditionné le profil sociologique des locataires. Chaque ensemble ayant été construit avec un type de financement, selon la générosité de l'État et des collectivités locales, celui-ci a déterminé les normes de confort des logements et donc les prix du loyer qui varient en 1990 dans un rapport de 1 à 7 au prix du m². Rien d'anormal si l'on retrouve les personnes au plus bas revenus dans les logements les moins chers (Bruyères, abbé PIERRE, Renards, Boissière) et inversement, les familles les plus aisées dans les logements aux loyers les plus élevés (Route de la Chapelle, Bout-des-Landes, Les Roches, Le Chêne-des-Anglais, Le Clos-du-Cens). L'Office, pour éviter le surendettement des locataires, a contribué au regroupement de la population par catégorie de revenus. On constate donc une certaine ségrégation sociale sans volonté délibérée de l'Office H.L.M. mais imposée par le prix de revient des appartements et par la gestion qui doit être équilibrée». (rapport PEYON – LAPLANCHE, 1993).

Dans une étude des recensements de 1975 et 1982, le C.E.T.E. fait le constat : «l'image du quartier est caractérisée par une juxtaposition de classes sociales différentes : si elles sont toutes représentées, elles ne se mélangent pourtant pas. L'analyse des catégories socioprofessionnelles permet de mettre en évidence deux Nantes-Nord : un sous quartier à dominante ouvrière et un autre avec des classes moyennes ou supérieures bien représentées... La rue des Renards est la frontière entre ces classes sociales. De part et d'autre de cette voie, on a bien sûr un habitat différent : d'un côté, les cités H.L.M. avec des logements en location, de l'autre les lotissements avec des maisons individuelles et des collectifs en accession à la propriété». Il faut apporter une réserve à ce constat : «le statut d'occupation n'est pas un critère exclusif, les lotissements de la Petite Boissière, constitués de pavillons, ont une population à dominante ouvrière».

À cette répartition très tranchée des classes socioprofessionnelles en fonction du type d'habitat, s'ajoute une autre distorsion entre les cités H.L.M. elles-mêmes. En 1982 au Bout-des-Landes et au Chêne-des-Anglais les ouvriers représentent 22 % de la population active alors qu'ils sont respectivement 47,9 % et 42,1 % aux Renards et à la Petite Sensive.

Qu'en est-il aujourd'hui ? Au dernier recensement de 1999 la répartition en classes socioprofessionnelles reste très tranchée avec toujours une double distorsion entre les cités H.L.M. et les lotissements et entre les cités H.L.M. elles-mêmes.



Une clôture rue Bonamy sépare le lotissement de la Rivière et la cité de la Petite Sensive. (Photo F.P.).

Cette situation entraîne un sentiment d'appartenance, difficile à combattre. Un habitant du quartier, exprime ce vécu dans le journal «Mosaïque» en juin 1998 : «Ce quartier nord s'est peu à peu fractionné en micro-quartiers séparés par des murs imaginaires*».

* Ces murs ne sont pas qu'imaginaires : ils existent réellement entre Les Bruyères et Les Églantiers, La Rivière et la Petite Sensive, le Chêne-des-Anglais et le lotissement du Pressoir.

chacun jouant sur ses prérogatives. Où habites-tu ? À cette question nous sommes tout de suite catalogués : le Chêne-des-Anglais, le Bout-des-Pavés, le Bout-des-Landes, la Boissière, la Petite Sensive, les Bruyères et tous les autres...». (Jacques GUÉRIN)

La démarche engagée par le D.S.Q. et poursuivie par la municipalité a pour objectif de briser ces «murs» subjectifs. L'opération Santos Dumont – implantation de commerces et de logements privés – est une décision politique d'ouverture sur la ville d'un micro quartier, «La Petite Sensive».

L'accueil des immigrés à Nantes-Nord.

Le nombre des migrants a progressivement augmenté à partir du début des années soixante dix : ils représentaient 3 % de la population en 1975 et 7,7 % en 1990. Si le recensement de 1999 dénombre 1 424 étrangers, soit 6 % de la population, les résidents ne sont que 1 139 soit 4,8 %, 285 étant étudiants ou stagiaires (non décomptés dans les précédents recensements).

Le plus grand nombre a été accueilli dans les secteurs d'habitat social et plus particulièrement : cités de la Boissière, du Bout-des-Pavés, du Chêne-des-Anglais et de la Petite Sensive.

Les Centres Socioculturels ont joué un rôle important pour leur insertion. Cet accueil a tout particulièrement permis aux femmes de mieux maîtriser la langue française et d'établir des relations avec les habitants du quartier. Les écoles ont eu également un rôle primordial pour les enfants.

Deux témoignages nous rappellent les circonstances de la migration de ces familles en France dans les années soixante/soixante-dix et leurs conditions d'intégration dans notre quartier.

Être immigré et vivre à Nantes-Nord.

Madame S. raconte comment avec son mari elle est venue en France : *«un jour, en 1969, mon mari est arrivé à la maison en me déclarant : je pars la semaine prochaine travailler en France, à Nantes ; tu me rejoindras plus tard. Je ne pouvais pas le croire ! ... C'est la France qui est venue nous chercher : l'A.N.P.E. était sur*

place en Tunisie pour recruter des hommes, jeunes, en bonne santé, pour occuper des postes de manœuvres dans les entreprises françaises. Mon mari avait signé un contrat avec l'entreprise du bâtiment Coignet, à Carquefou. Régulièrement des bateaux de jeunes travailleurs tunisiens quittaient la Tunisie pour rejoindre la France».

Le dépaysement, le temps de l'intégration.

C'est à Carquefou que Monsieur S. a été accueilli. Il est logé sur place gratuitement, seule la nourriture est à sa charge. Son épouse le rejoint en avril 1971. Logé chez une amie, rue Paul Bellamy, dans un appartement non meublé, le couple doit faire face - avec peu de moyens - aux problèmes du quotidien et aux difficultés liées à la transplantation dans un pays inconnu. *«Je ne parlais ni ne comprenais le français. Je passais ma journée, seule, à pleurer à la fenêtre qui ne donnait même pas sur le côté rue. Mon mari partait à 7h le matin, à mobylette, et revenait à 19 h. Je ne sortais pas seule. Nous avions une amie du côté de la gare mais je ne voulais pas aller la voir sans mon mari ; j'avais peur de me perdre. Ma seule sortie était le marché de Talensac. Un jour mon mari m'a envoyé chercher le pain et des cigarettes. J'ai attendu qu'il n'y ait plus personne dans la boulangerie. Je ne savais pas dire le pain, j'ai dit "la pain". La boulangère a bien vu que je n'étais pas bien, elle m'a montré, avec le doigt, quel pain je voulais. Je me souviens encore, le prix du pain était de 35 centimes. Pour les cigarettes j'avais, en cachette de mon mari, récupéré un paquet vide que j'ai montré dans le bureau de tabac. Au retour j'ai pleuré, tellement l'épreuve avait été dure pour moi. Mais mon mari avait raison de m'envoyer ; ça m'a beaucoup aidé ; c'est comme ça que j'ai fait des progrès. J'avais peur de tout quand je suis arrivée en France».* Des cours de français étaient dispensés pour faciliter l'intégration : *«Mon mari a suivi les cours de français proposés sur place, à l'usine, à Carquefou. Envoyée par une assistante sociale, quelque temps après mon arrivée, une jeune femme est venue à domicile,*

me donner des cours de français, deux fois par semaine pendant quelques mois».

En 1972, le couple déménage à la Boissière : *«...nous nous sommes installés rue André Chénier. Dès notre arrivée mon mari m'a indiqué le Centre Socioculturel. J'y ai été très bien accueillie par Annick FAVREAU, René MICHAUD, Monique PIQUET... J'ai suivi des cours de français, de cuisine, de tricot, de raccommodage. Je mettais mes enfants à la garderie ; c'était presque gratuit. J'ai pris confiance en moi et progressivement (en 1977-1978) j'ai pensé aller travailler. Lorsque j'en ai parlé à mon mari sa première réaction a été de me dire : "que vont dire les maghrébins ? Il n'est pas capable de nourrir sa famille ? Et puis tu ne parles pas le français". Beaucoup de maghrébins ne voulaient pas que leur femme travaille. J'en ai parlé aux animateurs du Centre. Ils m'ont tout de suite dit "si tu te sens capable tu y vas, pourquoi pas !". Lorsqu'une personne a demandé une femme sérieuse pour remettre en état une maison qu'elle venait d'acheter rue Paul Bellamy, j'ai dit "j'accepte". "Mais tu vas être obligée de prendre seule le bus" ? me dit mon mari. "J'en suis capable" lui ai-je répondu. J'ai ainsi travaillé pendant 3 mois. Ensuite j'ai été embauchée dans une famille du quartier comme femme de ménage».*

Le rôle positif du Centre Socioculturel.

Madame S. dit avoir été bien accueillie à Nantes. Le Centre Social a joué un rôle très positif pour son insertion sociale et celle de sa famille. *«Je n'ai eu le sentiment d'être rejetée en tant qu'étrangère. Nous avons changé de logement à quatre reprises à la Boissière. Nous avons toujours eu de bonnes relations de voisinage. La famille C. a joué un rôle important de famille d'accueil. Madame C. est venue à la maison, deux fois par semaine, pour discuter et nous apprendre à écrire le français. Nous sommes devenus amis. On est parti en vacances ensemble. Aujourd'hui encore on se voit deux à trois fois par an».*

Le retour au pays ? « Avec mon mari on a toujours pensé retourner au pays. L'entreprise Coignet avait proposé à ses ouvriers, en 1973, d'acheter une maison. Nous étions capables de rembourser les mensualités des prêts mais on n'a pas voulu ; on comptait toujours retourner en Tunisie. Après, les enfants ont grandi, on ne pouvait plus partir. Aujourd'hui ils sont mariés en France, j'ai des petits enfants ».

Si monsieur et madame S. espèrent passer plus de temps en Tunisie pendant leur retraite que durant leur vie de travail, leur point d'attache est à Nantes où ils ont enfants et petits enfants.

Être enfant d'immigré et avoir grandi à Nantes Nord*.

« Mes parents sont arrivés en France en 1968. Ils étaient paysans en Tunisie. Mon père m'a raconté comment les entreprises venaient jusque dans le bled recruter des ouvriers maçons. Leur vie quotidienne était difficile en Tunisie et les recruteurs faisaient rêver les jeunes hommes d'une vie meilleure s'ils acceptaient de venir travailler en France qui manquait de bras. Mon père est arrivé seul, en 1968, à Paimbœuf. Ma mère l'a rejoint l'année suivante. Ils ne parlaient le français, ni l'un ni l'autre ».

« ... Ils ont très rapidement déménagé à Nantes, d'abord en centre ville puis à la Chauvinière. Ils sont ensuite restés sur Nantes-Nord : La Petite Sensive, La Boissière puis aujourd'hui le Bout-des-Pavés. Je suis allé à l'école primaire de la Chauvinière puis à la Géraudière et au collège Stendhal ».

Si Hafed n'a pas vécu de situation de rejet, du fait de ses origines, de la part de ses copains d'école, c'est lui qui ne se sentait pas comme les autres : « On était peu de maghrébins, on se sentait différent. On était imprégné par la culture de nos parents qui nous disaient de faire comme ça et à l'école on nous disait autrement.

* Témoignage de Hafed BEN ALI, né à Nantes en 1972.

Par exemple ils auraient voulu nous habiller d'une manière plus classique ou encore ils étaient choqués que garçons et filles se fassent la bise au collège. Les instituteurs, professeurs ne nous traitaient pas différemment des autres enfants et insistaient pour que je réussisse au mieux mes études. Mes parents m'ont toujours poussé pour que je fasse des études. Ils ne voulaient pas que je sois comme eux, manœuvre maçon. Malgré leur bonne volonté ils ne pouvaient pas aider leurs enfants : ils lisaient et écrivaient difficilement le français. Il n'y avait pas de livres à la maison. Heureusement le bibliobus, la bibliothèque de la Boissière et de la Maison des Jeunes nous permettaient d'avoir accès à la lecture, la lecture plaisir, loisir. Je me rends compte aujourd'hui que le savoir lire et écrire est fondamental ».

Le retour au pays des parents.

« Tous les étés on retournait en Tunisie. Nos racines sont là-bas. Je me souviens encore de nos voyages : mes parents vivaient à chaque fois des moments très forts. Au fur et à mesure que l'on se rapprochait de la Tunisie, nous ressentions chez eux monter une tension qui devenait de plus en plus intense, comme s'ils allaient vivre quelque chose de très fort. Arrivés dans leur village natal, la famille nous attendait : mon père sortait de la voiture et tout le monde se prenait la main, se prenait dans les bras et pleurait ! J'ai vu mon père pleurer... or un chef de famille maghrébin ne pleure jamais devant ses enfants, c'est le plus fort. Ce sont les seules fois que je voyais mon père pleurer. Aujourd'hui je me rends compte du sacrifice de l'exil qu'ont fait mes parents pour avoir une vie meilleure. Je me pose la question s'ils n'auraient pas dû vivre là-bas une vie paisible, car ici ça a été la galère... Ces images du retour m'ont marqué. J'ai toujours ça dans ma tête. Quand j'y retourne je retrouve encore aujourd'hui les odeurs qui m'évoquent ces souvenirs ».

« ... Mon père nous disait on retournera en Tunisie quand on aura un petit pécule. Son employeur lui a proposé d'acheter une maison,

mais il n'a pas voulu ; il voulait investir en Tunisie. Mes parents ont toujours pensé que leurs enfants retourneraient vivre en Tunisie. Ils (les travailleurs immigrés) se sont tous fait avoir».

« Nos racines sont là-bas ».

«Si aujourd'hui encore, avec mon épouse, nous retournons en Tunisie, ce n'est pas pour le soleil, les loisirs, mais pour retrouver la famille et la terre de mes parents. Ce rapport à la terre est fort. À chaque séjour c'est énorme ce qu'on vit comme émotion. Nous sommes comme des arbres dont les racines sont là-bas. Mais nous sommes Français à 100%. Nous, enfants d'immigrants, nous nous considérons Français à la différence des adolescents et préadolescents d'aujourd'hui qui vivent leur origine comme une exclusion. Ils se sentent différents, alors qu'ils ne mettent même pas les pieds dans le pays de leurs ascendants. Les médias les déterminent comme différents. Il faut qu'ils comprennent qu'ils sont Français comme tout un chacun, mais que nous avons notre propre histoire (Hafed fait alors référence au film "Indigènes"). Notre double culture est une richesse. Apprendre l'arabe et être capable de communiquer avec sa famille, de retrouver ses racines en Tunisie, c'est fort !».



La réhabilitation des logements sociaux.

La construction massive de logements sociaux répondait à la demande urgente après la guerre. Très vite le vieillissement prématuré du bâti associé aux dégradations volontaires, symptômes du malaise social naissant, va conduire les instances nationales et locales à s'interroger sur le concept des grands ensembles et sa poursuite. En 1972, des études réalisées par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Équipement et du Logement font le constat de l'insuffisance de qualité de l'urbanisme, de l'habitat et du cadre de vie. En 1973, Olivier Guichard, en charge du même Ministère, publie une circulaire qui engage la fin des grands ensembles tels qu'ils avaient été conçus jusqu'alors.

Au niveau local il faut attendre le changement d'orientation politique de la municipalité de Nantes au printemps 1977 – arrivée de la gauche – pour voir se mettre en place une nouvelle approche de la gestion du logement social. En octobre 1980, le conseil d'administration de l'Office H.L.M. de Nantes, sous la présidence de Guy GOUREAUX adjoint au maire, engage une véritable politique de réhabilitation de son patrimoine. Les objectifs que doit poursuivre l'Office sont ainsi énoncés : «les plus défavorisés ne doivent pas être victimes de la détérioration de leurs conditions d'habitation ou même du retard que le patrimoine immobilier pourrait prendre par rapport aux normes de confort».

L'Office engage des études, enquêtes et concertations. Les locataires et leurs organisations de défense sont invités à venir

discuter avec des architectes, des sociologues, des agents de l'Office pour exprimer leurs souhaits, prendre connaissance des projets et évaluer les répercussions des dépenses engagées sur leur loyer.

Pour que ces interventions soient diffuses sur l'ensemble du parc H.L.M. et puissent, en cas de réussite, susciter la demande de locataires de plus en plus nombreux, le choix est fait de ne pas traiter les cités dans leur globalité mais par bâtiment ou, même, cage d'escalier.

Les premières opérations de réhabilitation concernent sur Nantes-Nord :

- La Boissière : 23 et 25 Rue des Renards (1980) ; 12 au 18 rue André Chénier (1980) ; rue de la Fantaisie (1984) ;
- La Petite Sensitive : collectifs (1981 et 1984), individuels (1987) ;
- La Géraudière : en 1982.

Suivant les immeubles, les travaux de réhabilitation sont de nature différente : isolation des combles (rue des Renards) ou des parois extérieures par la mise en place d'une «double peau» ; installation de volets extérieurs inexistants à la construction ; redistribution des pièces et agrandissement des logements ; modification des aspects extérieurs par une action sur l'esthétique du ravalement, mise en place de décors (un clown et une scène de cirque aux pignons d'un immeuble à la Petite Sensitive* cf. photos).

* Ce décor a été retenu par les habitants parmi plusieurs propositions de l'architecte concepteur Yvon LE GUÉVEL. Quelques années plus tard d'autres locataires ont fortement critiqué ce choix : « on nous prend pour des clowns » prétendaient-ils. Ce mouvement de protestation a pris une telle ampleur que Nantes-Habitat a dû supprimer ce décor en 1993.



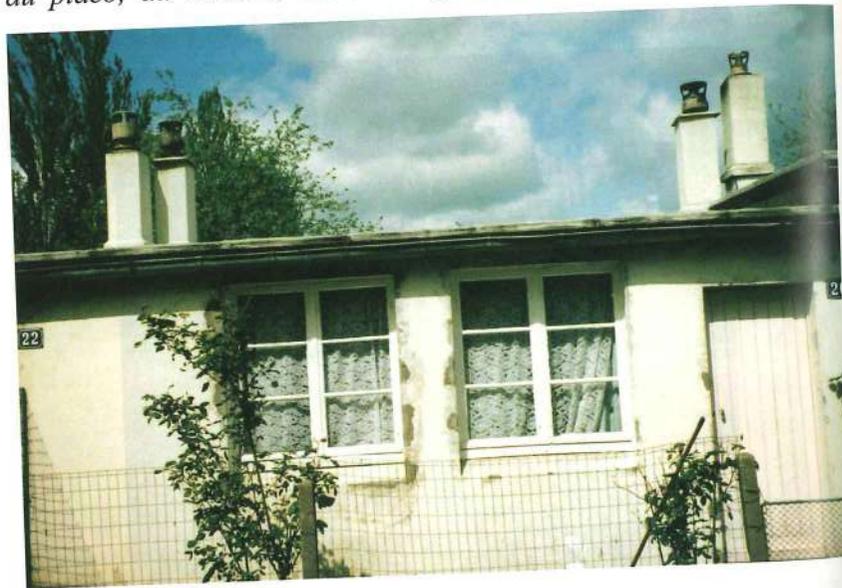
Le clown et la scène de cirque aux pignons de l'immeuble rue du Paraguay.
(Coll. Nantes-Habitat).

En 2007 tous les logements ont bénéficié de travaux plus ou moins conséquents. À la cité du Bout-des-Pavés, seules les fenêtres ont été changées. Des actions à l'intérieur même des habitations doivent être entreprises.

Sur trois sites, les études des travaux à réaliser pour réhabiliter et restructurer les logements ont abouti au constat de la nécessité de démolir et de reconstruire : cité de l'abbé PIERRE, « Les Renards » et « Les Bruyères ».

La cité de l'abbé Pierre.

À la fin des années quatre-vingt l'état de la structure des bâtiments imposait des travaux. Les maisons étaient restées dans leur état d'origine : *« tout était à refaire (électricité, murs, sols...) c'était vraiment délabré. Ce n'était pas la peine de réhabiliter, il fallait démolir et reconstruire. Nous, nous avons caché la misère par du placo, du lambris, du carrelage... L'hiver il fallait chauffer*



Cité de l'abbé PIERRE avant réhabilitation.
(Photo Nantes Passion).

des lessiveuses d'eau pour mettre dans la douche et l'été, les enfants se lavaient au jet d'eau dans le jardin ». (M^{me} L.)

Malgré la forte opposition de certains occupants qui souhaitent une rénovation de l'existant, c'est la démolition qui est choisie. Le plan de masse initial – le système des maisons en bandes – est conservé. Un décor est ajouté en façade : un petit fronton souligne chaque porte d'entrée. (cf. photo). La surface de quelques logements est augmentée. Au final, 46 logements ont été reconstruits (au lieu des 53 à l'origine).

Le 25 janvier 1994, M^{me} PLASSAIS, une des plus anciennes habitantes de la cité, a l'honneur d'accueillir dans sa maisonnette, le Président de la République François MITTERRAND. De passage à Nantes, il est venu constater la qualité de la rénovation.



Cité abbé PIERRE après réhabilitation.
(Photo Nantes-Passion).

« Les Renards ».

Aux «Renards», premiers logements construits de la cité de la Boissière, seul le bâtiment central – N° 23 et 25 – avait bénéficié de travaux de rénovation. Au début des années 90, l'état de délabrement des 2 autres était tel qu'une décision devait être prise quant à leur devenir. L'arrivée du tramway a donné une nouvelle orientation aux réflexions en cours. Ne fallait-il pas envisager une démolition afin «d'aérer» la rue et de permettre d'implanter les 2 voies du tram en site propre, avec une station en terre plein central ? Cette solution avait l'avantage de permettre de reconstruire des logements de qualité et d'embellir la rue des Renards. Après concertation avec les locataires la décision est prise de reconstruire, à l'arrière des immeubles, à l'emplacement des séchoirs, la démolition n'intervenant qu'après la fin de la construction et le relogement sur place des habitants. Le permis de démolir est signé le 01-07-92.

L'immeuble «du haut» (N° 19 et 21) est détruit en mars 1994 et celui «du bas» au mois de mai. Nombreux sont les anciens locataires à assister à cette démolition. Pour certains c'est plus de 30 années de leur vie et de celle de leur famille qui disparaît. Impossible de retenir ses larmes quand la pelleteuse grignote les murs de son propre appartement ! L'émotion est trop forte, quelques uns ont préféré partir avant que ne s'écroule leur logement. « *Nous avons eu beaucoup de peine lorsque notre immeuble a été rasé. Tout un pan de notre vie disparaissait avec lui. Pendant longtemps je passais tout à côté avec un petit pincement au cœur, mais ainsi va la vie...* » (Catherine PEREIRA-BUCHET).

Yvette GRALL, habitante avec Jean, son mari, d'un appartement au 29, a assisté à la démolition du premier bâtiment : « *Quand la première H.L.M. a été démolie, il y a quelques semaines, il y a des gens qui pleuraient de voir un peu d'eux-mêmes partir. Nous, ça va être la même chose ; malgré le plus de confort du neuf, beaucoup des anciens sont en dépression. Ça m'a travaillée et un matin, à 5 h, j'ai écrit ce poème pour exprimer tout cela.* » (O.F. 14.04.94)



Démolition "Renards du bas".
(Photo F.P.)

Adieu H.L.M....

*Adieu H.L.M., tu dois bientôt mourir,
Aujourd'hui ou demain on doit te détruire.
Tes murs emporteront des secrets,
Des joies, des pleurs, de l'amour, des regrets.
Chez toi on a vu naître et aussi mourir,
Sous ton toit j'ai vécu des années,
Aujourd'hui nous devons nous séparer.*

Yvette GRALL

Construits avec de faibles moyens, au milieu des champs, dans le cadre d'un programme d'urgence, ces immeubles auront eu une vie courte !

Les Bruyères.

La construction du lotissement des Bruyères, dans le cadre des opérations de relogement des habitants des cités provisoires construites après la guerre, a été réalisée avec des moyens faibles. Malgré quelques opérations de réhabilitation menées par Nantes-Habitat, il est apparu au début des années 2000 que ces habitations étaient devenues insalubres (humidité des murs, isolation insuffisante...). Un état des lieux réalisé en 2004 aboutissait à la conclusion que la seule solution à envisager est la destruction totale avant la reconstruction. Ce projet a suscité beaucoup d'interrogations de la part des habitants : certains craignent une hausse des loyers qui ne leur permettrait plus d'être relogés sur place.

Au printemps 2005, la démolition est décidée avec le projet de reconstruction. Cependant, la proximité de l'autoroute – réalisée après le lotissement – réduit l'espace constructible* et ne permet pas l'implantation du même nombre de maisons. Seulement une trentaine de maisons individuelles sont prévues (au lieu de 76 aujourd'hui). Tous les locataires ne pourront donc pas retrouver un logement avec le jardin auquel ils tiennent tant : *«ils veulent démolir ma maison pour m'envoyer dans une tour ! Ça va pas la tête ? Mes enfants, mon mari, ils ne supporteront pas. On n'a pas l'habitude ... et puis ce sera trop cher»* déclare une habitante à l'annonce des décisions.

Bon nombre d'habitants, estimant que l'état de délabrement des logements est le résultat du manque d'entretien par Nantes-Habitat,

* La législation impose aujourd'hui le respect d'une zone inconstructible suffisamment importante pour limiter les nuisances sonores liées à la circulation.

veulent à tout prix une réhabilitation des locaux existants. *«Les H.L.M., ils font rien ici. Nous, on a fait beaucoup de travaux, comme la peinture sur les façades. Et c'est pour not' pomme !»*.

À la crainte de laisser sa maison s'ajoute l'angoisse de quitter ses amis, ses voisins : *«On demande à rester sur les quartiers nord, dans des pavillons, à des loyers raisonnables...on est une quarantaine à vouloir rester ensemble»*. La vie aux Bruyères est souvent difficile mais, en trente ans, une réelle convivialité s'est mise en place, comme dans un village.

Les associations de locataires sont en première ligne pour défendre les «gens» des Bruyères. La réhabilitation n'ayant pu être obtenue, les discussions vont concerner les garanties pour le relogement temporaire, la prise en charge des frais de déménagement, le suivi de la reconstruction. Après de longues négociations une charte est signée qui engage la ville et Nantes-Habitat pendant toute la durée de l'opération, de la démolition au relogement.

Les premières maisons sont détruites en décembre 2006.

Le réaménagement des espaces extérieurs.

Pour corriger les erreurs du passé, alors que les logements sont rénovés à partir de 1982, les espaces extérieurs sont également traités. Des travaux importants sont engagés au Bout-des-Pavés, au Chêne-des-Anglais et à la Petite Sensive. Ils sont de trois ordres :

- lutter contre le vent : pour atténuer les effets du vent aggravés par les turbulences provoquées par les immeubles, des buttes de terre sont façonnées sur les terre-pleins avec plantation de haies brise vent.
- reverdir : l'ensemble des espaces verts est engazonné, alors qu'il avait été laissé en l'état, c'est à dire en terre battue, après la construction des immeubles.
- créer de nouveaux espaces de jeux à proximité des nouveaux bassins : jeux en bois, en ferro-ciment, espaces de jeux de ballons, «coins» pour les petits.

« Boit-sans-soif » au pied des tours du Chêne-des-Anglais.

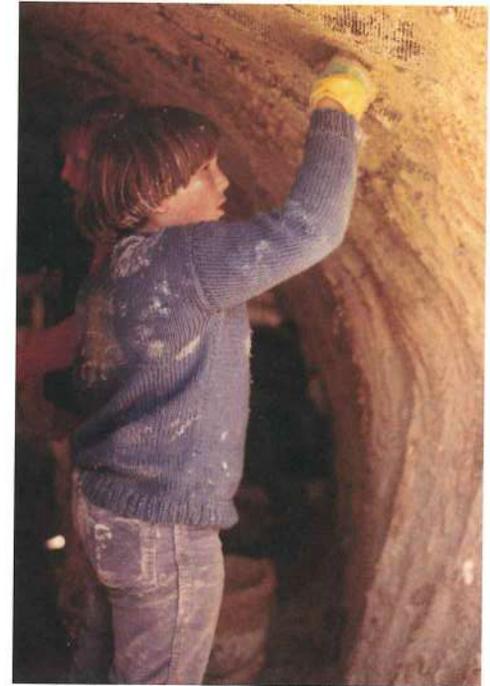
Dans le cadre de cette opération destinée à redonner vie aux grands espaces vides entre les bâtiments, au Chêne-des-Anglais est construit «Boit-sans-soif», immense dragon. Sur une idée de Yvon LE GUÉVEL, les habitants, enfants et adultes, sont invités le samedi 6 mars 1982 à venir habiller de béton le squelette en ferraille du dragon qui a établi demeure au pied des tours du Chêne-des-Anglais.



Le « squelette » de « Boit-sans-soif » avant d'être recouvert de béton.
(Coll. Yvon LE GUEVEL).

«Tout le monde, jeunes et vieux, filles et garçons, hommes et femmes, entreprenait d'habiller "Boit-sans-soif" avec les ouvriers de l'entreprise. Équipés de gants et de bottes, ils allaient deux par deux avec des seaux à la bétonnière et rapportaient du ciment pour enduire la structure grillagée».

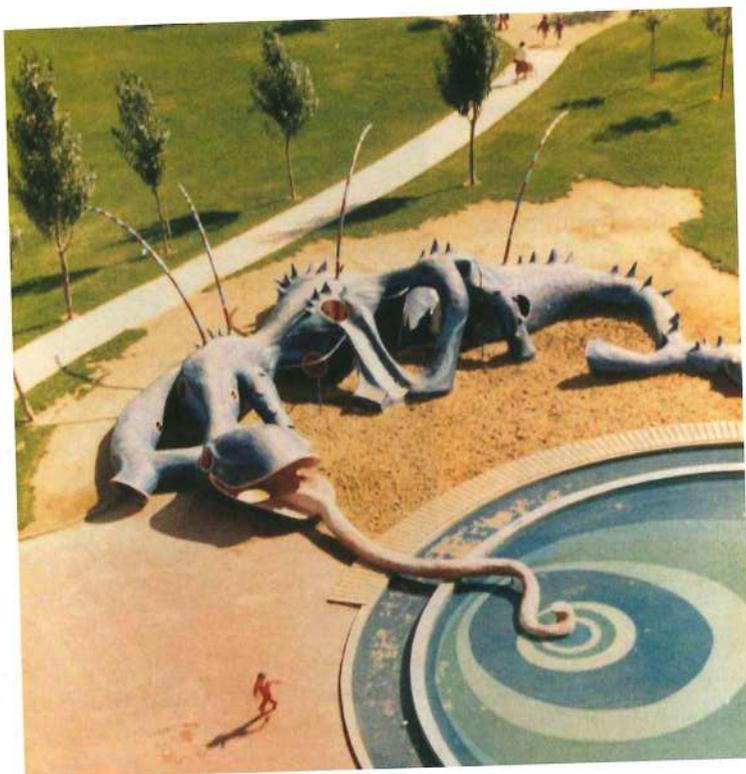
Pour l'occasion, c'est la fête au Chêne-des-Anglais, avec tout l'après midi musique et cracheurs de feu pour accompagner les artistes !



Coll. Privée Yvon LE GUEVEL.

«Peu de temps après, le dragon s'habilla d'une couche de béton bleu ciel et trois semaines après...il est pris d'assaut par tous les enfants du quartier...» (Extraits de Nantes-Nord - Le journal des cités).

Aujourd'hui encore « Boit-sans-soif » a toujours autant de succès et est très fréquenté par les enfants mais il ne se désaltère plus dans le bassin...sa longue langue a été coupée... à la demande de la commission de sécurité !



1993 : «Boît-sans-soif » avec sa longue langue.(coll. privée M.F. FLAHAUT).

Une première agence décentralisée de Nantes-Habitat.

La première agence de quartier de Nantes-Habitat est ouverte sur Nantes-Nord, en 1990 rue Jacques Cartier. Par cette décentralisation Nantes-Habitat veut se rapprocher de ses locataires et être plus réactif pour répondre aux besoins des habitants. Une 2^e agence est ouverte à la Boissière, de 1998 à 2005, rue A. Gide (dans les locaux occupés aujourd'hui par la Ligue de Protection des Oiseaux).

La politique de développement social des quartiers.

La politique de Développement Social des Quartiers (D.S.Q.) a été engagée à Nantes au cours du premier semestre 1990. Nantes-Nord est l'un des cinq sites choisis par la ville pour faire l'objet de cette procédure. Le fait de s'inscrire dans ce dispositif, proposé par l'État, permet de bénéficier de subventions. Une convention fixe les modalités de travail entre l'État, la Région et la ville. La municipalité voit dans la démarche D.S.Q. un dossier essentiel pour «aller plus loin que la simple réhabilitation de l'habitat. Parmi les choses à faire, il faut conduire des actions en faveur des jeunes, redynamiser la vie sociale». Pour le maire, Jean-Marc Ayrault, et les élus, il s'agit d'une démarche fédérative car «on ne peut pas dire qu'aucun travail social n'est fait actuellement. Mais il faut tout mettre en synergie».

Les principaux objectifs du D.S.Q. sur Nantes-Nord.

Trois objectifs principaux sont retenus pour Nantes-Nord :

- prévention des risques et actions d'insertion : en direction des jeunes et des personnes âgées ; approche des phénomènes de dépendance (drogue, alcool) ;
- assurer le droit au logement de qualité pour tous, notamment les plus démunis ; répondre aux attentes des jeunes et des personnes âgées ;

- améliorer l'accueil de la petite enfance et la vie dans et autour de l'école, pour que les apprentissages de base soient assurés à tous les enfants.

Un chef de projet, Pierre MESTON, est chargé de coordonner la mise en œuvre de ces objectifs.

À partir de 1990 on assiste à un renforcement du dialogue entre les habitants et les «décideurs». Les associations, les habitants, sont sollicités pour participer à différents groupes de travail. L'objectif est que chaque projet soit conduit en partenariat avec le plus grand nombre d'habitants possible. Ce travail est facilité à Nantes-Nord car le dialogue entre les militants associatifs, les professionnels du champ social et des institutions est déjà très présent (et le quartier est riche de son histoire militante cf. les chapitres «P.O.S. et contre P.O.S.» et «La vie associative»). La réussite d'un dispositif D.S.Q. étant très dépendante de «l'aptitude des personnes à se prendre en charge et à devenir les acteurs de la vie sociale et culturelle» du quartier (cf. rapport DELARUE), le profil de Nantes-Nord semble favorable à une telle démarche.

Les principales actions du D.S.Q.

Il n'est pas possible en quelques lignes de détailler l'ensemble des actions engagées par le D.S.Q. Nous rappelons celles qui nous paraissent être les plus significatives :

- *Amélioration de la vie de l'enfant de la petite enfance au collège.* Dans cette recherche l'implication des parents est l'objectif prioritaire. Ainsi pour dynamiser les relations entre l'école et les parents, une commission « école » est mise en place. Plusieurs actions sont engagées :

- la diversification de l'accueil de la petite enfance (haltes garderies, écoles maternelles) avec une attention particulière portée à la qualité de l'accueil ;

- une amélioration de la vie dans et autour de l'école : aménagement des rythmes scolaires de l'enfant, développement de la lecture, aide au travail scolaire ;
- la création d'une Z.E.P. (Zone d'Éducation Prioritaire) : elle permet l'attribution de moyens supplémentaires aux établissements scolaires qui accueillent un grand nombre d'enfants en difficultés scolaires et sociales.

- *Création d'instances d'échanges entre les locataires de l'habitat à caractère social et les différents partenaires.*

La concertation en amont de tout projet devient la règle : concertation entre les intervenants des différentes institutions, entre les habitants, Nantes-Habitat et les promoteurs des projets. Cette concertation a été particulièrement exemplaire au cours des différentes opérations de réhabilitation du parc H.L.M.. Les « collectifs logements » ont permis l'instauration d'un véritable dialogue avec Nantes-Habitat.

- *Une réflexion sur la politique de peuplement :* en s'appuyant sur une étude du C.E.T.E., Nantes-Habitat s'interroge sur la politique de peuplement à engager pour combattre la tendance naturelle à constituer des cités à composition sociale homogène. La première des solutions est de valoriser l'habitat et l'environnement des cités les plus sensibles. Elles véhiculent des images négatives et ne sont plus demandées. La réhabilitation des logements n'est pas suffisante à elle seule pour rendre attractive un site. Il faut aussi traiter les problèmes de délinquance à l'origine des peurs des locataires potentiels. Pour faire évoluer la situation Nantes-Habitat n'est donc pas le seul acteur. Le D.S.Q. permet de mettre en place des partenariats sur le long terme.

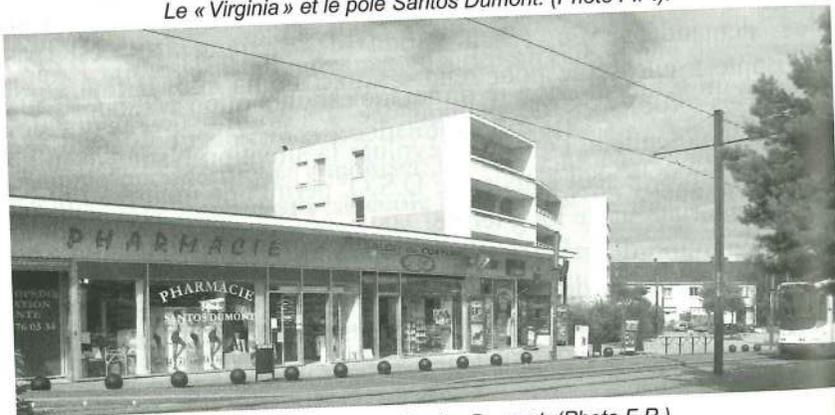
Un programme d'aménagement a prévu également, dans le cadre d'une opération de diversification de l'habitat, la construction de logements privés sous la forme de petits collectifs : rue Eugène Thomas (30 log.) et à Santos Dumont («Le Virginia», 52 log.).



Avant la construction du « Virginia » et du pôle Santos-Dumont. (Photo « Mosaïque »).



Le « Virginia » et le pôle Santos Dumont. (Photo F.P.).



Les commerces Pôle Santos Dumont. (Photo F.P.)

■ *Implantation d'activités économiques* : la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) du Moulin des Roches est pensée pour créer une certaine mixité urbaine. Après une phase de concertation, l'objectif est « d'implanter des espaces économiques à côté de l'habitat social, tout en favorisant le commerce et en diversifiant le parc de logement de ce cœur de quartier, irrigué depuis septembre 1994 par le tramway » (Nantes Passion Mai 2000). La Z.A.C., de 30 ha au total, comprend 3 sites : « l'Amande », Route de la Chapelle-sur-Erdre et le secteur Santos Dumont. Sur « l'Amande », le long du Bd Einstein, des espaces sont réservés pour les implantations d'activités économiques, administratives, sociales ou de santé. Les commerces du centre commercial du Bout-des-Pavés (démoli) sont transférés, en 1997, sur le site de l'ancienne station de lavage, route de la Chapelle-sur-Erdre. Un pôle associatif devait compléter cet ensemble commercial. Mais cette implantation empiétait sur les espaces verts, au pied des tours de la rue Samuel de Champlain. Après un désaccord fortement exprimé par les résidents qui craignaient une modification de leur cadre de vie, il fut décidé, après concertation, de le construire à côté de la médiathèque : c'est « La Mano » ouverte à la fin de l'année 2005.

Enfermé au cœur de la cité, sans ouverture sur l'extérieur, le centre commercial du Bout-des-Pavés est peu attractif. Devenu le lieu de regroupement des jeunes, la clientèle n'y accède pas facilement. Concurrencés par les grandes surfaces, les commerces ont des difficultés à survivre.

En 1986 il ne reste plus qu'une pharmacie, un coiffeur, une supérette et un pressing qui va fermer. Dans le cadre de la Z.A.C du Moulin des Roches, il est décidé de déplacer les derniers commerces sur l'axe de la route de la Chapelle-sur-Erdre. Le transfert est effectif au printemps 1997 et le Centre commercial est détruit les 26 et 27 juillet.



Espace commercial route de La Chapelle-sur-Erdre
(Photo F.P.).

- Les associations engagées dans l'accompagnement des chômeurs, sont confortées :
 - le C.R.I.C. (Collectif de Regroupement et d'Information des Chômeurs) fourni une main d'œuvre aux entreprises chargées d'intervenir sur les logements de Nantes-Habitat. Il reçoit des aides lors de l'ouverture d'un bar sans alcool au centre commercial du Bout-des-Pavés.
 - l'association A.R.B.R.E.S. est soutenue dans sa relance de l'activité récupération de vieux papiers. (cf. p. 246)
- Les activités sportives : un club de football est créé en 1991 avec le soutien du D.S.Q. Pour les initiateurs de ce projet il s'agit de faire renaître le Sporting Club du Chêne-des-Anglais et ainsi de favoriser la dimension interculturelle d'un club sportif. Cette belle idée n'eut pas le résultat escompté : son existence fut éphémère.
- L'ouverture des cités : les cités sont souvent isolées les unes des autres du fait de l'absence de plan d'urbanisme. Des ouvertures de rues en impasse sont réalisées (rue Paul Claudel, rue de la Coulée...) et des cheminements piétons sont créés (par exemple à

l'arrière des écoles Georges Sand/Camille Claudel entre la rue Stendhal et la rue des Renards).

- Le désenclavement de Nantes-Nord : le Cens et l'Erdre séparent le quartier de la ville. Les zones vertes du Val du Cens et du Petit-Port renforcent cet isolement. La décision de faire passer le tramway par Nantes-Nord a été une décision politique pour rapprocher ce quartier de la ville. En même temps il permettait de desservir les établissements universitaires.
- La création du pôle d'équipements sociaux Santos Dumont : le projet est préparé par le D.S.Q. en concertation avec la Petite Sensive mais également avec les associations de Nantes-Nord. Il permet à la Petite Sensive de sortir de son isolement par la construction en périphérie de la cité, à proximité d'une station de tramways, d'un espace visible regroupant quelques commerçants. Ce pôle s'articule autour du restaurant social, d'une maison enfantine et d'un centre médico-social.



Le pôle Santos Dumont : au premier plan le restaurant social, au fond la maison enfantine et le centre médico-social.
(Photo F.P.)

Le bilan du D.S.Q.

La procédure D.S.Q., qui avait pour finalité de «redynamiser le dialogue social» au sein du quartier et d'engager des projets pour permettre «un mieux vivre» de ses habitants, n'a sans doute pas atteint tous les objectifs escomptés. Le désenclavement par l'arrivée du tramway est la réalisation la plus bénéfique au quartier. Elle n'est pas à mettre uniquement au crédit du D.S.Q., mais la réflexion engagée sur le terrain, par les élus, leur a sans doute permis de mieux connaître le quartier et a joué un rôle déterminant lors de la décision finale. (Un projet de faire passer le tram par la rue Paul Bellamy a existé...)

«La démocratie locale et la citoyenneté apparaissent comme un facteur de réussite des opérations D.S.Q.» concluaient J.P. PEYON et A. LAPLANCHE dans une évaluation de la politique de D.S.Q. de Nantes-Nord. Le réseau associatif existait et était très présent sur le quartier avant le D.S.Q. mais de nouvelles pratiques sont nées de cette période et ont été prolongées par la mise en place des Comités Consultatifs de Quartier (C.C.Q.). Cette évolution n'a pas été sans créer des tensions entre l'équipe de projet du D.S.Q. et les associations : celles-ci ont eu parfois le sentiment de servir de «boîte à idées» sans être, pour autant, valorisées. D'autre part, au cours des multiples réunions, des projets étaient construits, des demandes structurées, mais les réponses et réalisations ont parfois tardé à venir, d'où l'apparition d'une certaine démotivation.



Le P.O.S. et le contre P.O.S.*

Septembre 1975. Élaboré dans le secret des cabinets d'architectes et des services municipaux, le Plan d'Occupation des Sols de Nantes-Nord (P.O.S.) est publié par le préfet : il devient opposable à toutes les actions privées et constitue le cadre du devenir de tout ce secteur.

Que prévoit le P.O.S. ?

Ce projet est construit sur les bases du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'Agglomération Nantaise, le S.D.A.U., établi au début des années soixante dix dans le prolongement de l'euphorie des années de croissance effrénée d'après guerre. «La principale orientation du S.D.A.U. était un axe Nord-Sud très affirmé qui partait du Champ de Mars et s'étalait jusqu'à la Beaujoire. C'était un schéma et un centre à l'échelle d'une métropole d'équilibre de 1 million d'habitants (hypothèse basée sur le développement démographique de l'époque, qui heureusement était erronée). Sur ce centre Nord-Sud étaient greffés de grands équipements régionaux. Les quartiers nord étaient partie prenante de ce centre. Le tout était structuré par un grand réseau de voirie avec la pénétrante nord comme épine dorsale. L'urbanisation existante des secteurs nord était peu prise en compte. Le P.O.S. n'a

* Ce chapitre a été rédigé à partir de documents de la ville, de la C.S.C.V., du G.A.N.N., du journal A.P.L. et d'un entretien avec Bernard GUIHAL.

été que la traduction spatiale du S.D.A.U... Quand on avait fait ce travail, il ne restait que peu d'espace libre, seul le quartier de la Jonnelière avait une vocation de loisir mais avec un modèle-type américain : des immeubles de standing intégrés au paysage. Dans les espaces non occupés, on essaie de densifier. Les grandes infrastructures cassaient les pôles existants du quartier nord, or c'étaient les centres de vie historiques». (D'après un responsable des Services Techniques Municipaux cité dans l'étude conjointe du C.E.T.E., du G.E.R.S et du S.T.U. en février 1984).

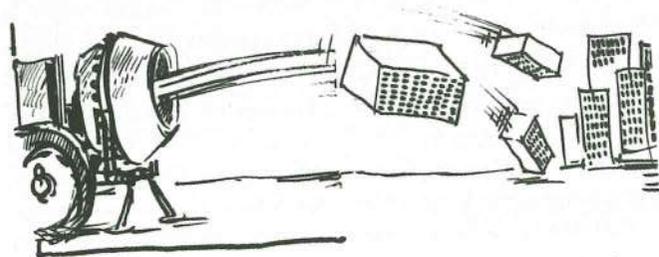


Illustration A.P.L. dossier N° 3 «La ville décidée par les habitants».

Pour les auteurs de ce rapport, le S.D.A.U. (et le P.O.S. qui applique les orientations du S.D.A.U.), « place le quartier Nantes-Nord dans une situation stratégique : les grandes voies de circulation qui desserviront le Nantes de l'an 2000 doivent le traverser et un certain nombre d'équipements régionaux y sont prévus (la maison d'arrêt, un centre antialcoolique, le développement de l'Université). La construction des Facultés au Petit-Port valorisait dans le même temps les terrains de l'est du quartier, proches de l'hippodrome et des bâtiments universitaires. À travers le P.O.S., les décideurs avaient choisi clairement de privilégier l'urbanisation future à celle qui existait. Un conflit habitants/décideurs ne pouvait qu'éclater ».

Nantes-Nord, secteur qui manquait déjà d'homogénéité devait, en application de ce P.O.S., être « charcuté » par des infrastructures lourdes, un enchevêtrement de rocade, d'autoroutes, de pénétrantes :

- l'autoroute A 11 en limite nord ;
- la pénétrante nord B 11 qui coupait le quartier de la Jonnelière et longeait l'Erdre sur sa rive gauche pour atteindre le centre ville ;
- la rocade Beaujoire-Pont du Cens empruntait la coulée verte des Renards pour arriver au carrefour rues des Renards-Vincent Scotto ; elle longeait la cité par la rue Vincent Scotto transformée en boulevard à 2 fois 2 voies, empiétait sur l'hippodrome, traversait les terres de l'ancienne ferme de la Madeleine (Le Clos-du-Cens aujourd'hui) pour rejoindre le Pont-du-Cens, la rue de la Patouillerie et le Bd du Massacre ;
- la route de La Chapelle-sur-Erdre était élargie, ce qui entraînait la suppression de ce pôle commercial.

Par ailleurs il était prévu de densifier la construction d'habitations sur les espaces libres.

Ce projet ignorait les habitants. Il ne présentait aucun intérêt pour la vie du quartier. Seule était prise en compte la circulation automobile de la future métropole avec pour priorité l'accès au centre ville. Même les grands équipements d'intérêt général pour la métropole étaient sans rapport avec les besoins du quartier : cimetière, prison, université... Une affiche produite par les anti-P.O.S. résume bien l'inadéquation de ces projets aux attentes des habitants : «Un urbanisme au profit de l'automobile, des promoteurs et ...des morts ! 70 ha pour un cimetière-parc où l'on allonge les morts dans un cadre de verdure alors qu'à côté, les vivants s'entassent dans les H.L.M. !».

L'opposition au contenu de ce P.O.S. s'organise :

- lors de la campagne électorale des élections municipales de 1977.

Malgré le secret qui entoure l'élaboration de ce P.O.S. les grands projets d'infrastructure routière sont connus. Le débat est porté sur la place publique par : la C.S.C.V* et le G.A.N.N.**.

- après les élections perdues par l'équipe du Maire, André MORICE, promoteur de ce projet. Dès l'arrivée de la gauche et du nouveau maire, Alain CHENARD, le contenu du P.O.S est dévoilé, porté à la connaissance des Nantais. Forte d'une trentaine de militants actifs, la C.S.C.V. et le G.A.N.N. vont impulser un mouvement de contestation de grande ampleur.

Le contre P.O.S.

La nouvelle municipalité, pendant la campagne électorale, avait défendu quelques idées fortes concernant l'urbanisme : pas d'urbanisme du secret, élaboration des P.O.S avec les habitants, abandon des grands projets utopiques et des grandes voies de pénétration au bénéfice d'aménagements des quartiers.

Fortement sollicitée pendant la campagne électorale, par les militants de Nantes-Nord, la nouvelle équipe élue va choisir de faire du P.O.S. Nantes-Nord un exemple de sa politique et des rapports qu'elle veut entretenir avec les citoyens : un nouveau P.O.S. fut élaboré en tenant compte des aspirations des habitants.

Les associations n'attendent pas d'être invitées par les élus. Leurs militants organisent eux-mêmes, dès octobre 1977, une première rencontre qui réunit plus de 100 personnes ! Devant ce succès, afin d'avoir une représentation fidèle de l'ensemble composite de Nantes-Nord, la décision est prise de tenir des réunions dans 8 secteurs : Boissière/St François d'Assise, Chêne-des-Anglais, Bouts-des-Pavés, Bout-des-Landes/Bruyères, Jonnelière, Petite Sensive/Rivière, Le Baut/Petit-Port, Côte d'Or/Pont-du-Cens. Dans

* C.S.C.V. : *Confédération Syndicale du Cadre de Vie.*

** G.A.N.N. : *Groupe d'Action Nantes Nord. Groupe (non déclaré en association) rassemblant des habitants, des militants syndicalistes et politiques, des travailleurs sociaux, constitué en 1975 suite à la menace de fermeture du Centre Social du Bout-des-Pavés après un conflit avec des jeunes. Cette démarche conduit rapidement ces militants à s'interroger sur leurs conditions de vie : transports en commun, création d'espaces verts, impôts locaux,...*

la première quinzaine de novembre, ces assemblées, par quartier, dressent la liste de leurs revendications et observations. Elles élisent des délégués.

Le 18 novembre, une assemblée générale (près de 200 personnes) analyse toutes les propositions. Une synthèse des débats est élaborée : c'est l'esquisse d'un contre P.O.S.

De son côté la municipalité a la volonté de consulter les habitants et d'aller plus loin qu'un simple aménagement de l'ancien P.O.S. Pour Jean Claude BONDUELLE, adjoint à l'urbanisme, il fallait trouver un moyen d'aller au plus près des gens : pourquoi pas un «BUS P.O.S. itinérant»? La municipalité équipe un ancien bus (cf. photo) peint en bleu et blanc, couleurs de la ville. Pendant près d'un mois – de fin novembre à Noël – il va sillonner le quartier, stationnant dans les lieux les plus divers afin de rencontrer le



Le bus POS.
(Photo C.S.C.V./G.A.N.N.)

maximum de gens : écoles, marché, grands ensembles, anciens quartiers, villages... Les propositions du nouveau P.O.S. sont présentées. Des agents municipaux sont en permanence à l'écoute des habitants.

Mais les associations sont méfiantes et refusent de passer pour des «colporteurs» de l'action municipale. Aussi elles installent leurs propres panneaux, à quelques pas du «BUS-P.O.S.» Si les habitants consultent l'exposition «officielle», les échanges, auxquels se joignent les élus, ont souvent lieu à l'extérieur.

L'exercice démocratique a été jusqu'au refus des associations de porter leurs revendications à la mairie : « la démocratie locale ne se décide pas à la mairie, elle se réalise sur place ! ». Les élus sont invités à rencontrer les habitants au cours d'assemblées générales. La première se déroule le 17 décembre 1977, à la Maison des Jeunes de la Géraudière, devant plus de 200 personnes. Les échanges sont vifs, houleux mais toujours fructueux.

La municipalité est invitée à se positionner rapidement sur un document énonçant 45 propositions, rédigé par la C.S.C.V., le G.A.N.N. et des habitants, intitulé : «NON AU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS DE NANTES-NORD».

Une première réponse à la mi-janvier déçoit les militants : la mairie doit revoir sa copie...

La présentation du nouveau P.O.S., revu et corrigé, est programmée pour le 16 mars, mais proposée aux seules associations. Celles-ci refusent et finalement c'est devant une centaine de personnes réunies au Centre Social de la Boissière que Jean Claude BONDUELLE révèle le contenu du contre P.O.S. qui doit être proposé au préfet, pour remplacer l'ancien P.O.S. Beaucoup de propositions issues du quartier ont été reprises par les techniciens, ce qui amène cette réflexion de Jean-Claude BONDUELLE : «*les habitants ont fait un meilleur urbanisme que les techniciens !*».

Les propositions du contre P.O.S. peuvent être regroupées sous quelques grands objectifs exprimés par les habitants :

- donner un coup d'arrêt à l'éclatement du quartier par la suppression du projet de rocade du Pont-du-Cens et de la pénétrante B11 ;

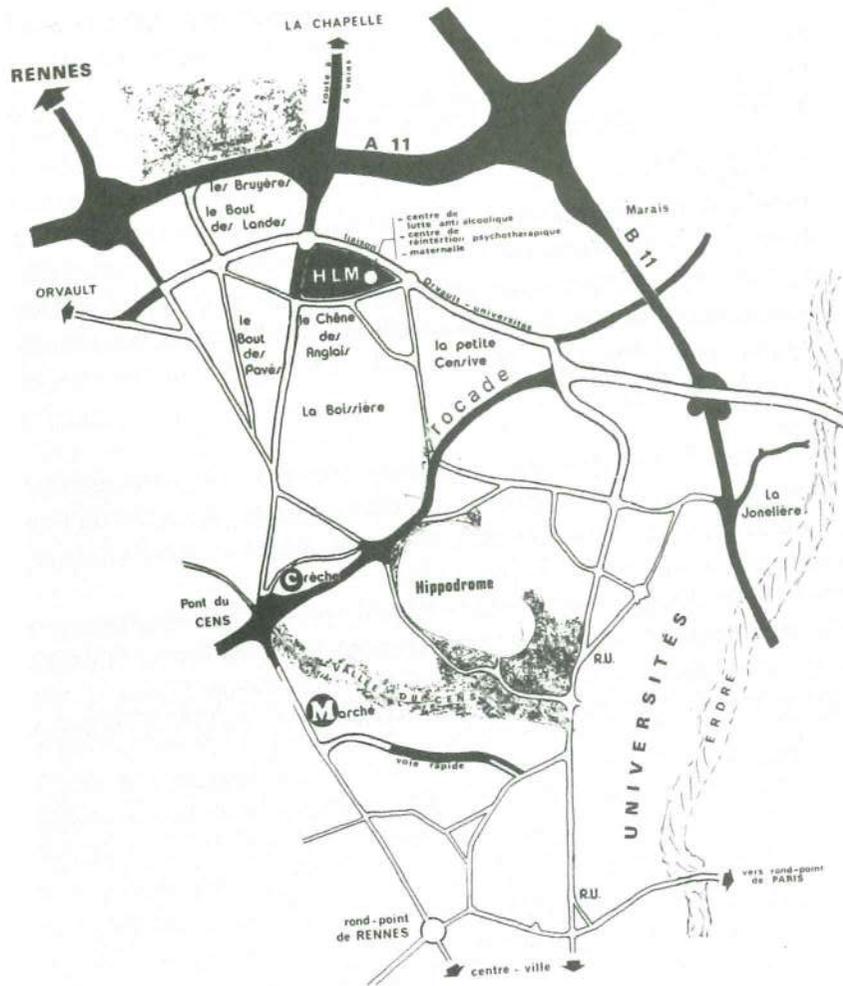
- préserver ou améliorer les conditions de vie des habitants. Le massacre autoroutier est stoppé mais va-t-on encore bétonner ?
- contrôler l'extension du campus universitaire*, respecter le site du Petit-Port autour duquel la construction d'immeubles hauts serait interdite.
- prévoir des équipements à la mesure des besoins du quartier : un foyer pour les anciens, une mairie annexe, une crèche, une salle de 400 places**, une maternelle, une zone de jeux et des jardins ouvriers pour la population des cités à l'emplacement des grands équipements régionaux prévus au P.O.S. initial, un marché au Bout-des-Pavés.

Le contre P.O.S. propose plusieurs mesures de sauvegarde : limitation des grandes cités à ce qui existe aujourd'hui, interdiction de construire des grands immeubles en secteur pavillonnaire, préservation du site de la Jonnelière.

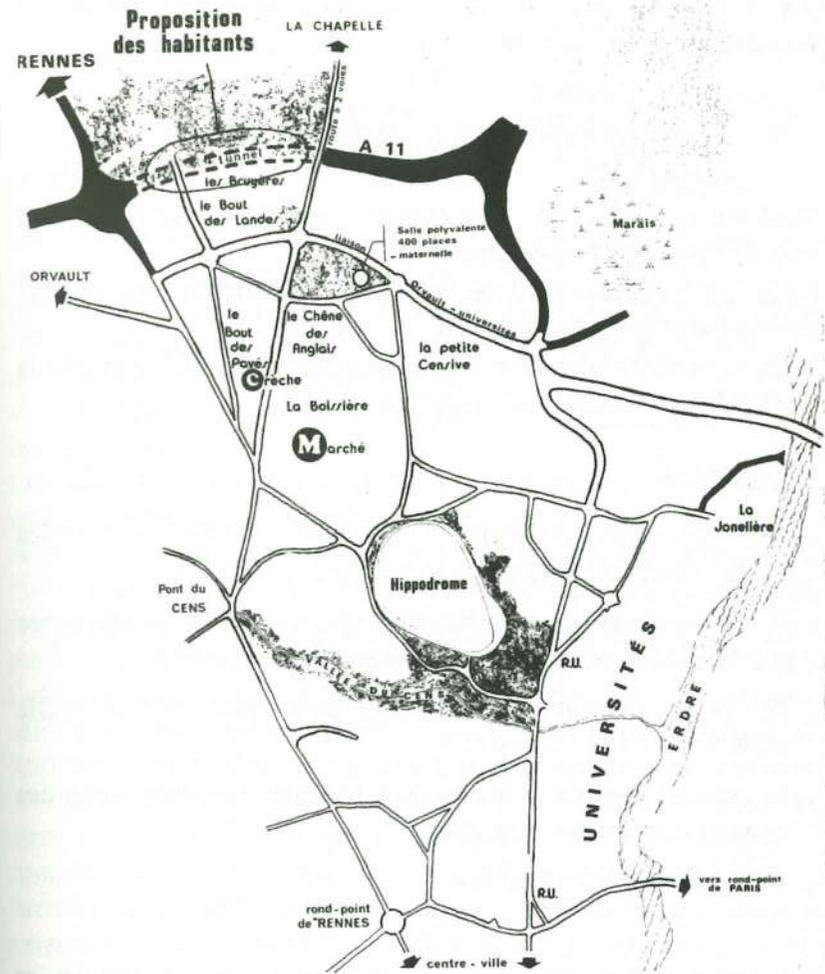
En même temps, le contre P.O.S. prévoit la suppression d'équipements scolaires programmés pour une population fantôme et un aménagement différent du vaste cimetière-parc pour qu'un espace puisse être transformé en espace vert, propre à Nantes-Nord.

* La municipalité A. MORICE ne voulait-elle pas faire de Nantes la capitale intellectuelle de l'Ouest ?... mais malgré l'opposition affichée des riverains, les terrains étant déjà acquis par l'administration, il n'a pas été possible de remettre en cause les projets universitaires déjà programmés.

** Salle qui a été réalisée en 2007.



Projets du P.O.S.
(A.P.L. Dossier N° 3).



Propositions du contre-P.O.S.
(A.P.L. Dossier N° 3).

Nous reproduisons ci-dessous la conclusion du document présentant les 45 propositions de la C.S.C.V. et du G.A.N.N. :

« ARRÊTONS le MASSACRE »

- Nous ne voulons plus de nouvelles voies à grande circulation (rocade Pont du Cens-Rivière- B 11) ;
- Nous ne voulons plus de nouveaux établissements universitaires : nous sommes saturés ;
- Nous ne voulons plus de nouvelles constructions de logements là où la densité de collectifs (tours) est déjà très forte.

- Nous voulons :
 - . des équipements collectifs à l'échelle des quartiers accessibles à tous : crèches, salles polyvalentes, etc. ;
 - . de réels transports en commun : augmentation de la fréquence et destinations plus adaptées (liaison habitat-travail) ;
 - . des pistes cyclables, des cheminements piétons, une réelle sécurité face aux voitures ;
 - . des espaces verts et de loisirs dans les cités, la conservation des espaces libres dans le secteur ;
 - . un marché mobile et du soir.

Nous voulons un aménagement au service des habitants et contrôlable par eux.

L'enquête publique.

Les élus approuvent le contre P.O.S., mais la procédure réglementaire prévoit qu'un P.O.S. n'est adopté qu'après enquête publique et approbation par le préfet qui se prononce aux vues des conclusions présentées par le commissaire enquêteur (nommé par le préfet !). Les militants critiquent cette procédure qui repose sur une démarche individuelle, bien différente de celle, collective, qu'ont su imposer les habitants.

Les élus se montrent confiants : « *le préfet ne pourra pas faire autrement que de valider officiellement notre projet, expression de notre volonté municipale et de vos besoins* ». (J.C. BONDUELLE). Pour la première fois en France l'enquête présentée aux habitants met en concurrence le P.O.S. «MORICE», approuvé et publié par le préfet, qui demeure applicable et opposable, et le contre P.O.S.. Cette démarche est difficilement acceptée par les instances officielles : «J'ai eu une bagarre assez difficile avec la D.D.E. et le Ministère pour faire accepter cette procédure peu orthodoxe d'enquête publique». (J.C. BONDUELLE). Expérience «pilote», aux dires de la municipalité, qui fut l'aboutissement exemplaire d'une concertation sans précédent avec les habitants d'un quartier.

Invitées à l'inauguration de cette enquête publique, quelques personnalités parisiennes du ministère de l'Équipement sont venues constater sur place, avec curiosité, la démarche nantaise de Nantes-Nord. On leur prête même cette réflexion : «l'urbanisme du dialogue existe, nous l'avons rencontré...».

Les documents présentés à l'enquête publique peuvent être consultés du 9 mai au 9 juin 1978, à la mairie annexe de la Barberie. L'essentiel est présenté sous forme de bandes dessinées pour rendre compréhensibles les insipides documents administratifs. Le registre est à double entrée : une page pour le P.O.S et la page

non au P.O.S Nord
oui au CONTRE P.O.S



gann . cscv

en vis-à-vis pour le contre P.O.S.. Les visiteurs peuvent argumenter sur les 2 parties. Le «BUS P.O.S.» reprend du service, avec une fonction d'«indicateur». Il sillonne le quartier avec un minimum de documents, son but étant d'inciter les gens à se rendre à la Mairie Annexe de la Barberie pour porter leurs observations sur le registre d'utilité publique. Les associations du quartier restent mobilisées. 1117 avis sont exprimés dont 956 favorables au contre P.O.S. Le nouveau projet commun élus-habitants recueille donc l'assentiment général. En juillet, il est adopté par la municipalité et approuvé définitivement par le préfet les jours suivants.

Un travail militant exemplaire...

Aujourd'hui encore les habitants de Nantes-Nord doivent beaucoup aux militants ou simples habitants qui se sont battus contre le P.O.S.. S'il avait été appliqué il n'aurait pas manqué de défigurer Nantes-Nord pour toujours. La concertation engagée par les élus et les citoyens a été exemplaire. Même si les projets contenus dans le contre-P.O.S. n'ont pas abouti aussi vite que le souhaitent les militants, les aménagements programmés ont eu pour but de faire en sorte que Nantes-Nord mérite vraiment l'appellation de quartier. Pouvons-nous imaginer aujourd'hui avoir comme environnement immédiat une rocade qui chemine dans la vallée du Renard, longe la cité de la Boissière ; au Pont-du-Cens un échangeur à la place des commerces et des habitations ; sur la rive gauche de l'Erdre une pénétrante ; la route de la Chapelle-sur-Erdre élargie pour faciliter la circulation automobile et donc dépourvue de commerces ! *«Le quartier était destiné par nos prédécesseurs à un charcutage intolérable et inadmissible du fait de la pénétrante et de la rocade...projets combattus par les gens et que nous avons enterrés avec le contre P.O.S.»*. (Jean-Claude BONDUELLE, maire adjoint à l'urbanisme).

La vie sociale à la cité provisoire du Chêne-des-Anglais : un laboratoire d'idées d'avant-garde...

À la cité du Chêne-des-Anglais sont logées des familles nombreuses, pauvres, ayant pour la plupart été obligées de quitter leur logement sinistré par la guerre. Lucien GUITTENY, le directeur de l'école de la Géraudière qui scolarise ces enfants, va développer une approche pédagogique innovante pour favoriser, au sein de l'école, une mixité sociale. Il souhaite une école ouverte sur le quartier et non refermée sur elle-même.

Jean GATARD, instituteur de campagne, est séduit par le projet de Lucien GUITTENY. Il demande sa mutation pour l'école de La Géraudière afin de participer à cette démarche novatrice.

Jean GATARD* nous a guidés pour raconter cette aventure dont l'impact a dépassé le quartier Nantes-Nord.

Une école intégrée au quartier.

Le rôle premier de l'école est bien sûr d'assurer l'apprentissage scolaire des enfants mais celui-ci ne peut être rempli que sous certaines conditions :

- nécessité de sauvegarder la mixité sociale, en premier lieu à l'école, pour un enrichissement mutuel des enfants ;
- agir avec les familles des quartiers défavorisés, par des actions collectives, pour les valoriser dans leur milieu et à l'extérieur ;

* Les textes entre guillemets sont de Jean GATARD.

- sortir les enfants de leur quartier par la pratique d'activités de loisirs et sportives valorisantes ;
- développer des actions avec les adolescents. Si l'école a des moyens limités, elle peut être un partenaire indispensable.

Lucien GUITTENY, plus souvent appelé «le père Guitteny», et Jean GATARD ont essayé de mettre en pratique ces principes.

Sauvegarde de la mixité sociale.

Les enfants de l'école de la Géraudière provenaient de milieux sociaux différents, en fonction du type de logement : H.L.M. de la rue des Renards, de la Boissière, maisons individuelles des Castors, de la Petite Boissière, baraquements du Chêne-des-Anglais et du Pressoir, lotissement de La Rivière. Le niveau scolaire était assez variable, en partie lié aux conditions de vie des familles : par exemple possibilités ou non de s'isoler pour travailler à la maison (manque de place, absence d'isolation phonique dans les baraquements)... «L'idée que nous défendions était d'intégrer les quartiers défavorisés dans le grand quartier-nord et ça passait, pour nous, par l'école. Notre crainte était que les familles les plus favorisées socialement envoient leurs enfants à l'école catholique près de la Jonnelière ou demandent la création d'une école privée dans notre quartier. Lucien GUITTENY et M^{me} GEFFARD directrice de l'école maternelle, chrétiens pratiquants, en ont discuté avec les militants catholiques du quartier et les prêtres de la paroisse St-Dominique : le curé Armand CLOUET et l'abbé Célestin RINGEARD, ce dernier étant lui-même très présent auprès des familles du Chêne-des-Anglais. Il n'y a pas eu de divergence entre eux mais une communauté de vue, à savoir : maintenir une mixité sociale, soutenir les familles les plus en difficultés et valoriser ce qu'elles font. Il n'y a jamais eu de méfiance entre la paroisse et l'école publique. Les prêtres ne manquaient d'ailleurs jamais d'être présents à la kermesse organisée par l'association de parents d'élèves* (voir aussi Livre I le témoignage de l'abbé CLOUET).

* M^{me} MICHEL institutrice en maternelle, se souvient avoir vu le curé A. CLOUET à une réunion de réflexion sur l'école, avec les parents d'élèves et les intervenants sociaux.

Des familles de «La Rivière» et des «Castors» ont joué un rôle important pour faire que l'école soit intégrée au quartier et ne regroupe pas que des défavorisés».

Pratique d'activités de loisirs et sportives valorisantes.

Le jeudi, jour de suspension des cours, la ville organisait les «Garderies» pour accueillir les enfants. Comme le nom l'indique, c'étaient des garderies à l'intérieur des écoles avec un repas préparé par les services municipaux de cantine scolaire.

Dès 1961, à la Géraudière, avec Lucien GUITTENY, l'association des parents d'élèves a inventé les premiers centres aérés de la ville de Nantes : les enfants étaient transportés par autocar à La Chapelle-sur-Erdre. «Lorsque je suis arrivé, en 1962, j'ai été chargé d'organiser cet accueil pour tous les jours de congés de l'année. J'ai sollicité les propriétaires de grands domaines : La Desnerie, La Poterie, La Gascherie, Le Saz et plus tard La Pervençère. Ils ont tous accepté. Pour éviter la concentration et les dégradations, les enfants étaient répartis par petits groupes, de 10 à 12, dans ces propriétés privées. Les moniteurs étaient les Cairns*, tous bénévoles ; certains ont même parfois participé au paiement des séjours d'enfants issus de familles en grandes difficultés. Comme financement nous avons la participation de la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) et des familles en fonction de leur revenu. L'Association des Garderies, subventionnée par la municipalité, refusait de nous reverser notre part sous prétexte d'une inégalité de traitement des enfants : "si on vous donne de l'argent pour faire vos Centres Aérés, ce sera créer une inégalité par rapport à tous les enfants de la ville de Nantes !" déclare un élu, lors d'une réunion de l'Association des Garderies. Je lui dis "Pourquoi vous n'en faites pas autant ?". "Avec l'argent qu'on a,

* Les Cairns étaient des jeunes encadrant des colonies de vacances de la vallée d'Aure, colonies créées par le curé de la paroisse St François d'Assise, l'abbé BOUTET. Ils n'avaient pas de formation spécifique mais étaient très disponibles.

on ne peut pas" Je lui réponds "pour ce que vous faites vous, vous avez assez d'argent!". En fait il aurait fallu niveler la qualité de l'accueil par le bas. Un peu plus tard, l'adjointe aux affaires sociales M^{me} DESORMEAUX, nous a malgré tout donné un coup de main».

En 1965, l'association des Garderies Scolaires de la ville de Nantes évolue et devient l'Association des Centres Aérés (A.C.A.) : des centres aérés, fonctionnant sur le même principe que celui de la Géraudière, sont généralisés sur l'ensemble de la ville. On peut donc dire que les Centres Aérés de la ville de Nantes ont été «inventés», sur les quartiers nord, par Lucien GUITTENY ET Jean GATARD.

La même année, Lucien GUITTENY a pensé faire du domaine de la Pervençhère, dont le château était à l'abandon, un centre de loisirs polyvalent pour Nantes-Nord : centre aéré, centre de loisirs adultes, classes vertes... «J'avais pris des contacts avec le propriétaire, un industriel Suisse. Avec les patrons, le projet élaboré était de constituer une société civile pour acheter le domaine : le château et 20 ha de terres». Mais la ville n'a accepté d'attribuer une aide financière qu'à la condition que cet ensemble soit destiné à toute la ville et pas seulement à un quartier. Le projet n'a pas abouti. C'est la ville qui, plus tard, a réalisé l'achat et pris en charge la rénovation des bâtiments.

«Nous voulions aussi multiplier les actions sportives avec compétitions, dans le cadre périscolaire de l'U.F.O.L.E.P : le football, pratiqué dans le pré à côté de l'école, où a été construite la Maison des Jeunes ; la course à pied pour les volontaires, le matin, une demi-heure avant la classe : en partant de l'école on passait par une petite route (devenue le Bd Einstein) et un chemin (rue Eugène Thomas aujourd'hui). Nous avons d'excellents résultats dans les courses U.F.O.L.E.P. Le couloir de l'école était tapissé de fanions témoignant de leur place de premiers du

département, chaque année. C'était la preuve que des enfants ayant des difficultés au niveau scolaire, étaient capables d'efforts et de réussite en d'autres domaines».



Lucien Guitteny au violon lors de ses 80 ans. Ses élèves se souviennent encore du directeur de l'école qui n'hésitait pas à jouer un petit air de violon pour ramener le calme dans les couloirs, lors de la rentrée des classes !... (Coll. privée famille GUITTENY).

Développer des actions avec les adolescents.

«Nos moyens d'intervention auprès des adolescents et préadolescents étaient plus limités. Lucien GUITTENY, homme décidé et convainquant, savait dépasser les règles strictes de l'Éducation Nationale. Dans la classe de fin d'études, que nous faisons chacun à mi-temps, il acceptait des garçons au-delà de 14 ans. À l'inspecteur qui lui faisait remarquer qu'il ne devait pas les accepter, il rétorquait : "d'accord mais trouvez leur du travail, moi je ne les mettrai pas à la rue malgré eux !".

De même pour l'utilisation des locaux, le "père" GUITTENY n'hésitait pas à transgresser les règlements : 15 à 20 jeunes, garçons et filles, venaient le soir à l'école maternelle apprendre

des danses folkloriques ; le handball était pratiqué dans la cour de l'école des filles le jeudi ; les week-ends, d'autres activités ponctuelles y étaient pratiquées. C'était une manière d'intégrer l'école dans le quartier».

Agir avec les familles défavorisées, par des actions collectives.

«On travaillait avec les familles en difficultés, en particulier au Chêne-des-Anglais, au Pressoir et aux Renards. On voulait prendre la famille dans toutes ses composantes de vie. Il suffisait d'aller dans les familles pour savoir que les enfants ne pouvaient pas travailler chez eux le soir : pièces mal entretenues, surchargées avec 4 gosses dans le même lit... Notre souci était d'être proche des gens, à l'écoute de leurs difficultés non pour faire à leur place mais pour les aider à prendre en charge eux-mêmes leurs problèmes de vie quotidienne. Ainsi lorsqu'en 1962 l'éducateur envoyé par le préfet au Chêne-des-Anglais à la suite d'un meurtre, a été licencié après quelques mois de présence – apprécié par les familles, il est très vite entré en conflit avec les assistantes sociales qui ne supportaient pas son comportement, sa manière d'intervenir directement dans les familles – les parents désespérés sont venus voir Lucien GUITTENY. Ils ne comprenaient pas qu'on leur enlève l'éducateur envoyé pour s'occuper des jeunes. GUITTENY leur a préparé une lettre pétition qu'ils ont envoyée au préfet et à l'association des Centres Sociaux Nantais, gestionnaire des assistantes sociales et de l'éducateur. Le président, M. JOST, a tout de suite compris que cette lettre n'avait pas été rédigée par les gens et est venu nous voir. Il a compris que nous connaissions bien le quartier. Il nous a proposé de rentrer au Conseil d'Administration des Centres Sociaux Nantais, tenu par les patrons chrétiens nantais. Ça ne nous emballait pas mais, après réflexion, on a accepté car on s'est dit : " eux ils ont le fric (qu'il recevait du Conseil Général), nous on a des idées. On connaît le quartier et nous sommes reconnus par les habitants ».

Fin 1962, est créé le Centre d'Action Éducative du Chêne-des-Anglais dans le cadre de l'association des «Centres Sociaux Nantais». Début 1963 toutes les assistantes sociales, en opposition avec le Conseil d'Administration des C.S.N., ont démissionné et quitté le quartier. Les C.S.N. deviennent Centres d'Action Éducative (C.A.E.).

Les C.A.E.

Les Centres d'Action Éducative sont donc nés de l'initiative de deux instituteurs de prendre en charge les jeunes en dehors du temps scolaire, et de s'impliquer dans l'association des Centres Sociaux Nantais. Lucien GUITTENY a toujours défendu l'idée que la transformation de la famille passait par l'enfant*. D'où son implication dans le secteur du loisir enfants et adolescents.

Une des premières actions des C.A.E. est d'acquérir un terrain et des locaux pour les activités des jeunes. Ces locaux vont être le lieu d'activités des jeunes, le soir, le jeudi et pendant les vacances scolaires : c'est l'ouverture du club des «Gerbes». Les activités sont encadrées par des bénévoles issus pour la plupart des scouts de France.

«Bernard VRIGNON, recruté en 1966 comme éducateur permanent, a compris tout de suite l'intérêt qu'il y avait à travailler avec nous – Lucien GUITTENY et moi-même – et en s'appuyant sur l'école. On peut dire que "le père" GUITTENY a été la tête pensante des C.A.E.. Il a influé toute l'action sociale des C.A.E. et son action a été déterminante au niveau nantais». Pour combattre l'inadaptation sociale, « les enseignants ont apporté à la prévention naissante,

* «Rien ne peut se passer dans un milieu social si ce n'est à travers l'enfant. Dans un monde où règne le matriarcat et où l'image du père est très dévaluée, c'est l'image de la mère qui supplante tout et on atteint la mère par une valorisation de sa progéniture. Tout a donc été créé à travers l'enfant...». (Lucien GUITTENY)

les notions de "promotion et de solidarité" à la place de "assistance et charité". (Bernard VRIGNON).
«Avec Guitteny nous avons voulu dépasser l'action avec les enfants et les ados et agir dans le sens d'un développement communautaire. Nous avons étudié les programmes sociaux au Québec et en Hollande et j'étais allé rencontrer, dans la banlieue parisienne, le père Wresinsky d'A.T.D. quart monde. On s'est appuyé sur les idées de ces gens là».

Avec les éducateurs le champ des actions est élargi. Toutes les conditions de vie des gens du quartier sont prises en considération. Les premières actions ont concerné l'environnement des baraquements du Chêne : absence d'entretien des fossés et canalisations, pas de nom de rue ni de numéro, rues en cul de sac sans issues, baraquements non repeints. À la fin de l'année 1964 est créé « le Comité du Renouveau du Chêne-des-Anglais », mouvement destiné à faire participer jeunes et adultes de la cité à la restauration de leur quartier, délaissé par les pouvoirs publics. Plusieurs types d'actions sont engagés :

- « Après la morsure, par un rat, d'un enfant dans son lit, puisque la ville ne fait rien on s'est dit "il faut nettoyer les fossés". Notre tactique était toujours la même : puisque le quartier n'est présenté que par ses aspects négatifs - certains journalistes n'appelaient-ils pas le Chêne le "Chicago nantais" ? - eh bien, nous allons leur montrer ce que les gens peuvent faire, collectivement. Les habitants étaient appelés par tract* à prendre la pelle et la pioche. Les élus et la presse étaient invités. Mis devant le fait accompli, les élus ne pouvaient faire autrement que d'envoyer une équipe pour assainir le quartier. Par ailleurs nous avons établi un principe :

* Nous avons mis au point un système d'information très rapide, en désignant des leaders qui étaient chargés de diffuser l'information. Il suffisait de les réunir et ils se chargeaient, dans leur secteur, de faire passer le message par tract ou oralement. Tous les tracts avaient le même en-tête : « **Seuls nous ne pouvons rien, ensemble nous pouvons tout** ».

on ne parle pas de nous dans les articles de presse, ni des éducateurs. On parle des gens et des jeunes du quartier, pleinement acteurs des actions engagées.

- un baraquement flambe en 10 minutes, avant l'arrivée des pompiers : nous prenons l'initiative d'installer 3 gros extincteurs, sur roues, répartis dans la cité et placés sous la responsabilité d'habitants. L'absence de téléphone est préjudiciable à la sécurité : nous obtenons l'installation de 3 postes de téléphone placés sous la responsabilité de 3 familles à qui sont remises les clés d'accès.

- les baraquements n'avaient jamais été repeints depuis leur installation : le Comité d'Amélioration du Logement fournit 7 tonnes de peinture et la ville prête le matériel pour la réalisation des travaux. Pendant les 2 mois de vacances d'été, en 1964 et 1965, les travaux de restauration de la cité ont dû beaucoup aux animateurs du club de prévention et aux jeunes du "Service Civil International" encadrant le chantier de rénovation. En deux ans tous les logements sont peints. Ce fut un chantier exemplaire par la participation de l'ensemble des habitants.



Un baraquement rénové : parois blanches avec des bandes verticales rouges.
(Coll. privée Olga CHALON).

- les rues ne portaient pas de nom, ce qui présentait beaucoup d'inconvénients (mais aussi des avantages car lorsqu'un huissier devait faire une saisie chez un locataire il lui était difficile de le trouver, personne ne voulant lui donner des indications). Avec GUITTENY nous militions dans une association de lutte contre l'alcoolisme, et par l'intermédiaire de celle-ci nous avons des échanges avec l'association France-Québec. L'idée nous est venue de donner aux rues, des noms qui évoquent le Québec. Pour l'inauguration, en 1966, nous avons invité le Consul du Québec et les élus (mis devant le fait accompli). Le consul est arrivé en voiture par la Route de la Chapelle-sur-Erdre, escorté par des motards. Les drapeaux français et québécois flottaient à l'école de La Géraudière. Les gosses de la classe de Lucien GUITTENY ont chanté "Ma cabane au Canada", accompagnés au violon par Lucien GUITTENY. Très enthousiaste de l'accueil qu'il avait reçu, le consul a proposé d'envoyer gratuitement 200 baraquements neufs, de grande qualité, ayant servi à l'Exposition Universelle qui devait de se dérouler au Québec (en 1967). Nous, nous étions d'accord. On ne voulait pas que la cité soit rasée pour y implanter des immeubles. La ville s'y est opposée et comme nous n'avions pas mis les habitants dans le coup il ne nous a pas été possible de soutenir ce projet».

Aujourd'hui les noms de ces rues qui évoquent le Québec ont été repris pour nommer les rues des ensembles immobiliers du Bout-des-Pavés et du Chêne-des-Anglais.

Le relogement concerté.

En 1967 et 1968, de nombreux échanges ont lieu avec les pouvoirs publics pour envisager la suppression de la cité du Chêne-des-Anglais : la Préfecture, la Mairie, l'O.P.H.L.M., la C.A.F., le M.R.L., la D.A.S.S.. Tous les partenaires admettent que le relogement doit être concerté, tenir compte des problèmes humains et que des solutions spécifiques doivent être recherchées. Le relogement des habitants du «Chêne» est le type même d'action collective exemplaire. «Devant le constat de la vétusté des baraquements en

bois, la mairie a décidé de tout raser et de reconstruire. Dans le contexte de l'époque, il s'agissait de construire des logements collectifs et d'y entasser les gens dans le minimum d'espace, comme à la Z.U.P. de Bellevue, et ça nous n'en voulions pas ! Il nous paraissait essentiel de maintenir la cohésion sociale des habitants, construite au fil des années ».

Toutes les tractations ont été conduites par la Confédération Générale du Logement en concertation avec les habitants, les assistantes sociales et les éducateurs du C.A.E.*. Le projet initial de 270 maisons individuelles réparties en « hameaux sociaux » (concept qui consistait à regrouper 20 à 50 maisons, reliées par des cheminements devant favoriser la vie collective) ne put être réalisé, faute d'espace suffisant. La décision finale des pouvoirs publics fut de construire 90 maisons et 285 logements collectifs répartis en 2 immeubles de 4 étages.



Hameau social rue de Bolivie.
(Photo F.P.)

Le Centre d'Action Éducative a fait un énorme travail de préparation du relogement. Après une assemblée générale houleuse,

* « Les habitants ne furent pas directement associés. Il nous semblait trop risqué d'accroître leur sentiment d'insécurité en les amenant à participer ou même en les informant dans le détail de projets qui risquaient d'être plusieurs fois modifiés ». (J. GATARD).

réunissant 300 personnes, un « Comité du Relogement » de 25 à 30 personnes est constitué. Une vingtaine d'étudiants de l'école d'architecture de Nantes, accompagnés d'un professeur et d'une sociologue, sont chargés d'un recensement précis de la population. 250 familles sur 270 acceptent de recevoir ces enquêteurs.

Ce travail aboutit à la rédaction d'un « livre blanc » du relogement contenant les conditions jugées nécessaires pour accepter d'être relogé. Présenté à la Mairie et à l'O.P.H.L.M., il est bien reçu. Beaucoup de propositions sont acceptées dont celle de donner la possibilité aux habitants de choisir leur logement.

La demande de l'installation de chauffe-eau est refusée, l'O.P.H.L.M. craignant créer un précédent trop coûteux pour les futures opérations.

« C'est la C.G.L., avec M. POUDAT et son épouse, qui assure les permanences du samedi matin, pendant près de 4 mois. Les locataires viennent choisir leur emplacement en fonction de la grandeur de la maison et du voisinage. Il n'est pas rare de les voir revenir sur leur choix la semaine suivante, parce qu'ils ont appris qu'Untel serait leur voisin ! Il y a eu un gros travail de fait pour résoudre les conflits éventuels ».

Certaines cages d'escaliers des immeubles collectifs furent constituées par des familles se connaissant bien ou encore par des personnes de la même origine familiale. Le Comité dut imposer, malgré quelques réticences, que les 90 maisons soient attribuées en priorité aux vieillards, handicapés physiques et familles nombreuses.

« En février 1970, les deux premiers "hameaux sociaux" (20 et 53 maisons T2 à T6), furent occupés. En octobre 1970, les derniers habitants du "Chêne" étaient relogés dans les 285 logements collectifs et le 3^e hameau (17 maisons T2 à T6). Par refus de l'habitat collectif, 15 à 20 familles ont préféré aller s'installer dans les baraquements du Grand Blottereau » (B. VRIGNON).

Le relogement des habitants du « Chêne » n'a pas été sans créer une inquiétude chez les résidents du lotissement de « La Rivière » et celui des « Castors », situés dans l'environnement immédiat de « La Petite Sensive ». Les riverains craignaient pour leur tranquillité.

Était particulièrement visé le hameau, de 20 maisons (rue de Bolivie), mitoyen de ces 2 lotissements. Ses occupants étant des personnes âgées et des familles stables, la cohabitation ne posa aucun problème. Plus délicate fut l'acceptation de l'arrivée, dans les 100 logements collectifs inoccupés, de familles autres que celles du « Chêne ». Le projet d'y reloger les habitants de la cité d'urgence du Grand Blottereau suscita de grandes inquiétudes. Une pétition des riverains est adressée à la mairie. Les enseignants et parents d'élèves de l'école de « La Géraudière » étaient également très sensibles à cette question :

« Le souci principal exprimé par les enseignants et les parents d'élèves était une baisse très sensible du niveau scolaire si le nombre d'enfants handicapés "sociaux" augmentait ; certaines familles changeraient leurs enfants d'école, ce qui pourrait déclencher un mouvement de baisse toujours plus grande du niveau scolaire. Ce serait la fin lamentable d'une cohabitation fructueuse : les familles ayant fait confiance à l'école, cette attitude de compréhension a favorisé l'enrichissement des enfants les plus défavorisés ».

Les associations familiales des Castors, l'Association Sportive et Culturelle de la Boissière et les éducateurs de prévention exprimèrent les mêmes craintes.

Les pouvoirs publics alertés, décidèrent de reporter le relogement du « Grand Blottereau » à une date ultérieure et dans un autre endroit. (cf. Les Bruyères, p. 122)

Le club des « Gerbes* ».

Après la mise en place de la prévention les C.A.E achètent, en 1964, en périphérie de la cité, chemin des Renards, un terrain de 2 300 m² avec le baraquement de 160 m² qui s'y trouve (ancien Centre de Soins des religieuses), propriété de l'évêché. La même année, un atelier de 70 m² est construit avec l'aide des jeunes, pour l'installation d'une ferronnerie et la fabrication de canoës.

* Le nom du club « Les Gerbes » ne fait que reprendre celui du Centre de Soins des religieuses.



Le local des religieuses "Les Gerbes" acheté par les C.A.E.
(Coll. O. Peuzet-Ossant).

Un troisième bâtiment de 370 m² est construit de 1965 à 1967, financé par la C.A.F : il s'agit d'une salle de sport où sont pratiqués le volley-ball, le basket, la gymnastique, le ping-pong, le judo. À côté de ce gymnase, sont aménagés des douches, une salle de réunion, et un local d'enseignement ménager.

«Le club», géré avec les éducateurs des C.A.E., est ouvert aux jeunes. L'accès au club était interdit en soirée aux moins de 15 ans. Une cinquantaine de jeunes s'y retrouvent jusqu'à 22 h 30. Le samedi, des «boums» peuvent en accueillir le double. De temps en temps des bals populaires, avec orchestre, sont organisés par les parents.

L'ouverture de la Maison des Jeunes de la Géraudière (M.J.), en 1969, entraîne un transfert des jeunes vers la M.J. Les locaux du Club des Gerbes sont ouverts aux pré-adolescents. En avril 1970, un club de pré-ados est créé. Activités manuelles, sports et camps de vacances ont connu un développement important.

Après le départ des éducateurs, en 1975, les locaux des Gerbes ont été repris par le Comité d'Action de la Petite Sensitive pour assurer la continuité de l'accueil des pré-ados. Ce fut un échec et les installations ont été saccagées à plusieurs reprises, les jeunes accusant le C.A.P.S. d'avoir participé au licenciement des éducateurs (cf. p. 162).

Ces locaux sont laissés à l'abandon par les institutions : Préfecture, Conseil Général, ville et C.A.F.. Devenus propriété de la ville, ils ont été réhabilités en 1991 pour y installer l'association d'insertion A.R.B.R.E.S. (voir plus loin) et le lieu de culte musulman.

Le film témoignage : « Les Gerbes ».

En 1967, un film intitulé « Les Gerbes », est réalisé par Marcel BUREAU et Bernard BRACHU, deux jeunes du club. C'est un film témoignage qui présente la cité du Chêne comme un « îlot de baraques...où les personnes sous-vivent...avec la misère étalée partout dans les jardins, sur les avenues ». Il illustre cette assertion d'un journaliste : « lorsqu'ils passent au dessus du "Chêne-des-Anglais" les corbeaux volent sur le dos pour ne pas voir la misère ! ».

Dans ce film on y voit aussi les habitants, jeunes et adultes, investis dans les travaux de rénovation. Après ces actions collectives : « un esprit nouveau vient de naître chez les jeunes ». Ils vont devenir, avec leur éducateur Bernard VRIGNON, des acteurs de la création du club des Gerbes.

Mai 1968 au « Chêne ».

L'activité de tous les secteurs publics est suspendue. Tout en participant au mouvement de revendication, les éducateurs et les assistantes sociales restent présents sur le quartier. Ils deviennent les seuls à bien connaître les familles et leurs difficultés. En contact avec les agriculteurs du syndicat des « Paysans Travailleurs » de la Chapelle-sur-Erdre, les éducateurs avec des instituteurs, organisent des distributions alimentaires. Dans la foulée, à la fin des « événements », une vente directe de produits (légumes, œufs, volailles, lait) est maintenue, chaque semaine, aux « Gerbes ». Le Conseil d'Administration des C.A.E. a, dans sa majorité, interdit cette action qui démontrait qu'il est possible d'organiser un autre mode de distribution des produits agricoles. Cette suspension correspond aussi à l'intervention de commerçants du quartier qui ne supportent pas cette concurrence.

Un autre fait à signaler : pendant les grèves, la collecte des ordures ménagères est suspendue. Lucien Guitteny, habitant un village de la Chapelle-sur-Erdre, vient régulièrement avec une carriole, tirée par un cheval, assurer le ramassage des déchets qui, de jour en jour, s'accumulent.

Les C.A.E : la rupture.

Si le premier C.A.E a été mis en place à l'initiative des instituteurs GUITTENY et GATARD, d'autres équipes ont été constituées à Nantes, d'abord à Bellevue (1967), ensuite aux Dervallières (1971) et aux Bruyères (1974). Le travail de ces éducateurs confrontés aux problèmes des jeunes que l'on classe administrativement de délinquants ou pré-délinquants est toujours délicat, l'essentiel pour les financeurs étant la tranquillité publique. Que ces éducateurs engagent avec les jeunes une réflexion sur leur sexualité devient fort périlleux ! L'un d'eux, aux Dervallières, va l'apprendre à ses dépens. Face au constat d'une sexualité précoce, souvent mal vécue, il engage une réflexion avec les jeunes, garçons et filles. Beaucoup reconnaissent que les rapports sexuels se font sans précaution, avec le risque de grossesses non désirées. Conscients qu'ils doivent utiliser des préservatifs, mais incapables d'aller eux-mêmes les acheter chez le pharmacien, c'est l'éducateur qui se charge de cette tâche. L'«affaire» est connue par un parent qui porte plainte. L'éducateur est poursuivi et condamné par le tribunal en 1976. Il s'en suivit un mouvement de solidarité au niveau local et national. L'ensemble des éducateurs s'étant déclarés solidaires de leur collègue, le conseil d'administration des C.A.E. décide de dissoudre l'association et licencie les 26 éducateurs le 19 novembre 1976. C'est la fin des C.A.E.

Au printemps 1978, le Conseil Général, accepte de reconnaître trois nouvelles associations placées sous sa tutelle, chacune étant compétente sur un quartier avec une équipe éducative de 3 à 5 salariés. Nantes-Nord, quartier qui avait « inventé » la prévention

spécialisée retrouve ses éducateurs avec la nouvelle association : A.P.S. (Association de Prévention Spécialisée).

Depuis fin 2002 une seule association : l'A.P.S.F.D. (Association de Prévention Spécialisée Ferdinand Deligny) regroupe l'ensemble des éducateurs du département. Et aujourd'hui, paradoxe de l'Histoire, gare à l'éducateur qui, dans une situation à risque, ne recommanderait pas à des jeunes, l'usage du préservatif ! Ne risquerait-il pas le licenciement pour non assistance à personne en danger ?

Témoignage d'une assistante sociale (Odette PEUZET-OSSANT).

Les assistantes sociales du Chêne-des-Anglais dépendaient de l'association des Centres Sociaux Nantais. Lorsqu'en 1963 elles ont démissionné, les C.S.N. ont perdu leur agrément pour leur compétence en protection maternelle et infantile. Pendant quelque temps des assistantes sociales de l'Office Central d'Hygiène Sociale (historiquement chargé de la lutte antituberculeuse) assurent une présence auprès des familles les plus en difficulté. En 1965, la Caisse d'Allocation familiale envoie sur le quartier du Chêne et du Pressoir une assistante sociale, Odette PEUZET-OSSANT. « *Quand je suis arrivée la première démarche que j'ai faite a été d'aller à la rencontre des acteurs qui jouaient un rôle important sur le quartier Chêne-des-Anglais/Pressoir : Lucien GUITTENY, Jean GATARD, l'abbé CLOUET et les éducateurs du C.A.E.* ».

Au 9 rue de la Grive, dans les anciens locaux des C.S.N., les consultations de Protection Maternelles et Infantiles reprennent rapidement : un médecin vient y faire des consultations. Une puéricultrice, Mme Jeanine GAGNE et une assistante sociale, Mme Monique JEANNEAU, rejoignent Odette PEUZET-OSSANT. Très rapidement le Centre médico-social s'installe dans un baraquement construit spécialement en périphérie de la cité du Chêne, derrière le

calvaire à l'angle de la route de la Chapelle-sur-Erdre et du Chemin de la Géraudière (face à la Médiathèque aujourd'hui).

Nombreuses sont les familles en difficultés sociales qui vont bénéficier de l'aide des services sociaux. Odette PEUZET-OSSANT se souvient de quelques événements qui ont marqué sa présence sur le secteur :

- la mise en place, sur une suggestion de Mme GEFFARD, directrice de l'école maternelle, d'un accueil pour les mamans de jeunes enfants une ou deux journées par semaine. *« Ces rencontres sont devenues pour nous des moments importants de convivialité où des mamans venaient se confier et se ressourcer »* ;
- en 1966, l'ouverture d'une garderie éducative pour les enfants de moins de 6 ans le jeudi et pendant les vacances scolaires, afin de favoriser leur intégration sociale. *« La C.A.F. a financé du matériel mais n'a pas voulu embaucher une éducatrice. Elle a subventionné les C.A.E. qui l'ont recrutée. En mai 1968, pendant les grèves, rapidement on a été débordé par le nombre d'enfants. On ouvrait tous les jours pour permettre aux parents d'aller faire leurs courses (il n'y avait plus de transports en commun) ou participer au mouvement revendicatif. Des élèves de l'École normale, les religieuses du secteur, tout le monde est venu nous aider »* ;
- la recherche de ravitaillement pour les jeunes enfants en mai 1968 : *« avec la grève générale les familles ne touchaient plus les allocations familiales payées chaque mois, en espèces, par l'agent payeur de la C.A.F. Avec la puéricultrice nous avons exposé à la direction de l'École Normale d'institutrices de la rue Villa Maria les difficultés des familles, tout particulièrement des enfants Ils nous ont remis 750 Francs prélevés sur le budget de l'établissement et nous avons pu ainsi acheter du lait pour les nourrissons et les enfants »*.

Les Centres Socioculturels.

Les Centres Socioculturels* ont joué un rôle important dans l'émergence d'une certaine cohésion des différents groupes sociaux constituant « la mosaïque » des quartiers nord. Ils ont permis, dans les années soixante/soixante-dix, la rencontre en un même lieu, d'habitants aux origines sociales et ethniques différentes. S'y sont retrouvés les militants associatifs souvent porteurs de projets. En rappelant l'histoire de chaque structure nous constaterons leurs spécificités, suivant leur localisation.

Le Centre Socioculturel de la Boissière,

9 bis, rue Jean de la Bruyère.

Mais pourquoi donc la municipalité d'Henry ORRION a-t-elle choisi le quartier de la Boissière pour y construire le premier Centre Social de la ville de Nantes ? On ne peut pas parler de génération spontanée ou de bienveillance de la part des institutions. Dès 1959 des militants du quartier s'interrogent sur l'occupation des temps libres des nombreux enfants présents sur le quartier (cf. Ch. « Vie associative »). Ces militants se retrouvent dans un groupe de réflexion et de propositions pour la création d'un Centre d'Action Familiale Sociale et Éducative (C.A.F.S.E.). Sur l'ensemble de l'agglomération il existe seulement trois groupes, réunis dans l'Union des Centres d'Action Familiale Sociale et Éducative,

* Les Centres Sociaux sont devenus Socioculturels à la fin des années soixante.

qui revendiquent ce type d'équipement : La Contrie-Durantière, St Herblain et Nantes-Nord. En septembre 1960, un communiqué du C.A.F.S.E. Nantes-Nord, paru dans Ouest France, précise ce que doivent être les C.A.F.S.E. :

«L'idée des C.A.F.S.E. est née d'une prise de conscience des habitants de ces secteurs, nouvellement urbanisés, des hommes et des femmes vivant les difficultés de ces quartiers et ressentant, avec la population, la nécessité de répondre à des besoins réels. Ils ont pour but essentiel de promouvoir l'édification de centres culturels et sociaux où, non seulement on pourrait trouver tous les services habituels d'un centre médico-social (bureau d'une assistante sociale, dispensaire de protection maternelle et infantile), mais aussi bureau payeur des Allocations Familiales, de la Sécurité Sociale, cours d'enseignement ménager, de coupe, de couture, jardin d'enfants. Des salles seraient prévues, selon les désirs librement exprimés des familles utilisatrices, permettant les réunions des associations familiales existantes et à créer, les rencontres de ciné-club, télé-club, discothèque, bibliothèque pour enfants, adolescents, adultes, aéromodélisme, etc...».

Dans ce même article de presse il est fait référence à l'action du Conseil de Quartier, de son enquête réalisée auprès des habitants au début de l'année 1960 et «d'un rapport établi par l'A.N.E.A.C., adressé aux administrations et associations intéressées». En même temps est créée l'Association pour le C.A.F.S.E. Nantes-Nord qui a pour objectif «la création et la gestion d'un Centre pour ce secteur déshérité dont la population égalera, en 1962, celle de la Roche-sur-Yon ».

Nous trouvons dans le 2^{ème} compte rendu du Conseil de Quartier, devenu Conseil d'Arrondissement Nantes-Nord, des précisions sur le rôle souhaité de ce Centre : «c'est l'élément essentiel des équipements, celui qui va permettre ...l'organisation spontanée de la vie communautaire à l'échelon "unité de voisinage"... Il faut à tout prix dans les quartiers neufs :

- respecter la spontanéité des formes de relations, des activités sociales, culturelles qui naîtront, s'organiseront, se développeront...
- fournir, dès le départ du peuplement, le cadre nécessairement souple, adaptable, polyvalent, susceptible de développements futurs et sans doute provisoires.

...Le baraquement apparaît la formule idéale*. Le temps venu il sera possible de faire du définitif, fruit de l'expérience. On évitera bien des erreurs. On saura exactement quoi faire. Ce sera le couronnement d'un effort communautaire d'organisation qui doit être permis sans imposer ni le carcan d'un bâtiment rigide, ni la tutelle abusive».

Ces militants ont conscience que ce C.A.F.S.E. est un équipement nouveau «parce que tout est à créer, et que tout ne peut se faire à la fois, ce ne peut être uniquement ou médico-social ou culturel, ou ceci ou cela... Ce doit être un bâtiment public où chacun viendra mettre ses services à la disposition de la population et où elle-même organisera ses propres activités ».

Le Conseil d'Arrondissement préconise deux C.A.F.S.E. sur Nantes-Nord : «c'est raisonnable si l'on veut ne pas créer une véritable usine sociale ; c'est conforme aux vues des personnes expérimentées et aux études des commissions SUDREAU** ».

Où faut-il implanter ce Centre ?

« Un au centre de vie de l'arrondissement, en bordure du Petit-Port ». Dans un premier temps l'emplacement proposé est entre l'école du Baut et la station d'épuration (soit aujourd'hui la rue

* « Ce baraquement pourrait être le préfabriqué Schrot, plus connu sous le nom de "Maison Idéale", de près de 250 m² ayant abrité, quai Cdt Charcot, les services sociaux du Bâtiment. » (Extrait du rapport de l'A.N.E.A.C.)

** Pierre SUDREAU, ancien résistant, maire de Blois, a été le commissaire à la Construction et à l'Urbanisme de la région parisienne. Il a été au centre des projets d'urbanisme de Paris et sa région et à ce titre a mené une réflexion sur la conception et l'organisation des grands ensembles. De 1958 à 1962 il a été Ministre de la Construction du Général de GAULLE.

Stéphane Leduc). Mais « l'extension de cette dernière n'étant pas impossible », l'espace apparaît trop restreint... « Quant au second, il faut le construire à l'extrémité opposée du premier, près du groupe scolaire de la Géraudière où se trouvent des espaces suffisants ».

La municipalité a un autre projet, celui d'implanter ce Centre au milieu de la cité H.L.M.. Le Conseil d'Arrondissement y est opposé : « Nous refusons le choix qui a été fait par les autorités responsables de l'espace libre au milieu des collectifs Boissière et Fantaisie. Espace restreint bien sûr, mais, beaucoup plus grave, ainsi enfermé le Centre ne permettra aucunement cet échange souhaitable entre les habitants des pavillons et des collectifs ». Ces militants argumentent leurs propos : « Nous sommes confirmés dans cette opinion par les observations de personnalités nantaises qualifiées et par le rapport "groupes d'habitations, urbanisme et vie sociale" présenté au Conseil Économique (J.O. du 13 septembre, page 658) qui précise que "les services sociaux au centre des groupes d'habitations tendent à devenir les services réservés aux habitants de ce groupe"... ».

Malgré ces protestations, quelques mois plus tard, la Résistance de l'Ouest titrait : « PROCHAINEMENT, DÉBUT DES TRAVAUX DU CENTRE MÉDICO-SOCIAL DE LA BOISSIÈRE - LA RIVIÈRE ». Dans cet article il est précisé : « Au dernier Conseil Municipal, M. LANGLOIS, adjoint au Maire de Nantes en a présenté le projet. Les plans viennent d'être terminés. Bientôt ... le chantier commencera au pied du plus grand immeuble du lotissement, près d'un magnifique jardin public ». Le journaliste ajoute : « Pourquoi un Centre Médico-Social ? Ces quartiers, nous pourrions presque parler de villes, qui poussent à la périphérie de Nantes, ne doivent pas devenir exclusivement des villes dortoirs. Pour que les habitants, déjà dépaysés, s'y plaisent, il faut que leur nouvelle "agglomération" soit vivante, qu'elle leur facilite la vie quotidienne en mettant à leur disposition : écoles, centres commerciaux, centres culturels, services publics courants, etc. ».

Construire un tel équipement est une « première » pour Nantes. Aussi « M.M. LANGLOIS, HENRY (directeur Adjoint de la C.A.F.), FERRÉ, ÉVANO et PINEAU, architectes, sont allés visiter un certain nombre de Centres de la région parisienne. Ils en ont tiré des enseignements utiles pour la création de celui de la Boissière qui comprendra, pour l'immédiat :

- un bureau d'assistante sociale ;
- un dispensaire de protection maternelle et infantile ;
- un bureau payeur d'Allocations Familiales et de Sécurité Sociale ;
- une salle d'enseignement ménager ;
- une Halte-garderie d'enfants. Il ne s'agit pas d'une « garderie permanente » où les parents pourront « se débarrasser » continuellement de leur progéniture, mais les mamans surchargées auront la facilité de laisser de temps en temps leurs enfants pour une demi-journée, quand elles devront se déplacer.

Cet ensemble comprendra un entresol et un étage, sur 38 m de long et 10 m de large. Le rez-de-chaussée (340 m²) est donc occupé par l'ensemble de ces services, à caractère médico-social, le secteur animation étant accueilli dans l'entresol (240 m²).

La construction de ce Centre est financée par la ville de Nantes, la Caisse d'Allocations Familiales, le Comité Interprofessionnel du Logement, la Caisse d'Épargne, le Ministère de la Santé Publique. Coût prévu : 400 000 Francs.

À qui incombe la gestion de ce Centre ?

Si la construction du bâtiment est décidée, au milieu de la cité, un conflit apparaît à propos de la gestion de ce Centre. D'un côté les financeurs décident « que l'organisation et le fonctionnement du Centre incomberont aux organismes sociaux officiels » et de l'autre les futurs utilisateurs réclament la gestion du C.A.F.S.E. : « ... ce doit être un bâtiment public où chacun viendra mettre ses services à la disposition de la population et où elle-même organisera ses propres activités. La gestion du C.A.F.S.E. sera confiée à ceux qui

y sont les premiers intéressés, les habitants du quartier. Un conseil de gestion sera formé des représentants des diverses associations et groupements adhérents, d'usagers élus en raison de leur compétence, des travailleurs sociaux et culturels du Centre... Ainsi sera donnée une physionomie de détente et d'entraide à ces cités trop souvent sans visage où l'homme est brutalement transplanté dans un anonymat stérile malgré l'allégresse d'un logement plus convenable. Ce ne sera qu'à cette condition que la dignité humaine sera respectée».

1962 : ouverture du Centre Médico-Social* de la Boissière.

La construction du bâtiment est terminée au cours de l'été 1962. Si ce Centre est ouvert à la rentrée scolaire pour sa partie médico-sociale, le secteur animation ne débute réellement qu'au premier trimestre 1963.

Son premier directeur, Maurice LEFEUVRE, prend ses fonctions à la mi-décembre mais il n'est vraiment opérationnel qu'à la fin du mois de février. En effet l'ouverture de ce Centre est une première à Nantes. La mairie n'a pas d'expérience dans ce secteur et a des relations timides pour ne pas dire méfiantes avec les associations de quartier. Par contre la C.A.F. est proche des associations de quartier, des associations familiales.

C'est la C.A.F. qui a joué le rôle d'intermédiaire. Elle s'adresse à Paul TAMPREAU, responsable du Foyer des Jeunes Travailleurs, militant de l'A.N.E.A.C., pour lui demander s'il ne connaîtrait pas quelqu'un susceptible de prendre la responsabilité du Centre de la Boissière. Il propose Maurice LEFEUVRE, militant de l'éducation populaire, syndicaliste, membre de l'A.N.E.A.C., salarié de l'entreprise «Armor».

* « Cette appellation a rapidement été abandonnée. Pour contrer cette connotation médicale et affirmer une orientation culturelle j'avais proposé l'appellation "socio-culturel". J'avais fait la même proposition pour nommer l'Office». (Maurice LEFEUVRE)

Un jour de décembre 62, la direction de l'entreprise Armor indique à Maurice LEFEUVRE* qu'il est attendu dans la cour de l'usine : « j'ai la surprise de découvrir une D.S noire. Un homme sort de ce véhicule et se dirige vers moi : c'est monsieur LANGLOIS, adjoint au maire de Nantes, qui vient me proposer d'être l'animateur du nouveau Centre d'Action Familiale Éducative et Sociale de la Boissière. Après 48 h de réflexion j'acceptai cette proposition et j'étais embauché par monsieur HENRY, directeur adjoint de la C.A.F. À la signature de mon contrat je posais mes conditions : aller un mois en stage de découverte dans une ville qui avait une expérience du fonctionnement de ce type de structure, Sarcelle, dans la région parisienne.

Du 15 janvier au 15 février 1963, j'ai fait le tour des Centres Sociaux pour mieux comprendre leur organisation, leurs objectifs. J'ai découvert des Centres où l'on adjoignait au social des activités occupationnelles pour les enfants et les familles».

Le Centre Social de la Boissière : un Centre créatif, imaginatif.

« À l'ouverture du Centre Social de la Boissière il a fallu tout inventer » (Maurice LEFEUVRE). La ville de Nantes n'avait pas l'expérience du fonctionnement de ce type de structure. « Pour la gestion du Centre je me suis appuyé sur les conseils de celui que je considère comme mon père idéologique, André HOUGRON**, président de l'A.N.E.A.C. ». La dotation financière de 800 F (soit 1000€), versée par la C.A.F. la première année, était très insuffisante pour organiser des activités.

« Notre stratégie a donc été de susciter la création de structures associatives pour pallier le manque de moyens. Avec les représentants de ces associations nous allions à la C.A.F et/ou à

* Maurice LEFEUVRE était membre cagnottare de l'A.N.E.A.C., fonction bénévole qui consistait à aider les gens à constituer une cagnotte pour leur permettre d'économiser l'apport personnel en prévision de l'achat d'un logement.

** André HOUGRON est le fondateur de l'A.N.A.C. En reconnaissance de son travail de militant une rue de Nantes porte son nom.

la mairie pour solliciter des subventions. En même temps, ces associations permettaient aux usagers de s'impliquer dans l'animation du quartier et le fonctionnement du Centre. Très rapidement nous avons mis en place une structure de gestion composée des usagers et des représentants des associations, embryon de ce qui allait devenir plus tard un Conseil de Maison*». (Maurice LEFEUVRE).

Parmi les premières associations citons :

- l'Association de Loisirs Enfants de la Boissière, l'A.L.E.B. ;
- l'Association Culturelle de la Boissière, l'A.C.B., (déclaration à la préfecture le 3 05 66), illégale car créée avec des jeunes non majeurs (la majorité était à 21 ans) avec comme président : Alain DOUCET puis Patrick HÉBERT. Son objectif : «développer la vie culturelle du quartier de la Boissière par des activités d'éducation populaire» ;
- l'Association Sportive de la Boissière (A.S.B.). (cf. Ch. « Vie associative »).

Dès 1963, la forte implication des bénévoles du quartier permet l'ouverture d'une bibliothèque avec une dotation de 150 livres prêtés par la bibliothèque municipale (voir aussi le chapitre «La Médiathèque»). En 1965 (déclaration au journal officiel du 9 et 10 août 1965), est créée «l'Association d'Action Éducative et Familiale de la Boissière» (A.A.E.F.B.). Elle est ouverte «aux habitants du grand secteur Boissière, compris entre la Morrhonnière, la Jonnelière, la Géraudière et le Pont-du-Cens». Elle est impliquée dans les activités des familles et tout particulièrement pour les loisirs enfants, avant que les centres aérés ne s'implantent sur le quartier. L'A.A.E.F.B. représente les usagers du Centre Social pour toutes les démarches officielles auprès des différents partenaires.

* Cette démarche a été à l'origine d'un conflit avec le Conseil d'Arrondissement qui souhaitait avoir la responsabilité de la gestion du Centre.

Les activités vont se développer malgré le manque de moyens. Mais à la Boissière les professionnels et les bénévoles n'hésitent pas à s'organiser et à aller « quémander » des subventions auprès des différentes institutions (C.A.F., ville, Conseil Général, Ministère Jeunesse et Sport et même une banque, la Caisse d'Épargne). Si les moyens financiers sont insuffisants, les bénévoles animent eux-mêmes des activités.

Pour accueillir toutes ces activités les locaux s'avèrent insuffisants. Dès 1966 une réunion des usagers du Centre a pour objet de discuter d'un projet d'agrandissement. Mais il faut attendre 1977 pour voir un début de réalisation...qui ne correspond plus à la demande exprimée 11 ans plus tôt ! L'agrandissement du Centre Social s'est fait sans consultation des usagers et des animateurs «c'est une catastrophe...ça été réfléchi pour que ce soit plus difficile à vivre» (un animateur dans une étude C.E.T.E. 1984). Entre temps, le Centre a aménagé des locaux en sous-sol des immeubles, mis à sa disposition par l'organisme gestionnaire des H.L.M. : à la fin des années soixante dix on ne comptait pas moins de 400 m² utilisés pour l'accueil d'activités ! Le premier agrandissement concerne la halte-garderie, la bibliothèque (transférée du sous-sol au rez-de-chaussée), une salle de spectacle et de réunion (trop exiguë...).

La configuration actuelle des locaux résulte d'une nouvelle restructuration, après une large consultation des usagers en 1993/1994, avec une augmentation des surfaces. Le nouveau Centre ouvre ses portes aux usagers le 10 octobre 1994. L'inauguration par le maire, Jean-Marc AYRAULT, a lieu le 10 décembre.

Progressivement les activités dispersées dans les sous-sols des immeubles sont regroupées dans les locaux du Centre.

Une animation avec un fort engagement des bénévoles...

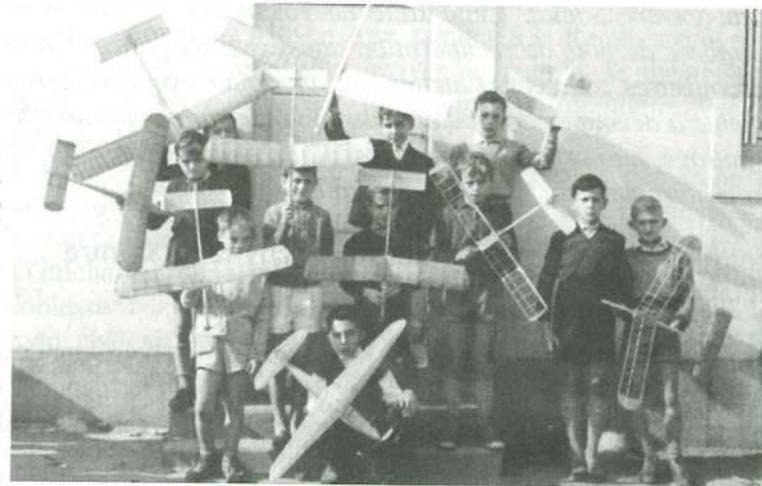
Les moyens humains et financiers étant limités, les habitants du quartier ont dû prendre en charge des activités, tout

particulièrement celles destinées aux jeunes. M^{me} Gisèle BOISMARTEL témoigne : « nous avons emménagé en octobre 1962, dans la tour de la rue Paul Claudel, le dernier immeuble construit à la Boissière. Notre premier souci a été d'occuper les enfants qui traînaient dans les sous-sols. Sollicité, le directeur du Centre Social, Maurice LEFEUVRE, nous a encouragé à mettre, nous-mêmes, quelque chose en place. Nous avons frappé aux portes de la C.A.F., du Bureau d'Aide Sociale, de la Sauvegarde de l'Enfance, de la Caisse d'Épargne... mais la réponse était toujours la même : "présentez-nous un bilan avec un nombre de journées enfants !". Alors nous nous sommes lancés avec les moyens du bord. Dans un local inoccupé, au rez-de-chaussée de la tour, des bénévoles ont accueilli les enfants le jeudi, en demandant aux parents une participation de 0,30 F (0,35€). Il n'y avait pas de toilettes... alors, dans un coin, un rideau dissimulait un seau hygiénique... que je remontais nuitamment en fin de journée, jusqu'à mon appartement au 11^{ème} étage ! Bref, nous existions et nous avons pu toucher quelques maigres subventions. Celles-ci nous ont permis de rémunérer des techniciens compétents. D'autres locaux ont été mis à notre disposition, en sous-sol, rue de la Fantaisie et rue André Chénier. Les ateliers se sont multipliés : modélisme, bricolage, dessin, musique, danse... De 456 journées enfants en 1965, nous sommes passés à 1993 en 1967 ! Parallèlement aux activités enfants, un autre groupe s'était constitué pour s'occuper des loisirs adultes ».

Atelier modélisme.

Nombreux sont les enfants qui ont pratiqué le modélisme avec messieurs GROTARD et PERROCHEAU. Ces bénévoles passionnés n'hésitaient pas à accueillir « leurs élèves » chez eux. Cette activité a joué un rôle important pour certains jeunes : ils ont ainsi découvert leurs capacités manuelles et leur sens de la création, ce qui a pu parfois déterminer leur orientation professionnelle. Les vols d'essais des modèles fabriqués étaient réalisés au Petit-Port.

Pour se confronter aux amateurs d'autres clubs, ils participaient à des concours ... certains se souviennent encore des caprices du vent qui pouvaient anéantir le travail d'une année !



Les enfants de l'atelier de modélisme (Coll. privée Philippe BUCHET).

Atelier bricolage*

Françoise JOLIVE, qui participait à l'atelier bricolage, témoigne... « L'activité se déroulait le mercredi (ou jeudi après midi) au rez-de-chaussée d'un immeuble de la Boissière (celui du bureau de tabac). On entrait dans un couloir très sombre, pour arriver dans une grande salle tout aussi sombre. Mais, bien vite, on oubliait l'environnement. En entrant dans la salle, sur la gauche, se situait le pôle "perles de rocaïlle" animé par madame MORVANT, bénévole. En général, je n'allais pas plus loin, car les modèles très colorés de colliers et bracelets présentés m'attiraient d'emblée. Je passais les deux heures que durait l'atelier, très concentrée à enfiler des perles, utilisant parfois un métier à tisser. En fin de séance, il ne fallait pas s'aviser de faire des rangements un peu

* L'atelier de bricolage a été créé en 1972 par 2 jeunes filles M.H. DEF et G. MORVANT. Des mamans sont venues les aider : A. JOLIVE, C. LUCAS, G. MORVANT.

rapides en mélangeant les couleurs, car rien n'échappait à sa vigilance».

«L'atelier "Émaux" se trouvait dans une minuscule salle au sous-sol du Centre Social. Cette salle ne voyait pas le jour et était encombrée de pots de récupération dans lesquels étaient stockées les "couvertes". Dans cet atelier, on apprenait avec une certaine patience à découper des plaques de cuivre, et à les préparer pour l'émaillage. La partie la plus spectaculaire était la cuisson à haute température dans un four de petite taille ».

Quelques actions qui ont marqué l'activité du Centre Social de la Boissière.

Il ne nous est pas possible de rapporter ici le bouillonnement d'idées au sein du Centre Social de la Boissière depuis son ouverture en 1962. Nous nous limiterons aux faits les plus marquants, surtout dans ses premières années d'existence...

Trois jeunes de la Boissière au Moyen Orient...

Pendant un mois et demi, au cours de l'été 1966, trois jeunes du club des jeunes de la Boissière (Bernard BEAUCHÊNE, Alain DOUCET, Patrick HEBERT) vont parcourir le Liban, la Syrie, la Jordanie. Leur but : rencontrer des jeunes des pays visités afin de connaître leurs organisations de jeunesse et de les comparer aux nôtres. En fait nos explorateurs auront peu appris sur la prise en charge de la jeunesse : « *la jeunesse du Moyen-Orient brille par son inorganisation* » affirmeront-ils à leur retour. Ils rencontrent des jeunes fortement marqués par l'histoire de leur pays : les mouvements de jeunesse sont militarisés au Liban ; les seuls jeunes organisés en Syrie sont ceux qui participent à des mouvements révolutionnaires ; en Jordanie l'inorganisation de la jeunesse est totale avec une forte population de bédouins vivant dans le désert... situation bien éloignée de celle de la Boissière !

Les nuits du théâtre populaire.

Juin 1966 : «au beau milieu des H.L.M., ils ont installé leurs tréteaux comme au temps heureux de la Commedia Dell'Arte ...oui, comme au Moyen Âge, comme à la Renaissance, où le théâtre partait du peuple pour arriver au peuple, le théâtre était descendu dans ce quartier populaire et populaire...de la Boissière ». (P.G., Ouest France)

Amener le théâtre vers le public, telle a été la démarche du directeur du Centre Social et de l'Association Culturelle de la Boissière. Une opportunité s'est présentée lorsque la troupe Jean Guichard, troupe au retentissement national*, a créé « Misère et Noblesse** ». Cette comédie, en 3 actes, interprétée dans la cour du château en juillet 1965 devait être reprise au cours de l'hiver. La municipalité s'y opposa, cette pièce étant jugée trop subversive. L'Association Culturelle de la Boissière saisit l'occasion pour proposer que le spectacle se décentralise dans une cité H.L.M. : « Les nuits du théâtre populaire » sont ainsi programmées les 17 et 18 juin 1966. Avec quels moyens financiers, la ville refusant toute subvention ? Ce sont les membres de l'association qui vont se porter caution pour l'obtention d'un prêt. La troupe de son côté réduit le coût du spectacle. Jean Guichard pourra ainsi écrire : « L'Association Culturelle de la Boissière a réussi cette manifestation...sans aucun autre objectif que le désir de culture. Sans aucun autre moyen que le désintéressement. À cet élan a répondu celui, naturel, des comédiens. »

L'installation des tréteaux entre la pataugeoire, le Centre Social et les jeux d'enfants est un événement. « Délaissant leurs ballons, abandonnant le bassin et son toboggan, les enfants de la Boissière sont venus, subjugués, assister aux répétitions... Vendredi et samedi

* La compagnie Jean GUICHARD est devenue, en 1958, Compagnie Permanente Nationale, placée sous l'autorité de tutelle du Ministère des Affaires Culturelles.

** Pièce de SCARTETTA, adaptée par Jacques FABBRI, qui met en scène 2 familles misérables vivant dans un véritable taudis. (Était-il si subversif de parler de misère et d'en rire ? N.D.L.R.)

l'ont montré une nouvelle fois : le théâtre a tout à gagner à sortir du théâtre et les H.L.M. à sortir des H.L.M... À la Boissière, l'un et l'autre se sont rencontrés sous le signe du rire et de la joie grâce à la Commission Culturelle de la Boissière, à la troupe Jean GUICHARD et tous ses éléments qui se sont donnés avec un cœur remarquable à ces 2 soirées». (P.G. Ouest France).

Cette belle expérience n'a pu être renouvelée, au grand regret des organisateurs : le bilan financier fut déficitaire. Sans doute trop de spectateurs suivirent, gracieusement, ce spectacle de plein air depuis leur fenêtre : «ceux qui n'étaient pas dans la rue étaient à leur fenêtre. Mais ils avaient éteint les lumières par respect du théâtre qui, pour deux soirs, était venu les visiter chez eux, à la Boissière...». (P.G. Ouest France).

Les militants s'étant portés caution pour l'obtention du prêt durent verser l'équivalent d'un mois de salaire. Certains jeunes couples se trouvèrent dans l'obligation de faire un emprunt pour payer leur dette ! Bel exemple de militantisme socioculturel !

NUITS DU THÉÂTRE POPULAIRE



17-18 JUIN 1966 — CITÉ LA BOISSIÈRE — NANTES

Programme de ce rendez-vous théâtral de la Boissière.

La Bourse aux Vêtements.

Créée peu de temps après l'ouverture du Centre, gérée par des bénévoles, elle permet aux familles modestes d'acheter des vêtements à bas coût. Les personnes qui déposent ces vêtements récupèrent le prix de la vente après déduction d'un petit pourcentage prélevé pour couvrir les frais de fonctionnement. Cet échange évite le don de vêtements et les rapports donneurs-receveurs ou assistants-assistés.

La Bourse aux Vêtements de la Boissière a été la première de la ville de Nantes. L'idée a été lancée par Madame RADUFFE, une militante du Secours Catholique, habitante de la cité H.L.M. de la Boissière. Cette formule a été reprise dans de nombreux Centres Sociaux à Nantes et dans d'autres villes.

Plus tard une technicienne, M.T. MAISONNEUVE, est embauchée pour prendre en charge l'animation du groupe de bénévoles et la gestion de la Bourse. Cette activité est bénéfique :

- pour les femmes (une dizaine) sans emploi, qui s'investissent dans un travail bénévole ; en même temps c'est un moment d'échange et de solidarité.
- pour les familles qui trouvent là un moyen peu onéreux de s'habiller correctement. C'est aussi un lieu privilégié de rencontres (une cafétéria y est ouverte). Si le but premier de la Bourse était d'acheter et de vendre, au fil du temps, avec l'embauche d'une professionnelle, c'est devenu une occasion de mieux connaître les difficultés, les besoins des familles. Progressivement, une collaboration étroite s'est mise en place avec les travailleurs sociaux.

Aujourd'hui, en 2007, la Bourse aux vêtements existe toujours. Elle est animée et gérée par l'A.A.S.C.E.B., avec l'aide du Centre. Des femmes se retrouvent le lundi après midi environ deux fois par mois : une fois pour le dépôt et le tri des vêtements et une autre pour la vente. La fréquentation a diminué du fait des prix de plus en plus bas des vêtements neufs depuis les importations massives de textile en provenance des pays à faible coût de main d'œuvre.

La formation des femmes.

Les travailleurs sociaux du Centre Social, au milieu des années soixante dix, font le constat de l'isolement et de l'ennui des femmes qui restent chez elles. Ce mal être s'exprime par la difficulté à nouer des relations, des états dépressifs non pris en charge. Des demandes de gardes d'enfants et d'heures de ménage, plus ou moins explicites, sont exprimées par des personnes ayant souvent des difficultés à faire face à leurs propres problèmes de vie quotidienne.

Une enquête, à laquelle a participé l'ensemble des travailleurs sociaux, est réalisée pour mieux apprécier la demande, avec une attention particulière portée aux personnes issues de milieux économiquement faibles, pour leur permettre de s'exprimer.

Les résultats font apparaître :

- le souhait d'améliorer leurs connaissances manuelles et intellectuelles ;
- une proportion importante de femmes immigrées voulant apprendre le français, la couture, la cuisine, le tricot ;
- quelques demandes de travail à l'extérieur de chez elles.

Les demandes de cours de couture, cuisine, tricot ont été faciles à satisfaire : un atelier d'économie familiale existe sur place mais il est peu utilisé par ces femmes.

Pour l'apprentissage ou le perfectionnement de la langue française il a fallu innover. Les nombreuses démarches initiées par A. FAVREAU, animatrice, ont abouti à un conventionnement avec l'Éducation Nationale dont les services ont donné leur accord pour accorder une subvention au titre d'établissement scolaire.

Une trentaine de femmes sont inscrites, réparties en 3 ateliers :

- un groupe « stade oral » pour celles qui ne parlent pas du tout le français ;
- un groupe « stade écrit » pour celles qui parlent et apprennent à écrire ;

- un groupe pour celles qui parlent et écrivent correctement : cinq d'entre elles passent avec succès le Certificat d'Études Primaires pour adultes, en mars 1978.

Quelques femmes françaises acceptent d'enseigner leur langue aux femmes immigrées. La subvention de l'Éducation Nationale permet de les indemniser. Des liens amicaux se créent entre françaises et immigrées.

Cette action a été très positive pour les femmes concernées* et pour la vie sociale au sein de la cité H.L.M. de la Boissière : ces cours ont permis aux femmes immigrées de se connaître, même entre ethnies différentes, de sortir de chez elles. Avec le temps une solidarité est née, à l'origine d'actions mises en place grâce aux liens amicaux qui unissaient les femmes. En même temps on a constaté une plus grande utilisation, par ces femmes, des services du Centre. Certaines d'entre elles trouvent une activité salariée, quelques heures de ménage. (cf. témoignage de M^{me} S.). Aujourd'hui on peut constater que cette action a permis une bonne intégration des familles immigrées : leurs enfants se sont bien intégrés dans la vie sociale et professionnelle.

Des formations similaires sont mises en place dans les Centres Sociaux du quartier (Bout-des-Pavés, Bout-des-Landes) et, plus tard, dans d'autres quartiers de la ville.

Le Rectorat propose des formations ayant pour thème «La connaissance de la civilisation et de la culture maghrébine» et «Les méthodes pédagogiques à mettre en œuvre pour enseigner le français aux immigrés».

Des stages de «Travail Social Communautaire» sont organisés, avec séjours aux Pays-Bas, pour les professionnels et les bénévoles engagés dans des actions d'alphabétisation et de formation des femmes.

* « C'est la première fois que je réussis quelque chose dans ma vie » confiera une femme de moins de 40 ans après l'obtention du certificat.



Les femmes en formation fêtent le succès de 5 d'entre elles au certificat d'études.
(Photo P.O le 2 mai 1978).

Cette démarche exemplaire de l'équipe de professionnels du Centre Socioculturel de la Boissière, sous la responsabilité du directeur René MICHAUD, a eu des prolongements au-delà du secteur. Plus tard une association «Recherche et Formation» est constituée sur l'agglomération nantaise. Elle s'installe au 41, Route de la Chapelle-sur-Erdre, et se donne pour objectif de proposer des formations aux populations les plus éloignées du «savoir». Cette association, devenue «Espaces Formation», est toujours active aujourd'hui et propose des formations permanentes qualifiantes.

La gymnastique féminine.

La gymnastique féminine, pratiquée dans un Centre Social est née à la Boissière, dans des circonstances originales.

Maurice LEFEUVRE raconte : «Nos relations avec Jeunesse et Sports étaient très positives. La direction départementale se proposait de mettre à notre disposition des éducatrices sportives pour les jeunes (enfants et ados). Ces propositions ne recueillaient guère d'écho. Nous avons alors suggéré, sans faire trop état de ce "détournement", que les femmes qui participaient aux cours d'enseignement ménager, pourraient bénéficier des prestations

d'une éducatrice sportive. Le sous-sol du Centre trouva là tout son intérêt car les femmes qui s'inscrivirent à cette activité tenaient à ce que ce soit dans la discrétion. Je me souviens que certaines d'entre elles disaient emprunter la tenue de football (shorts ou pantalons de survêtement...) de leur mari. D'autres ne souhaitaient guère exhiber leurs kilos en trop... Cela avait un air 1936 ! Le détournement s'est reproduit dans les autres Centres, avec une "tolérance" de Jeunesse et Sports qui, devant la demande, ne put suivre. Des femmes se sont alors formées (certaines l'étaient déjà) puis se sont fait rémunérer. On pourrait presque dire que cette activité s'est dépopularisée en se développant !».

L'atelier « d'Anglais ».

Mis en place au début des années soixante dix il se développe avec l'arrivée de Jeanine SOUBRANE, pour atteindre jusqu'à six groupes. Les «élèves» sont des mères de famille ; certaines avaient appris la langue à l'école, et se recyclent, d'autres la découvrent. Au-delà de



Après avoir été reçus au Pays-de-Galles par le Centre Socioculturel de Cadoxton House à Barry en mai 1989, les «élèves» de la Boissière accueillent les Gallois en octobre de la même année.

l'apprentissage d'une langue étrangère, des mères de famille se retrouvent pour faire autre chose que les activités qui leur sont traditionnellement réservées (cuisine, couture...). Elles prennent conscience de leur droit à la formation permanente qui, jusqu'à présent, reste liée à la production et ne concerne que les salariés. Elles découvrent que leurs problèmes et leurs revendications sont les mêmes que celles des femmes immigrées ou de celles préparant le Certificat d'Études. En fin d'année les 2 groupes se retrouvent pour exprimer ce droit devant la presse et revendiquer des locaux à Nantes-Habitat. La notion « d'école populaire » est même avancée... Quelques femmes s'investissent dans le projet de constitution de l'association « Recherche et Formation » à l'échelon de l'agglomération nantaise, pour poser la question plus globalement devant les pouvoirs publics.

L'atelier « Anglais » est maintenu à la Boissière jusqu'en 2006, date à laquelle il est supprimé du fait d'un nombre insuffisant « d'élèves » inscrits.

L'école de rock de la Boissière.

Mai 1981, le Centre Social de la Boissière organise une semaine d'animation musicale servant de tremplin pour l'accueil des jeunes de la cité. Des ateliers-tests batterie, guitare sont proposés. Un dossier relatant cette expérience et les suites à donner est déposé auprès du Ministère Jeunesse et Sports.

Les 70000 F obtenus, permettent l'achat de matériel et la réalisation de quelques travaux sommaires d'insonorisation d'un local, au sous-sol du C.S.C. À partir de septembre 1983 l'activité rock s'organise : sur une idée de Pierre MESTON (directeur du C.S.C), au delà de la pratique même d'un instrument, les jeunes s'engagent sur un contrat de gestion collective du local et du matériel. Remettre les clés aux jeunes pour qu'ils puissent venir répéter en dehors des heures d'ouverture du Centre est une première ! Un pari un peu fou pour certains...mais le Conseil de Maison du Centre (non sans quelques réserves...) donne son accord. Sans doute

existe-il un contrat de confiance suffisamment fort entre les usagers du Centre, les travailleurs sociaux et les jeunes du quartier. Philippe MÉNARD du groupe nantais Téquila est le premier encadrant de l'activité. En 1985, un musicien professionnel, Philippe CHMURA, prend le relais comme conseiller au niveau individuel et collectif. La connaissance du solfège n'est pas exigée pour accéder à l'atelier. Les cours sont hebdomadaires et 25 jeunes sont assidus. Une école de rock est née.

«Vers 1976, un éveil musical a été proposé aux enfants du quartier, animé par Bertrand RIPOCHE et Lionel. Mes deux petits frères, Denis et Gérard, y ont commencé leur initiation musicale puis ils ont continué à l'atelier rock. Inévitablement ils ont retrouvé des copains du quartier et ont constitué en 1984 leur premier groupe, "Vol de Nuit" avec Gaël PESLERBE et Alain TRICHET.

Le local du Centre réservé aux "rêpés..." n'était pas insonorisé (pour insonoriser ce local nous collections alors les boîtes à œufs en carton pour coller sur les murs). L'école de rock du Centre Socioculturel de la Boissière a été et reste un vivier pour les groupes nantais et une opportunité pour beaucoup de jeunes de s'adonner à leur passion».

(Témoignage de Catherine SARAIVA BUCHET).

Les premiers groupes se constituent, mélange de jeunes du quartier, issus de milieux sociaux différents. Ils rêvent de se produire sur scène. L'occasion leur en est donnée au Centre Socioculturel de la Boissière ou lors de fêtes du quartier.

Michel, Franck et Hassen créent le premier groupe rock : M.F.H. (initiales de leur prénom). Le deuxième, «Aphrodite» – qui devient «Vol de Nuit» – composé de Denis, Gaël, Gérard et Pierre-Alain* va se produire sur le quartier et au-delà. Vainqueurs du tremplin-

* Rejoints à partir de 1987 par Thierry et J. François après le départ de Gaël et Pierre-Alain.

rock de St Herblain on les retrouve aux Francofolies à La Rochelle, dans une tournée en Allemagne, soit plus d'une vingtaine de concerts en quelques années. En 1990 ils remportent le concours «Star-Espoir» de la foire internationale de Nantes avec en prime la sortie d'un disque 45 tours à 450 exemplaires.



D'autres groupes tenteront de les imiter, répondant aux noms de Tapage Nocturne, Tennessee, Hystérisis, Jam session, Bloodyfate, Éric C...



1984 : les premiers rockers de la Boissière. (Photo C.S.C. Boissière).

En 1990, l'opération D.S.Q., apporte son concours : le local de répétition est rénové et insonorisé « pour qu'aucun décibel ne sorte d'ici » selon Philippe CHMURA. Des instruments de musique et du matériel de sonorisation sont acquis et un projet musical est construit autour de 4 axes : formation musicale (cours), technique (stages autour de la technique du son), soutien à la création, aide à la diffusion au travers du projet «Décibel Nord ».

En 1991, Philippe CHMURA, le technicien, et Hervé CHOUTEAU, animateurs jeunes, sont les hommes-orchestres d'un collectif rock

de plus de 60 jeunes qui se retrouvent tous les 2 mois pour régler les problèmes d'autogestion de l'activité. Le travail réalisé à l'atelier rock de la Boissière est ainsi présenté dans Ouest France du 12.10.91 : «Véritable carrefour de cultures qu'ils soient africains, maghrébins, français ou asiatiques, étudiants, chômeurs allant du rock à la pop music en passant par le reggae, le funk ou la new-wave». Ce dispositif exemplaire, s'appuyant sur des jeunes qui ont démontré qu'ils étaient capables d'utiliser, en libre service, un local et du matériel, a été copié par plusieurs quartiers nantais : à Bellevue, Doulon et le quartier des Ponts.

Aujourd'hui, en 2007, Philippe CHMURA, «animateur-musicien-technicien» anime toujours avec autant de talent et de conviction, l'école de rock de la Boissière, où l'on pratique en fait tous les styles de musique, et non exclusivement le rock. Toujours attaché à une certaine conception de la musique : «*donner du plaisir aux gens*», Philippe a marqué de son «empreinte» l'École de Rock de la Boissière qui doit «*être une occasion de rencontre et d'échange, au service de l'éducation populaire au sens large du terme, en mettant surtout l'accent sur la dimension sociale et fédératrice de la musique*».

Chaque semaine, 130 élèves de 13 à 25 ans et plus, garçons et filles, issus de cultures et d'origines sociales différentes, fréquentent ce lieu de convivialité «*où on y vient, avant tout pour se faire plaisir...*».

Si le but premier de cette école de rock est la pratique musicale amateur, pour un certain nombre d'élèves, elle a été un tremplin pour l'exercice d'une profession en relation avec le son et l'éclairage, dans les domaines de la musique et du spectacle. Des groupes comme Jam Session et Éric C. se produisent au niveau national et international. Yann SAVEL, auteur-compositeur-interprète (4 albums et des musiques de courts métrages et de théâtre), a fréquenté le local rock de la Boissière de 1990 à 1994 : «*c'est l'école de rock de la Boissière qui m'a initié à la musique. Je lui dois beaucoup. Je conserve un excellent souvenir de cette époque où nous nous retrouvions au sous-sol du Centre*

Social, dans un local qui, avant sa rénovation, était mal insonorisé et non ventilé ! Il y avait à notre disposition des amplis, des guitares et surtout une batterie, ce qui était pratique car encombrant à transporter. Il y avait même une sono pour la voix ». Artiste talentueux, ses productions ont été l'objet de propos élogieux dans la presse nationale : Libération, Longueur d'Ondes, L'Express, Télérama, Les Inrockuptibles...

Combien des acteurs ayant participé à la mise en place de cet atelier de musique confié à des jeunes, au début des années quatre vingt, auraient pronostiqué que 25 ans plus tard ce concept vivrait toujours et resterait un modèle copié à Nantes et au-delà ?

La ludothèque.

L'ouverture d'une ludothèque au C.S.C. de la Boissière, est le résultat d'une longue réflexion. De 1983 à 1985, Pascale DESMARS, animatrice enfants, et Patrick SERVAIN, sociologue, réalisent une enquête sur les loisirs enfants, avec la participation d'un groupe de bénévoles* de l'A.A.S.C.E.B.. Un document intitulé «Regards sur les loisirs enfants du quartier de la Boissière» est publié en juillet 1986. La conclusion : trop d'enfants inscrits à une activité abandonnent en cours d'année. Ceux qui sont les plus assidus sont, le plus souvent, issus de familles les plus favorisées, qui ne résident pas en habitat social. De ce constat naît l'idée de créer une ludothèque, à l'accueil souple, sans inscription préalable. L'A.C.C.O.O.R.D. refusant de donner les moyens humains et financiers nécessaires pour la mise en place de cette ludothèque, un démarrage de l'activité est rendu possible grâce à l'A.A.S.C.E.B. qui embauche trois jeunes sur des contrats financés par l'État : 2T.U.C (Travail d'Utilité Collective) et un objecteur de conscience. Fin 1988 l'A.C.C.O.O.R.D., accepte de financer cette activité, avec l'embauche de techniciens professionnels, Nelly CHARRIER et Didier BROCHET. L'inauguration officielle a lieu le 18.01.89.

* M^{mes} H. DIF, M.F., FINET, M. GÉRARD, N. MAURY, O. MESNARD.

Aujourd'hui elle accueille les enfants de 80 familles qui peuvent être accompagnés par leurs parents. Pour Didier BROCHET, la ludothèque « *n'est pas réservée aux enfants, elle est ouverte à tous quel que soit son âge* ». Le prêt de jouets est également possible. La ludothèque de la Boissière a été la première de la ville de Nantes et est encore aujourd'hui, la plus importante.

Le club de la Belle Époque

Le club des retraités a été mis en place très rapidement après l'ouverture du Centre Social de la Boissière. Au début des années soixante dix, ce club très actif – qui prend le nom de club du 3^{ème} âge – regroupe 300 à 400 adhérents. C'est une référence pour la ville de Nantes. Un bureau de 6 à 10 personnes décidait du programme des activités et répartissait les tâches. Les activités tricot, broderie, crochet permettaient de confectionner napperons, coussins, objets décoratifs pour être vendus au profit du club. Les sorties sur une journée avaient beaucoup de succès au point que les organisateurs limitaient à une centaine le nombre de participants, soit 2 autocars. Ce club jouait également un rôle important dans les relations sociales sur le secteur. Il a permis de nouer des amitiés et d'éviter l'isolement de beaucoup de personnes seules.

Aujourd'hui ce club existe toujours sous le nom de « Club de la Belle Époque ». Il regroupe une centaine d'adhérents. Il n'est plus le seul actif sur Nantes-Nord : un deuxième club existe sur le quartier du Bout-des-Landes, accueilli au foyer logement.

Premiers départs en vacances.

À la fin des années 80, beaucoup de familles de la cité de la Boissière, ne partent pas en vacances, par manque d'autonomie et de moyens financiers. Le Centre Socioculturel va expérimenter quelques séjours avec un accompagnement. Mais les premiers vrais départs en famille, sont organisés en juillet et août 1990. Cette action est rendue possible par la coopération entre la

responsable du Centre, Annick FAVREAU et le président de l'A.A.S.C.E.B., Francis PESLERBE :

- l'A.A.S.C.E.B. achète l'ensemble du matériel de camping pour permettre le départ de 5 familles ;
- le Centre sollicite la Direction Départementale des Interventions sanitaires et Sociale, la C.A.F et le D.S.Q. Il obtient des subventions pour la location de quelques appartements.

La destination choisie est Piriac-sur-Mer, au camping du Moulin-de-Praillane. À tour de rôle c'est une trentaine de familles qui vont bénéficier de 15 jours à la mer, avec leurs enfants. Ces « premiers départs » ont été une aventure pour ceux qui en ont bénéficié. Parents et enfants s'en souviennent encore aujourd'hui ! Les années ont passé mais cet accompagnement au départ en vacances est reconduit chaque année.



Été 1990 : premiers départs en vacances.
(O.F. 04.07.90).

Le Comité de Recherche pour l'Emploi de la Boissière (C.R.E.B.).

Au début des années quatre vingt, le constat est fait que le chômage concerne de plus en plus d'habitants du quartier, plus particulièrement ceux des secteurs d'habitat social. Le recensement de 1982 fait apparaître un taux de chômage de 22,58% à la Boissière. De la prise de conscience de cette réalité et des problèmes cruciaux qui en découlent, en juin 1983 naît une structure ouverte impliquant des travailleurs sociaux, des salariés et des demandeurs d'emploi : le Comité de Recherche pour l'Emploi de la Boissière* (C.R.E.B.). Situé dans une démarche active de réinsertion professionnelle, sans se substituer à l'A.N.P.E., le C.R.E.B. va dans un premier temps assurer, chaque semaine, une permanence au C.S.C. On y apprend à se repérer dans le maquis des démarches administratives, à rédiger un curriculum vitae ou une lettre-type de demande d'emploi. Toutes les 2 à 3 semaines, un prospecteur placier de l'A.N.P.E. vient sur place. Il reçoit 9 personnes, dont les entretiens ont été préparés par les membres du C.R.E.B. «Efficacité et sérieux sont garantis avec en plus ce supplément d'âme que ne peuvent offrir les rencontres administratives traditionnelles». (Ouest France 13.04.84)

Le C.R.E.B. se préoccupe également des difficultés quotidiennes des chômeurs : intervention auprès de Nantes-Habitat pour éviter l'expulsion consécutive au loyer impayé, d'E.D.F. lorsqu'il y a risque de coupure de courant...

En avril 1984, 80 personnes sont inscrites au fichier du C.R.E.B., 6 ont été embauchées aide couvreurs (à la suite d'un violent orage ayant entraîné des dégâts), 1 aide-comptable, 1 dans la confection. Des entreprises apportent leur aide : le comité d'entreprise de Sygma Informatique offre 2 mobylettes, pour permettre aux chômeurs ayant trouvé un emploi de rejoindre leur travail.

* Pierre MESTON, directeur du Centre Socioculturel de la Boissière, initiateur et porteur du projet était accompagné de : Mado ROGER, secrétaire du C.S.C., et des bénévoles : Jean Louis CHAUSSET, Jean Yves FAVREAU, Marcelle FRANGEUL, Paul GOURLAOUEN, rejoints plus tard par Francis PESLERBE.

Si ce bilan reste modeste, «le Comité, du fait même qu'il existe, aura réussi à rompre l'isolement dans lequel près du quart de la population d'un même quartier s'apprêtait à s'installer, en intéressant l'ensemble d'une population à la situation vécue par une partie d'elle-même». (Presse Océan 13.04.84)

En décembre 1984, une nouvelle étape est franchie : 6 jeunes chômeurs de 23 à 26 ans – Stéphane, Michel, Éric, Hervé, Gilles et Franck – sont engagés dans une action nouvelle, la collecte de cartons et vieux papiers au porte à porte. Pendant 2 mois ils sillonnent les rues du secteur Breil Malville, Bottière-Pilotière, Port Boyer-Trémissinière, Doulon et la Rivière pour vérifier sur le terrain l'hypothèse d'un gisement permettant de rentabiliser l'action. Au cours de ces 2 premiers mois les 6 jeunes courageux, ont récolté 4,5 tonnes de papier, stockées dans un garage rue des Renards. Ils ne recevront pas de salaire mais des bons d'achats... Au cours de l'année 1986, ce sont 200 tonnes de papier carton qui sont collectées par 12 jeunes. La vente du papier permet de créer un poste salarié. Au cours de l'année, 10 de ces jeunes «collecteurs» ont trouvé un emploi.

En mars 1985 le C.R.E.B. crée un service «entretien et aménagement de l'habitation et du jardin» appelé encore «petits boulots» : il s'agit de proposer aux particuliers la réalisation, par des chômeurs, de petits travaux (jardinage, taille de pelouse, petits dépannages, travaux de maintenance, déménagements...). En 1985 le C.R.E.B. a obtenu 300 h de travail rémunérées pour 10 personnes et l'année suivante, 3 662 h réparties sur 114 chantiers pour 23. Cette même année 8 personnes ont retrouvé un emploi.

Dans cette démarche d'insertion, les femmes ne sont pas oubliées : en mai 1986, le C.R.E.B. ouvre une «Boutique du Linge», qui doit fournir du travail et une possibilité de réinsertion aux femmes sans emploi. 6 femmes doivent y travailler pour assurer l'entretien du linge (sans concurrencer les pressings) : lavage, repassage, petits

travaux de couture. Mais la rentabilité de cette activité n'a jamais été obtenue et les aides publiques étaient insuffisantes.

Le C.R.E.B. ne s'est jamais constitué en association. À sa création, sa gestion était assurée par le C.S.C., au même titre que les autres activités du Centre. Lors de la municipalisation du secteur socioculturel nantais, l'agence A.C.C.O.O.R.D. n'accepte pas cette situation et refuse de prendre en charge le C.R.E.B., au prétexte qu'elle n'a pas vocation à gérer des activités économiques (alors qu'en réalité il s'agissait avant tout d'une activité d'insertion). Les militants du C.R.E.B. ne souhaitant pas, en créant une entreprise d'insertion comme il lui était suggéré, suppléer l'A.C.C.O.O.R.D. dans la fonction employeur, c'est l'A.A.S.C.E.B. qui, dans un premier temps, en assume la gestion.

Par ailleurs, la baisse pour ne pas dire la quasi suppression des financements publics – ville et État – oblige le C.R.E.B. à faire face seul à ses besoins. À la frontière de l'économie et du social le C.R.E.B. est un lieu d'expérimentation souvent mal compris par les institutions.

Pour ne pas prendre de risques financiers, les militants du C.R.E.B., toujours persuadés de l'utilité sociale de leur démarche, décident de suspendre toute activité en décembre 1988. Il s'agit bien d'une suspension liée essentiellement au défaut de volonté politique comme le souligne Jean-Yves FAVREAU lors de la conférence de presse du 14 décembre 1988 : *« Nous ne pouvons continuer comme cela, sans le soutien de la municipalité. Faute de ce soutien, nous arrêtons donc momentanément car nous sommes étranglés. On repartira quand on nous donnera des moyens de desserrer l'étreinte »*.

L'accueil et la recherche d'emploi à partir du Centre Social de la Boissière sont maintenus dans le cadre de l'A.A.S.C.E.B.

Le groupe « Histoire des Quartiers Nord de Nantes ».

En décembre 1988, lors du repas de Noël du club de la Belle Époque, le président de l'A.A.S.C.E.B, Francis PESLERBE, propose aux convives de rechercher des documents anciens, des photos du quartier pour qu'ils puissent parler du temps passé, du quartier tel qu'il était avant l'urbanisation intensive.

Quelques personnes se lancent dans des recherches et en septembre 1989 le centre socioculturel propose un atelier sur ce thème. En collaboration avec des étudiants de 2^{ème} année de la faculté de Sociologie, plus de 30 personnes parmi les plus anciennes du quartier, sont interviewées*. Les recherches sont si fructueuses qu'une première exposition de photos est présentée en juin 1990.

Le succès est tel que le groupe s'étoffe et poursuit ses recherches. Plusieurs expositions sont proposées sur des thèmes différents : la vie rurale, l'artisanat et le commerce, la Jonnelière, « d'un tramway à l'autre » (en référence à l'ancien tramway route de Rennes et à la ligne N° 2 ouverte en 1994), l'implantation des lieux de culte...

Au début ce groupe est encadré par des salariés du Centre, Christine MILLET, Nelly CHARRIER, ou de l'A.A.S.C.E.B., Yannick MORIO, Alexis PAPAÏCONOMOU.

L'idée d'écrire l'histoire du quartier est née du succès des expositions et de la demande des visiteurs : *« quand allez-vous publier tous ces documents ? Pourquoi ne pas les réunir dans un livre ? »*. L'idée a fait son chemin et en 1995 les « historiens » se sont mis à la tâche... sans trop y croire. Ils ont produit à ce jour non pas un livre mais quatre !

* Une copie de ces interviews a été remise à l'A.A.S.C.E.B. Ces documents sont précieusement conservés. Ils sont une source d'informations encore très utile pour le groupe « Histoire du Quartier ».

Le C.S.C de la Boissière* : un dynamisme exemplaire...

Le centre socioculturel de la Boissière, premier de la ville de Nantes, a souvent été exemplaire par son dynamisme. Il a eu la chance de ne connaître que trois directeurs en 27 ans : Maurice LEFEUVRE, René MICHAUD, Pierre MESTON. Chacun, selon sa personnalité, a marqué de son empreinte la vie du Centre, toujours avec le souci d'innover, de favoriser la concertation avec les usagers et leur prise de responsabilité. Après l'impulsion donnée par Maurice LEFEUVRE qui, en tant que pionnier du socioculturel à Nantes, a dû tout inventer, son successeur René MICHAUD a su mobiliser les habitants. Il a favorisé la mise en place de nombreuses activités : un rapport du C.E.T.E. de 1977 utilise le terme de « supermarché d'activités » pour caractériser cette multiplicité de l'offre. Pierre MESTON s'inscrit dans la démarche de ses prédécesseurs et consolide le rôle du Centre comme lieu de rencontre des habitants aux origines sociales différentes. C'est à son initiative qu'est née l'école de rock et la démarche en faveur de l'insertion des sans-emplois (cf. C.R.E.B.). Si, lors de la municipalisation des centres sociaux, l'A.A.S.C.E.B. a été, sur la ville de Nantes, la seule association à être reconnue comme représentative des usagers, c'est le résultat du travail de ces responsables qui ont su inciter les habitants à se prendre en charge. À partir de 1989, et jusqu'en 2000, on assiste à une «ronde» infernale des directeurs : 9 en 11 ans. Les usagers ont eu beaucoup de mal à s'y retrouver... Avec l'arrivée de Jacques MERLY en 2000, le Centre a retrouvé stabilité et dynamisme.

** Si dans ce chapitre relatant l'histoire des Centres Socioculturels les développements concernant celui de la Boissière sont les plus documentés et les plus importants c'est d'une part parce que c'est le premier Centre de la ville de Nantes –« il a fallu tout inventer »- et d'autre part c'est le seul dont nous avons pu avoir accès aux archives.*

Le Centre Socioculturel du Bout-des-Pavés, 2 rue Winnipeg.

Bien que la circulaire sur les m² sociaux de juin 1965 – qui oblige les promoteurs des Grands Ensembles à réserver un pourcentage d'espace construit à des «Locaux Collectifs Résidentiels» – ait été abrogée en 1969, l'Office Public d'H.L.M. de Nantes a continué à les construire, en choisissant de les implanter, non pas dans les sous-sols comme à la Petite Sensive, mais dans des locaux indépendants.

Des locaux inadaptés.

La construction du Centre Socioculturel du Bout-des-Pavés n'est pas terminée quand les premiers habitants s'installent en 1972. S'il bénéficie d'un emplacement favorable – près du centre commercial et de l'école – sa conception s'avère inadaptée : deux grands espaces non cloisonnés, répartis sur deux niveaux, reliés par un escalier intérieur. Plusieurs animateurs vont s'épuiser à vouloir «gérer» cet espace «ingérable» ! Successivement, ils démissionnent. Pendant cette période, des habitants s'impliquent dans les activités du Centre :

- séances tricot pour les femmes qui ne travaillent pas, ciné-club, commission logement, ...
- un groupe M.L.A.C. est constitué pour l'information sur l'avortement et la contraception ;
- un centre aéré est proposé le mercredi ;
- en l'absence de Halte Garderie, un «Stop enfant» est créé par les mères de familles qui se relayent pour assurer la garde des enfants.

Deux ans après l'ouverture c'est la crise : le Centre ferme en 1975 et va le rester pendant une période de quatre ans. Les activités liées au fonctionnement de l'équipement, les groupes constitués et la vie associative disparaissent. Le «Club 3^{ème} âge» est le seul groupe qui continue à se réunir au Centre voisin, celui du Bout-des-Landes.

Le temps de la réflexion.

En mai 78, un poste est dégagé par l'Office des Centre Sociaux permettant à une animatrice, Annick FAVREAU, de préparer la réouverture du Centre. Son premier objectif est de « repenser » la conception des locaux. Elle réalise cette mission avec l'Office de H.L.M., propriétaire des bâtiments, mais également avec les financeurs : la Mairie et la Caisse d'Allocations Familiales. Parallèlement la réouverture du Centre est préparée avec les habitants pour leur permettre d'utiliser les locaux dès la fin des travaux. Une enquête auprès des travailleurs sociaux, des militants du quartier ainsi que des gardiens des H.L.M. permet de déterminer des priorités.

Une action concertée axée sur la formation.

Dès 1978, des habitants s'organisent : ainsi un groupe de mères de familles est constitué et s'engage dans une formation, à l'image de ce qui existe à la Boissière. Une maison, au 41 route de la Chapelle, est mise à disposition en attendant que les travaux du Centre soient effectués. La formation femmes et une garderie enfants y démarrent dans des conditions matérielles précaires. Les éducateurs de l'association de Prévention Spécialisée (A.P.S.) y ont aussi leur bureau, situation qui a facilité un travail en collaboration pour mobiliser les forces vives du quartier.

Les locaux rénovés du Centre ont ouvert leurs portes le premier juillet 1979, permettant la reprise d'un fonctionnement normal à la rentrée de septembre. Très rapidement les activités formation prennent de l'ampleur avec 2 groupes de couture, la dactylographie, la remise à niveau scolaire pour le certificat d'étude primaire pour adultes, deux groupes d'alphabétisation en français pour femmes immigrées et même des cours de natation à la piscine du Petit-Port. Les formatrices embauchées sont des militantes du quartier (Chantal THUILLIER, Hélène SISTANE, Nelly LEROUX, Agnès LANDAIS, Marie DEF...).

Dès juin 1980 un groupe de femmes obtient le Certificat d'Etudes Primaires, leur permettant ainsi de pouvoir postuler dans des emplois de services près des administrations.



*Un groupe de femmes et leur formatrice fêtent leur admission au C.E.P.
(Coll. privée M.F. FLAHAUT).*

Pour encadrer ces formations, Jean-Claude LUCIEN, de Jeunesse et Sport, l'association Recherche et Formation et l'Office des Centres Sociaux mettent en place un stage de formation de formatrices, en s'inspirant d'expériences pilotes sur d'autres villes françaises (Roubaix, La Rochelle, Sallaumines). Ces femmes, militantes du quartier, devenues formatrices, ont continué à prendre une part active dans la vie du Centre Socioculturel. C'est une véritable dynamique qui est enclenchée avec la réouverture du Centre autour de la formation des femmes.

Les femmes du quartier se mobilisent et revendiquent auprès de la Mairie l'ouverture d'une halte-garderie. Dans un premier temps c'est la responsable du Centre, Annick FAVREAU, qui organise une halte garderie dans le sous-sol, en embauchant des animatrices pour permettre aux mères de familles de participer aux

cours. La Halte Garderie municipale ouvre ses portes le 6 mars 1980, avec un personnel qualifié.

En 1984 des cours d'arabe pour les enfants de 9 à 14 ans et de découverte du monde arabe pour les 5 à 9 ans ont lieu au Centre. Le développement d'un travail d'aide scolaire est facilité du fait de la proximité immédiate de l'école et de l'utilisation de la bibliothèque du Centre par les instituteurs.

« L'éclatement » du Centre socioculturel.

Au début des années quatre vingt dix les relations avec des jeunes du quartier deviennent de plus en plus tendues. Après deux tentatives d'incendies volontaires, l'A.C.C.O.O.R.D. décide de quitter les lieux. Les activités sont dispersées sur le quartier : l'accueil se fait rue de la Boulonnerie, les activités adultes se déroulent dans un appartement, rue Samuel de Champlain, le centre de loisirs migre à Cheméré, la ludothèque, la bibliothèque et l'atelier informatique sont transférés à l'école Paul Gauguin.

Cette dispersion des activités a créé des problèmes : difficile d'identifier le Centre et de coordonner le travail des animateurs qui ne se rencontrent plus spontanément sur leur lieu d'intervention. Mais cette organisation a eu l'avantage de rapprocher le Centre de la population. Il a tout particulièrement permis une collaboration fructueuse avec l'ensemble des partenaires de l'école : enseignants, enfants et parents, laquelle perdure encore aujourd'hui.

Après deux ans de fermeture totale, le Centre est ouvert partiellement : le rez-de-chaussée bas accueille l'atelier de bricolage. Les jeunes se retrouvent au rez-de-chaussée non plus en tant que « consommateurs » d'activités mais pour s'investir dans des projets. La destruction du Centre Commercial en 1997, lieu refermé sur lui-même où les jeunes avaient pris l'habitude de se réunir le soir, a sécurisé le quartier et le Centre Socioculturel.

L'installation à la Mano.

À partir de la fin de l'année 2005, les bureaux et les activités adultes sont à nouveau rassemblés dans un même lieu, la Mano, rue

Eugène Thomas. Les activités adolescents et le club de loisirs enfants se déroulent dans les locaux de l'ancien Centre.

L'atelier bricolage : le C.U.B. (Centre Unique de Bricolage)*.

C'est au cours de l'année 1980 que naît le projet de création d'un local de bricolage au Bout-des-Pavés. Une enquête auprès des habitants, réalisée par le Centre Socioculturel, confirme le souhait des habitants d'avoir à leur disposition un atelier pour pouvoir aménager leur appartement, le décorer ou fabriquer des petits matériels pour leurs loisirs. Dans un premier temps l'Office H.L.M. propose l'aménagement du local à vélo (isolation, insonorisation) de la tour du 3 rue de Québec. Mais des habitants émettent des réserves sur les nuisances engendrées : bruit, sécurité.

Après discussion le président de l'Office H.L.M., Guy GOUREAUX, accepte d'étudier les propositions des habitants à condition que le local soit indépendant des habitations : agrandissement du Centre Socioculturel ou nouvelle construction. Il a fallu une pétition signée par 430 personnes, une dizaine de réunions, la visite du local de la rue du Dracq cité de Bellevue avant que la décision soit prise d'édifier un nouveau bâtiment. Le 17 juin 1981, le dossier est prêt et adressé aux financeurs : l'Office Public H.L.M., la Caisse d'Allocations Familiales, la Mairie.

Pendant toute l'année 1982, les habitants continuent à se réunir pour définir l'équipement du local et l'organisation des activités. Les questions, les débats ne manquent pas et à chaque fois c'est l'occasion de mieux se connaître, de créer des liens entre habitants et même d'organiser une fête pour marquer l'accord des financeurs de l'opération. Fin septembre 1982 les travaux commencent et le 16 octobre le maire, Alain CHENARD, vient fêter l'évènement. Dans son discours le maire salue l'implication exemplaire des habitants dans la réalisation de ce projet des habitants.

* À l'origine cet atelier de bricolage n'avait pas de liens avec le Centre Socioculturel. Ce n'est que depuis 2002 que l'A.C.C.O.O.R.D. en assure la gestion.

Le local bricolage accueille les premiers «bricoleurs» au début de l'année 1983, sans encadrement. Ce lieu fonctionne en auto-organisation. Des stages de formation sont proposés aux utilisateurs, par le Ministère du Temps Libre.

L'enthousiasme du départ est suivi de moments plus difficiles avec des périodes de fermeture. Un nouvel élan est donné avec la création du C.U.B. (Centre Unique de Bricolage) en mars 2 000. Ses objectifs sont de permettre aux bricoleurs d'exercer leur passion et de créer une dynamique de quartier autour de cette thématique. En même temps il permet de contribuer aux améliorations des logements : réalisation de petits meubles, d'éléments décoratifs, conseils pour les travaux de tapisserie, peinture... En partenariat avec Nantes-Habitat des formations sont proposées dans un appartement «école» où sont apprises les techniques de rénovation, décoration. Deux professionnels assurent l'accompagnement des adhérents dans leur projet. Un service « outiltèque » permet d'emprunter des outils.

Aujourd'hui le C.U.B. est rattaché à l'A.C.C.O.O.R.D. et financé par la ville, Nantes-Habitat, le Conseil Général et l'État. Reconnu comme structure d'insertion il accueille deux types de public : des personnes bénéficiaires du R.M.I. ou de l'allocation parent isolé qui s'engagent à suivre régulièrement les séances et des habitants désireux de s'initier au bricolage et d'utiliser l'outiltèque. Pour le responsable du C.U.B., François TAMALET, *«cette mixité sociale est importante car elle fait du C.U.B. un vrai lieu de vie et d'échanges»*.

Aujourd'hui installé au rez-de-chaussée bas du Centre Socioculturel (l'ancien local a été détruit en même temps que le centre commercial), le «Local Bricolage» voulu par les habitants retrouve ainsi sa vocation première : être une structure au service des «bricoleurs» mais aussi un lieu de rencontre, de convivialité, d'entraide. Le C.U.B. n'est pas réservé aux locataires de Nantes-Habitat. Il accueille tous les habitants de Nantes-Nord.

Le Centre Socioculturel du Bout-des-Landes*

12 rue Concarneau.

Le Centre Socioculturel du Bout-des-Landes, construit dans un bosquet entre la cité des Bruyères et celle du Bout-des-Landes, ouvre le 1^{er} janvier 1976. Ce quartier ne comporte aucun service : pas de commerces, une école maternelle mais sans école primaire (ouverte en 1980). Le Centre est construit près de la cité du Bout-des-Landes (2 300 habitants en 1975) et à proximité immédiate de la cité de transit des Bruyères (330 habitants en 1972).

Une étude** réalisée en 1983 révèle une profonde différence entre les populations du Bout-des-Landes et celle des Bruyères. Il s'agit d'une part d'une population de jeunes adultes (30 ans de moyenne d'âge) avec des enfants en bas âge (4,5 ans en moyenne), et des femmes seules. Cette population se renouvelle par tiers chaque année. Elle a un niveau de vie plus élevé qu'aux Bruyères. Là, nous avons affaire à des familles nombreuses plus âgées (adultes : 42 ans, enfants : 11,5 ans en moyenne). Beaucoup ont des difficultés financières. Cette population se sédentarise et ne transite pas malgré l'appellation affichée, «cité de transit des Bruyères».

Une histoire mouvementée.

La juxtaposition de ces deux populations, à l'histoire et aux caractéristiques sociales très différentes rend difficile leur cohabitation, dans un même lieu : le Centre Socioculturel. Cela se manifeste soit par la perturbation des activités, soit par des dégradations en dehors des heures d'ouverture. Dans ce contexte difficile les animateurs se sont succédés et leur renouvellement a été une cause d'instabilité. Chaque fois, tout le travail relationnel, patiemment élaboré par l'équipe précédente, est à rétablir, ce qui ne facilite pas la tâche des travailleurs sociaux.

* Rédigé à partir des témoignages d'A. FAVREAU et G. DUPOND, anciens directeurs.

** Rapport de G. DUPOND réalisé sur la base des documents du Centre.

Un quartier isolé... des habitants en colère...

Le quartier est isolé. L'appellation « Bout-des-Landes » est significative. Nous sommes « au bout du bout de la ville » disent les habitants. En octobre 1975, ils décident de manifester devant la mairie pour obtenir des lignes de bus et l'aménagement de routes. Le directeur du Centre, Michel HAMELIN, les accompagne. La présidente de l'Office des Centres Socioculturels, madame DESORMEAUX représentant la Mairie, et le directeur de l'Office, Maurice THÉBAUT, accusent le directeur de faire de l'agitation à l'extérieur du Centre et veulent le licencier. Immédiatement l'ensemble des animateurs des Centres nantais, se sentant menacés dans leur action, se mettent en grève contre cette décision, appuyés par les usagers. Finalement, l'animateur est maintenu à son poste.

La fermeture du Centre Socioculturel.

La disparition des C.A.E. et des éducateurs au Bout-des-Pavés et aux Bruyères fin 1976, la fermeture du local adultes des Bruyères qui en découle et celle du Centre du Bout-des-Pavés depuis 1975, provoquent une concentration d'enfants et d'adultes, sur le Centre du Bout-des-Landes. Ce contexte est à l'origine de difficultés : les activités adultes périclitent. Devant la gravité de la situation, les travailleurs sociaux refusent de poursuivre leur activité et, en mai 1977, décident la fermeture partielle du Centre. Une réflexion est engagée avec les usagers sur les mesures à mettre en oeuvre.

En juin, le Comité de Gestion des Bruyères, le Centre Socioculturel, l'Office des Centres Sociaux, les Centres de Loisirs, la D.D.A.S.S., les H.L.M., la Mairie, Jeunesse et Sports, se rencontrent pour résoudre les problèmes d'animation de ce quartier. À cette réunion, on recense l'ensemble des besoins du secteur : relancer le Centre Socioculturel du Bout-des-Pavés, installer des éducateurs de prévention aux Bruyères et au Bout-des-Pavés, aménager le quartier. L'élection récente du nouveau maire, Alain CHENARD, facilite l'adoption de ces mesures.

Le Centre continue de recevoir des adultes du Bout-des-Pavés et du Chêne-des-Anglais jusqu'à ce que le Centre Socioculturel du Bout-des-Pavés soit à nouveau ouvert à tous en septembre 1979. Une nouvelle association de prévention, l'A.P.S. (Association de Prévention Spécialisée), voit le jour en 1978 : c'est le retour des éducateurs, dont certains sont issus de l'ancienne équipe des C.A.E.

Les locaux ont été réhabilités en 1991 et le Centre a rouvert ses portes avec une nouvelle configuration des lieux permettant de créer une grande salle. Il a été incendié en 2001 (avec perte de toutes les archives).

Les familles des Bruyères très présentes au Centre.

Les femmes des Bruyères font leur entrée au Centre en octobre 1982. Le passage harmonieux de ce groupe dans le Centre Social a pu se réaliser peu à peu à partir des activités enfants (musique, danse, bibliothèque) en relation avec le centre de loisirs et grâce à une collaboration étroite des divers travailleurs sociaux. Ces femmes après avoir pris possession des lieux y ont des rencontres quasi-journalières. Elles pratiquent la couture avec la conseillère d'Économie Sociale et Familiale, Marianne LETUTOUR. Progressivement elles s'organisent, participent à des rencontres, des débats, des réunions d'information sur la petite enfance – avec l'aide de la Halte-Garderie –, la santé, et donc s'intègrent à la vie du Centre. Ainsi le 26 mars 1983, lors de l'assemblée générale, les représentants des usagers des Bruyères entrent en nombre dans le Conseil de Maison. Le nouveau bureau, présidé par Robert THUILLIER, des Bruyères, ouvre une période favorable au développement des actions du Centre. Plus tard ce groupe est à l'origine de l'Association des Habitants du Bout-des-Landes Bruyères « A.H.B.L.B. » avec Madame Jeannine CLOAREC pour présidente.

Un marché au Bout-des-Landes ?

Au démarrage du Centre Socioculturel du Bout-des-Landes, les animateurs travaillent en relation avec les autres intervenants sociaux et notamment les C.A.E. Il s'agit avant tout de répondre concrètement aux besoins des gens du quartier : revendication de bus, d'espaces verts, d'un marché, etc. Face à l'absence de commerces de proximité et aux difficultés financières de certains, les animateurs aident les familles à organiser des contacts avec des agriculteurs pour des achats, en vente directe, de fruits et légumes. Un laitier vient chaque matin livrer le lait au Centre. Des commerçants sont même contactés en 1983 pour lancer un marché au Bout-des-Landes.



Un marché éphémère au Bout-des-Landes. (Photo G. DUPOND)

Les fêtes et actions de quartier.

D'autres moments forts ont été les fêtes de quartier prises en charge par tous les intervenants sociaux du secteur avec l'aide des habitants. Dans le même ordre d'idées, l'organisation de voyages (à Paris par exemple) et des premières vacances pour adultes à Conquereuil ont permis aux habitants de s'investir dans des projets collectifs. Ces occasions de brassage de la population ont aussi favorisé le sentiment d'appartenance à un groupe.

Le F.A.R.

Les anciens se regroupent, ouvrent un foyer-bar sans alcool et créent en 1990, l'association le «F.A.R.», Foyer Animation Rencontres, qui s'adresse aux personnes âgées du quartier et au-delà : Chêne-des-Anglais, Bout-des-Pavés, Bout-des-Landes, Boissière. Le F.A.R. a été dissout en 1994.

Des relations entre l'école, les travailleurs sociaux et les habitants.

Pour aider les enfants à surmonter leurs difficultés scolaires, les travailleurs sociaux mènent des actions concertées en direction des familles afin d'améliorer les relations des parents avec l'école et favoriser l'intégration scolaire dès la petite enfance. (cf. « La Petite Maison des Bruyères », p. 91). Au Centre Social, c'est principalement à travers la bibliothèque et l'apprentissage de l'informatique (avec du matériel obtenu grâce à une subvention de la Fondation de France) que se fait la relation avec l'école. Les instituteurs se déplacent avec leurs élèves à la bibliothèque. L'école accueille le Centre de Loisirs Enfants dans ses locaux lorsque ceux du Centre socioculturel sont devenus trop étroits.

Les actions de formation pour adultes.

Plusieurs actions de formation pour adultes sont proposées :

- préparation au code de la route qui permet à des femmes des Bruyères d'acquérir leur première voiture après l'obtention du permis de conduire ;
- stages de remise à niveau avec «Recherche et Formation» pour les femmes, souvent seules avec des enfants à charge, afin de les préparer au passage d'examens ou de concours en vue de retrouver un travail. Quelques hommes se sont joints à ces groupes.

Le Centre Socioculturel de la Petite Sensive*

48, rue Lieutenant J. de Sesmaisons.

L'engagement militant et l'action sociale à la Petite Sensive ont été fortement marqués par l'histoire de la cité du Chêne-des-Anglais.

Du Centre de Loisirs enfants au Centre Socioculturel...

En 1976, les activités du Centre de Loisirs assurées par le C.A.P.S. sont reprises par l'A.C.A. (Association des Centres Aérés), avec pour responsable Pierre MESTON. Le Centre fonctionne dans les locaux du C.A.P.S. répartis dans les sous-sols de la rue du Honduras. En 1986, l'A.C.C.O.O.R.D. supprime les Centres de Loisirs de l'A.C.A. sur l'ensemble de la ville de Nantes et regroupe les activités socio-éducatives. Il faut attendre le changement de municipalité, en 1989, pour que la direction de l'A.C.C.O.O.R.D. engage les démarches afin de créer un Centre Socioculturel à la Petite Sensive.

Des locaux inadaptés.

Au fil des ans les conditions matérielles se dégradent. «*Nos locaux n'étaient pas bien adaptés. Il y avait des inondations parfois plusieurs semaines de suite. On n'arrivait pas à voir d'où ça venait. On était obligé de fermer les locaux. Et puis, plus ça allait et plus il y avait d'enfants jusqu'à deux cents, parfois. Dans un premier temps on a eu un local au premier étage qui était invivable. Invivable pour les enfants parce qu'il fallait passer par l'escalier, invivable pour les voisins (il y avait un appartement juste au-dessous). On a eu un local au rez-de-chaussée deux ans après...*

* Rédigé à partir des entretiens avec Jocelyne BUREAU, Gisèle LEPEN, J.F. HOUSSAIS membres du conseil d'équipement, Olga CHALON du C.A.P.S., François GENDRON directeur du C.S.C.

On avait des cinq à sept ans au 5, rue du Paraguay. Les sept à dix ans étaient au 21 et les onze-douze ans au 23. Les treize à dix sept ans, les ados, au 1 rue du Honduras, dans la cave. Tout ça était profondément invivable. Les parents nous disaient : "On habite dans les appartements, on estime que ce n'est pas un lieu qui est adapté pour les enfants. C'est difficile pour nous voisins... les gamins c'est bruyant". On a eu des problèmes de voisinage très importants. Une personne est sortie pour balancer de l'eau bouillante sur les gamins. Une autre, qui n'était pas très bien dans sa tête, est sortie avec un pistolet. Tout ça a accéléré notre départ».

Manifestation pour de nouveaux locaux.

«Les parents, avec le Conseil d'Équipement ont décidé, en 1998, de faire un pique-nique et une petite manifestation avec conférence de presse pour alerter les médias. France 3 Estuaire est venue faire un reportage. Il s'est trouvé que le patron de l'A.C.C.O.O.R.D. en regardant l'édition nationale de FR3 est tombé sur la manifestation de la Petite Sensive. Les slogans étaient très explicites et les banderoles évocatrices dont l'une avec cette interpellation directe du maire : "Ayrault, tiens tes promesses". Ça a fait du bruit ...Le directeur de l'A.C.C.O.O.R.D. n'était pas très content !

Suite à cette manifestation, après près de 30 ans d'activité dans les caves, le Conseil d'Équipement obtient de la ville, en septembre 2000, des bungalows pour le Centre de Loisirs. Ils sont situés près du gymnase de la Géraudière sur un terrain en friche, anciennement destiné au collège Stendhal. À ce jour il n'y a toujours pas de Centre Social, digne de ce nom, à la Petite Sensive.*

Les locaux provisoires n'ayant pas été inaugurés officiellement, le Conseil d'Équipement organisera, non sans humour, une « non

* Obtenir satisfaction par l'action collective est une démarche que les anciens locataires de la cité du Chêne-des-Anglais connaissent bien. Certains se souviennent encore du titre des tracts d'information et de mobilisation de la cité du Chêne : «*selon ne peut rien, ensemble on peut tout...*».

inauguration». Le Centre Social paie par ailleurs un loyer, à l'angle des rues des Renards et du Lieutenant de Sesmaisons (une ancienne droguerie), pour l'administration du Centre et l'accueil des usagers.

Évolution récente du quartier.

En 2004, selon l'I.N.S.E.E., la moitié de la population de la Petite Sensive a entre 20 et 60 ans, le quart moins de 20 ans et l'autre quart plus de 60. Le taux de chômage est de 23,7 % (jusqu'à 30 % dans certains îlots). Depuis 2005 on assiste à une certaine diversification de la population : des familles nombreuses venues de l'Afrique subsaharienne occupent désormais des T6 aux côtés de néo-nantais attirés par le développement de la ville et des étudiants qui, ne trouvant pas de logements ailleurs, partagent des T4. Tout cela contribue à modifier l'homogénéité première du «village» d'origine et n'est pas sans créer des problèmes de cohabitation dus à la différence des modes de vie. L'environnement a lui aussi changé : l'implantation de l'immeuble «Le Virginia», avec 3 commerces au rez-de-chaussée, et la disparition en 2004 de la supérette au milieu de la cité, remplacée par des petits pavillons privés, apporte une mixité au sein de la population.

Les activités du Centre Socioculturel aujourd'hui.

Le Centre participe activement à des animations de quartier comme « Les Sonores » en 1997 ou « La chanson est en fête ». *« On avait au Service Culturel de la ville un interlocuteur, Christian IBARS, qui a réalisé des choses que l'on n'a plus retrouvées par la suite. Ce festival a été organisé sans grands moyens. C'est encore grâce à lui que la chorale « les Voix du Nord » a pu naître et trouver une subvention de démarrage. La participation au "Carnaval Imaginaire" initié par la ville, s'est traduite par la réalisation – dans l'ancienne école Diwan route de la Jonnelière – de costumes dus au talent de couturières des femmes de la Petite Sensive ».*

Une autre réalisation impulsée par le Centre Socioculturel est celle des jardins ouvriers de l'Angle Chaillou. *« Un groupe d'usagers intéressés par ce projet, qui se voulait innovant, souhaitaient s'inspirer d'exemples comme les jardins sur des pelouses de H.L.M. en Suisse ou sur des immeubles de Brooklyn à New York. Après la participation d'usagers au congrès du Jardinage et de la Citoyenneté de Lille, la ville propose un terrain à l'Angle Chaillou soit à 2 km de la cité. Cette solution écarte ceux qui n'ont pas de moyens de locomotion. Le projet initial de proximité des habitations n'a donc pas été retenu. Sur la cinquantaine de jardiniers seule une dizaine d'habitants de la Sensive y participent ».*

Un des principaux artisans de cette réalisation a été Mohamed HADDOU, technicien agricole, malheureusement décédé. Il était le pivot de cette association : c'est lui qui a initié les jardiniers à l'apiculture. D'autres, comme Jean Louis BOSQUET et Sylvie BEAUVAIS, ont pris le relais.

Un Centre socioculturel bien intégré au quartier.

Le Centre Socioculturel de la Petite Sensive est un petit équipement bien intégré au quartier. Malgré de faibles moyens et des structures précaires, François GENDRON, directeur depuis 1993, a su accompagner les habitants, impulser des projets innovants et créer sur le quartier de la Petite Sensive un réel dynamisme.



La Maison des Jeunes de la Géraudière*, 81 rue des Renards.

Une implantation contestée...

Ouverte en 1969 sous la municipalité d'André MORICE, grâce à des crédits d'État, la Maison des Jeunes est implantée, sans consultation des intéressés (professionnels et habitants), à proximité de l'école primaire de la Géraudière (sur le terrain initialement prévu pour la construction d'un lycée technique de filles). Dès 1965, les associations de jeunes ou à caractère familial et social, engagées sur le terrain, font savoir que cet équipement est superflu :

«*La maison des jeunes qu'on veut nous offrir est un cadeau superflu*» titre le journal Ouest France. Dans cet article de presse un responsable des jeunes argumente : «*Sans aller jusqu'à dire que notre quartier est suréquipé, il apparaît de toute évidence bien adapté aux besoins actuels, et ce, pour plusieurs années encore. Il y a le Centre Social de la Boissière avec un club qui réunit environ 80 jeunes du quartier, et qui a trouvé dans le sous-sol un local bien adapté à ses activités*». Le journaliste ajoute : «*...aux confins même de la Boissière, on trouve le club de jeunes du Chêne des Anglais, qui s'est imposé comme l'une des expériences les plus passionnantes d'animation d'un quartier par les jeunes. Au bout de plusieurs années d'effort, il s'est attaché un encadrement qui s'accorde à merveille avec l'esprit et les besoins de ce quartier bien particulier*». Les demandes des jeunes concernent les équipements sportifs : «*lors d'un récent sondage, le club de la Boissière a appris que l'activité à laquelle ses membres tenaient le plus était justement le sport, et ce à une grosse majorité*». Ces jeunes de la Boissière, sollicitent une rencontre avec le conseiller subdélégué à la Jeunesse, Alain CHENARD. Mais cette démarche est demeurée vaine et le projet de Maison des Jeunes est réalisé comme prévu.

* Rédigé d'après des articles de presse de l'époque, les témoignages de Roger LEMAISTRE, Daniel Bureau (1979-1993), Saïd KARAOUI (1993-2001) et Messaoud BEN YOUSSEF, animateur (1996-2004).

L'ouverture de la M.J.

Ouverte en septembre 1969*, la polémique est vite oubliée. Lors de l'inauguration le maire, A. MORICE, considère que «*la jeunesse a besoin de savoir, de connaître, de se cultiver*». Il précise : «*c'est un geste de confiance que nous nous devons de faire vis-à-vis de nos jeunes, afin que se dégagent idéalement leurs personnalités*». Le premier permanent est Roger LEMAISTRE, agent municipal. Sa tâche est de développer les contacts avec les jeunes du Chêne-des-Anglais et de la Boissière. Il veut faire de la M.J. un véritable centre communautaire. «*Ma tâche a été facilitée par l'excellence de la collaboration avec les éducateurs de prévention du Chêne et les responsables de l'association des C.A.E., Lucien GUITTENY et Jean GATTARD. Immédiatement ils voient tout l'intérêt de cette nouvelle implantation : les jeunes vont pouvoir enfin sortir de leur ghetto et les travailleurs sociaux coordonner leurs activités*» (R.L.). La Maison des Jeunes permet une nouvelle répartition des publics concernés par les différents équipements du quartier :

- l'école de la Géraudière prend en charge les enfants pendant le temps scolaire et les oriente vers le Centre de Loisirs Enfants pendant les temps libres ;
- les adolescents peuvent pratiquer des sports avec le club des Gerbes ;
- la Maison des Jeunes accueille les 18/25 ans (la majorité est alors à 21 ans) et favorise ainsi une transition vers le Centre Social du quartier, celui de la Boissière, qui s'adresse à toutes les classes d'âge.

* L'implantation de la M.J. est le résultat d'une transaction politique : l'équipe municipale réunit, autour du maire André Morice, des conseillers municipaux d'orientation politique de droite et de gauche. Le groupe de gauche (S.F.I.O.) tenait à ce qu'une Maison des Jeunes et d'Éducation Populaire (M.J.E.P.) soit construite dans le secteur nord afin de concurrencer l'influence de l'Office des Centres Sociaux dirigé par les conseillers municipaux de droite.

Les premières activités.

Nous sommes encore à l'époque du plein emploi *«les patrons venaient eux mêmes démarcher les jeunes de la Maison des Jeunes»*. Le chômage n'est donc pas le problème majeur mais c'est plutôt celui des loisirs. Les jeunes sont *«des fils d'ouvriers qui n'aiment pas les bourgeois»* (il n'y a pas de jeunes issus de l'immigration). Les jeunes se regroupent en bandes de quartier qui s'affrontent, parfois, de manière virile.

Au départ, les filles accompagnent les garçons, prennent un peu d'autonomie en participant à des activités spécifiques. L'arrivée, en 1970, de l'animatrice Yvette JAUNASSE, va permettre aux filles de prendre leur place au sein de l'équipement et d'être progressivement reconnues. Elles vont constituer une équipe féminine de football, la première à Nantes.

« Les garçons sont plutôt orientés vers des activités sportives : le football (au Sporting Club du Chêne-des-Anglais S.C.C.A., club créé par les C.A.E.), le judo, le volley, la boxe, le parachutisme, l'escalade, le canoë, le ski...sports qui sont utiles lors de certaines périodes de tension ».

Toutes ces activités permettent aussi une ouverture vers l'extérieur par des rencontres sportives amicales de foot : à St Étienne de Monluc, La Grigonnais, la Tournière et même à Paris...pour assister à la finale de la coupe de France.

Des activités de détente sont organisées : soirées où tout le monde chante d'anciennes chansons populaires et des chansons à la mode, le répertoire allant de Claude FRANÇOIS à Maxime LEFORESTIER.

Il y eut même des danses folkloriques. D'autres activités culturelles sont proposées à la M.J. : bibliothèque, ciné-club, soirées cabaret ou à l'extérieur : sorties au «Bateau Lavoir», à des fest-noz de l'agglomération. La M.J. est aussi un lieu d'échanges, notamment avec des étudiants de l'école d'architecture - lesquels avaient participé au relogement des gens du « Chêne » à la Petite Sensive - et les adhérents des associations qui utilisaient les ressources d'un «pôle associatif» avant la lettre.

«Le quartier se transforme peu à peu, avec la construction du Bout-de-Pavés, du Chêne-des-Anglais, de la Petite Sensive, du Bout-des-Landes. Mais les jeunes restent ancrés sur le quartier : même avec leurs mobylettes ils se déplacent, au plus loin, au café "chez Patron", au rond point de Rennes. Après c'était l'inconnu pour eux alors que maintenant, avec le tram, ils peuvent aller partout».

Des animateurs promoteurs de « l'Éducation Populaire ».

Pour le mouvement d'Éducation Populaire, il s'agit de prendre les gens « comme ils sont » et de les aider à développer leurs propres ressources, individuellement ou collectivement.

Dans les années 70, il n'était pas rare que les animateurs ayant la fibre militante travaillent jusqu'à 15 heures par jour, chaque jour de la semaine, y compris le dimanche ! C'était le cas à la Maison des Jeunes. *«On prenait les jeunes comme ils étaient, sans choisir notre public avec comme programme : "accueil et tolérance", "écoute et dialogue". Priorité était donnée aux relations avant et après les activités. L'essentiel n'était pas de "consommer" mais de créer du lien autour des activités. Le fonctionnement était souple dans la mesure où la gestion se réalisait avec une totale autonomie et un financement assuré par la Mairie. Chaque vendredi une assemblée générale réunissait les jeunes avec les gestionnaires et le ou les animateurs. C'était "leur maison" et les jeunes prenaient eux-mêmes les décisions ».*

Un rôle de « Pôle Associatif ».

Équipée d'un graveur de stencils (la pointe du progrès de l'époque !), d'une «Gestetner» pour imprimer les documents, d'une trieuse pour la pagination et d'un atelier de sérigraphie pour réaliser les affiches, la M.J. permettait aux adhérents des associations de réaliser leur communication. En 1981, la M.J. coordonne le contenu et assure le tirage du «Journal Nantes Nord» créé par les travailleurs sociaux du quartier. Il a paru d'octobre 1981 à juin 1983. Il est l'ancêtre du journal «MOSAÏQUE».

À partir de 2002, l'atelier informatique a rempli cette fonction avec les dernières techniques. D'abord destinée aux jeunes, pour un apprentissage de l'informatique et l'aide à la rédaction de curriculum vitæ, cette activité prit de l'ampleur pour devenir en 2004/2005 une activité centrale de la M.J. appelée «pôle multimédia» ou «cyberespace» ouvert à tous les habitants.

Un rôle de formation.

«Outre sa contribution positive à l'expérience sociale des jeunes, la M.J. a joué un rôle important dans le désamorçage des tensions entre jeunes, jeunes et adultes, jeunes et institutions. Même si de l'extérieur la M.J. pouvait être regardée comme "la maison des voyous", un travail relationnel de fond y était accompli. Par la reconnaissance et la valorisation de leur engagement la M.J. a ouvert à un certain nombre de jeunes "un espace du possible"». Ce travail a continué et est devenu une vraie filière qui a formé de nombreux jeunes aux métiers du travail social. Tout récemment encore une dizaine de jeunes «issus de l'immigration» ont passé le B.A.F.A.. C'est le même esprit des débuts qui se perpétue permettant à ces jeunes de prendre des postes de responsables dans l'animation ou dans le tissu associatif local. C'est ainsi que de nouvelles activités comme le futsal ou des associations comme l'A.C.S.E.D.** ont vu le jour appuyées par les animateurs de la M.J., les éducateurs de l'A.P.S.F.D., les services du S.P.I.J. (Service Projets Information Jeunesse), de l'A.C.C.O.O.R.D. et de l'A.C.M.N.N. (Association Culturelle des Musulmans de Nantes-Nord).*

* *Le Futsal est une adaptation du football en salle qui se joue avec des équipes réduites. L'activité a été mise en place avec l'aide de l'association «C. West» et l'animateur sportif Hafed BEN ALI.*

** *Les jeunes adultes de la M.J. créent une association, l'Association Culturelle Sportive d'Entraide et de Développement (A.C.S.E.D.). La ville met à leur disposition un préfabriqué installé près de la Médiathèque et un animateur. Cet équipement existera de 1997 à 2004. L'animateur, Mourad BENZINA, deviendra directeur de la M.J.*

La M.J. a participé au développement – secteur Petite Sensive, Bruyères, Bout-des-Pavés – du soutien scolaire pour les collégiens et lycéens.

Les 20 ans de la M.J.

En septembre 1989 la M.J. fête ses 20 ans. C'est aussi l'arrivée d'une nouvelle majorité municipale. Cet évènement constitue un moment fort de reconnaissance de cet équipement avec la participation de nombreux habitants du quartier. Après les changements provoqués par la création de l'A.C.C.O.O.R.D. nombreux sont ceux qui espèrent une renaissance de cet équipement spécifique à vocation d'animation de la jeunesse sur Nantes-Nord.

Des changements dans le mode de gestion et les orientations de la M.J.

A l'ouverture de la M.J. une des premières missions des permanents est de constituer «l'Association de la Maison des Jeunes et d'Éducation Permanente de la Géraudière», agréée Éducation Populaire le 10 mai 1971. Composée de jeunes du quartier elle a pour but de gérer l'équipement avec les professionnels dans le cadre d'une convention avec la ville. Les animateurs sont, dans un premier temps, agents municipaux, puis à partir de 1979 embauchés par l'association Léo Lagrange et mis à la disposition de la ville.

En 1986, lorsque la municipalité décide de reprendre en main les équipements socioculturels, la M.J. change de statut et est intégrée à l'A.C.C.O.O.R.D. A partir de là différentes orientations vont être imposées au gré des restructurations de l'agence de tutelle.

Dans un premier temps l'équipe des permanents tente de maintenir les caractéristiques qui la distinguent des autres équipements socioculturels, à savoir une intervention spécifique en direction et avec les jeunes (scolaires, lycéens, apprentis, jeunes chômeurs...).

Après le changement de municipalité, en 1989, une expérimentation censée durer 2 ans est engagée: «...la M.J. doit être un lieu de regroupement des jeunes issus des différents quartiers...La M.J. ne doit plus être fréquentée essentiellement par des jeunes de la Petite Sensive mais par l'ensemble des jeunes de Nantes-Nord» (Extrait d'une note de l'A.C.C.O.O.R.D.). La première année, pour mieux connaître les jeunes, les animateurs jeunes des centres socioculturels de Nantes-Nord viennent à tour de rôle à la M.J. L'année suivante la décision est de réorienter l'expérimentation !

En 1993 l'A.C.C.O.O.R.D. rattache la M.J. au quartier de la Petite Sensive avec pour mission : création de passerelles entre chaque structure d'animation, constitution d'une équipe de travail avec l'ensemble des animateurs, développement d'un projet d'animation en direction du public adulte.

En 1995 « la territorialisation de l'action de la M.J. uniquement sur le quartier ne paraît pas pertinente » (projet social Sensive/Géraudière). Face au développement de la violence le problème de l'animation socioculturelle vis-à-vis des 15/25 ans est posé. Petit à petit la M.J. retrouve son fonctionnement antérieur c'est-à-dire celui d'un équipement ouvert à l'ensemble des quartiers nord.

La fermeture de la M.J.

Des dissensions entre la directrice, l'équipe d'animation et les adhérents provoquent en juin 2003 la fermeture de la M.J. Un temps de réflexion est laissé pour définir le rôle de cet équipement. Elle est rouverte en septembre 2004 avec un nouveau programme d'activité. Un conseil d'équipement est mis en place avec des adultes et des jeunes du quartier. Dans le même temps les conclusions d'une étude réalisée en 2005 font apparaître que les principales préoccupations des 16/25 ans sont l'emploi et le logement. La M.J. a-t-elle encore sa place ?

La municipalité décide sa fermeture en septembre 2006. En 2007 elle est remplacée par la Maison de l'Emploi pour le nord de la Communauté Urbaine, dont Nantes-Nord.

La vie associative à Nantes-Nord.

Au cours de l'histoire de Nantes-Nord sont nées de nombreuses associations. Ces tentatives de vie sociale ou collective restent fort dépendantes de cette urbanisation «mosaïque». Au début de l'urbanisation du quartier, le Conseil d'Arrondissement a voulu jouer un rôle de coordination en réunissant les associations les plus actives et représentatives. Cette belle idée eut un succès limité, chaque association ayant beaucoup de difficultés à travailler en concertation avec les autres. Plus tard l'A.A.S.C.E.B. a tenté de réunir les associations du grand quartier Boissière, avec plus ou moins de succès.

Mais la vitalité associative d'aujourd'hui doit beaucoup au militantisme des premiers arrivants sur les quartiers nord. Issus du syndicalisme, de mouvements politiques, familiaux, ces acteurs de la vie sociale, chrétiens ou laïques, ont joué un rôle important. Aujourd'hui on retrouve encore dans quelques associations des militants de «la première heure». Il faut souligner le rôle positif joué par les responsables et animateurs des Centres Socioculturels (surtout avant la municipalisation de ce secteur en 1986). Leur «fil rouge» a été d'encourager la prise d'initiatives et de responsabilités par les habitants invités à s'engager et à ne pas être seulement des consommateurs : «faire avec et non à la place». Le dynamisme impulsé par GUITTENY/GATARD au Chêne, poursuivi par les éducateurs des C.A.E. sur plusieurs cités, les encouragements des abbés CLOUET et RINGEARD auprès des chrétiens pour qu'ils s'investissent dans les associations, ont été

des facteurs favorables qui ont marqué pour longtemps la vie sociale de Nantes-Nord.

Le dernier livret des associations en 2003, N° spécial de Mosaïque, en recense une cinquantaine. Ce nombre témoigne de la vitalité de la vie associative. Nous ne pouvons, dans cet ouvrage, raconter l'histoire de chacune d'entre elles. Nous avons donné la priorité aux associations locales d'animation ou à caractère social qui ont marqué l'histoire de Nantes-Nord. Nous ne présenterons pas les associations revendicatives, rattachées à de grandes centrales nationales, qui militent pour la défense du logement, de la vie scolaire. De même nous ne ferons pas référence aux mouvements d'aide aux personnes dépendantes (alcool, drogue), ni à ceux initiés ou soutenus par une religion. Nous savons que ces organisations ont eu - ou ont - un rôle important sur la vie sociale du quartier. Des militants ont donné - et donnent encore aujourd'hui - beaucoup de leur temps.

Conseil de quartier – Conseil d'Arrondissement*.

L'histoire du Conseil d'Arrondissement est significative de l'engagement militant dans les années cinquante. L'urbanisation s'accélère. Des populations nouvelles arrivent sur le quartier. Les équipements publics à caractère social, médical ou culturel sont inexistantes. Des militants associatifs résidant déjà sur le quartier ou nouvellement arrivés, se regroupent, sous la forme d'un «Conseil de Quartier», instance de réflexion et force de proposition auprès des institutions. C'est à A. HOUGRON, président de L'A.N.E.A.C. que revient cette initiative. C'est lui qui sollicite Pierre HERY, militant «castor», pour qu'il réunisse les représentants des associations. La première rencontre a lieu en octobre 1959. Huit

* Des projets identiques de Conseils de Quartiers existaient pour différents secteurs de Nantes mais celui de Nantes-Nord est le seul à avoir été actif et à avoir porté le nom de Conseil d'Arrondissement. Nous avons la chance de posséder une copie des premiers comptes rendus de ce Conseil d'Arrondissement. Nous le devons à Paul RICHARD, militant actif sur le quartier, aujourd'hui décédé.

associations sont représentées dont l'A.P.F. (Asso. Popul. Famil.), la C.G.L. (Conf. Génér. du Log.), la C.N.L. (Conf. Nat. du Log.), l'Assoc. de Parents d'Elèves de la Géraudière, les Castors, l'Union des Locataires de la rue des Renards...). C'est Paul RICHARD qui est élu président. «*Ce fut une période dynamique – et un peu anarchique – où il était fait appel à toutes les bonnes volontés*» (Paul RICHARD). Tout de suite des contacts sont pris auprès des élus pour demander la création d'équipements publics : éclairage, bureau de poste, téléphone, boîtes aux lettres, transports mais aussi un Centre Médico-social, un dispensaire anti-tuberculeux, une clinique...

Ce Conseil de Quartier, qui va devenir Conseil d'Arrondissement en 1961, trouve l'appui constant de l'A.N.E.A.C. : son président, A. HOUGRON est membre du bureau en tant que conseiller technique. Chaque association désigne trois délégués au Conseil. Des assemblées générales se tiennent tous les deux mois. Le bureau est constitué de 6 membres élus. «*Ce conseil est devenu un véritable parlement. Chaque association a son objectif, son style et sa tendance... Bien que la politique soit bannie des débats on l'a retrouvée à propos d'un article paru dans un hebdomadaire local... Chaque association veut avoir obtenu par ses démarches tel bureau de poste ou tel passage clouté*». Pour éviter ces rivalités «*le remède consiste à les mettre toutes dans le bain par des commissions et groupes de travail spécialisés qui, par l'approfondissement des problèmes dépasseront cet égoïsme et cet esprit de chasse gardée*» (Paul RICHARD). Le Conseil d'Arrondissement expérimente la démocratie locale !

Le travail réalisé par ces militants du Conseil d'Arrondissement a été remarquable. Ils ont fait preuve d'une grande capacité d'analyse et de proposition compte tenu de l'urbanisation intensive de l'époque. Alors que, par son action, il avait contribué à l'implantation, à la Boissière, du premier Centre Social de la ville de Nantes, malgré sa revendication, il n'a pas obtenu d'en être le gestionnaire.

Ce Conseil d'Arrondissement a été actif jusqu'au début des années soixante-dix. Il existe encore en 1972 : un article de Presse Océan du 26.01.72 évoque le projet d'une réunion des Comités de Quartiers nantais et cite en exemple le plus ancien d'entre eux : celui de la Boissière.

Les associations sportives.

L'Étoile du Cens.

L'Étoile du Cens a été créée en 1945 par l'abbé AGUAISSE, prêtre de la paroisse Notre Dame de Lourdes, et quelques laïques du patronage, passionnés de football (cf. livre I). Le premier match s'est déroulé le 12 mars 1946, sur l'actuel terrain « stabilisé » au 24 route de la Chapelle-sur-Erdre. Comme c'était souvent la coutume à l'époque (cf. l'A.L. Chauvinière), dès ses premières années d'existence, une clique est constituée.

L'Étoile du Cens devient un des plus grands clubs de football de Loire Atlantique comptant jusqu'à plus de 350 licenciés. Dans sa période faste, l'équipe première joue en Division d'Honneur.



Clique de l'Étoile du Cens lors d'une fête du quartier.
(Coll. Hist. des Q. N. de N.).

En 1992 la ville met à la disposition du club, sur « l'Amande », deux terrains : un gazonné et l'autre en « stabilisé ».

Au début des années 2000, devant la désaffection des bénévoles, la ville de Nantes incite l'Étoile du Cens à fusionner avec le Football Club Nord-Loire créé en 1997. La seule attache de ce club au quartier est le terrain d'entraînement aux Basses Landes. Ses principaux dirigeants ne sont pas du quartier, ni même Nantais.

Le 14 mai 2004, de la fusion de ces 2 clubs naît l'Union Sportive Cens-Nord. Les maillots bleus de l'Étoile du Cens, connus depuis près de 60 ans par tous les adeptes du « ballon rond » de la région, disparaissent et sont remplacés par des maillots rouge-grenat.

Ce regroupement est un échec : l'histoire et la culture sportive des 2 clubs ne permettent pas une réelle coopération. Quelques mois plus tard les bénévoles de l'Étoile du Cens se retrouvent seuls pour faire vivre ce club. En même temps le nombre de licenciés passe de près de 400 à 250. Le 8 juin 2007 les adhérents réunis en assemblée générale autour du président P. POULAIN décident de reprendre le nom et les couleurs du club de leur cœur « l'Étoile du Cens », connu et reconnu au-delà de Nantes-Nord.

L'Amicale Laïque de la Chauvinière*.

Le 9 février 1946, Marcel MAZÉ déclarait en préfecture de Loire Inférieure l'association dénommée Amicale Laïque du Val d'Or, dont le siège social était situé à l'école laïque du Val d'Or, chemin de la Patouillerie à Orvault. A l'origine l'objet premier de l'association est de « défendre l'école laïque ». Le 25 mars 1947, l'association change d'intitulé et devient « Amicale Laïque de la Chauvinière », dont l'école de rattachement est située route de La Chauvinière, à Nantes.

Une poignée de courageux se mit à pratiquer le basket, en extérieur bien sûr. Les panneaux étaient accrochés sur des poteaux en bois et le sol était en terre battue. L'entraînement se faisait sous le préau

* Rédigé d'après un document de l'A.L. Chauvinière.

de l'école. Les matchs se déroulaient dans la cour de récréation. Les ballons étaient en cuir avec des lacets.

À partir de 1952, sous la houlette de Paul LE MOAL, une fanfare est constituée. On la retrouve, avec la soixantaine d'exécutants, aux fêtes du quartier mais aussi à la mi-carême, à Saint Nazaire, Pornic et un peu partout en Loire Inférieure. La guerre d'Algérie prive la fanfare de nombreux musiciens appelés sous les drapeaux. La section musique cesse son activité en 1962.

En plus du basket, l'Amicale Laïque organise des kermesses, des représentations théâtrales, des bals, des courses cyclistes, des séances de cinéma ou encore des sorties au bord de la mer pour les enfants des cités. Autant d'occasions pour se retrouver entre amis et collecter un peu d'argent afin d'aider les activités scolaires et postsecondaires.



*La clique de l'Amicale Laïque de la Chauvinière.
(Coll. Gpe Hist. des Q.N.de N.)*

Au départ, il n'y avait que 2 ou 3 équipes et les enfants ne pouvaient jouer au basket qu'à partir de 10 ans. Les premiers adhérents venaient surtout des cités d'urgence du Pressoir et du Chêne-des-Anglais. Le basket s'est développé. Les joueurs participaient à 2 championnats : celui de la Fédération Française de Basket Ball et celui de l'Union des Fédérations des Œuvres Laïques de l'Enseignement Public. Dans les années soixante-dix, la création du mini basket pour les moins de 10 ans, l'urbanisation intensive du quartier et la mise à disposition d'un gymnase par la ville, sont à l'origine d'un grand développement de ce sport.



*Section basket de l'A.L.C en 1947. À droite, ballon en main,
Lucien DAVID membre fondateur. (Photo. A.L.C.)*

Une famille a marqué la vie du club : la famille DAVID. Présent dès la création du club, Lucien en a été le Président pendant 43 ans, jusqu'en 1989. Il a été entraîneur, manager d'équipe et arbitre officiel de la F.F.B.B. (Fédération Française de Basket Ball) Lors de son jubilé, le 11 novembre 1989, en reconnaissance du travail accompli, de nombreuses personnalités du monde sportif, politique et associatif sont présentes.

Aujourd'hui Daniel, le fils de Lucien, a repris le flambeau à la présidence du club qui compte, en 2006, 171 adhérents, 13 équipes et emploie 2 salariés pour l'encadrement.

L'Association Sportive de la Boissière (A.S.B.).

Nous sommes en 1964. L'urbanisation amène sur le quartier des jeunes parents, pour la plupart en charge de nombreux enfants. L'occupation favorite est le regroupement des enfants dans les champs qui bordent la cité de la Boissière. Des parents, conscients de la nécessité d'encadrer ces jeunes mais aussi intéressés par le sport, se réunissent avec le directeur du Centre Socioculturel, Maurice LEFEUVRE. Après plusieurs rencontres il est décidé de créer une association sportive à la Boissière. Ainsi est née l'A.S.B. qui propose : d'abord la gymnastique puis, à partir de 1966, le football – en collaboration avec les jeunes de l'Association Culturelle de la Boissière – et le basket en 1967. La section gymnastique est la mieux structurée et compte, en 1966, 95 licenciés (garçons et filles de 9 à 16 ans).

L'encadrement.

Jean VAILLANT, gymnaste de la Similienne, André SOTTIN de la Chantenaysienne et son épouse sont les premiers moniteurs de l'association. L'engagement des bénévoles est important. Très vite, afin de pouvoir participer à des compétitions, l'A.S.B. s'est affiliée à la Fédération Française de Gymnastique et à l'U.F.O.L.E.P..

Les gymnastes formés par l'équipe de Jean VAILLANT deviennent à leur tour moniteurs. Plusieurs fois par semaine (...et le dimanche matin pour les étudiants) ils interviennent pour entraîner et préparer les jeunes aux concours. Les familles BRODU, CHABOT, GARNIER, GIOVANNELLI, RÉGINE, ROBIN, TARDIF, VAILLANT, VERGER sont très présentes pendant de nombreuses années.

Les premiers responsables de la section football sont P. HÉBERT et B. DUPÉ et pour le basket R. JUGÉ.

Les conditions matérielles.

Les entraînements se déroulent dans le sous-sol du Centre Socioculturel, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes : le club des jeunes y tient aussi son foyer ! À chaque séance les gymnastes trouvent un sous-sol vidé de tout son contenu. «Pour éviter la guerre le Centre Social a choisi la négociation...Autour d'une table, un dimanche, les responsables des 2 clubs face à face. Entre les deux "le casque bleu local", Maurice LEFEUVRE, animateur du Centre. La bonne volonté générale permet un jugement d'équité : les parents sportifs seront mis dans le coup pour remettre à chaque fois la salle en état !» (O. France 1965). L'association dispose de peu de moyens ! Les subventions publiques sont faibles. Si quelques entreprises font des dons pour l'achat de matériel l'essentiel est d'occasion, récupéré auprès des clubs du centre ville. Au fil des années le nombre de gymnastes grandit et le sous-sol s'avère trop petit et peu adapté : «aux barres parallèles les pieds touchent le plafond, y laissent des traces inattendues, et à la poutre on peut se rattraper de la main à ce même plafond pour faciliter les exercices !» (O. France 1965). L'activité va, dans un premier temps (1966), migrer au gymnase du lycée de la Chauvinière avant de rejoindre le gymnase de la Barboire où des installations spécifiques de qualité sont mises à disposition du club, par la ville de Nantes.

Formation d'un champion.

Un des jeunes formé par l'A.S.B. est devenu un grand champion : Jacques DEF. Ce gymnaste, très doué, a commencé la gymnastique au club des Gerbes avant de s'inscrire à l'A.S.B. Très vite repéré pour ses performances, il rejoint le club d'excellence du Loquidy. Sélectionné en équipe de France il participe à plusieurs compétitions internationales dont les jeux olympiques de Los-Angeles, en 1984. Il a été à l'origine de la création d'un mouvement spécifique aux barres parallèles auquel il a donné son nom : « le Def ».

La vie de l'association.

La démarche de Jean VAILLANT et des premiers membres était, non seulement de proposer un sport populaire, mais aussi une ouverture sur d'autres activités :

- escalade avec Christophe RICHARD, passionné de montagne ;
- rallyes, sorties «nature», participation aux fêtes du quartier ;
- buffet campagnard annuel et camp de 3 jours au bord de la mer en famille.

« Cette association a très bien marché grâce au grand nombre de familles qui ont participé au bureau et à l'animation » (Jean VAILLANT). A la fin des années quatre vingt, le recrutement de jeunes est devenu plus difficile, la gymnastique devenant moins attractive pour les jeunes. Une activité baby-gym est proposée, avec beaucoup de succès, pour les 4 à 6 ans. Le club a continué la pratique de la gymnastique jusqu'à la fin des années 90 sous la forme de gym-loisir, sans participation aux compétitions.

(Texte rédigé à partir des témoignages des anciens présidents : Jean VAILLANT, Daniel DUCROS et Gilbert BRODU)

L'Association Sportive et Culturelle du Baut.

L'Amicale laïque du Baut est créée dès l'ouverture de l'école, avec pour premier président M. ÉTOURNEAU. Elle propose deux types d'activités :

- culturelles et de loisirs dans la salle de cantine : séances de cinéma mensuelles, bals, soirées folkloriques ;
- sportives : d'abord le basket et le judo puis, plus tard, le tennis.

En 1979, le tennis prend une telle ampleur qu'une nouvelle association est fondée pour gérer les activités sportives : les statuts de l'Association Sportive et Culturelle du Baut sont déposés à la préfecture le 18 07 79. Les sports proposés sont : le tennis, le judo et le tennis de table (le basket est supprimé, le club voisin l'A.L.C. étant mieux structuré pour ce sport). Plus tard une section pétanque est créée. L'idée de départ, qui était d'ouvrir des ateliers culturels, n'a jamais abouti.

Ce club se développe avec une forte progression des adeptes du tennis : au début des années quatre vingt le nombre d'adhérents est de plus de 700 dont 560 pour le tennis.

Aujourd'hui le club réunit moins de 200 sportifs qui pratiquent le tennis et le tennis de table. Guy LAUNAY le président fondateur qui a dynamisé le club depuis sa création a trouvé un successeur en mai 2007 : Pierrick CHALOIS.

L'espace nautique de la Jonnelière.

Le promeneur peut être surpris du contraste qui existe entre l'intensité des activités nautiques à la Jonnelière et la précarité des installations : un baraquement d'après la guerre, des hangars de structure légère disposés les uns à côté des autres ou encore de multiples mobile homes posés en bordure de la rivière comme autant de bâtiments provisoires. Ce constat est d'autant plus étonnant que l'histoire des activités nautiques en ces lieux est riche et ancienne.

Dès la fin de la guerre, le club «Amitié Nature» y est créé à l'initiative de la Fédération Sportive Gymnique du Travail, soutenue par le syndicat C.G.T. Au fil du temps plusieurs clubs s'implantent sur les terres du domaine de la Desnerie, avec l'accord tacite du propriétaire, Donatien de SESMAISONS (ces terrains, situés sur la commune de la Chapelle-sur-Erdre, sont achetés plus tard par la ville de Nantes) :

- L'Association Départementale d'Initiation aux Sports de Plein Air sous l'égide du Ministère Jeunesse et Sport (A.D.I.S.P.A.), dans les années cinquante ;
- Le Touring Club de France, créé dans les années cinquante ;
- Le Centre de Voile Amitié Nature (C.V.A.N.), créé en 1967 ;
- L'A.S.P.T.T. (qui migre en 1975 à Mazerolles, près de Sucé-sur-Erdre) ;
- Le club Léo Lagrange pour l'activité kayak ;
- Les Vikings, club créé et animé par l'abbé BÉLIARD ;

- Plein Air Découverte, association de voile qui regroupe des particuliers.

Aujourd'hui ne subsistent que trois organisations :

- **Le Nantes Atlantique Canoë Kayak (N.A.C.K.)** né en 1998 de la fusion de trois clubs : le Touring Club, le Canoë Kayak Nantais (C.K.N.) et le club nautique de l'association Vivre à Malakoff, de la cité de Malakoff. Le C.K.N. accueillant des personnels municipaux, la ville avait mis à sa disposition un ancien baraquement d'après guerre*. Le N.A.C.K. y est encore installé aujourd'hui !



Le baraquement du NACK.
(Photo F.P.)

Le N.A.C.K. est le plus grand club de canoë kayak de France, avec 256 licenciés et 3 salariés à temps plein. Son objectif est de diffuser la pratique du canoë kayak, en mer, rivière et eaux calmes, vers tous les publics : compétitions, loisirs, découverte pour les enfants des écoles, les personnes handicapées, les jeunes en difficultés sociales. L'été, les sorties «Erdre Nocturne», qui

* C'est une véritable pièce de musée : peut-être est-ce le seul «représentant» des installations provisoires d'après guerre.

permettent en suivant la rivière de se rendre au cœur de Nantes, ont beaucoup de succès. En 2006 le bilan du N.A.C.K. est impressionnant : 2 600 usagers et 16 000 embarquements !

Le président fondateur du club, J.P. MACE, a été remplacé en 2005 par Tanguy JACOB.

- **Le Centre de Voile Amitié Nature (C.V.A.N.)**. Cette base a été créée après la guerre par la Fédération Française Gymnique du Travail, sous le nom « Amitié Nature ». En 1967 naît le C.V.A.N. avec l'aide du comité d'entreprise de la société SERCEL. Raymond LEMERDY se souvient du travail réalisé en tant que bénévole, pour aménager la rive de l'Erdre, à l'aide d'un tractopelle mais aussi pelles et pioches. Plus tard un centre de voile est créé à Brétignole pour faire de la voile en mer (Centre de Croisière Amitié Nature, club indépendant aujourd'hui).

Toujours très actif, en 2005 le C.V.A.N. compte 195 adhérents et le nombre d'inscrits aux activités nautiques proposées dépasse le millier. Les scolaires sont accueillis en partenariat avec la ville de Nantes. 2,5 salariés assurent l'encadrement des activités. Le président de l'association est Jean Marc ALBERT. Si le club n'est plus financé directement par les comités d'entreprises il garde des liens privilégiés avec 11 d'entre eux et l'Association des Comités d'Entreprises de Nantes et Région (A.C.E.N.E.R.).

- **Le service nautique municipal** emploie 6,5 salariés. Il dispose de 110 supports à voile dont 45 «optimists». Les activités à bord de bateaux à voile sont proposées, toute l'année, aux enfants des écoles. Hors périodes scolaires des stages d'initiation sont organisés.

En 2006, 2 423 amateurs de voile ont été accueillis. L'acquisition d'embarcations adaptées et l'aménagement des locaux permettent l'accueil des handicapés moteurs.

Les associations à caractère social.

L'A.P.F. (Association Populaire Familiale).

En 1958, André DANRÉ, membre du Mouvement de Libération Ouvrière (M.L.O.), mouvement de pensée implanté à Nantes après la guerre, recherche des militants sur Nantes-Nord pour créer une cellule A.P.F. (Association Populaire Familiale). Cette association regroupe des militants de terrain à l'écoute des préoccupations de la vie quotidienne des familles : manque de commerces, d'écoles, de transports ou encore la pénibilité des tâches ménagères. Après de nombreuses réunions, les structures se mettent en place et des actions sont engagées :

- prêt de machines à laver, de cireuses, équipées par les militants, de roues pour permettre leur déplacement de famille en famille ;
- groupement des achats pour pallier le manque de commerces : opérations «pommes de terre» où des tonnes de pommes de terre sont commandées auprès des producteurs et redistribuées ;
- organisation d'un marché le samedi : à tour de rôle des membres de l'A.P.F. se rendent au M.I.N. pour faire des achats groupés à moindre coût ou s'approvisionnent directement en poissons auprès des pêcheurs de Lorient ;
- opérations «charcuterie» par achats groupés auprès des producteurs de porcs.

Les sections locales A.P.F. sont très autonomes. Les adhérents sont sollicités pour être des acteurs à part entière, chacun étant chargé d'une mission. Cela a créé des liens très forts entre les habitants du quartier. Les cadres de l'A.P.F. essaient également d'intéresser les sympathisants à l'engagement syndical et de susciter une prise de conscience politique.

Au cours des événements de 1968, l'A.P.F., bien implantée sur le quartier et forte de son expérience – les réseaux d'achats existent déjà – va très vite pouvoir dépanner les familles en produits alimentaires de première nécessité. Alors que les vivres

commencent à manquer, les militants de l'A.P.F. font appel à des paysans de la Chapelle-sur-Erdre, membres du syndicat des Paysans Travailleurs. C'est ainsi que tracteurs et remorques chargés de légumes s'installent sur le terre-plein (à l'emplacement de la future Maison des Jeunes de la Géraudière). Les produits sont proposés à bas prix, en priorité aux familles les plus en difficultés.

Lorsque les organisations syndicales organisent, sur l'ensemble de la ville, des centres de ravitaillement, l'A.P.F. squatte le Centre Social de la Boissière pour y installer un centre de distribution de denrées alimentaires. Les gens se ravitaillent, paient leurs achats aux militants de l'A.P.F. ; les plus démunis sont accueillis par le Secours Catholique, qui tient des permanences dans un bureau voisin, et reçoivent des bons d'achats ou de l'argent. Le soir, la télévision cessant ses émissions après le journal de 20 h, des réunions débats sont proposées pour réfléchir sur la société française, la situation politique créée par la révolte en cours des ouvriers, des étudiants, en grève générale illimitée. Ces rencontres font salle comble. On y refait le monde !

Après 1968, l'action de l'A.P.F. va progressivement évoluer. Les actions militantes sont plus revendicatrices. Elles sont orientées vers les transports en commun, l'habitat et la défense des consommateurs.

En 1976 la plupart des militants de l'A.P.F. participent à la création de la Confédération Syndicale du Cadre de Vie (C.S.C.V.) qui devient en 1998, la Confédération du Logement et du Cadre de Vie (C.L.C.V.).

(Texte rédigé d'après les entretiens avec André DANRÉ, Jeannette GOURLAOUEN, Jean RAFFRÉ, Josiane RAIMBAUD, membres de cette organisation).

Le Comité d'Action de la Petite Sensive (C.A.P.S.)

Les actions collectives engagées pour le suivi du relogement ont abouti, au début de l'année 1970, à la constitution d'une association syndicale de locataires, très active pour régler collectivement les problèmes inhérents à la nouvelle cité. Après six mois d'existence, lorsque les principales revendications sont satisfaites, elle ne mobilise plus les habitants. En 1971, un comité d'action se substitue au syndicat. Sous l'impulsion des étudiants en architecture, ce comité va être très dynamique et obtenir de nombreuses réalisations : aménagement d'une voie piétonnière pour rejoindre directement l'école, construction de garages pour les maisons individuelles. L'association Comité d'Action socioculturel de la Petite Sensive (C.A.P.S.) est fondée le 4 février 1972 avec pour présidente Olga CHALON et membres du bureau : Lionel BUREAU, Yves LEVRETON, Mme MERCERON.

C'est la gestion des m² sociaux qui va lui permettre de se développer : trois locaux, situés en sous-sol, sont mis à disposition des habitants de la Petite Sensive, rue du Honduras. L'Office H.L.M. n'ayant pas voulu confier leur gestion aux habitants eux-mêmes, ce sont les C.A.E. qui en prennent la responsabilité officielle mais les mettent à la disposition du Comité d'Action.

Le C.A.P.S., dirigé essentiellement par des mères de familles avec Olga CHALON pour présidente, développe des activités de loisirs pour les enfants (avec l'U.F.C.V.) et pour le troisième âge (avec l'O.P.A.N). En 1974 il se verra confier, par Jeunesse et Sport, la gestion d'un terrain vague aménagé pour les «loisirs enfants», dit terrain d'aventure.

Le C.A.P.S. va devenir de plus en plus autonome et entrer en conflit avec les éducateurs des C.A.E., qui reprochent au C.A.P.S. sa gestion très autoritaire, où seul un petit groupe d'adultes a le droit à la parole. Les éducateurs recentrent leur action sur le centre de loisirs et le sport pour les préadolescents. En 1976, les activités du Centre de Loisirs sont reprises par l'Association des Centres Aérés (A.C.A.) de la ville de Nantes.

Le restaurant social du C.A.P.S.

En 1971 une habitante des H.L.M., Madame HOUSSAIS, prend l'initiative d'accueillir chez elle des personnes âgées isolées pour leur offrir un repas. Olga CHALON leur trouve un local au sous-sol 5, rue du Honduras et y installe avec le C.A.P.S. un premier restaurant. Aménagements et décoration sont réalisés par les habitants eux-mêmes. De fil en aiguille d'autres personnes âgées en difficulté vont bénéficier de ce service d'entraide. Une association pour la gestion du restaurant est créée avec la participation du C.A.P.S.. Les statuts précisent que ce restaurant « a pour but d'assurer au moindre coût, du lundi au vendredi, un service de déjeuner réservé aux jeunes, retraités et ouvriers ». Les membres fondateurs sont : Olga CHALON gérante, Henri L'HONORÉ secrétaire, Henri CHALON trésorier, Marie SALESS et Maryvonne CADONNA.

En 1975, les « demi-pensionnaires » devenant de plus en plus nombreux, une cuisine et un restaurant sont installés avec les moyens du bord, dans le sous-sol, plus spacieux, au 13 rue du Honduras. Les conditions d'accueil sont des plus précaires : pas d'aération, lumière naturelle limitée. « Si au début on ne servait les repas qu'aux personnes âgées seules, avec le chômage, de plus en plus de gens se sont retrouvés en grande difficulté et ont bénéficié de cette restauration » nous précise Olga CHALON, laquelle n'a pas ménagé sa peine pour solliciter des aides auprès de la mairie, de Nantes-Habitat, de divers services sociaux...

En 1989, le Président de l'association C.A.P.S., Henri BESNIER, présente le restaurant à Jean-Marc AYRAULT lors de sa première campagne électorale nantaise. « Il m'a dit : je vous promets de vous sortir de là si je suis élu maire un jour ». (Olga CHALON)



Les bénévoles du restaurant social, dans le sous-sol de la rue du Honduras.
(Coll. privée C.A..P.S.).

Il gagne les élections. Olga, aidée d'Henri L'HONORÉ, sollicite aussitôt une entrevue auprès du nouveau maire. Celui-ci réalise ses promesses et, en 1992, entreprend la construction du restaurant associatif au 19, rue Santos Dumont. Les premiers convives y sont accueillis en septembre 1993 et l'inauguration officielle par François MITTERRAND a lieu le 25 janvier 1994.

Aujourd'hui encore, le restaurant associatif accueille chaque midi une quarantaine de personnes, en priorité les personnes âgées ou en situation d'isolement. Si les convives y trouvent une bonne table « *je fais ici la cuisine que j'ai toujours faite* », déclare Olga CHALON (qui, à plus de 80 ans, est toujours présente...), c'est avant tout un lieu convivial, chaleureux, animé par 6 bénévoles qui ont conservé l'idéal du début : permettre aux anciens de se retrouver avec plaisir, en partageant un repas.

L'A.A.S.C.E.B.

Si cette association est bien connue sur le quartier, rares sont ceux qui en connaissent l'intitulé exact : Association d'Action Socio-Culturelle et Éducative de la Boissière.

Son histoire est fortement marquée par l'histoire du Centre Social. Dès 1965 est créée l'Association d'Action Éducative et Familiale de la Boissière (A.A.E.F.B.). Par son intermédiaire les familles ont obtenu des moyens pour le développement des activités. À partir de 1970, l'Office des Centres Sociaux devient gestionnaire des Centres Sociaux nantais. Chaque Centre y est représenté par des membres de son Conseil de Maison (regroupement des représentants des usagers des différentes activités). Le rôle de l'A.A.E.F.B. devient moins important.

En 1985 la municipalité souhaite reprendre en main le secteur socioculturel nantais, géré par l'Office où elle est représentée sans avoir de pouvoir de décision. Tous les Centres s'interrogent sur leur devenir et leur liberté d'action en cas de mise sous tutelle municipale. Les usagers de chaque Centre ne doivent-ils pas se constituer en association et devenir les gestionnaires des structures pour préserver leur autonomie ?

Un mouvement général se dessine en faveur d'une mise en association, mesure « *sauve qui peut...* ». À la Boissière, le 8 octobre 1985, au lendemain de la démission du Président de l'Office, monsieur OGER maire-adjoint, le bureau du Conseil de Maison décide de se constituer en association. La décision est validée en assemblée générale le 14 octobre. C'est en fait la réactivation de l'A.A.E.F.B., avec une réactualisation des statuts et un changement de dénomination : la référence à la famille, trop restrictive, est supprimée et remplacée par celle de Socioculturel.

À noter que les associations du quartier en sont membres de droit, ce qui donne à l'A.A.S.C.E.B. une dimension supplémentaire de rassemblement des forces vives du grand secteur Boissière, comme l'avait été le Conseil d'Arrondissement.

Le bureau est constitué de : Odile AGAISSE, Michèle CHÉRAUX, Yvette DELÉPINE, Daniel GÉRARD, Nicole MAURY, Odile MESNARD, Georgette MORVANT, Francis PESLERBE. Michèle CHÉRAUX est la Présidente, remplacée par Francis PESLERBE le 9 octobre 1986.

En fait, l'A.A.S.C.E.B. n'a été gestionnaire du Centre que quelques mois puisque, à partir du 1^{er} janvier 1987, l'A.C.C.O.O.R.D. prend effectivement en charge la totalité des centres sociaux nantais. Les associations sont reconnues par la C.A.F. mais leur rôle ne consiste plus qu'à encaisser les subventions et à les reverser à l'A.C.C.O.O.R.D. !

Malgré la résistance organisée par les usagers de tous les Centres – avec une forte participation des usagers de la Boissière – il n'est pas possible d'empêcher la municipalisation, de fait, des Centres Sociaux.

Lors du changement d'orientation politique du conseil municipal au printemps 1989 (remplacement de l'équipe de Michel CHAUTY par celle de Jean-Marc AYRAULT), une nouvelle réorganisation du secteur socioculturel est engagée. Dans chaque structure un Conseil d'Équipement doit être élu. Cette instance n'a qu'un rôle consultatif. Forte de ses nombreux militants l'A.A.S.C.E.B. revendique d'être reconnue comme association représentative des usagers du Centre Socioculturel de la Boissière. Cette demande est rejetée car non prévue par les nouveaux statuts de l'A.C.C.O.O.R.D. Il faut de nombreuses réunions (pendant près d'une année), de multiples débats... parfois explosifs... pour qu'enfin les élus et la direction de l'A.C.C.O.O.R.D. reconnaissent la représentativité de l'A.A.S.C.E.B. Cette décision est confirmée, le 31 mai 1990, par courrier signé par M^{me} Marie-Françoise CLERGEAU, maire-adjointe et présidente de l'A.C.C.O.O.R.D.: «Pour l'A.A.S.C.E.B. cette disposition particulière est d'autant plus facile à appliquer que celle-ci regroupe la quasi-totalité des associations agissant sur le quartier Boissière ». La représentativité de l'A.A.S.C.E.B. est enfin reconnue !

Cette configuration n'a existé qu'à La Boissière, les associations des autres structures nantaises n'étant pas suffisamment «solides» et structurées pour s'imposer. Cette situation cesse en 2000, à l'initiative de l'A.A.S.C.E.B..

Aujourd'hui, l'A.A.S.C.E.B. est toujours présente. Elle apporte son soutien militant au Conseil d'Équipement et à différentes actions du Centre. Elle prend en charge et gère la Bourse aux Vêtements, des animations du dimanche après midi, des voyages familiaux et le groupe «Histoire des Quartiers Nord de Nantes».

Mécanord*, rue Alfred de Vigny.

Un atelier mécanique à la M.J.

« Dès mon arrivée à la maison des jeunes, en septembre 1969, j'ai souhaité la mise en place d'une activité mécanique (plutôt mobylette à l'époque), avec une fosse pour la vidange et la réparation des véhicules automobiles. J'ai donc sollicité la ville pour la construction d'un atelier. Il a fallu faire pression assez fortement pour y parvenir (la tendance était plutôt d'orienter les jeunes vers la bibliothèque et le ciné club...). Avec les jeunes nous avons même menacé de le réaliser nous-mêmes. Devant notre détermination, la ville a donc pris la décision de financer et de réaliser cet atelier mécanique dès 1970. Les jeunes ont participé aux travaux de couverture ».

«...Cet atelier, à l'époque non encadré, a donné lieu à divers usages : les jeunes et les adultes ont pu y faire, à minima, l'entretien de leurs automobiles, des peintures, des réparations. Mais au cours du temps, certaines activités non "normées", voire illicites, s'y sont déroulées. En 1975 ce local était devenu quasiment une casse automobile et il a fallu y mettre de l'ordre. Il ne va plus être utilisé en libre service. Il sert, par exemple, pour l'organisation d'un stage par "Éducation et Vie sociale" – devenu ensuite le CEFRES – pour des jeunes, avec pour encadrement des

* Rédigé avec la participation de Roger LEMAISTRE et Jean-Pierre DURAND.

adultes du quartier : Patrick MAUDET, Jacques HERVÉ, Yves MESTON, ...». (Roger LEMAISTRE)

La Roue de Secours.

L'atelier a été pratiquement fermé en 1985-1986. Sollicité par Roland SAINT PIERRE, alors en recherche d'emploi, un éducateur de l'A.P.S., Jean-Pierre DURAND, s'intéresse au projet de réouverture. Avec l'aide de la Maison des Chômeurs* de St Joseph de Porterie une association est créée : «La Roue de Secours». Yves MESTON, usager de l'atelier avant sa fermeture, en est le premier président. Roland SAINT PIERRE assure l'encadrement des personnes qui pratiquent elles-mêmes l'entretien de leur véhicule. Très rapidement, sous l'impulsion de Jean-Pierre DURAND, naît l'activité Fol'car (auto cross). Un groupe de jeunes, passionnés de mécanique, s'investit dans ce projet. Les voitures sont préparées à «La Roue de Secours». «*C'est la voiture de Monsieur tout le monde avec son moteur d'origine et des équipements de sécurité : des arceaux, des harnais, un coupe circuit et un réservoir de 12 litres*» déclare Roland SAINT PIERRE dans un reportage du journal Mosaïque.

Si pour l'équipement des voitures de compétition, la solution est trouvée avec «La Roue de Secours», reste le problème du terrain d'entraînement. En l'absence de piste en terre battue, la première année, c'est un pré dans le sud Loire appartenant à la famille de J.P. DURAND qui est utilisé.

L'année suivante un emplacement est aménagé sur les espaces prévus pour la future autoroute, à proximité des Bruyères. Mais les premiers travaux de terrassement doivent commencer et les jeunes amateurs de Fol'car sont obligés de migrer sur un terrain de la prairie de Mauves, près de Malakoff. L'activité a cessé en 1993 avec la fermeture de l'atelier.

* *La Maison des Chômeurs de St Joseph de Porterie était très active et soutenait tout particulièrement les projets portés par les chômeurs.*

Emmanuel, Florian, Amar, Sébastien, Régis et quelques autres se souviennent encore de la visite du ministre Kofi YAMGNANE, venu les féliciter pour leur engagement dans cette aventure, leur compétence, leur esprit de solidarité et de responsabilité.



*Les jeunes préparent une voiture pour le «Fol'car».
(Photo Mosaïque N° 3).*

Mécanord.

Après deux années de réunions et de négociations réunissant des représentants d'associations engagées dans l'insertion et des acteurs institutionnels (Marie BOUILLAND, pour le Conseil Général), un comité de pilotage est constitué et permet la réouverture de l'atelier le 30 janvier 1996 sous le nom de «Mécanord». La gestion est assurée par l'association «Bonne Route Les Tourelles». La mission de cet atelier : permettre à des personnes à faibles revenus (Quotient Familial inférieur à 687 € en 2006) d'assurer l'entretien de leur véhicule. Deux professionnels (Olivier HERMINE et Jean Luc RENARD) et 3 emplacements aménagés sont à la disposition des «adhérents». La participation des propriétaires des véhicules est fortement encouragée pour leur permettre d'acquérir des connaissances de base pour l'entretien courant et les

réparations les plus simples. La participation financière, en 2006, outre le prix des pièces détachées, varie de 5 à 8 € l'heure.

Aujourd'hui, Mécanord est soutenu financièrement par le conseil général, la préfecture, la ville de Nantes et le Fond Social Européen. La gestion est assurée par l'U.F.C.V. (Union Française des Centres de Vacances) qui a pris le relais de Bonne Route Les Tourelles.

Les jardins familiaux.

Les premiers potagers urbains sont apparus à la fin du 19^{ème} siècle, dans les villes minières du nord qui regroupaient une population rurale, d'origine modeste. «La Société d'Horticulture et des Jardins populaires de Valenciennes», créée par l'abbé LEMIRE en 1876, se développe un peu partout en France, avec le soutien d'un patronat paternaliste, dans un but humanitaire. À la fin du 20^{ème} siècle cette association comptait plus d'un million d'adhérents. Mais il a fallu attendre 1976 pour qu'un texte de loi apparaisse en leur faveur.

L'Association des Jardins Familiaux de Nantes, créée en 1980, se rattache à cette association.

Les Jardins Familiaux du quartier Nantes-Nord.

À Nantes, de nombreux jardins individuels existaient à la périphérie de la ville. Ils ont rendu de grands services pendant la période de restriction de la guerre.

C'est avec le mouvement du Contre-P.O.S., à partir de 1976, qu'apparaît sur Nantes-Nord une revendication forte de création de jardins familiaux : la population importante des logements sociaux, souvent d'origine rurale, revendique le droit de pouvoir cultiver son lopin de terre. La crise économique naissante ne fait que renforcer cette demande. En 1978, le contre P.O.S. inscrit dans son programme la création de jardins ouvriers à «La Rivière» et aux «Églantiers».

Fin 1979, la nouvelle municipalité, suivant ses engagements, organise une réunion sur les jardins familiaux. En 1983, un champ

de 21 600 m², le «Pré Coulou», est aménagé au lieu dit «Les Églantiers», route de La Chapelle-sur-Erdre. Il se compose de 86 parcelles de 100 à 200 m² avec abris de jardin individuels. Ces jardins sont loués à l'année sous forme de cotisations modiques auprès de l'A.J.F.N. L'association est elle-même locataire de la ville. La ville de Nantes s'est chargée d'aménager le terrain : allées de circulation, parking, adduction d'eau avec creusement d'un puits artésien, plantations d'arbres, construction d'un local pour les réunions, sanitaires, jeux pour enfants et même un terrain de boules. Le président actuel de l'A.J.F.N. est Eddy PICHOT.

Le terrain envisagé à «La Rivière» n'a jamais été aménagé. La ville a choisi d'y implanter des entreprises (sur les terrains qui bordent le bd Einstein, en limite de la Petite Sensive et de la Rivière).

Il faut attendre 1998 pour que la ville crée de nouveaux jardins familiaux, à «L'Angle Chaillou», sur une superficie de 14500 m². L'Association Nature et Jardins Nantes-Nord* est chargée de la gestion des 54 parcelles individuelles. Des parcelles collectives sont mises à la disposition des Centres Socioculturels et d'une association d'insertion (le S.O.C.).

Rencontre Loisirs Travaux. (R.L.T.)

L'association Rencontre Loisirs Travaux, plus connue sous l'appellation R.L.T. a été créée en avril 1986, à l'initiative d'un groupe de femmes du quartier de la Petite Sensive. Ces femmes ont l'habitude de se retrouver au 13, rue du Honduras. Une conseillère d'Éducation Sociale et Familiale, Mme Marie Annick QUERION, les incite à se constituer en association.

Dès le départ, l'objectif est d'organiser des actions de solidarité avec les habitants du quartier : braderie de vêtements, de jouets, incitation à la pratique d'un sport dans le but de développer le bien

* Voir aussi p. 211 les conditions de mise en place de ces jardins et de l'association. Les bénévoles fondateurs sont Mahammed HADDOU, Jean Louis BOSQUET (premier président), Yvette MORIN, Pierre PASCOT, Mohammed M'HAMMEDIA et François GENDRON directeur du Centre Socioculturel de la Petite Sensive. La présidente actuelle est Sylvie BEAUVAIS.

être et de créer du lien social, aider les familles à organiser leur départ en vacances.

Aujourd'hui, une trentaine de femmes participent aux activités proposées : 2 séances de sport et un après-midi d'activités diverses. La braderie propose, chaque vendredi après midi, des vêtements d'occasion à très faibles prix. M^{me} Cathy TESSIER a été la première présidente ; c'est aujourd'hui M^{me} FARIA qui a pris le relais.

L'Escale Boissière.

Dans le cadre du Développement Social des Quartiers (D.S.Q.), naît le projet de l'ouverture d'un «nouveau lieu de sociabilité» à la Boissière. L'idée de ce lieu de rencontre est née du groupe de travail «Santé Nantes-Nord», réunissant des représentants d'associations, des travailleurs sociaux et des habitants.

Leur questionnement concerne les problèmes d'alcoolisme, de toxicomanie, de dépression. Ne faut-il pas créer un lieu de sociabilité où pourrait se retrouver une population masculine en difficulté, repérée par les services sociaux et ne fréquentant pas les équipements existants ?

Le Groupe d'Études et de Recherches Sociales (G.E.R.S.) est chargé, en 1990-1991, de réaliser une étude afin d'apporter «une aide à la définition de ce lieu de sociabilité pour adultes sur le quartier Boissière».

Où faut-il installer ce nouveau lieu de rencontre ? L'équipe de professionnels du Centre Socioculturel de la Boissière et l'A.A.S.C.E.B. souhaite l'intégration de cette nouvelle structure au Centre rénové et agrandi. Cette proposition n'est pas retenue et ce projet prend corps avec l'achat et l'aménagement par la ville de l'ancien magasin photo du Centre Commercial de la Boissière.

Le nom proposé par le groupe porteur de ce projet est «L'ESCALE» : «une escale est une étape dans un voyage. On s'arrête, on rencontre des gens nouveaux, on reprend des forces, on réfléchit à la suite de la route. C'est le sens voulu pour ce lieu». «L'Escale» ouvre en juin 1992. La responsabilité du lieu est confiée à l'Association de Prévention Spécialisée (A.P.S.).

Un animateur est recruté, Pascal PÉNEAU, accompagné de Marie-Anne LETUTOUR. Que propose «L'Escale» :

- des moments de convivialité, où il est possible de jouer aux cartes, tricoter, bavarder, boire un coup (sans alcool) ;
- des permanences hebdomadaires pour tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation pour y accéder ;
- des conseils pour apprendre ensemble à réaliser chez soi : la peinture, la tapisserie, les travaux divers d'aménagement ;
- des temps de réflexion, des débats avec des médecins, infirmières,...sur les questions de santé : dépression, cancer, alcoolisme, obésité, drogues... ;
- des échanges entre les habitants et avec les organisations de défense des locataires sur les réhabilitations des immeubles H.L.M. de la Boissière.

En 2000 les animateurs quittent «l'Escale» et ne sont pas remplacés. Quelques mois plus tard, une dizaine de bénévoles s'organisent et assurent, à tour de rôle, l'ouverture et l'animation de ce lieu où les habitants peuvent venir en toute liberté se rencontrer, discuter, boire un café ou jouer tout simplement à des jeux de société. Des rendez-vous festifs sont proposés : repas à thème, lotos, concours de belote, excursions...Les permanences emploi, bricolage ne sont plus assurées. L'association «Escale Boissière» est créée en février 2002 avec pour présidente Evelyne PRIOUL.

En février 2004, un nouvel élan est redonné à «L'Escale» avec l'arrivée de Magali ROYAUX, en tant que coordinatrice. Rattachée au Centre Communal d'Action Sociale de la ville, son rôle est d'accompagner les habitants dans leur projet d'accueil et d'animation du local, de les aider à mettre en place leurs initiatives. «L'Escale» reste un lieu convivial où l'on se retrouve pour jouer aux cartes, au loto, préparer et partager ensemble un repas, participer à des opérations d'information (santé, consommation,...), organiser des rendez-vous festifs, destinés à tous, membres ou non de «l'Escale Boissière». Si l'objectif de l'équipe gestionnaire

est toujours l'aide à la socialisation des personnes isolées, les moyens pour y parvenir ne sont plus exactement ceux préconisés par le groupe «Santé Nantes-Nord».

Les associations au service de l'insertion.

Les associations d'insertion ont pour mission l'insertion professionnelle et sociale de personnes en situation d'exclusion. L'activité au quotidien au sein de chantiers, le statut des salariés, le suivi du parcours d'insertion individuel, tels sont les trois piliers sur lesquels repose cette mission d'insertion.

Plusieurs associations sont engagées, à Nantes-Nord, dans ces actions.

A.R.B.R.E.S., 105, rue des Renards.

Le changement d'orientation politique de la municipalité, en mars 1989, permet d'envisager une nouvelle approche de l'insertion. Les militants du C.R.E.B. (cf. p. 192) se retrouvent pour définir un projet à partir de leur première expérience. Le chantier le plus porteur, leur paraît être celui du tri sélectif, peu développé à Nantes en dehors de «Nantes Écologie». Si la collecte de vieux papiers et cartons effectuée par le C.R.E.B depuis 1984 a dû être stoppée à la fin de l'année 1988, faute de soutien et de reconnaissance du travail réalisé, les acteurs de cette expérience restent convaincus de l'utilité de leur démarche. Son intérêt est triple :

- *social* : offrir une activité de réinsertion à des chômeurs de longue durée ;
- *écologique* : la fabrication de papier recyclé nécessite six fois moins d'énergie et 100 fois moins d'eau que la fabrication de papier neuf et une tonne de papier recyclé épargne 15 à 20 arbres ;
- *économique* : l'utilisation de 500 000 tonnes de vieux papiers économise un milliard de Francs par an, au niveau de la balance commerciale (estimation de 1989).

Pour redémarrer l'activité et argumenter la demande d'aide, une étude cofinancée par l'A.N.R.E.D. et le Ministère du Travail est réalisée par Ronan DANTEC, militant écologiste. Cette étude de faisabilité aboutit au projet de création d'une association d'insertion.

Ronan DANTEC, Arnaud GRETH et Pierre MESTON peuvent être considérés comme les initiateurs de la collecte de vieux papiers sur les quartiers nord. En effet, alors que Pierre MESTON avec les bénévoles du C.R.E.B., au début de l'année 1984, élabore un projet de collecte de vieux papiers, dans le même temps, sans aucune concertation, Ronan DANTEC et Arnaud GRETH organisent, avec quelques copains militants écologistes, la première collecte sur un secteur de Nantes-Nord. Quelle n'a pas été la surprise du C.R.E.B. de découvrir dans les boîtes aux lettres l'annonce de ce premier ramassage au porte à porte ! En fait ces 2 initiatives n'étaient pas concurrentes et il a été facile de s'entendre pour laisser ce chantier au C.R.E.B. qui avait en même temps un projet d'aide à l'insertion.

Création de A.R.B.R.E.S.

Le 19 décembre 1990, les statuts de la nouvelle association sont adoptés par ses membres fondateurs*. Jean-Yves FAVREAU est élu président. Le nom de cette association, proposé par Ronan DANTEC, Association de Réinsertion Boissière Récupération Emploi Solidarité, fait référence en clair, à l'insertion, la solidarité et à son lieu d'implantation alors que le nom formé par ses initiales est un clin d'œil à sa fonction écologique.

Son projet est d'abord l'insertion définie en ces termes : «...aider les chômeurs à sortir de leur situation et à s'insérer dans la vie sociale et professionnelle. Cette volonté colle à la réalité et aux

* Jean-Louis CHAUSSET, Ronan DANTEC, Jean-Yves FAVREAU, Jean FOI, Marcelle FRANGEUL, Paul GOURLAOUEN, Francis PESLERBE, Michel VIOT, Marie BOUILLAND (assistante sociale représentant le Conseil général), Annick FAVREAU (directrice du Centre Social de la Boissière).

désirs de la collectivité. Dans cette perspective la participation de tous est indispensable :

- les chômeurs peuvent prendre en main leur avenir ;
- le groupe auteur du projet peut en assurer la pérennité ;
- la collectivité peut en être l'appui moral et matériel.

Dans ces seules conditions le projet est envisageable».

(Extrait du projet déposé par le C.R.E.B. auprès des partenaires potentiels).

Les collectivités locales sollicitées pour apporter leur soutien répondent favorablement :

- la ville de Nantes met à disposition le local des Gerbes, réhabilité. Elle accorde une aide financière équivalente au coût, pour la ville, du traitement des déchets (soit 400 F la tonne en 1991). Cette base de rétribution, proposée par A.R.B.R.E.S., est logique puisque le papier collecté diminue d'autant le poids des déchets à incinérer et n'entraîne aucun surcoût pour la collectivité ;
- le Conseil Général reconnaît ce chantier d'insertion en finançant un poste d'encadrant ;
- l'État accorde des Contrats Emploi Solidarité dits C.E.S.*.

Les premières embauches ont lieu début 1991 : deux encadrants en janvier 1991, Claude AUDUREAU et Michel CHAUVET, et 12 salariés C.E.S. en avril. Une convention est signée avec la ville pour la collecte de papier au porte à porte sur la moitié de la ville (soit 120 000 habitants).

A.R.B.R.E.S., une association efficace qui s'est développée...

Sur les secteurs concernés, la collecte est organisée de manière à assurer un passage par mois, toujours le même jour de la semaine. Très rapidement les Nantais adhèrent au projet de A.R.B.R.E.S. : dès la première année, 578 tonnes sont collectées en

* Les Contrats Emploi Solidarité sont des emplois à mi-temps, financés à 95 % par l'État, sur la base du S.M.I.C.. Les chômeurs de longue durée et les personnes percevant le R.M.I. peuvent en bénéficier.

moins de 8 mois et 1 309 en 1992. Cette première expérience de tri des ordures ménagères est un tel succès (les conteneurs papiers pour recueillir les dépôts volontaires n'étaient pas encore en place sur toute la ville) que la ville de Nantes et A.R.B.R.E.S passent une convention pour étendre la collecte sur l'ensemble de la ville. Un deuxième atelier est ouvert sur les quartiers «Est» de Nantes, le 1^{er} mai 1993, au parc d'activité du Petit Chatelier (cet atelier est transféré au Centre de Gros de Carquefou, rue de l'Allemagne, en 1996). Le nombre de salariés en insertion (C.E.S.) est doublé, il passe de 12 à 24.

L'activité de A.R.B.R.E.S. progresse au fil du temps : la collecte concerne non seulement les habitants mais aussi de grandes administrations et entreprises. Le nombre de salariés augmente pour atteindre 9 encadrants et 45 C.E.S. en 2001. Le tonnage annuel collecté dépasse les 3 000 tonnes.

Si le travail de collecte sélective de papier est important, les acteurs de A.R.B.R.E.S., militants et salariés d'encadrement, n'oublient pas la fonction première de l'association : permettre à des personnes sans emploi depuis une longue période, de s'investir dans une activité professionnelle, de bénéficier d'une formation et d'un suivi personnalisé pour un retour progressif à l'emploi.

Depuis 2006, grâce à l'évolution des marchés publics, cette mission d'insertion est reconnue par la signature d'un marché d'insertion avec Nantes-Métropole qui s'engage à assurer une aide financière globale à l'insertion et non plus en fonction du tonnage collecté.

Aujourd'hui A.R.B.R.E.S. est engagée dans l'animation du réseau des chantiers d'insertion en Loire-Atlantique (28 structures et 1 000 salariés en insertion), aux côtés des deux autres associations de Nantes-Nord, ATAO et A2R.

ATAO*, 7bis, rue Jacques Cartier.

En 1995, l'entreprise d'insertion La Cheminade (dont le Président est Jean LE GALLIOT) s'installe dans des locaux libres de l'école Françoise Dolto, prêtés par la ville de Nantes. Une unité regroupe 3 chantiers d'insertion qui emploient 39 C.E.S.. Le donneur d'ordre principal est le S.E.V.E. (Service des Espaces Verts).

En juin 1999, pour une meilleure lisibilité des chantiers, se crée ATAO, avec pour président Xavier RONDOT. En juillet 2003, l'association déménage au 7 bis rue Jacques Cartier dans des anciens locaux médico-sociaux.

Aujourd'hui ATAO accueille 88 personnes en démarche de retour à l'emploi, réparties en 8 équipes qui interviennent dans les domaines suivants :

- métallerie : rénovation de bateaux ;
- réparation et production de vélos ;
- réparation de vélomoteurs ;
- réfection de vieux murs et taille de pierres ;
- travail du fer et du bois (fabrication d'équipements de jardin, de fours solaires,...)
- aménagement de sites naturels ;
- rénovation du patrimoine (maçonnerie) ;
- rénovation de sièges anciens et contemporains.

En mai 2003, une action de dynamisation est mise en place pour 12 personnes en situation d'isolement. Articulé entre un support technique (rénovation de sièges, création d'objets divers) et la progression individuelle, cette action a pour but un ancrage dans la cité à partir des associations existantes.



* ATAO signifie « toujours » en breton « car il y a toujours un espoir de se sortir d'une situation d'exclusion, de reprendre goût à la vie et par la même, le travail ».

Les Ateliers des 2 Rives (A.2.R.) 25, rue du Paraguay.

Les Ateliers des 2 Rives ? De quelles rives parle-t-on ? Celles de l'Erdre, sans doute, puisque les ateliers de A.2.R. sont localisés de part et d'autre de cette rivière. Mais cette dénomination fait aussi référence à la mission d'insertion de cette association dont le but est de permettre aux personnes accueillies de passer de la rive des « sans » (travail) à la rive des « avec » (travail).

L'Atelier des 2 Rives est une association loi 1901, qui a pris le relais en 1993, de l'Atelier créé en 1984 par le C.E.F.R.E.S. (Centre de Formation et de Recherche Éducative et Sociale). À l'origine, sa mission est d'être une unité de production pour permettre aux stagiaires du C.E.F.R.E.S. un retour progressif vers l'emploi. Cette structure devient en 1986 une Entreprise d'Insertion qui emploie aujourd'hui plus de 150 salariés. En 1993, la ville sollicite le C.E.F.R.E.S. pour mettre en place un chantier d'insertion avec pour objectif l'entretien du parc H.L.M. de Nantes-Habitat.

Aujourd'hui A.2.R, dont le siège est au 23, rue du Paraguay, pilote cinq chantiers : deux sur les quartiers Est et trois sur les quartiers Nord. Chaque chantier est constitué d'une équipe de 9 salariés en contrat d'insertion, dont la mission principale est toujours l'entretien du patrimoine de Nantes-Habitat. Les travaux pris en charge sont : la remise en état des logements lors du changement de locataire, la peinture des cages d'escaliers, les petits travaux de maçonnerie pour l'aménagement des espaces extérieurs (pavage d'allées, construction de murets, pose de clôtures et de barrières...). Depuis 2004 le domaine d'intervention s'est élargi au secteur privé, associations et particuliers, pour des petits travaux d'entretien des bâtiments.

Le C.E.N.S. (Contact Emploi Nantes Solidarité)*.

L'association le C.E.N.S. (Contact Emploi Nantes Solidarité) est née en juin 1995. L'idée de départ des militants du C.E.N.S. est de créer une structure de rencontre employeurs-employés : *« nous avions, d'une part, les travailleurs sociaux confrontés au fait que certaines personnes au chômage étaient de plus en plus désemparées et un nombre croissant de particuliers qui demandaient à embaucher pour des petits travaux ».*

L'association sollicite les donneurs de travaux occasionnels entreprises ou particuliers. Des permanences au siège, 26, rue Santos Dumont, permettent aux demandeurs d'emploi du quartier de venir s'inscrire. Le but est de trouver des solutions rapidement. Le C.E.N.S est en capacité de répondre à une surcharge ponctuelle de travail, d'assurer l'entretien des espaces verts, les petits travaux de bricolage, de manutention, le ménage et l'entretien de bureaux...

En 2003, le C.E.N.S fusionne avec l'association Orvault Relais Emploi (O.R.E.) et devient le S.O.C. (Solidarité Orvault Cens). Le siège de cette association d'insertion est à Orvault, Rue de la Brosse. En 2006, le S.O.C. a fourni 30 000 h de travail.

* Le C.E.N.S. est une association d'insertion à la différence de A.R.B.R.E.S., A.T.A.O. et A 2 R qui sont des chantiers. Une association d'insertion met des salariés à disposition d'employeurs alors qu'un chantier est employeur.

Les associations culturelles.

Marumba, 8, rue Samuël de Champlain.

Dans «Marumba», on retrouve le mot «Rumba» qui évoque une danse, une musique cubaine ! Mais pour DANNY et AMAL, les créateurs de l'association qui porte ce nom, c'est du côté de l'Afrique de l'Est et des Comores, là où est parlé le Soihili, qu'il faut se rendre pour trouver le sens de ce mot. Marumba signifie en Soihili : le corps et l'esprit. DANNY explique : *« le corps sans l'esprit n'est rien ; de même que l'esprit sans le corps. Tout est une question d'harmonie. Il faut mettre les deux en adéquation pour se faire comprendre. D'où l'intérêt de l'expression corporelle pour mieux se comprendre, communiquer, faire passer un message ».*

DANNY, comorien – dont le père musicien lui avait interdit la musique – chante et danse avec le groupe Djimbo. AMAL, marocaine, passionnée de danse depuis son enfance, rejoint Djimbo en tant que danseuse et choriste. Le groupe se produit en France et à l'étranger.

Passionnés par l'expression corporelle développée sur des thèmes musicaux, DANNY et AMAL souhaitent partager leur expérience et leur savoir. En 1996, ils prennent l'initiative de réaliser une enquête pour mieux connaître les loisirs pratiqués et les attentes des enfants des écoles primaires et les adolescents des quartiers Bout-des-Landes, Bout-des-Pavés, Chêne-des-Anglais. Une dominante apparaît : beaucoup d'enfants pratiquent les arts martiaux. Pourquoi ne pas s'appuyer sur cette recherche d'expression corporelle, de maîtrise de soi pour créer une forme d'expression plus festive dans un contexte musical : mettre en harmonie le corps et l'esprit ?

En 1997 s'effectue le mélange des arts martiaux et du hip-hop amateur, proche du «Mrengue»*.

* Mrengue : prend son origine en Afrique et veut dire « Prends-le ». C'était le rituel organisé entre esclaves pendant le Ramadan, pour désigner le meilleur, celui qui allait être chargé le reste de l'année d'assurer l'encadrement de ses frères esclaves.

«Au cours des premiers ateliers, nous n'avions pas de lecteur CD. Les gens chantaient et dansaient tout de suite avec une totale liberté, une grande spontanéité. Nous utilisions pleinement le côté théâtral du "Mrengue." alliant le chant, la danse, la simulation du combat, les percussions. Ensuite AMAL, a progressivement ajouté le côté danse orientale. Plus tard le Hip Hop et le Rap ont été demandés par les jeunes. Nous avons également mis en place des ateliers percussions avec chant. Très vite est apparue l'envie de créer des spectacles pour que les jeunes du quartier puissent montrer ce qu'ils savaient faire. C'est ainsi qu'est née, en 1996, l'idée d'un spectacle annuel "Racines Oubliées"*, salle Paul Fort». Nous sommes également présents à "Tissé Métisse" et aux différents rendez-vous festifs de Nantes-Nord. Les jeunes et les familles sont fiers de montrer le travail réalisé ».

Aujourd'hui Marumba, propose quatre disciplines : Affro Ragga Dance Hall, Danse Orientale, Hip Hop et l'éveil musical avec la danse «des petits bouts». En 2007, les 130 participants sont répartis en 13 ateliers. Les encadrants sont tous des anciens élèves.



* « Racines Oubliées » spectacle qui veut valoriser la diversité et l'importance des racines de chacun d'entre nous, que nous soyons nés en France ou ailleurs dans le monde.

Une quinzaine d'entre eux sont devenus professionnels, tel ANIS qui aujourd'hui enseigne le Hip Hop à Marumba mais aussi hors de Nantes. Marumba est sollicité également par les prisons de Nantes et de Rennes pour animer des ateliers avec les détenus et depuis 2007 par un Centre d'Alternative à l'Hospitalisation pour malades psychiatriques en démarche de resocialisation.

Si le travail positif de Marumba auprès des jeunes résidant en habitat social, sur les quartiers nord, est reconnu aujourd'hui par les collectivités territoriales (ville de Nantes, Conseil général) et l'État (Préfecture, Ministère Jeunesse et Sports), ses initiateurs ont longtemps été observés avec curiosité sinon méfiance. Ils ont dû souvent travailler bénévolement. Sans doute les initiateurs de Marumba s'étaient-ils aventurés sur un secteur culturel non conventionnel. N'ont-ils pas démontré, avec le temps, qu'ils avaient eu le seul «tort» d'avoir perçu trop tôt les attentes multiculturelles des jeunes, tout particulièrement les jeunes des cités ?

« Les Voix du Nord ».

La chorale «Les Voix du Nord», projet du Centre Socioculturel de la Petite Sensive, a été créée en 1997 à l'occasion des «Sonores», grand événement culturel musical des quartiers nord de Nantes. En 1998, elle a pris son autonomie en devenant Association régie par la loi 1901.

Elle est actuellement gérée par un bureau de 4 membres (avec Roger GUIBERT pour président) et comprend 45 choristes. Elle est subventionnée par la ville. Son objectif est de proposer aux habitants des quartiers nord, pour un prix modique, la pratique d'une activité culturelle par le biais du chant choral. La connaissance du solfège n'est pas exigée. Les répétitions, dirigées par le chef de chœur Marielle FAVRE, ont lieu à la «Mano». Le répertoire volontairement varié va de la Renaissance à la période contemporaine.

Art etc...

Un collectif de peintres amateurs créé en 1999, notamment autour de Gisèle ARENS et Myriam PASCAL, décide le 23 février 2001 d'adhérer à l'association «Art et Céramique», créée en 1982 par des artistes amateurs du centre ville, dont le président est Gérard DUPOND. Après modification des statuts son siège est transféré au Centre Socioculturel de la Boissière. L'association regroupe des artistes amateurs en art plastique du quartier sous le sigle «Art etc... » avec pour objectif de favoriser l'expression des habitants, de participer à l'animation sociale et de favoriser l'image de ce quartier. À partir de 2006 la présidente est Myriam PASCAL.

Les adhérents se retrouvent régulièrement au Centre socioculturel de la Boissière sur le principe de l'échange de savoirs entre artistes : initiation au dessin, à l'aquarelle,... Des expositions sont présentées sur le quartier avec, depuis 2005, une exposition permanente à la boulangerie au 18, rue des Renards. Une soixantaine de personnes du quartier ont participé aux différentes expositions.

Les établissements scolaires primaires.

L'ouverture des écoles primaires (maternelles et élémentaires) est directement dépendante de l'évolution de l'urbanisme et de la démographie. L'histoire de l'implantation des plus anciennes est aussi marquée par les orientations idéologiques et politiques du moment. C'est dans une perspective historique que nous présentons ces établissements scolaires en essayant toujours de resituer leur implantation dans le contexte de l'époque.

Le groupe scolaire Notre Dame de Lourdes*, 52, route de Rennes.

Le contexte d'implantation.

1886. La chapelle du Pont-du-Cens, est ouverte. Le premier chapelain, l'abbé BRETAUDEAU, nommé en 1889, (cf. Livre I) sollicite dès 1892, les sœurs de St François d'Assise de St Philbert-de-Grand-Lieu pour qu'elles ouvrent une école au Pont-du-Cens. Un petit bâtiment est acheté au 52, route de Rennes et 2 classes y sont aménagées. Elles accueillent leurs premières élèves en septembre 1893 et les premières pensionnaires, au nombre de 12, en 1895.

Cette démarche répond, sans doute, à une demande des «notables» qui avaient œuvré pour l'édification de cette chapelle mais aussi à celle des habitants de ce secteur rural oublié par la ville de Nantes. L'école publique la plus proche se trouve bd de Longchamp, près du

* D'après « École Notre Dame 1893-1993 ».

Rond Point de Rennes, et l'école privée à St Félix. La ville n'ayant pas de projet de création d'une école, l'église pallie ce manque sur le quartier, à la grande satisfaction des catholiques.

*Une histoire mouvementée**

À partir de 1894 l'école est placée sous la responsabilité du chapelain. Mais par acte du 19 juillet 1906 le ministre de l'Instruction Publique, Aristide Briand, demande la fermeture de «l'école congréganiste du Pont-du-Cens» au prétexte que des sœurs sont institutrices ce que les lois laïques interdisent. Une procédure est engagée contre ces «contrevenantes». Pour être relaxées et autorisées à enseigner elles devront fournir au juge de paix de St-Philbert-de-Grand-Lieu une lettre de laïcisation signée par la congrégation. L'acte mentionne les détails du retour des vêtements religieux à la congrégation et précise que les inculpées ne sont jamais revenues à la Maison Mère.



*Dernière fête de l'École Ste Thérèse en juin 2000, avant destruction.
(Photo Gpe Hist des Q.N. de N.).*

* Pendant la guerre, l'armée allemande s'installe dans l'école du 6 juillet au 15 octobre 1940 et du 25 septembre 1943 au 13 août 1944. Les sœurs vont réunir les élèves dans des garages mis à leur disposition par des familles. Elles retrouvent leur école le 2 octobre 1944.

L'école s'agrandit au fil des années. En 1927 s'ouvre l'école des garçons, Ste Thérèse, route de la Jonnelière (route qui prend le nom du Chanoine Poupart, premier curé de la paroisse, tué dans la cathédrale au cours du bombardement de 1944). La construction la plus importante est celle du bâtiment en bordure de la route de Rennes de 1929 à 1932. Un cours d'enseignement technique est ouvert en 1931 et un cours d'enseignement ménager en 1948. Le nombre d'élèves étant en constante augmentation, des terres, (les vignes MOULET) sont acquises rue J.B. Olivaux en 1957, pour y construire de nouvelles classes et des équipements sportifs. Le collège d'enseignement général est ouvert au début des années soixante alors que les écoles ménagères et techniques sont fermées (de même que le pensionnat) en 1966. Le primaire compte alors 11 classes.

L'école Ste Thérèse, rue du Chanoine Poupart, rejoint Notre-Dame-de-Lourdes en 1992. Cette école qui accueille les garçons est fermée en 2000. L'ensemble du primaire est réuni sur le site principal de Notre-Dame-de-Lourdes, rue J.B. Olivaux. L'école Ste Thérèse est vendue à un promoteur immobilier et détruite pour y construire un immeuble de 54 appartements (34 au 40bis). Nouvelle évolution en 2006 : le collège d'enseignement secondaire est fermé, les effectifs étant en baisse. L'ensemble des bâtiments est restructuré pour l'accueil des élèves de maternelle et élémentaire.

L'école de la Jonnelière, 76, route de la Jonnelière.

Dans le Livre II nous avons relaté les circonstances de l'ouverture de la première école primaire publique du quartier, à la Jonnelière, en 1927 (Livre II page 123). La première classe est ouverte, avec 37 élèves âgés de 6 à 12 ans, au 104, route de la Jonnelière, dans un ancien atelier où l'on travaillait jadis le feutre. Cette école publique n'est pas acceptée par de nombreuses familles qui préfèrent, malgré l'éloignement, envoyer leurs enfants dans l'enseignement privé à la Perverie ou à St Félix.



Une classe de la Jonnelière en 1954-1955.
(Photo Gpe Hist. des Q. N. de N.)

L'ouverture de l'école actuelle, en 1989, répondait à une double nécessité : quitter des locaux anciens inadaptés et répondre à l'arrivée de nombreux enfants sur le secteur suite à l'urbanisation. «Après avoir compté près de 233 élèves en 1999, répartis en 12 classes (9 élémentaires et 3 maternelles), aujourd'hui on constate une diminution régulière des effectifs liée au vieillissement des habitants et au faible renouvellement des familles qui s'installent pour longtemps dans ce quartier agréable, à proximité de l'Erdre». (M. LE MAHIEU, directeur).

L'École de La Chauvinière*, 32, bd de La Chauvinière.

C'est plus de 40 ans après l'ouverture de l'école privée Notre-Dame-de-Lourdes, que la ville de Nantes prend la décision de construire une école dans le quartier du Pont-du-Cens. Un terrain est acheté en 1934. Mais il faudra attendre 13 ans pour que ce projet aboutisse, la construction étant retardée par la guerre. En

septembre 1943, les bombardements font de nombreuses victimes. Nantes n'a pas de place pour enterrer ses morts. L'espace réservé pour l'école devient un cimetière où sont inhumées 1433 victimes (voir Livre III, p. 151). À la fin de la guerre, il faut rechercher un autre terrain : il est trouvé à proximité, mais plus proche de la route de Rennes et du lieu dit Le Bout-des-Pavés. «L'école a pris le nom de Bout-des-Pavés pendant quelques mois. J'ai insisté auprès des autorités académiques pour qu'on lui redonne son véritable nom, celui qui était prévu avant la guerre : École de La Chauvinière». (C. CHAILLOU, instituteur à l'ouverture de l'école).

Une école qui va grandir très vite.

L'école de La Chauvinière est ouverte à la rentrée de 1947, avec 3 classes aménagées dans un baraquement. Cette ouverture n'est guère appréciée par les responsables de l'école privée voisine, Notre-Dame-de-Lourdes : un film est même réalisé, nous a-t-on dit, qui vante l'école privée et dénigre l'école publique... Dès 1949, avec l'arrivée des premiers habitants à la cité d'urgence du Pressoir « il a fallu installer des baraquements supplémentaires, ce qui a demandé quelques mois. En attendant, les enfants ont été répartis dans les classes existantes. Il y avait, je ne sais plus combien peut-être 60 à 70 élèves par classe, au point que nous étions 2 instituteurs par classe ! » (C. CHAILLOU).

La construction des bâtiments définitifs commence en 1955. L'accueil des enfants se fait en 2 temps : 1956 ouverture de l'école des garçons – mais ce sont les filles qui y sont d'abord hébergées – et 1957 ouverture de l'ensemble du bâtiment, filles et garçons retrouvant l'école qui leur était réservée. «La Chauvinière» a compté jusqu'à 28 classes : 24 dans la partie «en dur» et 4 dans les baraquements : «il fallait voir comment ça

*«La Chauvinière» fait référence à la ferme du même nom qui peut être localisée à l'angle des rues du Chanoine Poupard et du bd de la Chauvinière. On peut encore voir aujourd'hui bd des Tribunes, entre les immeubles «Les Tribunes» et le «Thésée», le mur en pierres, limite de cette propriété.

grouillait dans la cour» (Monsieur C., gardien). L'ouverture des écoles au sein des grands ensembles, la baisse du nombre d'enfants par famille et le vieillissement de la population ont entraîné une forte diminution du nombre d'élèves.

Le groupe scolaire de la Géraudière, 83, rue des Renards.

Le quartier s'urbanise fortement à partir du début des années cinquante. Les familles qui arrivent sont souvent nombreuses. Il faut construire une nouvelle école au centre de la zone en cours d'urbanisation : l'emplacement choisi est situé entre la cité provisoire du Chêne-des-Anglais, le lotissement de la Boissière et celui de la Rivière. Par expropriation, des terres de la ferme de la Renaudière sont achetées en mars 1957.

L'école ouverte à la rentrée de 1958, porte le nom de Groupe Scolaire de la Géraudière, alors qu'elle est implantée à la Renaudière, éloignée de près d'un kilomètre du village de la Géraudière.... Elle comporte 12 classes pour les garçons, 12 classes pour les filles, 5 pour la maternelle, une cantine, 5 logements pour les instituteurs, 2 logements pour les concierges et 1 plateau d'évolution sportive. Nous avons évoqué ci-dessus le rôle du premier directeur, Lucien GUITTENY, dans la vie de ce groupe scolaire et au-delà, celle du quartier.

La gémiation (garçons et filles dans les mêmes classes) intervient à la rentrée 1970 avec la création de deux établissements : Géraudière 1 et Géraudière 2, qui remplacent l'école des garçons et celle des filles. En 1992, Géraudière 1 (6 classes) devient école **Georges Sand** et son école maternelle **Camille Claudel** (4 classes) ; Géraudière 2 (6 classes) prend le nom d'école Paul Verlaine. En 2002 les effectifs ayant chuté, l'école Paul Verlaine est supprimée ; une seule école est conservée, Georges Sand, avec 10 classes. Une école maternelle, nommée **Georges Brassens**, est ouverte en 1978. au 19. rue Eugène Thomas (5 classes).



*Chemin des Renards avec au fond l'école de la Géraudière.
À droite, on aperçoit le toit de la ferme de la Renaudière.
(Coll. Archives municipales).*

L'école du Baut*, 2, rue des Renards.

1961 : les écoles de La Chauvinière et de la Géraudière sont surchargées avec un effectif de 40 à 45 élèves par classe. La cité H.L.M. de la Boissière et le lotissement St François d'Assise sont en cours de construction. Il faut donc anticiper l'arrivée de nombreux enfants : l'école maternelle du Baut est ouverte à la rentrée 1961 et l'école primaire l'année suivante. À la rentrée 1963, l'école maternelle compte 6 classes, l'élémentaire «garçons» 13 et l'élémentaire «filles» 11. «*L'école du Baut était pleine à craquer !*». La mixité sociale est assurée : les enfants habitent la cité de la Boissière ou le lotissement St François d'Assise.

** Rédigé d'après l'interview de M. et Mme GOUZOU, instituteurs dès l'ouverture de l'école. M. GOUZOU en fut également le directeur.*

La gémination des classes est réalisée à la rentrée 1970. Les effectifs baissent vers 1977 : les enfants ont grandi et les familles nombreuses – les familles de 12 à 14 enfants n'étaient pas rares à cette époque – ont dû déménager vers «Bellevue» où les logements sont plus adaptés à leur besoin.

La cantine.

Comme dans toutes les écoles publiques, la cantine ouvre en même temps que l'école. Les repas sont préparés dans une cuisine centrale municipale, appelée «fourneau municipal», et livrés dans des bidons. Les concierges, souvent accompagnés de leurs épouses, réchauffent et servent la nourriture.

Mai 1968.

Un des grands moments de l'école fut mai 1968 : pour venir en aide aux familles les plus en difficultés, les instituteurs ont organisé, avec l'aide de la F.A.L. (Fédération des Amicales Laïques), la vente de produits provenant de fermes de la Chapelle-sur-Erdre : légumes, viande,.... Les transactions étaient effectuées sous le préau !

L'école Ste Claire d'Assise, 70, Rue de la Bourgeonnière.

On peut considérer que l'école Notre Dame de Lourdes répondait non seulement à un souhait de la hiérarchie catholique de scolariser les enfants des familles chrétiennes mais aussi à un manque des autorités publiques qui n'avaient pas construit d'écoles pour ce quartier de Nantes. Après la guerre la ville ouvre des écoles publiques systématiquement en fonction de l'urbanisation. De leur côté les responsables catholiques répondent à la demande croissante des familles du quartier en augmentant les capacités d'accueil de l'école Notre Dame de Lourdes. Ils ne proposent pas l'implantation de nouvelles écoles sur Nantes-Nord. Il y a même un consensus entre les prêtres de la paroisse St Dominique et

l'équipe des enseignants de la Géraudière pour ne pas ouvrir d'écoles privées afin de maintenir une certaine mixité de l'origine sociale des élèves. (cf. Ch. «La vie sociale à la cité provisoire du Chêne-des-Anglais»).

La création de l'école Ste Claire d'Assise (maternelle et élémentaire) ne s'inscrit pas dans cette démarche. Nous avons rappelé dans le Livre I (p. 98) les conditions de son ouverture, en 1962. Son implantation résulte de l'initiative de parents qui ont construit des locaux (certains hypothéquant leurs propres biens pour garantir les prêts) sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de la hiérarchie épiscopale.

En 2007 l'école compte 3 classes en maternelle et 5 en élémentaire.

Les écoles du Bout-des-Pavés (Paul Gauguin), 2, rue de Québec et des Bruyères/Bout-des-Landes (Françoise Dolto), 11, rue Concarneau.

Ces 2 écoles présentent la particularité d'être implantées au centre de cités H.L.M. de Nantes-Habitat : le Bout-des-Pavés et l'ensemble Bout-des-Landes/Les Bruyères/Route de la Chapelle. Elles ont été ouvertes à l'achèvement des constructions pour accueillir les enfants des nouveaux locataires. Il résulte de cette conception une absence de mixité sociale, le type d'habitat et le niveau des loyers créant obligatoirement une certaine homogénéité du recrutement. Le nombre d'élèves – et donc de classes – a varié selon la mobilité des habitants. Celle-ci a tendance à être plus faible que par le passé. Ce phénomène ajouté au vieillissement de la population, entraîne une diminution progressive des effectifs. Ainsi en 1992, lors du changement de nom des écoles, il y avait 2 écoles aux Bruyères : une maternelle «Sonia Delaunay» (ouverte en 1976) et une élémentaire «Françoise Dolto» (ouverte en 1980). En 1997, la baisse des effectifs justifie une unification de ces 2 écoles en une seule «Françoise Dolto». En 1999 le nombre de

classes est seulement de 6 (3 maternelles et 3 élémentaires). Aujourd'hui cette école, devenue école d'application*, est valorisée. Ses effectifs augmentent à nouveau : elle comporte 9 classes et recrute au delà de la cité, ce qui assure en même temps une certaine mixité sociale.

Le groupe scolaire Paul Gauguin du Bout-des-Pavés, ouvert en 1973, comporte toujours 2 écoles : une école maternelle et une école élémentaire avec un directeur pour chacune.

L'école maternelle de la Côte d'Or, 3, Avenue Castellano.

Cette école est l'une des 4 maternelles de la ville de Nantes à ne pas être rattachée à une école élémentaire. Cette particularité résulte de sa localisation au point central d'un quartier enclavé entre le Cens, l'hippodrome, la route de Rennes et la rue du chanoine Poupart. Construite en 1985, c'est la plus petite école du quartier : elle ne comporte que 3 classes. Le recrutement des élèves assure une réelle mixité sociale : enfants des familles des résidences en accession à la propriété, des locataires de Nantes-Habitat et du foyer SONACOTRA.



* Elle reçoit des stagiaires professeurs des écoles en formation et 6 enseignants sont formateurs à l'I.U.F.M. (Institut Universitaire de Formation des Maîtres).

Les établissements d'enseignement secondaire.

Le premier Collège d'Enseignement Général du quartier est ouvert, au groupe scolaire Notre Dame de Lourdes, au début des années soixante. L'Éducation Nationale a le projet d'ouvrir un Collège d'Enseignement Technique féminin sur le quartier. La ville réserve à cet effet un terrain de 8 320 m² à côté de l'école de la Géraudière. Le 7 novembre 1962, le recteur juge cet espace insuffisant pour l'implantation d'un collège de 600 élèves. Le Ministère souhaite 15 000 m². La ville propose l'achat d'un terrain voisin.

Ce collège n'a jamais vu le jour : le 16 avril 1963, le recteur annonce que ce projet n'est pas inscrit dans la liste des opérations à financer au cours du 4^{ème} Plan de Modernisation et d'Équipement. Plus tard c'est la Maison des Jeunes qui est implantée sur cette réserve foncière.

Le C.E.S Stendhal, 88, rue des Renards.

Il faut attendre 1966 pour que soit ouvert le Collège d'Enseignement Général public (C.E.G.) du quartier, dans des baraquements installés rue des Landes. Mais dès 1963, des classes dites G.O.D. (Groupes d'Observation Dispersée) accueillent des élèves du niveau de 6^{ème} et 5^{ème} à l'école du Baut, côté «filles».

Les élèves de niveau 4^{ème} et 3^{ème} sont hébergés dans les baraquements de l'école primaire de la Chauvinière, devenus disponibles après la construction des locaux définitifs.

À la rentrée de 1969 ce collège s'installe dans ses nouveaux locaux, rue des Renards. Implanté à proximité du village de la Géraudière, il porte le nom de ce lieu dit jusqu'en 1986, date où le Conseil d'Administration choisit une nouvelle dénomination parmi 4 propositions : le poète Paul Fort, le résistant nantais J.B. Daviais, le musicien nantais Paul Ladmirault et le romancier Stendhal. Lors du vote, c'est le nom de Stendhal qui obtient la majorité des voix.

Le nombre d'élèves augmente d'année en année en fonction de l'évolution de l'urbanisation. Aux enfants du quartier viennent s'ajouter ceux de la Chapelle-sur-Erdre du secteur de Gesvrine. À la rentrée 1975, le C.E.S. (la réforme HABY du 11 juillet a transformé les C.E.G. en C.E.S., Collèges d'Enseignement Secondaire) accueille près de 1200 élèves (y compris ceux de l'Annexe des Landes). 13 sixièmes sont ouvertes avec des effectifs qui peuvent atteindre 35 élèves par classe. La cantine scolaire, le midi, sert les repas à 800 rationnaires répartis en 2 services.

Les effectifs diminuent progressivement à partir de septembre 1983, lorsque le C.E.S. Beauregard de la Chapelle-sur-Erdre est en capacité d'accueillir les élèves de Gesvrine. Dès lors la mixité sociale est moins bien assurée, le recrutement du C.E.S. concernant essentiellement les secteurs d'habitat social de Nantes-Nord. En 1988, le C.E.S. perd l'Annexe des Landes (cf. p. suivante).

En septembre 2007 les 300 élèves sont répartis dans 16 classes. La S.E.G.P.A. (Section d'Etudes Générales Professionnelles Adaptées) est fermée.

Des interrogations ont concerné la construction des bâtiments inspirée du type architectural dit « Pailleron ». Le risque incendie était-il de nature à remettre en question l'utilisation même de ces locaux ? Des travaux de sécurisation ont alors été engagés.

En 2006, le Conseil Général, prend la décision de démolir l'ensemble des bâtiments et de reconstruire sur place un collège pouvant accueillir 400 élèves.

« L'Annexe des Landes ».

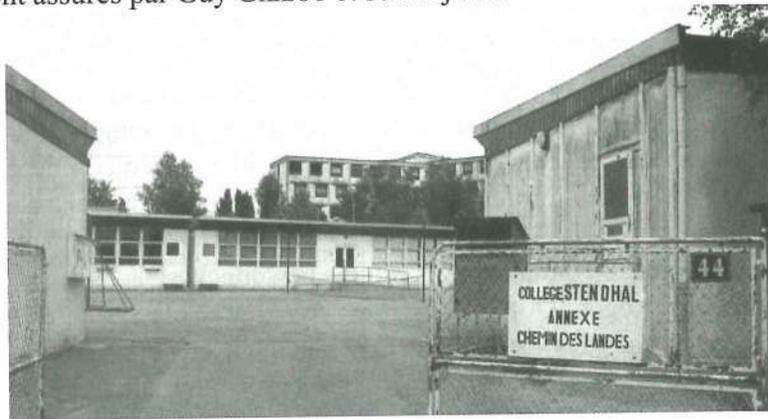
La présence de « HANDISUP » – association d'aide aux étudiants handicapés – au 36, rue des Landes, dans des locaux du C.R.O.U.S. n'attire pas l'attention. Et pourtant, même si HANDISUP s'est peut-être installée en ce lieu par hasard, pour qui connaît l'histoire de ce quartier, cette association est comme le témoin visible d'un espace où des pionniers ont œuvré pour changer la vie des jeunes handicapés.

Nous sommes en 1967. Un inspecteur départemental, Monsieur Roger DUPART, qui avait ouvert des classes d'élèves handicapés à l'école primaire des Agenets à Doulon, rue Émile Péant, s'interroge sur le devenir des élèves de C.M. 2, aucune structure d'accueil n'étant prévue en cycle secondaire. La seule solution pour ces élèves est le retour en milieu médico-éducatif ou dans le secteur professionnel par la filière de l'apprentissage en milieu spécialisé. Les élèves sont alors orientés en fonction de leur handicap et non de leurs projets personnels.

L'idée de Roger DUPART est de créer des classes d'élèves handicapés dans les Collèges d'Enseignement Général. Au cours de ses inspections il avait repéré un enseignant du C.E.G. de Guérande, Guy GILLOT, très disponible et attentif aux problèmes des enfants handicapés (il encadrait, pendant les vacances scolaires, des colonies de vacances pour enfants malades, à la Turmelière). Il lui fait la proposition de prendre en charge une classe de sixième, regroupant des enfants handicapés moteurs et/ou sensoriels, intégrée à un C.E.G. normal. Guy GILLOT accepte et part un an à Suresnes pour être formé à ce type d'accueil. Au cours de cette année de spécialisation il est le seul professeur du secondaire, tous ses collègues sont des instituteurs. Rien d'anormal : il n'existe encore aucun collège de ce type en France !

Ouverture des premières classes du second degré en milieu scolaire normal.

En septembre 1968, Guy GILLOT prend en charge 21 élèves handicapés répartis en deux classes de sixième. Si le souhait de l'inspecteur, est leur intégration dans un collège, il doit se contenter d'un rattachement administratif au C.E.G. de Port Boyer. En effet, seule l'école primaire de la rue Fellonneau dispose de locaux accessibles aux handicapés. Quelques professeurs du collège viennent y donner des cours (anglais, gymnastique). Les autres cours sont assurés par Guy GILLOT et son adjoint.



L'Annexe des Landes (Photo B.T. Déc.84).

En 1969, le futur collège de la Géraudière ouvert provisoirement, trois années plus tôt, dans des baraquements rue des Landes, rejoint les nouveaux bâtiments. Les baraquements, sont donc libres. Il est prévu de les démonter. L'inspection académique intervient in extremis pour demander à la ville de faire quelques aménagements afin de rendre ces locaux accessibles aux handicapés : mise en place de plans inclinés, élargissement des portes, éclairage adapté aux malvoyants. En septembre, 44 élèves, répartis dans quatre classes (2 classes de 6^{ème} et 2 classes de 5^{ème} car tous les élèves de Fellonneau passent en 5^{ème}) peuvent faire leur rentrée dans de bonnes conditions. Ce mini collège, rue des Landes, devient une annexe du collège de la Géraudière d'où l'appellation, devenue commune, « d'Annexe des Landes ».

« La République des Handicapés ».

Guy GILLOT organise la vie scolaire. Les cours sont assurés par des professeurs du collège. Les baraquements offrent beaucoup d'espace pour un petit nombre d'élèves : huit baraquements de deux classes chacun. Toutes les salles sont occupées. On y trouve un théâtre, un salon de thé, un bar, un studio radio, et même un mini zoo sous le préau, avec des animaux en provenance du zoo de la Jonnelière ! Dans ce « village » une pédagogie participative, novatrice, est appliquée avec la mise en place d'un parlement, d'un gouvernement, d'une radio, d'une monnaie – le LUC (Landes Unités de Change) –, une presse et même... une police ! Ouest France du 19.02.70 titre : « Dans un C.E.S. de Nantes, "la République des Handicapés" ».

Seul collège du second degré de ce type à Nantes et sa banlieue, le nombre d'élèves augmente pour atteindre 116 au bout de quatre ans d'existence. Il faut même ajouter deux autres baraquements récupérés à St Nazaire et à La Baule. « *Le village de l'Annexe des Landes est devenu un musée des baraquements d'après guerre* » (Guy GILLOT). Alain CHENARD, élu maire de Nantes en 1977, découvrant ces locaux parle de « *bidonville pédagogique !* ».

Une prise en charge globale des handicaps.

Trois types de handicaps sont pris en charge à l'Annexe des Landes : moteurs, visuels, auditifs. « *Beaucoup de ces enfants doivent bénéficier de soins dispensés par des professionnels. Pratiqués en dehors du temps scolaire, ils entraînent des contraintes pour les familles et les enfants. Il est donc décidé, dès 1970, de faire intervenir ces thérapeutes dans l'établissement, sur le temps scolaire. Des salles sont dévolues aux soins : deux pour la rééducation, une pour l'orthophonie (insonorisation). Des professionnels du quartier sont sollicités. En 1971, le centre de soins devient : Institut d'Éducation Motrice. Il bénéficie d'un financement au prix de journée. Plus tard des textes réglementaires, fortement inspirés de l'expérience nantaise, vont généraliser et organiser cette pratique en France* ». (Guy GILLOT)

Du provisoire qui dure...

L'accueil des handicapés dans ces baraquements en 1969 devait être provisoire. « *Plusieurs solutions sont envisagées : une construction sur l'île Beaulieu, une intégration au collège Gérard Philipe de Carquefou, ... mais il faut 20 ans de discussions, de recherche, pour qu'en 1988 le transfert soit effectué au collège de la Durantière : cet établissement connaissait une baisse d'effectifs et les bâtiments permettaient l'accueil d'enfants handicapés sans transformations coûteuses. L'avantage de cette solution était aussi de réaliser une réelle intégration de ces élèves dans un établissement où se côtoyaient valides et handicapés (Guy GILLOT). Devenu principal adjoint de collège (et non plus seulement le responsable des élèves handicapés), Guy GILLOT déménage avec toute son équipe (sur la base du volontariat).*

Une nouvelle étape était franchie dans la démarche d'intégration.

Si la scolarisation jusqu'en troisième était assurée, il n'y avait pas d'établissements capables d'accueillir les élèves en lycée. Il a fallu attendre 1987 pour que le lycée des Bourdonnières soit aménagé pour leur permettre de poursuivre une scolarité normale jusqu'au baccalauréat.

Et après le bac ?

Guy GILLOT évoque, non sans une certaine émotion le devenir de certains de ses premiers élèves bacheliers, devenus universitaires. Et, caprice de l'histoire, Yann et David (cf. témoignage) sont revenus en tant qu'étudiants dans les locaux provisoires des Landes devenus, malgré leur vétusté, une annexe de l'Université ! La boucle était bouclée... La longévité des baraquements leur avait permis de voir naître une belle initiative nantaise de reconnaissance de jeunes handicapés (une première en France) et d'être les témoins du succès de cette démarche.

Et pour que l'histoire soit encore plus belle, aujourd'hui, à l'emplacement de « l'Annexe du Bout-des-Landes » se trouvent des logements étudiants dont l'un d'entre eux héberge les bureaux de l'association HANDISUP qui emploie 15 salariés et accompagne 180 étudiant(e)s de leur entrée à l'Université à leur intégration dans la vie active.

Témoignage d'un ancien élève.

« J'ai fréquenté le CES des Landes à trois périodes de ma vie et pour des raisons différentes. Elève du collège pour commencer, j'ai suivi mes classes de collège dans cette enceinte un peu particulière puisque le collège accueillait un public d'environ 100 élèves handicapés. Cette période est pour moi contrastée, avec du côté bon moment le souvenir d'enseignants et de personnel à la fois militants et professionnels. Les classes, à effectif limité, portaient en elles une grande cohésion de groupe. Pour autant, aussi riches furent les rencontres avec Mr GILLOT, mesdames DEBOT, POUMARÈDE, GUÉGAN (les autres m'excuseront d'avance de ne pas être toutes citées) la frustration de ne pas pouvoir être intégré dans l'école de mon quartier (les mentalités à ce sujet n'étaient à cette époque - 1980/84 - pas encore "mûres") reste un regret d'adolescent. Quelques années plus tard, alors que je préparais un DEUG de Sciences Économiques, la surprise fut grande de découvrir sur le tableau d'affichage des lieux et horaires de cours, que certains cours se déroulaient à « l'annexe des Landes ». C'est ainsi, qu'un jour de février 1990, je me suis de nouveau trouvé en position d'élève (un peu plus vieux) dans une classe (un peu plus nombreuse puisque les effectifs à la fac pouvaient frôler les 40 par groupe) de "mon" CES des Landes. J'ai le souvenir d'avoir eu du mal à suivre le premier cours dans ces locaux, mes souvenirs ayant tendance à vagabonder le long des murs des locaux. Le dicton le dit, "jamais deux sans trois", lors de mon "troisième passage", c'est en temps qu'enseignant que j'ai de nouveau fréquenté les lieux. Chargé de travaux dirigés en micro-économie, me voici de nouveau dans ma classe de troisième, cette fois-ci de l'autre côté du bureau. Pour l'instant, l'histoire se termine là, mais peut-on savoir ce que l'avenir me réserve... ». (David MARTINEAU).

L'E.R.E.A. (Établissement Régional d'Enseignement Adapté), est implanté à la périphérie du quartier, Bd Einstein, près du Rond Point de la Rivière. Ouvert en 1969 sous le nom d'École Nationale de Perfectionnement, il est devenu un établissement régional, en 1985, après la mise en place de la décentralisation.

L'établissement est mixte mais les garçons y sont majoritaires. Il accueille 90 élèves qui ont connu des difficultés à l'école élémentaire ou au collège. 70 d'entre eux suivent des formations qualifiantes (C.A.P.) dans trois branches professionnelles : Bâtiment, Métallerie, Horticulture. 20 élèves sont scolarisés en 3^{ème} Technologie, avec un double objectif : préparer le C.F.G. (Certificat de Formation Générale) et un projet professionnel par la découverte de champs professionnels proposés dans le cadre des ateliers de l'E.R.E.A. et par des stages en entreprise. L'enseignement est personnalisé et la pédagogie adaptée pour permettre à chaque élève de conduire jusqu'à son terme le projet professionnel qu'il a choisi.

L'internat éducatif reste un point fort de l'E.R.E.A. : 60 élèves sont internes dont 13 jeunes filles. Regroupés en petits appartements, les jeunes peuvent acquérir une plus grande autonomie. Atout supplémentaire, pour faciliter leur insertion sociale, ils peuvent préparer le permis de conduire.

L'établissement reste ouvert sur l'extérieur : il accueille en externat 24 jeunes scolarisés dans les lycées professionnels de l'agglomération dont 11 en structure spécialisée au lycée Leloup-Bouhier à Nantes. La M.G.I. (Mission Générale d'Insertion) permet à une centaine de jeunes ayant échoué à leur examen – C.A.P., B.E.P., Bac Pro – de recevoir une préparation courte, spécifique, pour tenter à nouveau leur chance dans de meilleures conditions.

La cité scolaire des Lycées Gaspard Monge – Chauvinière*
2, rue de la Fantaisie.

Cette cité scolaire est l'héritière d'un des plus anciens établissements d'enseignement technique de la ville de Nantes. Elle est, à l'origine, une école Primaire Supérieure fondée par la commune et placée sous la direction d'Arsène Leloup. Les cours sont dispensés rue Saint-Léonard, à proximité de l'Hôtel de Ville, à partir du 2 novembre 1834. Un musée est annexé à l'école où les élèves peuvent observer modèles, machines, instruments, produits et marchandises divers.

Les différentes adresses.

L'école garde cette adresse quelques années seulement, et dès 1840, elle est transférée au Bois des Coulées (actuellement rue Arsène-Leloup). En 1851, elle prend le nom d'École Professionnelle Municipale et s'installe, en 1882, dans de nouveaux locaux situés près du port, avenue de Launay : elle devient alors véritablement un établissement d'enseignement technique avec des travaux en atelier qui permettent la préparation du concours d'entrée à l'École des Arts et Métiers d'Angers.

L'école Leloup-Bouhier.

En 1890, l'école quitte la tutelle de la Ville de Nantes pour passer sous la tutelle conjointe du Ministère de l'Instruction Publique et de celui du Commerce ; en 1904, elle passe sous la seule tutelle du Ministère du Commerce et s'intitule École Pratique du Commerce et de l'Industrie. En 1935, elle change à nouveau de nom et devient École Leloup-Bouhier en souvenir de deux éminents directeurs, Arsène Leloup (1834-1853) et René Bouhier (1871-1882).

* Voir aussi le site internet du Lycée.

Le lycée technique de la Chauvinière.

Après un court séjour à Guéméné-Penfao pour cause de guerre, l'établissement retrouve ses murs de l'avenue de Launay mais les quitte définitivement en 1963 : il s'installe à la limite nord de Nantes, rue de la Fantaisie, sur un terrain occupé précédemment par une exploitation agricole, il prend le nom de lycée technique de la Chauvinière.

Par délibération, le 9.11.56, le Conseil Municipal décide une acquisition de terrain, d'une superficie de 51 643 m², entre les chemins de la Chauvinière et de la Boissière, pour réaliser «l'implantation d'un collège technique de garçons au nord de la ville» déclaré d'utilité publique au plan d'aménagement de 1948. Ces terres appartiennent aux familles VALLÉE, LECOUC, THÉBAUD-POTIRON, DUCOIN-GUILLEMEAU. Les achats sont réalisés à l'amiable en avril 1958. La municipalité autorise la famille THÉBAUD à récupérer la charpente, les parquets et les huisseries d'une maison récemment construite en 1953 et les pierres de l'ancienne maison de 1913, «afin que le fils les emploie pour construire une nouvelle habitation».

La transformation en lycée polyvalent.

En 1972, les sections techniques sont complétées par une section d'enseignement général conduisant au baccalauréat scientifique C. Le bac D est préparé les années suivantes. L'établissement devient ainsi Lycée Polyvalent. La Cité scolaire regroupe les élèves de ces 2 entités.

En 1973 un nouveau bâtiment est construit pour accueillir une section «Génie Climatique».

En 1985, le lycée professionnel garde le nom de la Chauvinière et le lycée d'enseignement général et technique prend le nom de Gaspard-Monge.



Le lycée à son ouverture.

La restructuration des bâtiments.

Dès sa construction en 1963, l'établissement étant traversé par la rue de la Fantaisie, pour éviter que les élèves ne franchissent cette voie publique de circulation, il est prévu de construire une passerelle qui surplombe la rue de la Fantaisie. Il faut attendre 1994 pour qu'elle soit réalisée ! En même temps une restructuration de l'ensemble de l'établissement permet une extension des bâtiments.

Les formations proposées.

À la rentrée 2006, le lycée polyvalent Gaspard Monge propose les orientations suivantes :

- Filière Enseignement Général : Baccalauréats L, ES, S.
- Filière Technologique : Génie Électrotechnique, Électronique, Mécanique.

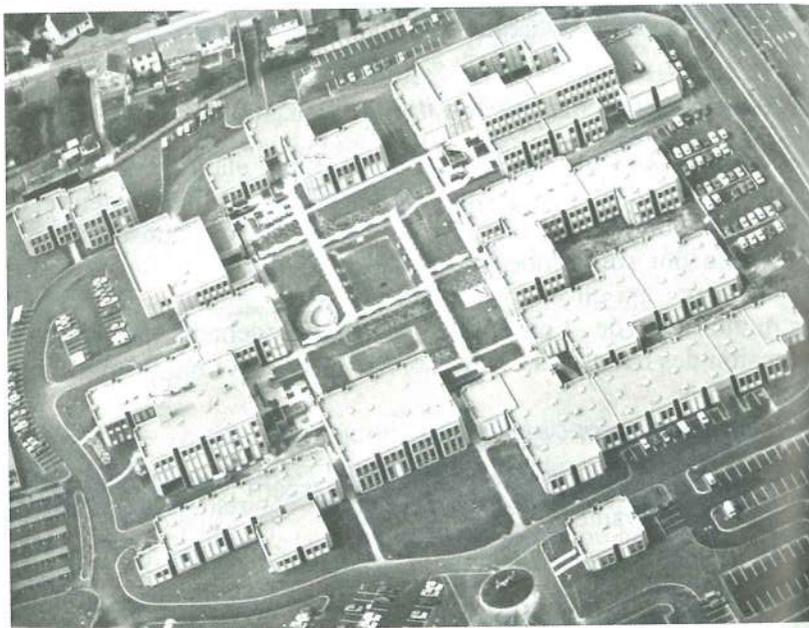
Le Lycée Professionnel assure les formations au B.E.P. et au Bac Pro dans les filières : Électronique, Électrotechnique, Génie climatique, Automobile.

La Cité Scolaire compte environ 1 500 élèves, dont plus d'une centaine d'internes.

Lycée Arago, 23, rue Recteur Schmitt.

Lycée d'application de l'École Normale Nationale d'Apprentissage* (E.N.N.A.), il a quitté ses locaux rue du Général Margueritte en janvier 1978, en même temps que l'E.N.N.A., pour s'installer rue du Recteur Schmitt.

L'architecture originale de cet ensemble : des bâtiments cubiques ou rectangulaires de couleur blanche, à toit plat, disséminés sur le coteau qui surplombe le parking du tram (cf. photo), évoque les pays du Maghreb. Il s'agit en fait d'un projet architectural conçu à la fin des années cinquante, destiné à être réalisé en Algérie.



*Photo aérienne de l'E.N.N.A. fin des années soixante dix.
(Coll. Privée Lycée Arago).*

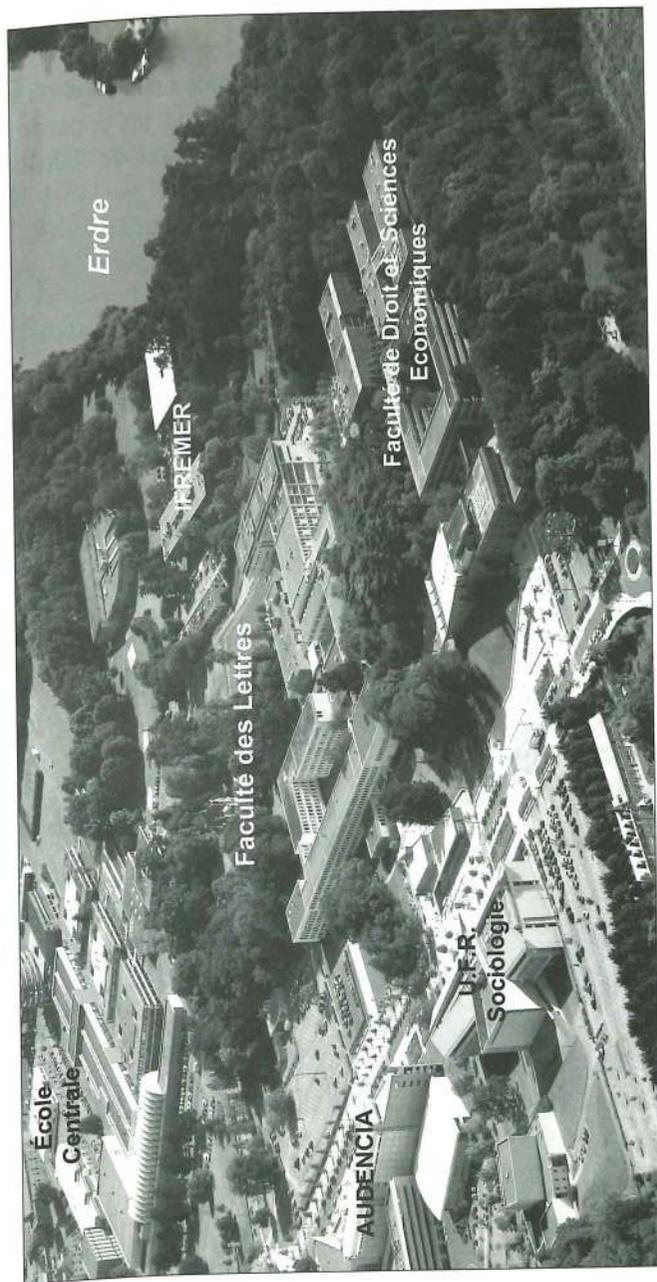
* École chargée de la formation des professeurs de l'enseignement technique.

La reconnaissance de l'indépendance de ce pays en 1962 ne permit pas sa réalisation. En 1975, lorsqu'il est décidé de construire des locaux pour l'E.N.N.A. à Nantes, le ministère de l'Éducation Nationale décide de ressortir ce projet. Le fait que son premier directeur, M. Paul GRANDJEAN, ait enseigné pendant une longue période en Algérie a peut-être également influencé la prise de décision.

En 1991, l'E.N.N.A. disparaît et est remplacée par l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (I.U.F.M.), dont une annexe est construite, en 1994, rue Launay Violette. En même temps, le lycée d'application prend le nom de Lycée Arago. Aujourd'hui ce lycée accueille près de 300 élèves qui préparent :

- un B.E.P. ou un baccalauréat des métiers du bois et des métaux, de maintenance des équipements industriels ou des systèmes électroniques industriels et domestiques.
- un B.T.S. productique bois et ameublement.





Campus universitaire du Tertre. (Photo aérienne ville de Nantes).

L'enseignement supérieur.

L'enseignement supérieur est fortement représenté à Nantes-Nord. Le campus regroupe les établissements gérés par l'Université mais aussi des Grandes Écoles (Audencia, Centrale, E.N.I.T.I.A.A.), le C.N.A.M., l'I.R.A., et un institut privé l'I.D.R.A.C.

L'Université*

Si l'Université de Nantes a été créée le 29 janvier 1448, elle a disparu à la Révolution en 1789. Tous les établissements nantais dépendent de Rennes : École de Médecine et de Pharmacie, Institut d'Enseignement Supérieur de Lettres, Institut de Droit, Institut Polytechnique de l'Ouest, École Régionale d'Architecture, École des Beaux Arts, ... Il faut attendre le décret du 29 décembre 1961 pour que soit instituée une Université à Nantes.

Le premier projet de reconstruction des établissements d'Enseignement Supérieur endommagés par les bombardements, « au cœur de la cité... à la pointe amont de l'Île Feydeau », est vite abandonné. En 1958 la décision est prise de construire la Faculté des Sciences sur le Domaine de la Lombarderie. En juin 1959, pour la première fois est énoncé le projet d'implantation de l'École de Commerce, de l'Institut des Lettres, des Écoles des Beaux Arts et d'Architecture « au-delà du Cens, en zone délimitée comme rurale » par le S.D.A.U. de 1948. L'idée des campus universitaires

* Source : Histoire de l'Université de Nantes. (Presses Universitaires).

à l'extérieur des villes est alors un projet général conçu pour répondre à l'augmentation du nombre d'étudiants. Sur le même site des chambres doivent également accueillir les étudiants.

Construire dans un cadre propice à la réflexion et au travail universitaire.

Dès 1959, Me ROBERT, élu municipal, soulignait « l'intérêt évident que présente le regroupement en un seul quartier de nos grandes écoles ».

Max SCHMITT nommé, le 12 décembre 1961, recteur de la nouvelle académie de Nantes (couvrant les départements de Loire Atlantique, Maine et Loire et Vendée) défend ce même projet auprès du ministère. Alors que la collectivité n'a pas encore acquis tous les terrains, il obtient de l'État, le 30 janvier 1963, que Louis ARRETCHÉ, architecte du ministère, soit chargé d'établir un plan de masse d'un ensemble universitaire regroupant tous les établissements d'enseignement supérieur à l'exception de la faculté de Médecine et Pharmacie. Le plan produit en 1964, prévoit des implantations dispersées dans un vaste parc paysager de 205 ha, « articulées autour du rectorat et d'un plan d'eau central, accueillant des équipements culturels et de loisirs au confluent du Cens et de l'Erdre ». Le confort des étudiants n'est pas oublié : ils devaient trouver là « un cadre propice à la réflexion et au travail universitaire ».

Max SCHMITT a été l'artisan de la renaissance de l'Université de Nantes. Directeur de l'I.P.O.- future E.N.S.M.- il sera le premier recteur de l'académie de Nantes. En mémoire de ce qu'il a apporté à la ville de Nantes et à son université, son nom a été donné à une rue, près du campus (qui elle-même a donné le nom à la station de tram la plus proche).

La Faculté des Lettres.

La ville décide d'acquérir les 21 hectares du domaine du Tertre pour y implanter la faculté des Lettres. La baronne GRAND D'ESNON, propriétaire, n'est pas décidée à vendre. Une procédure d'expropriation est engagée qui aboutit en septembre 1960.

La propriété du Tertre a été aménagée vers 1860 par Gabriel LAURIOL (armateur et adjoint au maire), en « parc à l'anglaise », autour d'un petit manoir. Sa fille, Alice, épouse le raffineur de sucre Achille SAY. Au début du 20ème siècle elle y tient un salon littéraire fort prisé. La petite fille, la baronne GRAND D'ESNON, est l'héritière du domaine (voir aussi livre III page 137).

Dès 1961, des baraquements sont installés à proximité du château, pour accueillir les étudiants du Collège Littéraire Universitaire rattaché à l'Université de Rennes. L'Institut devient Faculté des Lettres et Sciences Humaines en 1964. Le permis de construire des bâtiments définitifs est signé le 22 septembre 1965. La première rentrée dans les nouveaux bâtiments est effectuée en 1967.

La Faculté de Droit et Sciences Économiques.

Ce n'est qu'en 1966, par le décret du 25 mars, que la Faculté de Droit et Sciences Économiques est créée à l'Université de Nantes. Longtemps cet enseignement a été marginalisé, avec le statut d'Institut Municipal sous la dépendance de l'académie de Rennes. Lorsqu'il a été question de créer une Faculté de Droit et Sciences Économiques, les villes de Nantes et d'Angers sont entrées en conflit : les Angevins, ont défendu l'idée que cette faculté devait être ouverte chez eux, au prétexte qu'ils accueilleraient déjà une Cour d'Appel ! Mais la municipalité et le recteur SCHMITT ont argumenté pour défendre l'unification de l'université et combattre sa dispersion. Ainsi dès 1963 l'enseignement des sciences juridiques et économiques est dispensé sur le site du Tertre, dans des

baraquements. En janvier 1968 un avis favorable est donné pour la construction de bâtiments définitifs. Les travaux sont retardés car « les masses boisées doivent être rigoureusement conservées ». Commencés en mai 1969, les locaux sont terminés en juillet 1972.

Plus tard, de nouveaux bâtiments sont construits pour répondre à l'arrivée d'étudiants de plus en plus nombreux.

À la rentrée de l'année universitaire 2006-2007, l'ensemble Lettres, Droits, Sciences Économiques compte 16 793 étudiants.

Les œuvres universitaires.

Au début des années soixante, dans l'urgence, il faut construire des restaurants et cités universitaires et donc trouver de nouveaux terrains. Des terres de la propriété Launay-Violette sont acquises pour l'implantation de la première cité universitaire du quartier. Les dernières exploitations agricoles et maraîchères disparaissent malgré la résistance opposée par les propriétaires qui sont le plus souvent expropriés.

Les cités universitaires et restaurants universitaires sont gérés par le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Sociales (C.R.O.U.S.), dont les services centraux sont ouverts au 2, Bd Guy Mollet en Juillet 1975.

Les Cités Universitaires du Campus du Tertre*.

Les cités traditionnelles : chambres meublées de 9 m² avec sanitaires et cuisines collectifs :

- Cité Launay Violette (1963) : 300 chambres ;
- Cité de la Bourgeonnière : 495 chambres. Ouverture en Nov. 1967 (1^{er} bât.), début 1968 (2^{ème} bât.) et fin 1968 (3^{ème} bât.) ;
- Cité Fresche Blanc (1967) : 624 chambres rénovées (douche et réfrigérateur dans chacune).

* En 1967 le C.R.O.U.S. se fixe pour objectif de loger 25 % des étudiants et d'en nourrir 75%.

Les résidences.

- J. TYMEN* rue de la Pierre Percée (1992) : 180 logements ;
- Les Landes, rue des Landes (1991) : 236 logements ;
- Alice MILLIAT** (2005), rue du Fresche Blanc : 298 logements.

Garçons et filles...chacun chez soi

Lors de l'ouverture des premières cités, la mixité n'est pas autorisée. Les cités Launay Violette et Fresche-Blanc accueillent les garçons et celle de la Bourgeonnière, les filles. Les visites des filles chez les garçons et des garçons chez les filles sont interdites. Ce sont les « événements de mai 1968 » qui amènent la contestation de ces règles vertueuses... jusqu'alors respectées. Des étudiants veulent aller et venir librement dans la cité de la Bourgeonnière... et éventuellement y passer la nuit ! Pour prévenir ces débordements, un gardien a ordre de vérifier l'identité des personnes qui se présentent. Des étudiants appliquent le slogan de mai 1968 : « il est interdit d'interdire » et vont jusqu'à pénétrer dans la cité des filles par effraction. Le gardien est malmené. Plainte est déposée au tribunal... et l'affaire est jugée ! Le magistrat, avant de prononcer la sanction de principe, déclare à la représentante du C.R.O.U.S. non sans humour : « il eût été plus simple, madame, de laisser les portes ouvertes ! ».

À la rentrée de la nouvelle année universitaire, en octobre 1968, les cités demeurent mono sexuées mais les visites des étudiants du sexe opposé sont tolérées. Il faut attendre 1976 pour que la mixité soit établie dans les cités universitaires ... après le vote de la majorité à 18 ans !

* Jacques TYMEN, économiste, maître de conférences de l'université de Nantes, a été responsable du Centre d'Économie des Besoins Sociaux (C.E.B.S.), qu'il a contribué à créer. Ses recherches ont porté sur la monnaie unique européenne et sur les conditions de la mise en œuvre des politiques sociales. Décédé prématurément en 1989, l'Université a souhaité donner son nom à cette cité, pour rendre hommage à la qualité de son investissement.

** Alice MILLIAT est considérée comme « l'apôtre du sport féminin ». C'est grâce à son action que les femmes ont été admises, pour la première fois, à participer aux jeux olympiques d'Amsterdam en 1928 (contre l'avis de Pierre de COUBERTIN fortement opposé au sport féminin).

La Restauration Universitaire.

En 1964 un Restaurant Universitaire (R.U.) provisoire est mis à la disposition des étudiants, dans un baraquement, route de la Jonnelière. Le R.U du Tertre, dont la construction est achevée en novembre 1969, est programmé pour un effectif de 15 000 étudiants sur le site du Tertre en 1972. Il dispose de 1 150 places. Dès le début des années quatre-vingt, un agrandissement s'avère nécessaire. En fait c'est un R.U. bis qui est construit : d'où son nom le «Rubis» et sa forme qui évoque la pierre précieuse !

L'École Centrale, 1, rue de la Noë.

Lorsqu'elle a quitté les locaux vétustes de la rue du Maréchal Joffre en 1978, l'École Nationale Supérieure de Mécanique (E.N.S.M.) s'est implantée sur un espace de 16 ha, à la périphérie ouest du campus universitaire, sur le site des Salles Baudais dépendant du domaine du Tertre. En 1991 elle intègre l'intergroupe des Écoles Centrales, avec Paris, Lyon, Lille et Marseille.

Chaque année 300 nouveaux étudiants sont recrutés, pour une formation d'une durée de 3 ans. Le concours d'entrée, commun à toutes les Écoles de l'Intergroupe et SupÉlec, s'adresse aux élèves des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques.

Avec les doctorats et masters l'École Centrale accueille près de 1200 étudiants dans ses 40 000 m² de locaux. Les enseignants-chercheurs et les chercheurs, au nombre de 120, sont répartis dans 4 laboratoires équipés d'importants moyens scientifiques et techniques. Le bassin des carènes est l'équipement le mieux connu par la forme en demi-rond du bâtiment qui l'abrite.

L'École est ouverte sur l'extérieur : les collaborations sont nombreuses avec les laboratoires de recherche du secteur public ou privé, au niveau national et international.

L'École Centrale a la particularité de disposer, au sein du campus, de 2 résidences pour l'accueil de 250 étudiants, en priorité ceux de première année.

L'École en quelques dates :

- 1919 Création de l'I.P.O., Institut Polytechnique de l'Ouest, rattaché à l'Université de Rennes.
- 1948 Transformation de l'I.P.O. en E.N.S.M., École Nationale Supérieure de Mécanique.
- 1991 l'E.N.S.M. devient l'École Centrale.

L'École Nationale d'Ingénieurs des Techniques des Industries Agricoles et Alimentaires, rue de la Géraudière.

Plus connue sous l'appellation E.N.I.T.I.A.A., cette école de techniciens supérieurs et d'ingénieurs a ouvert ses portes en 1973. Elle fait partie du réseau des écoles AGORAL qui forment des ingénieurs généralistes pour les industries alimentaires. Cette implantation, dans une ville universitaire, au centre du bassin agro-alimentaire du grand ouest, est le résultat d'une concertation du ministère et des industries agro-alimentaires.

Aujourd'hui, le patrimoine bâti totalise 20 000 m² développés sur un espace de 12 ha.

L'E.N.I.T.I.A.A. accueille chaque année 100 étudiants ingénieurs recrutés sur concours après 2 ans en classes préparatoires, et 30 étudiants techniciens (B.T.S.) sélectionnés sur dossier après obtention du baccalauréat. Trois licences professionnelles, cinq masters et des doctorats sont également proposés.

L'ensemble des différentes filières regroupe sur ce site environ 500 étudiants. L'enseignement est assuré par 45 enseignants et 150 professionnels vacataires.

La recherche est constituée de quatre équipes dont les orientations sont les suivantes : Environnement Agro Alimentaire, Gestion et Économie des Industries Alimentaires, Qualité Microbiologique et Aromatique des Aliments, Sensorimétrie et Chimiométrie (relation comportement alimentaire et qualité des aliments).

L'École Supérieure de Commerce « Audencia »,

8, route de la Jonelière.

L'école supérieure de commerce est créée, en 1900, à l'initiative de la municipalité dirigée par le maire Gabriel GUIST'HAU. La même année elle est reconnue par l'État (décret signé le 20 juin 1900 par Monsieur Emile LOUBET, Président de la République). Installée dans l'ancien hôtel des Monnaies (Muséum d'Histoire Naturelle aujourd'hui), elle a emménagé sur le site du Tertre le 5 novembre 1970. Lors de son 100^{ème} anniversaire elle devient école «AUDENCIA», contraction de audienta, *écoute* et audacia, *audace*. Sa gestion est tripartite : Nantes Métropole, le Conseil Général et la Chambre de Commerce et d'Industrie.

Elle accueille en 2007, 2000 étudiants, dont près d'un tiers sont d'origine étrangère. La qualité de son enseignement lui vaut une reconnaissance internationale.

Le C.N.A.M., 25, boulevard Guy Mollet.

Le Conservatoire National des Arts et Métiers est implanté à Nantes depuis 1980. Avant de rejoindre, en 1991, le site actuel 25 bd Guy Mollet, il s'est installé successivement dans les locaux de l'I.U.T. rue du Maréchal Joffre, dans l'ancien hôpital Broussais et rue François Bruneau.

Établissement de formation continue, la qualité de son enseignement est reconnue tant sur le plan académique que professionnel. Les formations sont organisées sous forme modulaire sur la base d'unités d'enseignement capitalisables. Chacun peut suivre des modules «à la carte», qui peuvent être intégrés à des parcours diplômants.

Des centres C.N.A.M. sont décentralisés sur l'ensemble des Pays de la Loire : Angers, Cholet, Laval, La Roche-sur-Yon, Le Mans, Saint-Nazaire. Au cours de l'année 2006-2007 le nombre d'inscrits dépasse les 6 000 personnes. Les formations proposées sont très diversifiées : Sciences du Travail et de la Société, Sciences de la Communication, Économie et Gestion, Sciences et Techniques Industrielles.

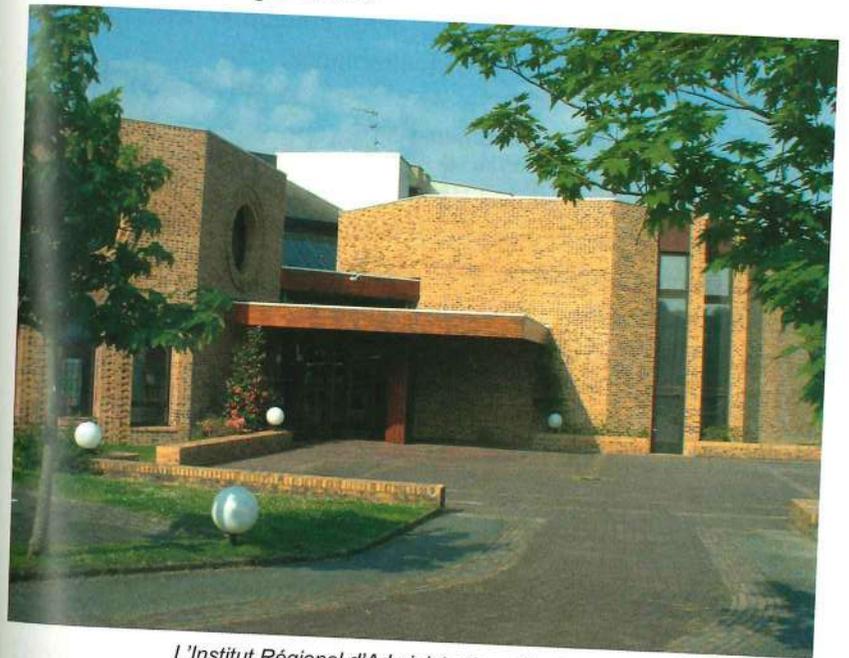
L'I.R.A. (Institut Régional d'Administration),

1, rue de la Bourgeonnière.

Cet établissement a été ouvert à la rentrée 1989 dans des locaux construits à l'emplacement de l'ancienne ferme de la Grande Sensive.

L'I.R.A. forme les cadres de l'administration publique. Il existe cinq I.R.A. en France (Bastia, Lille, Lyon, Metz et Nantes). L'admission de 140 candidats par promotion se fait sur concours. La formation rémunérée se déroule du 1^{er} septembre au 31 août avec alternance de cours et de stages. 80 % des enseignants sont des cadres de la fonction publique et 20 % des consultants, des experts, des universitaires.

L'I.R.A. est aussi un centre de formation continue pour les cadres de la fonction publique : environ 200 stages de deux à trois jours sont organisés chaque année.



L'Institut Régional d'Administration. (Photo I.R.A.)

L'IDRAC, *Rue des Saumonières.*

Une École Supérieure de Commerce s'implante, en 1984, rue des Saumonières, sous l'appellation : I.S.E.D.E. F.C.D. Ouest. Depuis 2003 cet établissement privé, a rejoint le réseau IDRAC (Institut de Développement et de Recherche d'Action Commerciale), présent dans 7 grandes villes en France.

Les formations proposées, après l'obtention du baccalauréat, vont du B.T.S. au Master. Elles préparent à différents métiers pour une insertion en entreprise : communication, marketing, gestion, management du développement international, achats internationaux, finances,... Les enseignants sont essentiellement des professionnels et des consultants.

L'École dispose de 800 m² de locaux dont 14 salles de cours. Elle accueille chaque année près de 300 étudiants. Elle propose également une formation B.T.S. en alternance.

Le C.R.D.P., *chemin de l'Herbergement.*

L'I.A., *route de la Jonelière.*

Le C.R.D.P. (Centre Régional de Documentation Pédagogique) et l'I.A. (Inspection Académique), établissements non universitaires mais en relation avec l'enseignement primaire et/ou secondaire, sont implantés à proximité du complexe universitaire. Le C.R.D.P. ouvre en 1976 et l'I.A. en 1978.

Les établissements de recherche.

Beaucoup de laboratoires de recherches sont intégrés à l'Université. Ils sont si nombreux que nous ne pouvons pas les présenter dans cet ouvrage. Nous nous limiterons à ceux qui ne sont pas rattachés exclusivement à une structure d'enseignement.

I.F.R.E.M.E.R., *rue Ile d'Yeu.*

I.F.R.E.M.E.R. (Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer) résulte de la fusion de l'I.S.T.P.M. (Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes) et du C.N.E.X.O. (Centre National pour l'Exploitation des Océans) de Brest, en 1984. C'est en 1918 que fut créé l'O.S.T.P.M., l'Office Scientifique et Technique des Pêches Maritimes. En 1953, il change de nom et devient l'I.S.T.P.M., Institut Scientifique et Technique des Pêches Maritimes. En 1969, l'I.S.T.P.M. quitte Paris et s'installe à Nantes sur un terrain propriété de l'Université, en bordure de l'Erdre, en périphérie de l'ensemble Lettres. I.F.R.E.M.E.R. est un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (E.P.I.C.), placé sous la tutelle conjointe des Ministères chargés de la Recherche, de l'Agriculture et de la Pêche, de l'Équipement et des Transports, de l'Écologie et du Développement Durable.

I.F.R.E.M.E.R. contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère la flotte océanographique française pour l'ensemble de la communauté scientifique.

I.F.R.E.M.E.R. emploie environ 200 personnes à Nantes : chercheurs, techniciens et administratifs.

Le C.S.T.B. (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment),
11, bd Henri Picherit.

Créé à Paris en 1947, le C.S.T.B. est aujourd'hui constitué de cinq centres : Paris, Marne-la-Vallée, Grenoble, Nantes, Sophia-Antipolis. Sa mission est l'amélioration du bien-être et de la sécurité dans les bâtiments et leur environnement.

Le C.S.T.B. est un E.P.I.C. sous la tutelle du Ministère de l'Équipement. Son budget est assuré pour 25 % par l'État et pour 75 % par les commandes privées.

Implanté à Nantes en 1970, au 11, bd Henri Picherit, ce centre de recherche emploie 75 personnes dont près de la moitié sont des chercheurs. Ce pôle scientifique se consacre à l'étude des effets du vent et du climat sur les produits et ouvrages, ainsi qu'à la qualité de l'air et de l'eau. Il a également des compétences pour répondre aux besoins des concepteurs et maîtres d'ouvrage pour optimiser l'éclairage intérieur et extérieur des bâtiments, villes, moyens de transports.

Les équipements remarquables du site nantais sont : la soufflerie Jules Verne (permet de reproduire des conditions extrêmes et de mesurer le comportement réel du produit sous les effets des éléments naturels : vent, sable, neige, pluie, soleil à des températures variant entre - 25° et + 50°), une fumisterie (tests des installations de combustion), une plate forme assainissement, un ciel artificiel. Le projet AQUASIM, en cours d'élaboration, doit aboutir à la réalisation prochaine d'un très gros équipement dans le domaine de l'eau.

Le B.R.G.M. (Bureau de Recherche Géologique et Minière),
1, rue des Saumonières.

Le B.R.G.M. est un E.P.I.C., sous la tutelle conjointe des Ministères de l'Enseignement et de la Recherche, de l'Économie et des Finances, de l'Environnement et du Développement Durable. Si sa mission reste la compréhension des phénomènes géologiques, la recherche minière sur le territoire français n'est plus son activité principale. Depuis la fin des années soixante dix son objectif majeur est de mettre à disposition des organismes publics les outils nécessaires à la gestion du sol, du sous-sol et des ressources, à la prévention des risques naturels et des pollutions, aux politiques publiques d'aménagement du territoire.

Le centre nantais a été construit de 1971 à 1973. À ses débuts, il a compté jusqu'à 83 salariés répartis entre deux secteurs : la Division Minière et le Service Géologique Régional. La Division Minière intervenait sur la Bretagne, la Normandie et les Pays de la Loire. Au plus fort de son activité, elle regroupait plus d'une cinquantaine de personnes. Mais avec la fermeture des mines, elle a progressivement été abandonnée.

Le Service Géologique Régional a eu un développement moins important. Aujourd'hui, les principales études prises en charge à Nantes, sont la gestion quantitative et qualitative de l'eau, l'établissement des plans de prévention des risques naturels concernant les mouvements de terrain, le recensement des cavités des anciennes mines du Massif Armoricaïn...

En 1999 le bâtiment principal est vendu au groupe Inter Mutuel Assistance (I.M.A.). Le B.R.G.M. ne compte plus aujourd'hui que sept salariés, installés dans les anciens locaux techniques transformés en bureaux.

L'Institut national de Recherche Agronomique (I.N.R.A.),
rue de la Géraudière.

Les instituts de recherche agronomique ont été créés en 1946 dans le contexte de la reconstruction nationale d'après guerre et du projet de modernisation de l'agriculture française. L'implantation de l'I.N.R.A. à Nantes date de 1976. Aujourd'hui, ses objectifs, concernent trois champs de recherche : l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, dans une perspective de développement durable. Ses compétences sont reconnues au niveau international.

Il regroupe 240 agents dont 120 chercheurs. Si la recherche est leur activité principale, les chercheurs apportent leur contribution à l'enseignement supérieur (université, écoles d'agronomie, école vétérinaire) en dispensant 800 h d'enseignement par an (année 2006).



**Les entreprises, les commerces
et l'artisanat.**

L'urbanisation a progressivement « grignoté » l'espace rural : les premières cités et lotissements ont été implantés en continuité des secteurs déjà bâtis – Pont-du-Cens, Chauvinière, Pressoir, Jonnelière-Chevalerie – et progressivement l'urbanisation s'est densifiée et étendue jusqu'aux limites du quartier. Nantes-Nord a longtemps été un quartier dortoir où les seuls pourvoyeurs d'emplois étaient les artisans et commerçants. Il faut attendre la fin des années quatre-vingt pour que des entreprises viennent s'implanter sur ce secteur. Pas étonnant de constater qu'elles sont localisées en périphérie du quartier, là où sont encore disponibles des espaces non urbanisés. Elles sont le plus souvent regroupées en zones d'activités : le Parc d'Affaires de la Rivière, la Zone d'Activités Tertiaires (Z.A.T.) des Saumonières, la Z.A.C. du Moulin des Roches.

Les ENTREPRISES.

La ZAT des Saumonières, rue des Saumonières.

Outre le B.R.G.M. et l'I.D.R.A.C., on y trouve des activités tertiaires et de services de plus ou moins grande importance :

I.M.A. Technologies.

I.M.A. Technologies est une filiale à 100% du groupe Inter Mutuelles Assistance, leader européen de l'assistance aux personnes et aux biens. Cette entreprise s'est installée à Nantes en 1999 dans les anciens locaux du B.R.G.M. (1 500 m² de bureaux).

I.M.A. Technologies assure des missions de téléassistance dans différents domaines, sur l'ensemble de la France :

- assistance technique du réseau après vente de grandes marques automobiles ;
- accueil téléphonique des lecteurs du plus grand quotidien régional de France (Ouest France) ;
- télésurveillance des locaux et matériels des entreprises et des particuliers ;
- information juridique des clients des mutuelles partenaires.

En concurrence avec Bordeaux, Nantes a été choisie du fait de la qualité de l'accueil, son environnement universitaire, son aéroport et sa proximité de Niort où sont localisées les mutuelles fondatrices d'I.M.A.

Depuis 2004, du fait de son développement (230 agents en 2007), une partie du personnel travaille dans les bureaux laissés libres par Bull, au parc d'affaires de la Rivière.

Les autres sociétés :

- *Eurovia Management* : Centre de Services Partagés de l'entreprise de travaux Publics Eurovia du groupe Vinci, installé en 2003 dans les locaux devenus vacants de l'entreprise

- GRAM (meubles de cuisine). Une trentaine d'agents assurent la comptabilité, l'assistance juridique et des missions de conseils aux agences de la région ;
- *Équivalence Audit* : société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes (30 agents) ;
- *AFOCCI* : association de formation ;
- *Noble Age* : centre de gestion de ce groupe, propriétaire et gestionnaire de 21 résidences de retraités en France (dont 2 à Nantes et 1 à Pornichet) et de 4 en Belgique (40 agents).

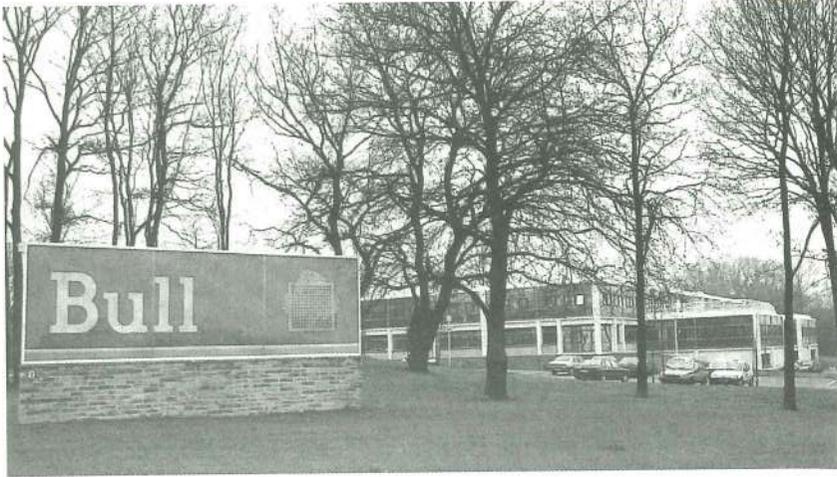
Parc d'Affaires de la Rivière, 8, bd Einstein, rue de Broglie.

Ce parc d'affaires regroupe des sociétés du tertiaire et de services. La plus importante, qui a marqué l'histoire de ce site, est l'entreprise Bull.

Bull.

La première implantation de Bull date de 1987, dans le bâtiment rectangulaire, le plus proche du boulevard. Cette installation était en fait le regroupement des agents dispersés sur plusieurs sites de la région nantaise. Ces services concernaient la Direction régionale, des activités commerciales, de maintenance, de prestations de services et de formation.

La deuxième implantation en octobre 1989, dans le bâtiment de 4 niveaux, accueille la direction opérationnelle (marketing, finances, DRH, communication...) transférée de Bordeaux à Nantes.



L'entreprise Bull en 1988.
(Photo "Vivre à Nantes", magazine municipal Fév. 1989).

Ce centre nantais de Bull compte alors plus de 400 agents. La baisse des effectifs s'est faite régulièrement au fil des réorganisations. Aujourd'hui Bull compte 169 salariés et occupe un seul bâtiment, celui de 4 étages.

Les missions spécifiques du site nantais sont : un télé-service centre support des logiciels Bull, des activités de prise et traitement d'appels et hot line pour de grands clients.

Les bâtiments n'ont jamais été la propriété de Bull mais d'un groupe d'investisseurs privés. Le premier bâtiment était à l'origine la propriété d'une banque du Proche Orient ce qui avait donné lieu à une inauguration haute en couleurs avec des représentants du propriétaire en costumes et coiffures traditionnels.

Les autres sociétés

- *I.M.A. Technologies* : extension de la Z.A.T des Saumonières ;
- *Société CARREFOUR* : direction d'exploitation du Grand Ouest (52 p) ;
- *SOREGOR* : groupe d'expertise comptable (38 p) ;

- *M.G.E.U.P.S. Système* : vente et service après vente d'onduleurs (30 p) ;
- *Groupe SOLI* : création de sites internet et formation (50 p) ;
- *KHUNE NAGEL* : extension du site de la Petite Sensive ;
- *ANTEA* : société d'ingénierie secteur de l'environnement ;
- *C3 consultants* : Société spécialisée dans le conseil aux personnes, aux entreprises et aux administrations dans le domaine des ressources humaines ;
- *LEXAMARK* : société de services pour les photocopieurs de cette marque ;
- *SEGECE*, société de gestion ;
- *RTE* : agence, de la société Réseau du Transport d'Électricité du secteur ouest.

Des services du Conseil Général y sont également délocalisés.

La technopole agro-alimentaire de la Géraudière, *rue de la Géraudière.*

Le site de la Géraudière est l'un des deux pôles technopolitains de Nantes (avec celui de la Chantrerie). Sur les terres des anciennes fermes de la Géraudière sont implantées, outre l'école d'ingénieurs E.N.I.T.I.A. et l'I.N.R.A., des activités en relation avec les secteurs agricoles et alimentaires.

La Chambre d'Agriculture*.

La Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique installée jusqu'alors rue des Hauts pavés, a déménagé, en avril 1993, sur le pôle agroalimentaire de la Géraudière.

Composée de 45 membres élus, la Chambre d'Agriculture, établissement public, a pour première mission de représenter et de défendre les intérêts de l'agriculture, de proposer des orientations.

* La Chambre d'Agriculture n'est pas une entreprise, mais elle est implantée sur le site de la Technopole.

pour son avenir. Elle définit un projet pour l'agriculture départementale. Elle met à la disposition de la profession des services collectifs (formation, expérimentation, gestion de l'espace, études économiques, identification du cheptel et validation des origines...) et individuels personnalisés (conseil d'entreprise, conseil technico-économique spécialisé dans différentes productions, conseil spécifique concernant les bâtiments, les plantations de haies, ...).

Environ 180 personnes sont réparties dans les différents services de la Chambre d'Agriculture et les cinq Maisons régionales réparties dans le département. Ses ressources proviennent des produits d'imposition, de subventions dont celles du Conseil Général, et des prestations de service.

Eurofins.

Le groupe français EUROFINS Scientific, s'est implanté sur la technopole en 1989. Créé en 1987 avec 3 salariés, il constitue aujourd'hui un réseau mondial de 70 laboratoires d'analyses et de recherches et emploie plus de 4 000 personnes. Situé, au niveau mondial, à la tête du secteur de la bio analyse de l'infiniment petit, cette entreprise est née de la recherche universitaire nantaise : un enseignant-chercheur de la Faculté des Sciences, Gérard MARTIN met au point, avec son équipe, une nouvelle technique d'analyse, extrêmement fiable, basée sur la R.M.N. (Résonance Magnétique Nucléaire). Le procédé apparaît si révolutionnaire que des brevets sont déposés pour préserver cette découverte. La demande du secteur de bio-analyse est telle que l'un de ses fils, Gilles, lui-même scientifique, décide de créer son entreprise pour mettre en application les travaux du laboratoire de son père. Entrée en Bourse en 1997, aujourd'hui elle rayonne dans le monde entier...

Le laboratoire de la Géraudière, siège social de la société, emploie 200 salariés mais doit, en 2007, s'agrandir et doubler de surface (800 m²).

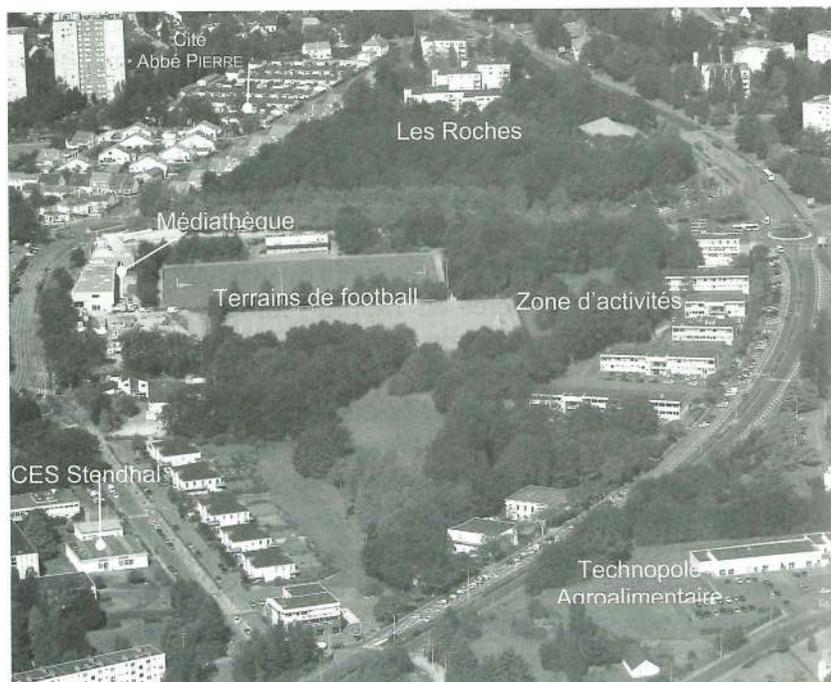
Les autres sociétés.

- *ADRIANT* : activité d'expertise et de conseil à chaque étape de la vie d'un produit dans le domaine agro-alimentaire, afin d'assurer sa qualité et sa sûreté. Créée en 1981 sous la forme d'une association soutenue par la Région, c'est aujourd'hui une entreprise autonome ;
- *TECALIMAN* : société créée en 1981, pour répondre aux besoins de l'industrie. Sa mission est essentiellement technique sur des sujets touchant l'unité de fabrication : qualité, environnement, sécurité, consommation d'énergie, maîtrise des risques... ;
- *C.T.C.P.A.* : organisme créé en 1950 à l'initiative des pouvoirs publics et des fabricants de conserves. Sa mission est de contribuer à la sécurité alimentaire. Son financement est assuré pour 30 % par les industries de la conserve qui versent une taxe et pour 70 % des prestations pour les entreprises. Il y a en France 8 sites C.T.C.P.A. sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- *IREPOLIA* : institut de recherche sur l'élimination des pollutions d'origine industrielle et agro-alimentaire ; c'est un centre indépendant d'étude et d'analyse en environnement ;
- *TOXILABO* : Laboratoire de toxicologie et de biotoxicologie professionnelle au service des entreprises pour assurer le contrôle de l'environnement de travail ;
- *CALYDRA* : Laboratoire d'analyses physico-chimiques. Domaine d'intervention : résolution des problèmes liés à la protection de l'environnement.

Un restaurant interentreprises est à la disposition des salariés du site.

La Z.A.C. du moulin des Roches*.

Dans le cadre de la procédure de Développement Social des Quartiers (D.S.Q.), la Zone d'Aménagement Concerté (Z.A.C.) du Moulin des Roches a permis l'implantation d'activités économiques, administratives ou de santé**.



«L'Amande», qui doit son nom à la forme du terrain, avec les principales implantations.
(Photo aérienne ville de Nantes).

* Où se trouvait ce moulin des Roches? Ne cherchez pas ! Il n'a jamais existé : sans doute est-il fait référence au moulin des Landes appelé aussi des Rochettes, que l'on peut encore voir aujourd'hui bd René Cassin, face à la caserne des pompiers (cf. Livre IV, page 130).

** Au P.O.S. de 1975 il était prévu d'y construire des H.L.M. (cf. p. 142).

Le classement de cette partie du quartier nord en zone de «dynamisation urbaine» a permis aux entreprises d'être exonérées de taxe professionnelle pendant 5 ans.

En 2007, 9 immeubles sont construits qui accueillent : l'A.N.P.E., l'Association des Paralysés de France, le Pôle de proximité Erdre et Cens de Nantes Métropole, un centre psychothérapeutique pour enfants et adolescents et des entreprises. Ces entreprises sont de type tertiaire :

- C.R.I.D.O.N. Ouest : Centre de Recherches, d'Information et de Documentation Notariales ;
- MANPOWER : société d'intérim ;
- KLM revêtements ;
- FRUCHAUD : réparation automobile (gestion de 6 garages) ;
- Christophe BIDON : administrateur judiciaire ;
- M et P : société de management ;
- INVEO Technologies : société de service informatique ;
- TELINDUS ARCHE : société de service informatique spécialisée dans la sécurisation des réseaux ;
- SMA BTP : assureur des entreprises du bâtiment et travaux publics ;
- Soplavend : groupements d'achats ;
- Védiorbis : société d'intérim ;
- Hocer Instrumentation : Études et instrumentation en environnement.
- VEOLIA, agence du groupe VEOLIA, leader mondial des services à l'environnement.

Un restaurant «Le Moulin des Roches», et une résidence de studios, la Résidence René Cassin, complètent l'aménagement de «L'Amande».

Les principales entreprises hors des zones d'activités.

Le CETIM (Centre Technique des Industries Mécaniques), *74, route de la Jonnelière.*

Le CETIM, créé en 1965, par la volonté de la Fédération des Industries Mécaniques, est un établissement privé sous la tutelle du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. Il comprend 3 centres principaux (Nantes, Saint Etienne et Senlis, 3 centres associés et 17 délégations régionales). Sa mission : mutualiser l'effort de recherche et de développement technologique en mécanique au profit des entreprises concernées. 67 % de l'activité concerne les travaux d'intérêt collectif (financés par une cotisation payée par les entreprises de mécanique en fonction de leur chiffre d'affaires) et 33% les prestations marchandes réalisées pour une application spécifique.

L'équipement d'excellence du site nantais est une plateforme hydraulique unique en Europe qui permet de tester les gros matériels (pompes, robinetterie,...).

Après avoir été hébergé provisoirement, à partir de 1967, en différents lieux du centre ville, le CETIM s'est implanté, en 1971, au 74, route de la Jonnelière, sur un site de 8 700 m² (un champ nommé "Lorège"). Le nombre de salariés en 2007 est de 120, dont plus de 50% sont ingénieurs ou techniciens.

France Télécom, rue Henri Picherit.

En 1982 s'implante, rue Henri Picherit, la Direction Régionale France Télécom. Elle a en charge les infrastructures du téléphone du grand ouest. Cet établissement est alors un centre régional de décision. Il regroupe un nombre important de techniciens.

En 1997 cette Direction Régionale disparaît et est remplacée par une autre entité : le Centre Support Clients Réseaux d'Entreprises dont la mission est de travailler sur le réseau des entreprises au niveau national pour tout ce qui concerne «voix» et «data»

(transmission de données). Aujourd'hui la grande majorité des agents intervient sous la marque commerciale «Orange Business Services» auprès des 250 plus grandes entreprises françaises clientes d'Orange et de leurs filiales internationales. Les dépannages se font par téléassistance et si nécessaire par une intervention sur site des techniciens.

Cet établissement nantais regroupe près de 350 agents. Depuis 2002 les bâtiments ne sont plus la propriété de France Télécom mais d'un investisseur privé.

K.P.M.G., 7, bd Albert Einstein.

Après 33 années passées au 18, rue du Pin à Nantes, K.P.M.G. a emménagé le 3 janvier 2005 dans ses nouveaux locaux Bd Albert Einstein. Membre de K.P.M.G. International, présent dans 180 villes en France, ce site nantais accueille la Direction Régionale du grand ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Poitou Charente, Limousin). K.P.M.G France est le premier cabinet français d'audit, d'expertise comptable, de conseil comptable et financier. Il emploie 120 salariés.

Le bâtiment surprend par sa transparence et sa lumière, avec ses 1 900 m² de baies et de cloisons vitrées. Cette conception a été voulue par l'architecte et le maître d'œuvre K.P.M.G., comme un message envers les clients : «la conception du bâtiment repose sur deux axes essentiels, la lumière et la transparence. À travers ses deux axes, K.P.M.G. souhaite mettre en avant les notions de modernité et de clarté liées à l'évolution du marché et de la profession d'auditeur et d'expert comptable».

KUEHNE + NAGEL (Division Système Information Appliquée), *16, rue de la Petite Sensive.*

En mars 1992, une société locale informatique, S.I.A. (Société Informatique Appliquée), basée à Cholet, crée un site à la Petite Sensive. Après plusieurs changements de propriétaires, en février 2006, cette entreprise intègre un grand groupe de logistique allemand, qui

possède des agences dans le monde entier. Sa spécialité est le développement de logiciels ultrasophistiqués de gestion des stocks des magasins des grandes entreprises, des centrales d'achats et de stockage des grandes surfaces. Les produits de KUEHNE + NAGEL ne concernent pas les particuliers.

Le bâtiment aux parois très sombres, où travaillent 150 salariés, contraste avec la transparence du bâtiment voisin de KPMG. Cette opacité n'a-t-elle pas été voulue par l'architecte pour renforcer le message de confidentialité et d'inviolabilité des données qui y transitent ?

... et l'Imprimerie **PARENTHÈSES**, 76, avenue du Bout-des-Landes.

Une petite S.C.O.O.P. (Société Coopérative Ouvrière de Production) qui a eu le grand privilège d'imprimer cet ouvrage et les 3 tomes précédents ! Créée en 1982, elle est présente sur Nantes-Nord depuis 1986, d'abord au 10, chemin du Bout-des-Landes, puis au 76, de la même voie, devenue entre temps, «avenue». 13 salariés sociétaires y travaillent. Ne demandez pas à rencontrer M. Le Directeur... il n'y en a pas ! Un gérant est élu pour 4 ans. Il est accompagné dans sa tâche par 3 salariés sociétaires avec lesquels il constitue un comité de pilotage. Toutes les décisions qui engagent la société sont prises collectivement, la règle étant une personne/une voix.

Les COMMERCES et l'ARTISANAT*.

Les commerçants et les artisans ont été nombreux sur Nantes-Nord. D'abord implantés à proximité de l'église du Pont-du-Cens, lieu de rencontre des habitants du quartier, avec l'urbanisation ils se développent route de la Chapelle-sur-Erdre (ouverture d'un magasin PRISUNIC en 1961) et vers le quartier Boissière. Les plans d'urbanisation réservent des pas-de-porte pour ces activités (cf. les commerces au rez-de-chaussée de l'immeuble rue Maurice Barrès) ou construisent des centres commerciaux au sein même des grandes cités d'habitat social : à la Boissière, au Bout-des-Pavés. La Petite Sensive, cité moins importante, est seulement dotée d'une supérette.

Mais l'ouverture, en 1968, d'un centre commercial rue de la Bourgeonnière, avec une moyenne surface « Leclerc », est préjudiciable aux petits commerces dispersés sur le quartier. Quelques années plus tard l'implantation d'un hypermarché et d'une galerie marchande en périphérie du quartier, à Orvault-La Conraie, rend encore plus difficile la rentabilité des « petits commerces ». Ce phénomène est amplifié, en 1994, par l'arrivée du tramway aux portes de cet ensemble commercial.

Aujourd'hui les commerces sont de plus en plus regroupés. On les trouve :

- au Pont-du-Cens, secteur commercial le plus ancien du quartier ;
- route de la Chapelle-sur-Erdre ;
- rue de la Bourgeonnière sous la forme d'un ensemble constitué d'une moyenne surface, d'un bureau de poste et de commerces ;
- à la Boissière, seul espace commercial implanté dans une cité encore actif ;
- à Santos Dumont.

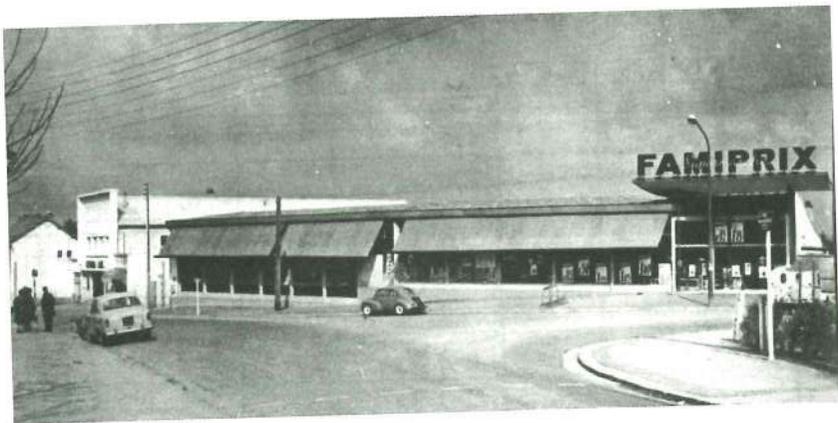
* Un état des lieux des activités commerciales et artisanales développées dans les secteurs Pont-du-Cens, Route de Rennes et de la Chapelle-sur-Erdre, implantées avant l'accélération de l'urbanisation de la fin des années cinquante, a été présenté dans le Livre IV.

N°	Premier commerce	Successeurs	Aujourd'hui
Rue de la Bourgeoinière			
Centre commercial ouvert en 1968			
79	Coiffeur Hommes RIPOCHE		Resto rapide Kebab
78	Motos GUIHÉNEUF	Coiffure "St Algue"	Coiffeur "Côté salon"
"		Fleuriste "La Pergola"	Fleuriste "La Pergola"
"		Kinésithérapeute	Opticien
80	Phildar (Mme PROLACH)		Boulangerie LEFORT
82	Roulement à billes "I.N.A."		"I.N.A."
84	Pressing "St François"		Pressing
86	Crédit Lyonnais		Crédit Lyonnais
88	Droguerie	BURON, LEVÉQUE...	La Poste
90	Pharmacie AMÉLINEAU		Pharmacie JOSSO
92	Tabac Presse.	... MILLET, MONFORT	M. ET Mme LEISSEN
94	Centre "Leclerc" (Oct. 1968)	Marché U, depuis 1992	"Marché U"
Rue d'Assise			
1	Boulangerie Pâtisserie	BIZIÈRE, COLLÉ, LEDENVEC, VILLENEUVE	Boulangerie-Pâtisserie "AU PETIT JEAN"
Rue Barbotte			
4bis	"Carrosserie du Petit Port" PETITEAU et SAULNIER	Carrosserie du Petit Port	Arrêt déc. 2006
25	Tailleur, M. ROLLAND,	Coiffure "Maryannick"	Coif. "Maryannick"
29	Pressing- Laverie	Pressing LIÉNARD	"Cyber-Laverie"
Rue Jean Poulain			
16	Fromagerie, "Val d'Or"	M. PÉNEAU, jusqu'en 1990	Particuliers
28	Le Petit Jockey (J. Herbin)		"le Petit Jockey"
36	Cabinet médical et dentaire		Cab. méd. et dent.
Rue de la Fantaisie			
1	Cabinet dentaire		Particuliers
3	Tabac Presse MM. LE TORD, LOUVEL	Louis FOUQUET, M. et M ^{me} SÉCHER,	Tabac Presse M. et M ^{me} TRICOT
31	Papeterie SORIN		Particuliers

Rue de Jussieu			
1	Épicerie CHABOT (1960)	Fermeture en 1983	
7	Pâtisserie BOISSINEAU	GODARD (1983-1994)	Particuliers
7	Mercerie "chez Clairette"	M ^{me} BALLET	Particuliers
3	Pharmacie JAGUENEAU	CONTE, BELLEAU, M ^{me} MORIN (2003)	Particuliers transférée au Virginia
Rue de Sesmaisons			
48	Droguerie COUESNON		C.S.C. Petite Sensive
46	Tabac-Pressé jusqu'en 2003	Divers propriétaires, Pascal PRAUT	Transféré au Virginia
46	Épicerie BEURRIER	Salon de coiffure, dont les "Les Frangines"	Particuliers
28	Salon de coiffure PAQUEREAU		Particuliers
Centre commercial Boissière rue Paul Claudel ouverture en 1963			
"	Boucherie chevaline M. ROY 1963-2002	Café "Cirta", Point Phone,	Téléphone Allkom
"	Charcuterie M ^{me} ROY 1963- 2002	Taxi Produits cosmétiques Plafahuile	Boucherie EL BARAKA
"	Ressemelage Royer	Auto-école, Salle de Jeux, Location Vidéo	Pâtisserie Orientale
"	Boulangerie M. Mme HAYEZ	ROW, CABANEZ, SIMON	M. M ^{me} ARDOUIN
"	Boucherie, M. BARBAULT	ANGOT, M. GUERRAUD,	Boucherie
"	Droguerie Mme CHABRIER	Photographies "L'oiseau bleu"	"Escale"
"	Teint.Pressing Mme LEGROS	Cordonnerie Mr CESBRON (1987)	"Escale"
"	Laines Pingouin M. Mme ATTARD		Sécurité Sociale
"	Épicerie "Spar" M. M ^{me} VASLIN	"8 à 8", REULIEZ, M ^{me} BEAUPIED,	Superette "Phuoc Tai" M ^{me} NGUYEN
"	Poissonnerie M. M ^{me} POIRAUD	Cave à vin GRELEAU (6 mois)	Pressing M. BERNARD

Centre commercial Boissière (suite)			
"	Merceria Mme SUDRY-JAHAN	Mme CHIRON,	"EL TIJARA" Bazard, Vaiselle, Produits d'Orient
"	Fleuriste M. Mme LEDU	MM. COGNET, GUILBAULT, Mme RABINE	Vétérinaire M. ANTONY
"	Pharmacie SUDRY	GAUTIER, GELBON	Pharmacie DESMAS
"	Coiffeur Mme KNAUFF	M. BUTEAU (1972)	Coiffeur M. BUTEAU
"	Coiffeur R-de-Ch. 1, rue P. Claudel		Coiffeur Homme M. RABEAU
Rue Maurice Barrès			
2	Coiffeur pour dames Mme POUPLIN		Coiffeur dames Mme MINEAU
4	Boucherie "GUILLOUX"	Boucherie BOSSARD, un expert comptable, un prothésiste, Sanichaffe Service (fermé en 1987), médecin	Association Moissons Nouvelles
	Poissonnerie	Auto école, Maroquinerie, Aménagement des combles (Harnois)	Association Moissons Nouvelles
6	Crèmerie LABARRE (fermée en 1986)	Fleuriste (Mr Olivier), Merceria, Prêt-à-porter, centre d'accueil mères-enfants	Kinésithérapeute
Rue de la Boissière			
3	Droguerie Madame RAGOT	C.R.E.B. Atelier Entretien linge	Entrepôt
	S.A.R.L. Mémo-Meubles	Fauteuils, Tapis	Restaurant Pumakkali
	Serrurerie, Forge RAGOT		Entrepôt
23	PERRIN (ébéniste)	Urbilium Lumières et mobilier urbain	Urbilium
25	Boucherie LEFEUVRE	Boucherie GASNIER Magasin d'extincteurs	Particuliers

Rue des Renards			
6	Tailleur M. Roland	Expert Comptable	Labo. Anal. médic.
	Bijouterie		Particulier
11	Auto-École Bugatti (fermeture 2006)		Aux Délices de Yasmine (2007)
18	Docks de l'Ouest	Famiprix, Familistère, Radar, Spar Meubles Pin et Rotin Matériel pour bébés La Trocante	Boulangerie
		Imprimerie	"Podium" cabaret (2007)
20	Poissonnerie POIREAU	Poissonnerie BONNET Boul. Pâtisserie GODARD	Église Protestante Depuis 2002
24	Pressing	Coiffeur "Valérie", "Elle et Lui"	"Planète Coiffure"
36	Épicerie F. MAROT (1957)	jusqu'en 1982	particuliers
38	Charcuterie-Traiteur CADORET	REDUREAU (jusqu'en 2005)	Boucherie-Charcuterie HOUDAYER
84	Boucherie HUCHON	MÉNARD (boucherie), Boulangerie "BELOEIL"	particuliers
1 à 3	Rue Santos Dumont "R de C." (2003)		
"			Tabac-Presse (anciennement rue de Sesmaisons)
"			Salon de coiffure "L.M." (création)
"			Pharmacie MORIN (anciennement rue de Jussieu)
Petite Sensive			
	Épicerie "SPAR" M. PINAULT	Démolition 2004	5 pavillons



Le « DOCKS DE L'OUEST » (devenu FAMIPRIX) ouvert en 1960.
Aujourd'hui, c'est une boulangerie.
(Coll. Gpe Hist. des Q.N. de Nantes).



Poissonnerie et primeurs, route de la Chapelle-sur-Erdre.
(Coll. Gpe Hist. des Q.N. de Nantes).



Café du Bout-des-Pavés (aujourd'hui C.I.O.) et à droite le Prisunic ouvert en 1961.
(Coll. Gpe Hist. des Q.N. de N.)



Le Pressing et la Bijouterie « l'éclat » 6 et 8 rue des Renards.
(Coll. privée M^{me} HÉLARY)

Un nouvel espace commercial au Bout des Pavés...

En 2004, sur la commune d'Orvault au Bout-des-Pavés, à l'emplacement de l'ancienne cidrerie BOITEAU, de la résidence NOTRE-DAME de LORETTE et des commerces de la route de Rennes, a été construit le vaste complexe « Le Coteau du Cens ». Il intègre une place ouverte sur la Route de Rennes entourée de magasins et de petits immeubles de logements construits, en îlots indépendants, dans le vaste parc boisé adjacent.



2004 : le passé et le présent se côtoient ... (Photo F.P.).

Quelques images de l'évolution du Bout-des-Pavés...



16. - NANTES. - Pont du-Cens. - Bout-des-Pavés - Carrefour de la Route de Rennes et de la Route de la Chapelle-sur-Érère - En médaillon et à droite, Route du Pressoir

Le Bout-des-Pavés au début du 20^{ème} siècle.



Au premier plan la Résidence Notre-Dame-de-Lorette (Photo F.P.).



À droite les commerces. À gauche le garage-station service Peugeot. Au fond le bar l'Express. (Photo F.P.).



Le café des stations et la pharmacie. (Photo F.P.)



Le complexe commercial en cours de construction : on aperçoit encore la grille de la résidence Notre-Dame-de-Lorette et le cabinet médical. (Photo F.P.)



Le nouveau complexe commercial. (Photo F.P.)

Témoignage d'un couple de commerçants.

Monsieur et Madame Maurice CHABOT ont tenu une épicerie au 1, rue de Jussieu de 1960 à 1983. « Nous tenions depuis 10 ans une épicerie à Saint Félix, rue Colombel. Le quartier nous plaisait mais la partie logement étant très exiguë (nous vivions dans deux pièces avec nos 5 enfants), nous avons cherché autre chose. Un dimanche, alors que nous nous promenions aux alentours du Petit-Port, nous avons repéré un terrain à vendre faisant partie d'un lotissement de 5 à 6 lots prenant à l'angle de la rue des Renards et continuant au début de la rue de Jussieu, c'était le lotissement "Lebert". Nous avons donc acheté ce terrain en 1957. Le lotissement de la Rivière n'était pas terminé. Vers la rue du Terrier se trouvait la tenue maraîchère de Monsieur MESNARD. Elle a été vendue pour être lotie. L'église Saint Dominique n'étant pas encore construite, de notre cuisine nous avions une vue sur les fermes du Baut, sur les vaches qui paissaient et puis, plus tard, sur les premières constructions de la rue de Rome ». Monsieur et Madame CHABOT ouvrent leur épicerie le 15 juillet 1960. Monsieur CHABOT évoque quelques souvenirs : « je m'approvisionnais auprès de maraîchers proches et également au M.I.N. où je me rendais tous les jours. J'avais acheté une JUVA 4 remplaçant le triporteur que j'utilisais à Saint Félix. Je partais au M.I.N. vers 4 ou 5 heures pour l'achat de produits frais ; en effet, nous avions à cœur d'avoir au magasin des fruits et légumes frais tous les jours et c'est ce qui a fait notre force ». Madame CHABOT intervient alors : « nous n'avons jamais rien jeté, tout était pratiquement écoulé le jour même, nous ne pouvions nous permettre d'avoir des stocks car nous n'avions pas de chambre froide, seulement une vitrine réfrigérée. Le lait et produits dérivés venaient de la laiterie Tourneuve d'Orvault, la charcuterie de Basse Goulaine, quant au pain, il nous était fourni par une boulangerie de la route de Rennes ».

Tous les matins l'épicerie ouvrait à 6 h « à cette heure là, il pouvait y avoir des clients ! ». Le soir, l'épicerie fermait à 20 heures « pour arranger les femmes qui travaillaient ». La journée n'était pas pour autant terminée, il fallait ranger et nettoyer la boutique.

Le couple continue de parler de cette époque « où tous les commerces du secteur travaillaient. Cependant les ventes n'étaient pas toujours régulières, certains clients prenaient le chemin de l'épicerie seulement pour l'achat de fruits et légumes qu'ils savaient de première qualité ». Madame CHABOT nous dit en souriant que certaines vendeuses du FAMIPRIX venaient « en douce » s'approvisionner en produits frais chez eux. Le couple a fermé son épicerie en décembre 1983. « Nous avons eu une expérience heureuse sur le quartier. Notre coin était calme, nous n'avons jamais eu à nous plaindre, mais que de bouleversements en 45 ans, c'est un quartier qui a beaucoup bougé. Nous avons vu l'achèvement de tous les immeubles de la Boissière, les lotissements se terminer, le tram arriver, la population se renouveler dans les immeubles et les maisons individuelles ».

Les petits commerces comme celui-ci ont rendu d'énormes services au quartier. À cette époque les transports en commun restaient peu développés, les voitures individuelles rares, la population a donc trouvé sur place des commerces variés. L'ouverture des grandes surfaces a contraint ces petits commerces à fermer.



Les équipements publics et associatifs de Nantes-Nord.

Les équipements publics (à l'exception des Centres Socio-culturels) ont été installés tardivement sur Nantes-Nord. Les habitants engagés contre le P.O.S. de 1975 ont réclamé ces services. Ils ont contesté ce retard et en même temps dénoncé l'implantation des grands équipements tels que le cimetière parc, la prison, l'université...non prioritaires puisqu'ils n'apportaient aucun service au quartier !

Les services de proximité implantés sur Nantes-Nord.

- La crèche « Vanille et Chocolat », route de la Chapelle-sur-Erdre : ouverte en juin 1980. Accueil de 60 enfants ;
- La crèche associative « Les ti canailloux », ouverte en 1989, 6, rue du Pouldu. Accueil de 25 enfants ;
- Les Multi-accueils (Haltes Garderies) municipaux : Santos Dumont (25 places), Boissière (15places), Chêne des Anglais (20 places), Bout des Landes (15 places) ;
- La Mairie Annexe, route de la Chapelle-sur-Erdre, ouverte le 5 janvier 1991 ;
- Mission Cité-Équipe de Quartier, route de la Chapelle-sur-Erdre, ouverte en 1990 pour le D.S.Q., rue de la Boulonnerie ;
- La Maison de la Sécurité Sociale, rue Paul Claudel, Centre Commercial de la Boissière, ouverte le 20 février 1995 ;
- L'A.N.P.E. : Z.A.C. du Moulin des Roches ;

- *La Maison de l'Emploi* ouverte provisoirement fin 2006, dans la Z.A.C. du Moulin des Roches, avant de s'installer dans l'ancienne Maison des Jeunes ;
- *Le Pôle Cens et Erdre de Nantes-Métropole* : Z.A.C du Moulin des Roches ;
- *La délégation adjointe de la solidarité de l'agglomération Nantes-Nord* (Conseil Général), Parc d'Affaires de la Rivière.

Le Foyer Logement des Landes, 6, Rue de Concarneau.

Cette maison de retraite appartient à l'Office Public des H.L.M. de la ville qui l'a construite en même temps que la cité du Bout-des-Landes. Elle est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale. Les premiers résidants sont arrivés le 30 août 1974.

C'est un foyer logement de 80 appartements (dont 9 peuvent accueillir des couples), chacun étant équipé d'une kitchenette pour la préparation des repas ; le service restauration de la résidence n'est ouvert qu'au déjeuner, du lundi au samedi. Les résidants doivent donc être autonomes. Dès que le vieillissement ou les problèmes de santé entraînent une dépendance trop lourde, le pensionnaire est accompagné dans sa recherche d'une autre structure mieux adaptée au handicap.

Aujourd'hui 88 personnes sont accueillies : 69 femmes et 19 hommes, dont 3 couples. Le recrutement concerne essentiellement des Nantais, des anciens ouvriers et employés, aux ressources modestes. La moyenne d'âge, 78 ans en 2006, est inférieure à celle des maisons de retraite du fait de l'exigence d'autonomie.

Le club du Bout-des-Landes, association de retraités, est accueilli au sein de la résidence. Il regroupe 170 adhérents issus du foyer et du quartier. La présidente est Renée Gré, habitante de Nantes-Nord. Les activités proposées sont ouvertes à tous. Cette animation facilite l'intégration des retraités de la résidence dans leur environnement.

La Résidence «La Guilbourderie», 83, rue Freshe Blanc.

Résidence associative ouverte le 1^{er} juin 1971, La Guilbourderie s'appelait à l'origine «EUROLAT», sigle de l'association «EUROPéenne d'Organisation de Loisirs et de l'habitAT» dont le siège était à Paris. M. FAVRY en a été le premier directeur. Construite dans l'esprit «Foyer-Logement», chaque résidant dispose d'un studio. L'originalité d'EUROLAT «réside en la grande liberté qu'elle laisse sachant concilier les impératifs d'une vie collective avec l'indispensable autonomie individuelle». (Presse Océan - 21 avril 1971).

En 1978, la moyenne d'âge des résidants augmentant, une section de Cure Médicale est créée pour une prise en charge globale, adaptée aux besoins.

En 1982, l'association EUROLAT arrête son activité. La ville de Nantes achète l'établissement et sa gestion est alors assurée par une nouvelle association : « Association pour l'épanouissement de la personne âgée ». La résidence prend le nom de la Guilbourderie en référence à un lieu-dit – une ancienne ferme – situé à proximité.

En 1989 l'association devient propriétaire du bâtiment et entreprend des travaux de « rajeunissement » de 1992 à 1996.

Le conseil d'administration a depuis toujours veillé à la qualité de ce lieu de vie telle que l'avait définie, dès 1990, l'A.P.A.V.E.C. (Association des Personnes Agées Vivant En Collectivité) : «Un lieu de vie, où l'on peut continuer des activités adaptées à son âge, se réfugier pour "vivre" sa vie personnelle avec ses besoins divers, recevoir parents, amis et résidants, aimer, fraterniser, partager, être soigné, y finir ses jours dans la dignité».

Au 31 décembre 2006, la Résidence accueille 73 personnes dont 5 couples (60 femmes, 13 hommes). La moyenne d'âge est de 87,3 ans (avec 2 centenaires). La plupart des résidants sont originaires de Nantes ou du département.

La Médiathèque Luce Courville, 1, rue Eugène Thomas.

Construire une médiathèque au pied des immeubles de Nantes-Habitat, au centre d'un quartier dont plus de la moitié des habitants sont locataires de logements H.L.M., la ville de Nantes a osé faire ce pari ! Pari gagné si l'on considère le bilan de l'année 2006 : 7 963 lecteurs inscrits et plus de 300 000 prêts. Mais l'histoire de Nantes-Nord nous apprend que l'implantation de cette médiathèque n'est pas le résultat du hasard ou de la simple bienveillance des élus.

Du placard à la médiathèque*.

1962 : le premier Centre Socioculturel de la ville de Nantes ouvre ses portes à la Boissière. Dès 1963, des usagers demandent qu'un prêt de livres soit proposé.

Comment ouvrir une bibliothèque sans moyen financier ? L'achat de livres était exclu avec le faible budget annuel de fonctionnement du Centre. Le directeur Maurice LEFEUVRE, a l'idée de solliciter la bibliothèque municipale pour l'emprunt de livres : il rencontre sa directrice, Luce COURVILLE, qui se laisse facilement persuader. Une convention, très informelle, reposant plus sur une confiance mutuelle que sur un contrat en bonne et due forme, est conclue entre les deux parties : la bibliothèque municipale prête 150 livres pour une période déterminée, contre leur retour, 150 nouveaux livres sont prêtés. L'achat de livres a commencé après 2 à 3 ans de coopération avec la bibliothèque municipale.

Des permanences « prêt de livres » sont assurées par les bénévoles, y compris le dimanche matin. Ce système a perduré quelques années. Luce Courville s'inquiétait parfois du retour d'un nombre insuffisant de livres. « Elle n'a jamais été dupe : elle a vite compris que progressivement la bibliothèque de la Boissière se constituait un fond aux dépens de la bibliothèque municipale ». (Maurice LEFEUVRE).

* Rédigé avec la collaboration de Edith HUDOMME (bénévole puis vacataire avant d'intégrer la Médiathèque centrale) et Françoise CHAIGNEAU (agent bibliothécaire de la ville, arrivée à la Boissière lors de la municipalisation de la bibliothèque).

Cette bibliothèque est donc née de l'initiative du directeur du Centre et d'habitants du quartier. Elle a été prise en charge par des bénévoles issus de la cité et de la zone pavillonnaire dont : Micheline DEWERWAERE, Nelly FELLAH, Mauricette GUÉRIN, Elisabeth MARTINEAU, Jeannette PRAMPART, et Mme RENATEAU. Quelques unes d'entre elles ont passé un examen, l'A.B.F. (délivré par l'Association des Bibliothèques Françaises) qui validait leurs compétences, acquises sur le terrain. Etant donnée la charge de travail quelques bénévoles furent recrutés par le Centre Socioculturel : c'est d'abord Édith HUDOMME, puis mesdames RENATEAU et DEWERWAERE.

La bibliothèque, implantée au milieu de la cité, touche un public très divers pour lequel l'accès au livre n'est pas toujours évident. Parents et enfants de nombreuses familles populaires, parfois issus de l'immigration, deviennent des lecteurs assidus.

Mon père et moi lisons beaucoup. Nous sommes devenus des habitués de la bibliothèque. Je me souviens que c'est Madame HUDOMME qui nous accueillait. Le local situé au sous-sol du centre social de la Boissière, était exigü. Le système d'emprunt était simple : une fiche datée d'emprunt et de retour du livre (heureusement, les lecteurs n'étaient pas très nombreux à l'époque...). Que de trésors à découvrir sur les étagères !

(Témoignage de Catherine SARAIVA-BUCHET).

La municipalisation.

La municipalisation de cette bibliothèque, en 1982, s'inscrit dans la politique de lecture de la nouvelle municipalité élue en 1977 : développer la lecture publique à Nantes est l'une de ses priorités. Tandis que se construit la médiathèque du centre ville, quatre bibliothèques de quartier, dont celle de la Boissière, sont équipées et ouvertes au public. L'arrivée d'agents municipaux, bibliothécaires professionnels, ne se fait pas sans tensions avec les vacataires et les bénévoles dont la compétence n'est plus reconnue. De responsable, Édith HUDOMME, seule vacataire demeurée en place, devient une exécutante sans responsabilité. La fermeture au

public pendant 6 mois, pour cause de réorganisation, et la mise au pilon de plusieurs centaines de livres usagés sont mal comprises des lecteurs. Les pratiques changent également : la bibliothèque devient un lieu de lecture alors qu'on y venait pour parler, échanger, passer un moment. Cependant des efforts réciproques permettent progressivement de mettre en place des coopérations avec le Centre Socioculturel : animations avec la ludothèque, permanences contes pour enfants à la consultation P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile).

Victime de son succès – 8 500 livres enfants et 7 500 adultes – les locaux de la bibliothèque deviennent vite inadaptes pour le rangement et la lecture sur place. Le rayonnement de cette bibliothèque va bien au-delà de la cité et se trouve au cœur d'un réseau important d'établissements scolaires. La question de son extension est posée.

Mais le programme de lecture publique impulsé, de 1977 à 1983, par la municipalité dirigée par Alain CHENARD, marque une pause avec le changement d'orientation politique en 1983 et le nouveau maire, Michel CHAUTY : les bibliothèques de quartiers ne bénéficient plus du même soutien. À la Boissière le budget d'acquisition est diminué (moins 25 % au budget de 1989 par rapport à 1988) et, par manque de personnel, les heures d'ouverture sont réduites, y compris pendant les vacances scolaires.

L'action et les propositions de « Médiathèque à Venir ».

En 1989, à l'initiative de Marie Françoise GONIN*, est créée une association, « Médiathèques à Venir », qui milite pour la promotion d'une véritable politique de la lecture à Nantes.

Très active, cette association va participer aux débats nantais sur la lecture et devient une force de proposition reconnue.

* M.F. GONIN a été conseillère municipale, avec délégation spécifique au livre et au développement de la lecture, au cours du 2^e mandat de J. M. AYRAULT.

Son siège social est au Centre Socioculturel de la Boissière. Des projets de renforcement de pôles lecture à Nantes sont proposés. Celui des quartiers nord apparaît comme prioritaire.

Pour Jean-Marc AYRAULT, élu maire de Nantes en 1989, le développement du réseau lecture fait partie intégrante de son programme. La nouvelle municipalité est interpellée, par « Médiathèques à Venir », sur les évolutions nécessaires de la bibliothèque Boissière. En parallèle l'Association d'Action Socio-Culturelle et Éducative de la Boissière (A.A.S.C.E.B.) soutient cette démarche, en privilégiant la solution d'un agrandissement sur place, au sein du Centre Socioculturel rénové. Au cours de la concertation engagée avec l'adjoint à la culture, Yannick GUIN, l'accent est mis sur « la nécessité de maintenir le partenariat entre la bibliothèque et son environnement ». Il est souhaité « que soient envisagés des locaux dans lesquels restent possibles des activités indissociables telles que la lecture loisir, la lutte contre l'illettrisme et l'échec scolaire ».

« Médiathèques à Venir » concluait ainsi son dossier de propositions : « une vraie bibliothèque de quartier pour le nord de Nantes :

- serait un pôle d'animation culturelle indispensable ;
- attirerait un nouveau public ;
- désengorgerait la médiathèque et la bibliothèque de la manufacture des personnes qui s'y rendent pour pallier les carences de leur annexe de quartier ;

Une micro-médiathèque pour Nantes-Nord serait un élément indispensable de toute promotion de la lecture publique, de lutte contre l'illettrisme et de développement de la culture à Nantes ».

1995 : une médiathèque pour Nantes-Nord.

Le projet d'agrandissement de la bibliothèque du Centre Socioculturel, apparaît très vite en décalage par rapport à celui de la municipalité défendu par Yannick GUIN : il n'est plus question d'y

créer une «micro-médiathèque», mais de construire une véritable médiathèque pour les quartiers nord de Nantes.

Le choix de l'emplacement de ce nouvel équipement tient compte de l'implantation récente du tramway et doit permettre un rayonnement au-delà du quartier : c'est face à la cité du Chêne des Anglais, à proximité d'une station du tram (appelée : «Médiathèque-Nord – Chêne-des-Anglais»). Une large concertation est engagée sur la conception architecturale du bâtiment et les aménagements intérieurs, avec l'architecte mandaté par la mairie, les élus, le comité de lecture de la Boissière, l'A.A.S.C.E.B., les habitants du quartier, «Médiathèques à Venir».

La Médiathèque-Nord a fêté ses 10 ans en 2005 et à cette occasion a changé de nom : elle devient Médiathèque Luce COURVILLE, en hommage à une femme de culture, directrice de la Bibliothèque Municipale de Nantes de 1962 à 1987, qui joua un rôle déterminant dans le développement du réseau de la Bibliothèque Municipale. Nous ajouterons – détail que la Grande Histoire de la lecture publique à Nantes n'a pas retenu – que la première décentralisation de la Bibliothèque Municipale de Nantes a été réalisée à la Boissière grâce à l'initiative de Maurice LEFEUVRE, à celle de bénévoles et à la bienveillance de Luce COURVILLE. Oui il est légitime que son nom figure au fronton de la médiathèque nord !

En 2006 la médiathèque propose plus de 72 000 supports : livres, CD, DVD, Vidéos. Des animations sont proposées : contes et films pour enfants, expositions, projections de films d'animation, découverte de pays, conférences-débats.... Un comité de lecture participe à la vie de la médiathèque.

« Ne pas isoler la lecture,...un pôle d'animation culturelle..., maintenir un partenariat entre la bibliothèque et son environnement,... une discothèque pour faciliter l'accès à la musique », des souhaits énoncés par « Médiathèques à Venir » en 1989 qui sont devenus réalités !

Le Service Départemental d'Incendie et de secours (S.D.I.S.), *bd René Cassin.*

Une antenne du S.D.I.S est opérationnelle depuis l'été 1991, à l'emplacement de l'ancien dépôt d'autobus urbains. Son secteur d'intervention, dit de premier appel, est le nord de l'agglomération auquel s'ajoutent les communes de La Chapelle-sur-Erdre, Orvault, Granchamp-des-Fontaines, Treillières.

Cette base est constituée d'un effectif de 67 pompiers, répartis en trois équipes pour assurer une présence 24 h sur 24 h. Les véhicules d'intervention incendie et de secours sont au nombre d'une vingtaine. Certains équipements sont très spécifiques :

- une échelle de 53 m, la plus grande de France. Elle a surtout été prévue pour une éventuelle intervention à l'Hôtel Dieu ;
- un véhicule d'intervention chimique terrestre et de dépollution aquatique pour l'ensemble du département de la Loire Atlantique ;
- un équipement de secours pour les accidents avec un tramway sur l'agglomération nantaise : possibilité de soulever une voiture de tram ;
- une cellule pompe de grande puissance : débit de 8 000 litres par minute. Cet équipement présent en 2 exemplaires en Loire Atlantique permet d'acheminer de grandes quantités d'eau jusqu'à 2 km d'un cours d'eau ou plan d'eau ;
- un véhicule de désincarcération pour les accidents de la circulation.

L'atelier mécanique départemental est installé à côté de cette base : 5 mécaniciens sont chargés de l'entretien des véhicules du S.D.I.S.

MOSAÏQUE

JOURNAL DES QUARTIERS NORD DE NANTES

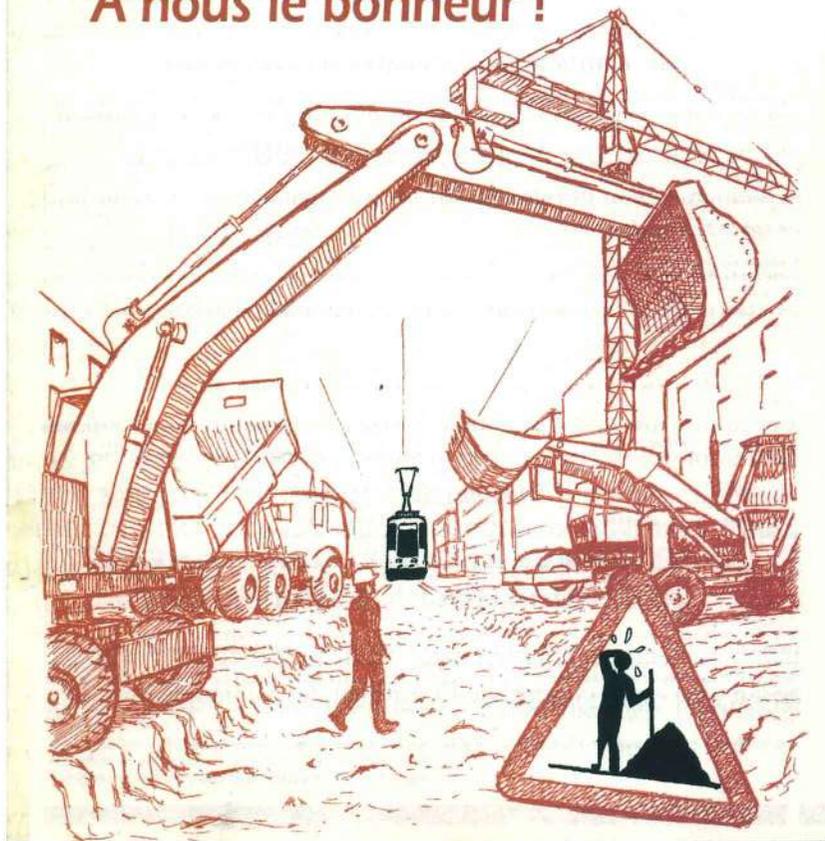
ADRESSE : 39 ROUTE DE LA CHAPPELLE-SUR-ERDRE - 44300 NANTES - TEL. 40 40 40 93

NOVEMBRE 1993

N° 7

Un an de galère ?
A nous le bonheur !

GRATUIT



Couverture du N°7 de « Mosaïque ». (Dessin de Gilbert Scheid)

Le Tramway à Nantes-Nord.

Les plus jeunes ont sans doute quelques difficultés à s'imaginer leur quartier sans le tram. Depuis le 29 août 1994 il fait partie du décor : au rythme d'une rame toutes les 6-7 minutes il serpente le quartier. Nantes-Nord s'est ainsi rapproché du centre ville. L'ancien quartier dortoir, isolé de la ville par l'Erdre et le Cens, longtemps mal desservi par les transports en commun, est devenu un quartier dans la ville.



La rue des Renards avant les travaux.
(Photo SEMITAN)

L'arrivée du tram a transformé le paysage et a été un facteur d'embellissement. La voirie a été traitée avec suppression des feux tricolores, implantation de ronds-points fleuris et rénovation de l'éclairage. La démolition des immeubles H.L.M. de la rue des Renards a permis l'aménagement d'une placette avec une fontaine, face à la station «Boissière». De nouveaux équipements publics (Médiathèque, Pôle Santos Dumont) ou privés (espace commercial Santos Dumont) ont été implantés sur le parcours. Le parvis de la maison des Jeunes de la Géraudière a été traité (avec suppression du mur de clôture) et valorisé (avec aménagement de parkings).



Cette fontaine, œuvre de l'artiste Pierre Perron, installée rue des Renards à proximité des fenêtres des N° 23 et 25 a été enlevée à la demande des riverains qui se plaignaient du bruit des jets d'eau. En 2006, elle a été réimplantée devant l'espace commercial Santos Dumont. (Photo Nantes Passion)

Cette implantation de la ligne 2 a été l'objet de nombreuses réunions de concertation avec les responsables du projet. Chacun avait son idée sur le parcours et le positionnement des stations, le traitement de la voirie. Le partage de l'espace entre piétons, cyclistes, voitures et tramway sur la portion étroite de la rue des Renards, entre les rues Blaise Pascal et de Sesmaisons, était source d'inquiétudes. Le point Service Tram Tan Infos, installé au 49, rue des Renards, était à la disposition des riverains pour répondre à leurs questions pendant toute la durée des travaux.

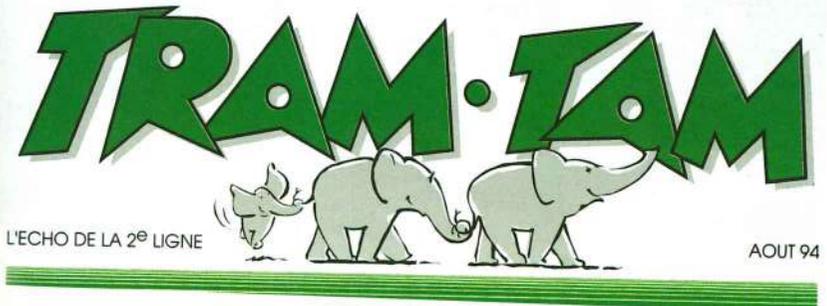
«Plus d'un an de galère ? À nous le bonheur» titrait le journal Mosaïque de novembre 1993. En effet aujourd'hui, qui se plaindrait de la présence du tram ?

La progression de la ligne 2 vers Orvault s'est faite en deux temps : arrivée à la Bourgeonnière le 14 mars 1994 et prolongement vers La Conraie à Orvault, le 29 août.



Bâtiment « Renards du bas » en cours de démolition et construction de la voie du tram. (Photo F.P.)

Les éléphants, mascotte des travaux sur la ligne 2, pouvaient tirer leur révérence et laisser place aux voyageurs. Après 5 ans de bons et loyaux services (durée des travaux de l'ensemble de la ligne 2), leur départ du paysage nantais a été salué par 2 jours de fête, les 2 et 3 septembre, et l'envol simultané, à 17 h 30 le 3 septembre, des familles « éléphant » représentées par 4 000 ballons lâchés à partir de 7 stations : Château, Mangin, Saint Mihel, Boissière, Chêne des Anglais, Le Cardo, Grand Val.



Clin d'œil sur le passé : au Pont-du-Cens, en 1958...



le tram « jaune » tire sa révérence...



(Coll. privée Maurice Garnier)

...et laisse sa place à la circulation automobile !

Le cimetière paysager*

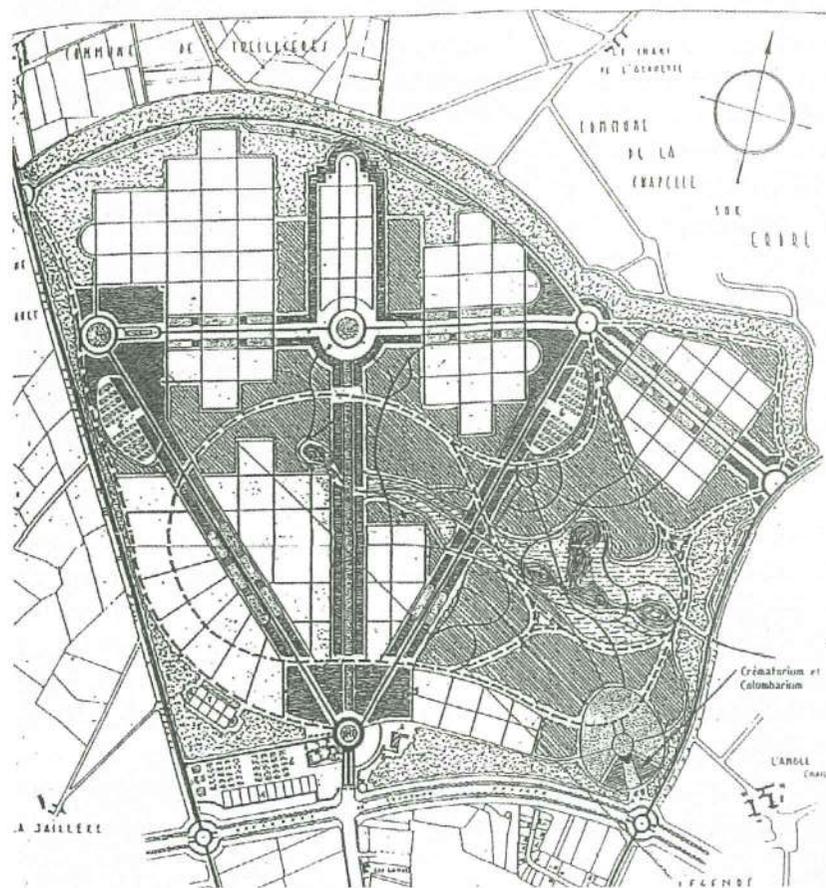
Dès 1942, la municipalité envisage la création de grandes nécropoles suburbaines. Il s'agissait de supprimer, à terme, les cimetières situés dans la ville (à l'exception de ceux de St Jacques et de Toutes Aides). Il fallait, dans un délai rapproché, résoudre le problème de saturation des 14 cimetières existants (d'une surface de 30 hectares dont 28 entièrement occupés à l'époque). Des terrains sont recherchés dans les banlieues Est (Le Bêle), Ouest (Route de Vannes) et Nord. En août 1943, le Conseil Municipal décide la création d'une vaste nécropole dans la banlieue nord qui doit, à terme, couvrir 211 hectares. Le secteur concerné s'étend sur les communes de Nantes, Treillières et la Chapelle-sur-Erdre. Si le projet initial date de 1943, sa mise en œuvre a été longue. Avec le temps, il subit plusieurs modifications. Ces vastes terrains, propriété de la ville de Nantes, sont très convoités pour la réalisation de divers projets.

Le Conseil Municipal, réuni les 26 juillet 1945 et 7 juin 1946, décide de demander à l'État de déclarer ce projet d'utilité publique. En même temps est voté le principe de faire un emprunt de 16 000 000 francs destiné à financer l'ensemble des acquisitions des terrains. Dans le procès verbal du 26 juillet, la description du terrain retenu est ainsi présentée : « constituée par une croupe large et aplatie d'une altitude variant dans l'ensemble entre 40 et 55 mètres, entamée par un petit vallon permettant un bon écoulement des eaux du sous-sol, cette région, dont la perméabilité du sol est une condition favorable à la destination envisagée, répond aux exigences du point de vue topographique, géologique et hydrogéologique ».

Il faut attendre le 18 décembre 1948 pour que le Président du Conseil des Ministres, Jules MOCH, signe le décret d'utilité publique.

* Les informations sur ce cimetière nous ont été fournies par la direction des Affaires Domaniales de la Mairie de Nantes.

Cimetière-parc : projet de 1951



Plan de 1951 : le cimetière occupe tout l'espace depuis la route de Rennes (à gauche) jusqu'à la route de la Chapelle-sur-Erdre (à droite), soit 211 ha. (Plan municipal).

Dès 1951, un premier projet est élaboré par M. Charles FRIÈSÉ*, architecte, directeur du service de l'Architecture de la Ville (cf. plan ci-joint). Il prévoit deux systèmes d'exploitation qui se complètent pour donner à cette nécropole un caractère très particulier. La partie ouest devait être en cimetière « régulier », dont les allées géométriques auraient entouré des carrés bordés d'arbres, d'arbustes et de massifs de fleurs ou de tapis de gazon. L'autre partie, comprenant tout le vallon, serait devenue un cimetière « forestier », dont un tracé d'allées souples et sinueuses, épousant les différences de niveau, aurait permis de beaux effets de perspectives, les tombes étant disséminées parmi les arbres. Le caractère paysager était accentué par le ruisseau de la Ménardais, coulant au fond du vallon.

Les acquisitions des terres agricoles se font progressivement par transaction amiable ou expropriation. La démarche est lente et fin 1963 une centaine d'hectares est acquise par la ville. La validité du décret de 1948 étant expirée, la déclaration d'Utilité Publique dut être prolongée pour 15 nouvelles années. Les 19 ha situés sur le territoire de la Chapelle-sur-Erdre sont achetés au début des années quatre vingt. Avec le temps le projet initial connaît plusieurs modifications :

- **1970** – 16 hectares, dans la partie Ouest, sont affectés à la réalisation d'une plaine de jeux : «la plaine de jeux des Basses Landes».
- **1972** – 4 hectares sont affectés à la construction de la cité H.L.M. des Bruyères et d'un centre aéré.
- **1974** – Les limites définitives du cimetière paysager sont arrêtées. La superficie totale se trouve réduite à 84 hectares, dont 62 sur Nantes (après rectification des limites des communes de Nantes et Treillières), 3 sur Treillières et 19 sur la Chapelle-sur-Erdre.

* Pour respecter le désir qu'il avait exprimé, M. FRIÈSÉ a été inhumé dans le cimetière-parc qu'il avait dessiné.

- **1975** – 15 hectares situés sur l'emprise de l'échangeur et de l'autoroute sont à leur tour neutralisés.
- **1979** – Premières inhumations.
Au début des années 80, pour créer le Golf Nantes-Erdre, le cimetière paysager est encore amputé de 10 hectares, dans sa partie nantaise.
- **1989** – Mise en service du crématorium. Les cendres peuvent être déposées dans les cases du columbarium, dispersées dans le Jardin du Souvenir ou emportées par les familles pour être dispersées ou entreposées dans d'autres columbariums.



*Vue aérienne du cimetière paysager avec à droite le golf, à gauche la plaine de jeux des Basses Landes, au fond la zone d'activités du Ragon.
(Photo ville de Nantes).*

Le cimetière paysager (appelé aussi cimetière-parc) a été redessiné. Si le projet de M. Charles FRIÉSÉ n'était plus réalisable après les modifications successives du périmètre prévu il a cependant été repris pour la réalisation de l'entrée : « l'entrée du cimetière, reprenant le projet dessiné par Charles FRIÉSÉ en 1951, a une composition classique : axes, perspectives, bosquets ; l'implantation a été réalisée sur les bases du projet d'origine, d'où un aspect disproportionné de la perspective principale. Les carrés d'inhumation sont fortement boisés sur le pourtour, aménageant ainsi des clairières gazonnées où sont implantés des ensembles de tombes séparés par d'importants massifs d'arbustes. Les allées de dessertes des caveaux sont gazonnées ».

Les premières plantations datent de 1965 : près de 7 000 sujets forestiers sont mis en place jusqu'en 1969, constituant des massifs forestiers. Ce parc abrite la réplique de la collection de camélias du jardin des Plantes de Nantes (340), et des collections de chênes (68), de houx (107), de viornes (65), d'érables (35), de loniceras (31), de prunus (37), de sambucus (15)... En tout, 10 400 arbustes et 830 arbres étiquetés constituent le plus bel Arboretum de Nantes et de la région (d'après un document du Service des Espaces Verts de la ville de Nantes).

En 2006, le nombre d'inhumations au cimetière parc a été de 1092 et celui des crémations de 2 109 (les crémations ne concernent pas que des Nantais).

Le Centre de Détention, 68, bd Albert Einstein.

Le Centre Pénitentiaire de Nantes est organisé autour de trois sites répartis dans la ville de Nantes :

- la Maison d'Arrêt Hommes : 9, rue Descartes ;
- le Centre de Détention, la Maison d'Arrêt Femmes et le service Médico-Psychologique Régional, bd Albert Einstein ;
- le Centre de Semi-Liberté 19, avenue de la Close.

L'établissement implanté sur Nantes-Nord, nommé communément «La Prison», a été ouvert en 1981, sur un espace d'une superficie de onze hectares. Dans un premier temps il avait été envisagé de le construire à l'emplacement du terrain de football de l'Étoile du Cens (derrière la Médiathèque aujourd'hui). Mais la proximité de la cité du Chêne-des-Anglais, non loin des tours, avec pour les locataires vue sur la prison...n'a pas paru opportune et a contraint les élus à trouver un autre site.

Le Centre de Détention dispose de 448 places, la Maison d'Arrêt Femmes de 28 places (dont 2 places nourrices) et le Service Médico-Psychologique régional de 19 places d'hospitalisation de jour.

Des sociétés privées sont implantées en tant que concessionnaires et proposent du travail aux détenus. Les actions de formation professionnelle concernent les métiers de l'industrie, l'hygiène alimentaire, l'électronique, le froid et la climatisation, les métiers du plâtre, du bois.

Des actions culturelles et sportives sont proposées à la population pénale avec des échanges extérieurs. Ainsi un partenariat a été mis en place avec la Médiathèque Luce Courville qui permet au centre de détention de participer régulièrement à la commission lecture.

Les équipements de loisirs.

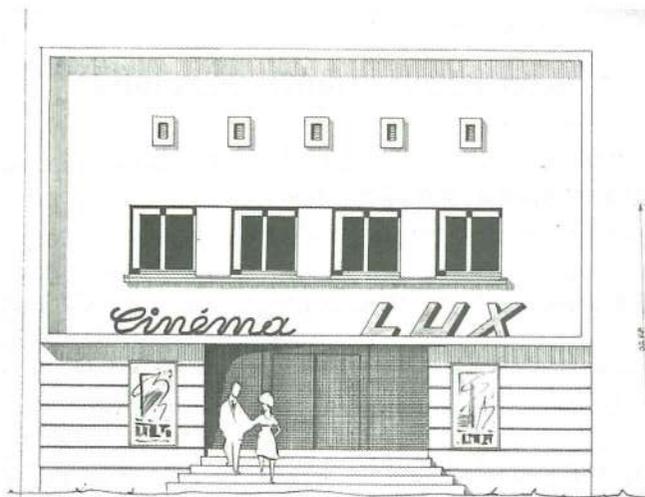
Le cinéma disparu : Le Lux.

Début des années soixante, le quartier s'urbanise. La population du quartier doit fortement augmenter. Pourquoi ne pas y implanter un cinéma* ? Un investisseur privé, M. LEPAGE, fait ce pari de décentralisation d'une salle de spectacle sur Nantes-Nord : «Le Lux» ouvre ses portes en 1962. La salle de 400 m² comporte 470 places assises. Le permis de construire est accepté le 18 octobre 1961, mais son obtention réelle est retardée par la demande du propriétaire de construire en façade 2 magasins : un de chaque côté (un pressing et une poissonnerie). Pour Raymond MARCHAND, un habitant de la cité de la Boissière, avoir un cinéma à sa porte était pratique : «c'était notre lieu de détente. On y allait en famille. Je me souviens encore y avoir vu "Les canons de Navarone"». Les enfants des écoles du quartier venaient assister aux séances de «Connaissances du Monde». L'école du Baut y organisait l'Arbre de Noël. Nous avons peu d'informations sur la date et les circonstances de sa fermeture (en 1968 ?). Les séances, semble-t-il, étaient de plus en plus perturbées par des jeunes. La concurrence de la télévision a aussi joué un rôle : il n'était pas rare que plusieurs familles se retrouvent chez l'heureux voisin qui avait «la télé» !

* Ciné-Cens, géré par la paroisse Notre Dame de Lourdes, a fermé au début des années soixante. (Cf. Livre I, p. 73).

Après la fermeture du cinéma c'est un entrepôt frigorifique «Atla Gel» qui s'y est installé et plus tard l'atelier d'un artisan couvreur « Les Toits de l'Estuaire ».

Depuis 2002 les locaux ont été réhabilités pour devenir le lieu de culte de l'Église Protestante Baptiste libre.



La façade du cinéma « LE LUX ».
(Plan joint à la demande de permis de construire).

Le terrain de camping.

Le premier terrain de camping de la ville de Nantes était implanté à l'emplacement de l'actuel parking du restaurant universitaire du Tertre en bordure du ruisseau, appelé ruisseau de l'Herbergement. Les aménagements rudimentaires de ce terrain ne correspondaient plus à ce que les campeurs pouvaient attendre de la cité nantaise.

En 1968, il est décidé de transférer le camping à proximité, dans la vallée du Cens. Le terrain retenu est marécageux : il est remblayé sur une hauteur d'environ 1,50 m par les déblais de démolition de bâtiments du centre ville. En 1971, un premier équipement est

ouvert avec 40 emplacements. De nouveaux aménagements sont réalisés et en juillet 1975 le camping comprend 108 emplacements pour les caravanes et 60 pour les tentes. En 1980, le camping prend sa configuration actuelle : 200 emplacements de 100 m² implantés sur une surface de 8 ha. Situé dans un cadre de verdure particulièrement agréable, en bordure du Cens, et doté d'équipements modernes, le camping du Petit-Port a été classé camping 4 étoiles dès 1975. À la fin des années 90 des espaces sont aménagés pour 36 mobile homes.

À l'extrémité opposée à l'entrée, on peut voir les éléments d'un dolmen (cf. p.198 du livre III). Il a été détruit lors des travaux d'aménagement.

Le Centre de Loisirs du Petit-Port.

Le Centre de Loisirs du Petit Port dont la construction fut décidée par la municipalité d'Alain CHENARD, a été ouvert en 1984. Ce concept était une première pour la ville de Nantes : regrouper en un même lieu une piscine, une patinoire, un bowling, une salle de billard et un restaurant. L'emplacement de ce complexe dans le quartier universitaire, au centre d'un secteur qui regroupe une population dense : Morrhonnière – St Félix-Nantes-Nord et en bordure d'une ligne de tramway, explique son succès : plus de 400 000 visiteurs en 2006.

Un nouvel essor devrait être donné à ce Centre de Loisirs avec les travaux en cours :

- construction d'une nouvelle piscine avec un bassin de 25 m de long avec six lignes d'eau, un bassin ludique avec pataugeoire et deux toboggans de 90 m et 15 m ;
- aménagement d'un sauna et d'un hammam ;
- rénovation et reconfiguration de la patinoire ;
- rénovation de l'ensemble du bâtiment qui accueille le bowling, l'espace billard et le restaurant avec création de liaisons entre ces différents lieux.

L'ensemble des travaux doit être terminé à la fin de l'année 2007.

Le golf Nantes-Erdre, 90, av. du Bout des Landes.

Le golf Nantes-Erdre, ouvert en 1990, est en partie implanté sur les terres de l'ancienne ferme des Bruyères. Les bâtiments de cette exploitation étaient localisés à l'emplacement actuel du lieu d'accueil des golfeurs et du restaurant.

Pour la réalisation de ce golf 18 trous, de 56 ha, il a fallu : 1000 m³ de sable gazon pour les bunkers, 12 t de gazon, 55 kg d'agrotis (gazon spécial pour les greens et avant greens).



Vue aérienne du golf Nantes-Erdre. (Photo Ville de Nantes).
(En 1951, le projet de cimetière parc occupait tout l'espace entre les routes de Rennes et de La Chapelle-sur-Erdre).

Ce golf est alimenté en eau par 4 bassins construits sur le ruisseau de la Ménardais (réserve d'environ 15 000 m³) et 3 forages débitant 35 m³/h. La station de pompage peut ainsi assurer un débit de pointe de 60 m³/h. L'arrosage est nocturne. La programmation est assurée par ordinateur.

Les espaces verts*.

«Entre le Cens, l'Erdre et le Gesvres les Quartiers-Nord semblent émerger d'une oasis de verdure» (Robert CIBRON P. O. sept. 1999). Quartier rural jusqu'à la fin des années cinquante, Nantes-Nord a su conserver de vastes espaces verts malgré la pression de l'urbanisation, dévoreuse de terres. Si nous le devons à certains décideurs qui ont géré la ville nous le devons aussi à l'action des habitants qui ont su s'opposer à ceux qui soutenaient des projets destructeurs (cf. «Le P.O.S et le contre P.O.S. »).

Le « Val du Cens ».

Le Val du Cens, entre le Pont-du-Cens et le Pont de la Morrhonnière, était un vaste terrain marécageux, de 1200 m de long et d'une surface de 20 ha, couvert de roseaux et de broussailles. Un grand projet (cf. Livre III page 196) a concerné ce secteur : en 1943 un radiesthésiste ne prétendait-il pas avoir découvert «une nappe d'eau surprenante» capable d'alimenter de 15 à 20 000 habitants ! Sur ses conseils des travaux furent entrepris en 1948, à flanc de coteau, sur la rive gauche du Cens ...Mais hélas, pour les promoteurs, malgré l'importance des moyens mis en œuvre – creusement d'un puits de 5 m de diamètre sur 80 m de profondeur - d'eau il n'y en eut point !

En dehors de cette péripétie – qui devait changer sinon la face du monde du moins le devenir de Nantes-Nord – le Service des Espaces verts de la ville de Nantes (S.E.V.E.) commença, dès 1947, à s'intéresser à cette zone restée sauvage. Mais pour voir les premières concrétisations il faut attendre 1968, année où furent entrepris les travaux du camping sur la rive gauche du Cens, dans sa partie aval.

Qu'allaient devenir les espaces situés plus en amont ? Lors de l'élaboration du contre P.O.S en 1977, les habitants demandent le «maintien du site du Petit-Port et de la vallée du Cens», proposition entièrement reprise par le Centre d'Étude Technique de l'Équipement, dans son étude sur le devenir du quartier.

* Voir Livre II pour La Jonnelière et Livre III pour le Petit-Port.

L'aménagement est décidé en janvier 1980. Si l'élaboration des projets est rapide – le S.E.V.E était sensibilisé depuis longtemps à la valorisation du val du Cens – les acquisitions foncières prennent du temps : des difficultés existent sur la rive droite, certains propriétaires contestant l'utilité réelle du projet.

Une première tranche de travaux est réalisée en 1981-82 et une 2^{ème} en 1984-85. Le terrain est drainé et, si nécessaire, remblayé pour les zones les plus humides. Des cheminements piétons sont aménagés ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants.

La coulée des Renards.

«La coulée des Renards, un écrin de verdure coincé entre la rocade, les pavillons et les grands ensembles de la Boissière» (Nantes au Quotidien, mai 2003). Longtemps laissé en friche, ce vallon marécageux anciennement occupé par des cressonnières (cf. Livre III, page 61), a été traité en 2000, par le Service des Espaces Verts de la ville pour le rendre accessible aux promeneurs, tout en préservant la végétation spontanée. On y trouve une flore semi-aquatique abondante et des zones boisées de peupliers, de saules pleureurs, d'aulnes et de charmes. De magnifiques bambous importés par les pépinières Caillé (cf. Livre III p. 138) ont trouvé là une terre d'accueil pour un développement florissant.

À proximité de la rue des Renards deux constructions amputent cette coulée verte : les locaux techniques du S.E.V.E. (à l'emplacement de l'ancienne station d'épuration) et une maison en bois, qui nous rappelle qu'un projet d'urbanisation a existé en cet endroit. Pire encore le P.O.S. de 1975 ne prévoyait-il pas d'y faire passer la rocade qui devait rejoindre le bd du Massacre, via le Pont-du-Cens !

Les oiseaux et la faune aquatique trouvent dans cet espace, resté à l'état sauvage, un milieu de vie très favorable et d'une grande tranquillité. Le curieux qui s'approche de ces zones humides y retrouve le témoin du passé, le cresson, toujours « hôte » de ces lieux !

Des évènements à ne pas oublier...

Le Président de la République en visite à Nantes-Nord.

25 janvier 1994, visite du Président de la République François MITTERRAND, à Nantes ! Trente-quatre ans que Nantes n'avait pas eu l'honneur d'accueillir le Chef de l'État et à cette occasion Jean-Marc AYRAULT, Maire de Nantes, avait choisi de lui faire rencontrer les habitants de Nantes-Nord.

Le Président se rend d'abord à la cité de l'abbé PIERRE, récemment reconstruite. Il est accueilli par Jeanine PLASSAIS une des premières locataires de cette cité, heureuse...et émue de présenter au Président de la République, sa maison toute neuve.

Ensuite il va inaugurer «l'Espace Santos Dumont». Construit à proximité de la Petite Sensive « il se veut être un véritable cœur de quartier ». Il se compose d'un ensemble d'équipements : un stade, un gymnase, une salle – qui permet à la fois d'organiser réunions et fêtes familiales et d'accueillir l'activité restauration du Comité d'Action de la Petite Sensive –, une halte-garderie, un point accueil parents-enfants, un centre médico-social.

Après le partage du café servi par Olga CHALON et ses amis dans le Restaurant du C.A.P.S., un des moments les plus intéressants de la visite présidentielle fut sans aucun doute le face à face entre François MITTERRAND et les représentants d'une quinzaine

d'associations. D'emblée le Président met à l'aise ses interlocuteurs intimidés : « je suis surtout là pour écouter ». Les sujets évoqués sont les problèmes de société partagés par la grande majorité des habitants des cités H.L.M. : l'insertion et l'emploi, la place des jeunes dans la vie du quartier, les hausses de loyers, le droit de vote des immigrés aux élections locales.

Au cours de l'intervention de Francis PESLERBE, président de l'A.A.S.C.E.B., sur la place des associations, leurs difficultés au quotidien, le statut des bénévoles, François MITTERRAND intervient et déclare avec humour « Ah ! J'ai l'impression d'entendre mon épouse, le matin au petit déjeuner, me parlant des associations, pour sans cesse les défendre ! ».



*Interview de F.Mitterrand par A.T.V.N.**



*Le Président de la République visite la cité de l'abbé PIERRE rénovée.
(Photo Nantes Passion)*

** Seul A.T.V.N., « Atelier Vidéo Nantes Nord », était autorisé à filmer cette réunion. La cassette vidéo a été détruite. Il n'existe pas de copie.*

La participation des étrangers à la vie locale et le vote des immigrés sont également évoqués. La réponse est sans ambiguïté : « Pas besoin de me convaincre ; je suis favorable au vote des immigrés pour les élections locales ».

Cette longue discussion est qualifiée d'« authentique » par le Président qui ajoute : « nous avons beaucoup parlé de l'exclusion et du chômage, cette sanction imméritée qui pèse sur des millions de gens »...

Une plaque commémorative, rappelant cette visite présidentielle, est apposée à l'entrée de l'Espace Santos Dumont.

84 platanes des cours des 50 otages en exil sur notre quartier...

Nous sommes en 1991. La ligne 2 du tramway, en cours de construction, doit traverser les cours des 50 otages. C'est l'occasion d'une transformation profonde de cet espace, au cœur de la ville. Le projet retenu par la municipalité est celui de l'architecte Italo ROTA. Il prévoit la réduction du nombre d'automobiles avec passage de 6 à 2 voies de circulation. Les platanes qui bordent les 2 contre-allées, dont certains sont cinquantenaires, ne peuvent être conservés dans leur totalité : un grand nombre devront être sacrifiés.

Un mouvement de protestation s'organise pour dénoncer ce « massacre à la tronçonneuse ». « L'association pour la défense des platanes du cours des 50 otages » rassemble des adhérents de l'association « Nantes Verte » et des riverains. Des actions sont engagées pour bloquer l'abattage programmé. Plusieurs recours sont introduits devant le tribunal administratif pour sauver ces arbres. En dernier recours référence est faite à une loi de 1913 qui considère que les arbres des secteurs sauvegardés doivent être considérés comme des immeubles.

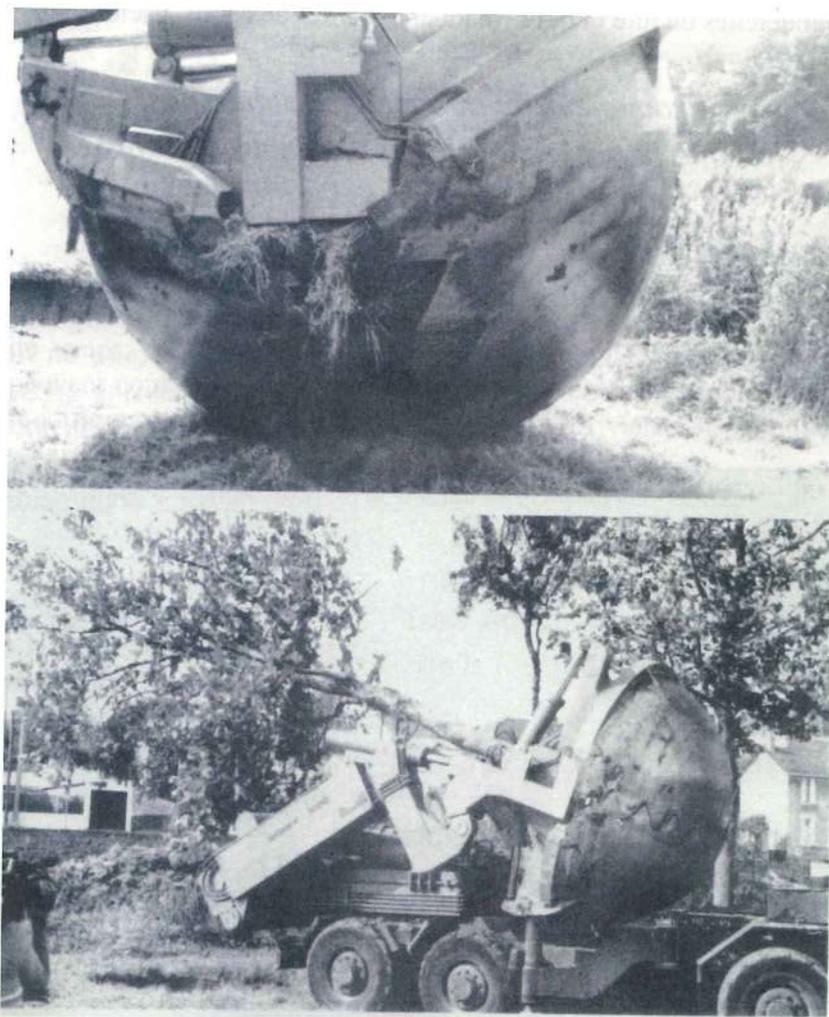
Sur ordre du préfet, le maire est contraint de consulter l'architecte des bâtiments de France. Les titres de la presse locale sont éloquentes : « Vers la guerre des platanes », « Des arbres en justice »,

«Des arbres contre le tramway», «S.O.S. platanes en danger», «Platanes : l'adieu aux arbres»... Un appel à manifester est lancé à tous les Nantais avec cet avertissement pathétique «s'il n'y a personne, cela revient à signer l'arrêt de mort des platanes». «Une soixantaine de manifestants ont répondu présent samedi après midi». (Presse. Océan 03.02.92). Au cours de cette manifestation, chaque arbre est baptisé du prénom d'un élu local. Les Nantais sont appelés à parrainer l'un de ces arbres et à envoyer un courrier au maire pour rappeler «leur attachement à ces arbres, partie intégrante de notre patrimoine et gages de la qualité de vie de tous les jours et de notre environnement». L'opposition municipale n'est pas en reste et titre ainsi l'un de ses tracts : «Aux arbres citoyens !».

Cette agitation n'empêchera pas l'abattage de 136 platanes (tous les recours sont annulés par le tribunal administratif), à partir du lundi 9 mars 1992. Mais, en guise d'apaisement, la ville s'engage à transplanter les sujets les plus jeunes. Ils viendront passer un exil paisible sur notre quartier : 41 dans la partie basse de l'Amande et 35 sur la rive droite du Gesvres, à proximité du rond point de la Rivière.

La délicate opération de transfert est soigneusement préparée par le S.E.V.E. : la surface foliaire de chaque arbre est réduite, le tronc est pulvérisé d'un produit anti-transpirant avant d'être véritablement «pensé» avec une bandelette de jute de 11 cm de large, comme un grand brûlé ! Chaque arbre est prélevé par une immense pince qui, pour préserver les racines, creuse un trou de 3 m de diamètre et réalise une motte, comme une boule de glace gigantesque, d'un volume de 6 m³ et d'un poids de 10 t. Pour le S.E.V.E c'est une première et les plus optimistes pronostiquent un taux de reprise à 85 %. En fait le résultat a été une réussite à près de 100 %*. Reste un sujet de polémique : le coût de la transplantation qui dépassera le million de Francs.

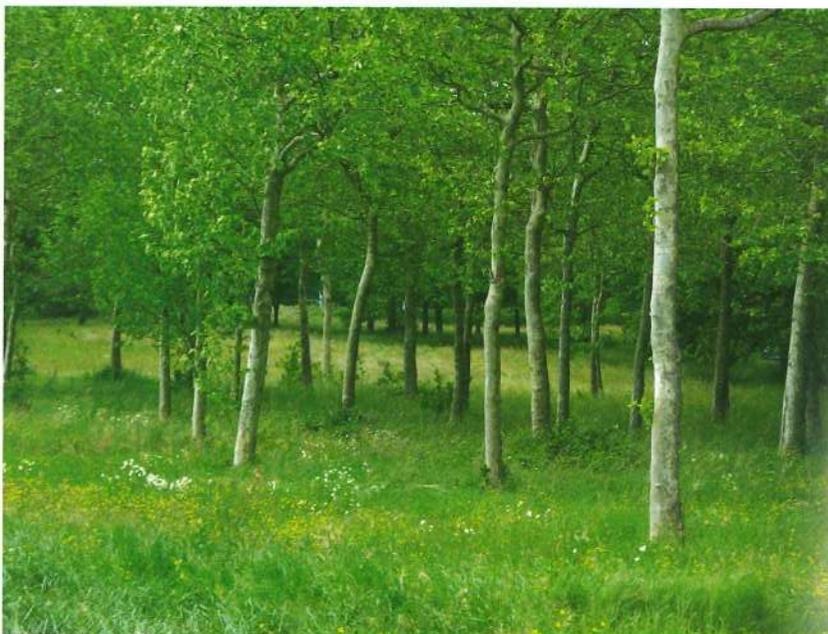
* Vous pouvez le vérifier en allant sur place compter le nombre de platanes qui ont survécu...



Les racines bien emmaillotées ... direction les grands espaces de Nantes-Nord.
(Photo SEVE Info).

Pour l'anecdote, il aura fallu pour le «pansage» 9 km de bandelettes de jute et pour l'haubanage 3 km de câble d'acier !

*Promeneur du dimanche n'oublie pas,
lorsque tu passeras à l'ombre de ces vaillants et
"chers" platanes,
que tu côtoies les rescapés de la guerre du
Platanus vulgaris, de l'an 1992 !*



*Les platanes en exil à Nantes-Nord.
(Photo F.P.)*

Regards...

La vision que nous avons de notre quartier porte souvent la marque du temps, de l'habitude. L'évocation et la connaissance du passé peuvent nous aider à changer notre regard. Celui-ci peut aussi être modifié par la perception que les nouveaux arrivants ont de notre environnement.

Nous avons sollicité les participants à l'atelier d'apprentissage du français proposé par le B.I.E.F. (Boutique Informatique Écrit Formation). La fraîcheur de leurs propos nous permet de redécouvrir Nantes-Nord.

« Mon quartier, je le trouve super ! D'abord, les immeubles ne sont pas toujours sales, ils sont régulièrement nettoyés. Il y a un centre socioculturel où l'on peut faire beaucoup de choses ! On y trouve des espaces verts qui me tapent dans l'œil et qui me réjouissent. Je vois des terrains de foot et de jeux pour les enfants. Les bus et les tramways passent sans cesse pour nous transporter un peu partout ».

Yolande (Zaïre), le 19.03.07

« Quand je suis arrivée dans le quartier du Bout-des-Pavés en janvier 2000, il faisait nuit, aussi je n'ai pas trop repéré comment il était, mais c'était quand même très lumineux et beau. J'avais une sensation de bien-être.

Après une bonne nuit, je me suis levée le matin et en regardant par la fenêtre, j'ai été fascinée par les grandes tours, tous les petits arbres, les buissons, les terrains de jeux, et un centre socioculturel juste en face. Les premiers jours, j'étais un petit peu inquiète, je pensais à ma famille... Au fil des jours, je commençai à m'adapter, à sortir et à connaître les gens, les voisins et les voisines ; j'étais surprise par leur politesse et leur accueil, malgré la froidure et l'humidité de Nantes.

Ce qui m'a plu vraiment c'est le respect des personnes handicapées, qui trouvent toujours une place pour leur voiture, et les trajets pour leur fauteuil roulant. Les personnes âgées qui s'y promènent sont toujours souriantes et de bonne humeur ».

Louiza (Algérie), le 19.03.07

« C'était en l'an 2000. Je venais de terminer ma formation de menuisier. Auparavant, j'habitais le quartier de Chantenay, depuis douze ans dans un immeuble insalubre. Dans mon immeuble rue de Vancouver, l'accueil des voisins fut une délivrance. Du studio d'une douzaine de mètres carrés, j'avais là un véritable espace pour vivre. Du coin cuisine à la salle à manger et à la salle de bains, tout le nécessaire y était. Il y avait dans ma cage d'escalier dix locataires, tous aussi sympathiques les uns que les autres, dont une famille d'étrangers.

En sortant pour la première fois, je fus surpris par la multitude d'immeubles, tous de quatre étages. Pour faire les courses, il y avait les magasins de proximité, Lidl et le Centre Leclerc. Le quartier était accueillant : arbres, pelouses, jeux de boules, parkings de voitures... Les moyens de locomotions tels que le tramway et le bus m'aiderent à mieux assurer mon travail, les courses, ma famille et mes amis ».

Daniel (France), le 26 février 2007

« C'était la première fois que je venais en France, je suis venue tout de suite à Nantes où je vis avec mon mari. Je suis là depuis quatre mois, dès que je suis sortie de l'aéroport j'étais très contente de voir les arbres, les forêts et les rivières partout. Par contre, j'étais étonnée par les grands magasins et les grandes surfaces, dans mon pays il y a beaucoup de grands magasins mais là ils sont encore plus grands.

C'était la première fois que je prenais le tramway, c'est une bonne idée d'utiliser les trams au lieu des voitures, c'est un des moyens pour protéger l'environnement.

Les gens ici sont accueillants et souriants et ils respectent les autres ; là où je suis allée dans le quartier, dans la ville, je trouve des gens nobles dans leur gentillesse.

Dans mon quartier, bien qu'il soit petit, il est cependant développé. Il y a un grand château d'eau pour distribuer l'eau potable à chaque immeuble. C'est grâce aux traitements de l'eau et aux grands budgets que Nantes Métropole met pour optimiser l'électricité, le chauffage et aussi les loisirs, tout cela pour que les gens dans mon quartier du Bout-des-Landes et les autres quartiers vivent paisiblement ».

Khreim , 20.02.07

« Le jour où nous avons déménagé Rue Jacques Cartier, c'était le mois de septembre 1998 avec mes enfants. Ils étaient contents. Quand ils me disaient : " on sort dehors ! " je restais toujours à côté de la fenêtre pour les surveiller parce que je ne connaissais pas bien le quartier.

La nuit, on dort bien parce qu'il n'y a pas de bruit. Quand il fait beau, on sort dehors. Juste à côté, il a le parc avec le dragon. Les gens du quartier sont gentils. Quand on sort, ils disent bonjour. Le quartier est calme ».

Houfourane (Mayotte)

Nantes-Nord ?

NANTES-NORD... ce quartier de la ville de Nantes est-il si artificiel qu'il ait fallu pour le nommer faire référence à sa situation géographique par rapport au centre ville ? N'aurait-il pas de sites naturels ou remarquables facilement identifiables par les Nantais et suffisamment « porteurs d'histoire » ? L'urbanisation du quartier a sans doute été très rapide. Les élus, les fonctionnaires municipaux ont, dans l'urgence, fait le choix d'imposer cette appellation strictement administrative.

Et pourtant ce quartier mérite mieux que cette désignation. À la différence de beaucoup d'autres, il présente le grand avantage d'avoir des contours naturels, parfaitement connus et repérables : les vallées du Cens, de l'Erdre, du Gesvres et du ruisseau de la Ménardais, la route de Rennes séparant les communes de Nantes et d'Orvault. Il présente même la particularité d'être naturellement « séparé » de la ville par la vallée du Cens : en venant du centre ville, pour y accéder, il faut franchir l'un des 2 ponts, le Pont-du-Cens ou celui de la Morrhonnière. Si ce quartier a une identité géographique il a aussi une identité historique comme nous l'avons démontré dans les 3 livres précédents. Lui manquerait-il une identité sociale ? Nous pensons avoir prouvé dans cet ouvrage qu'il n'en est rien.

Depuis le début des années quatre vingt dix des actions ont été engagées par la ville pour redonner une cohésion à cette mosaïque de micro-quartiers. Pourquoi ne pas prolonger cette démarche en donnant à ce secteur de Nantes un nom identifiable par tous les Nantais, inspiré non plus par sa situation géographique sur une carte mais par son histoire ? Nous proposons « Nantes-Cens-et-Erdre » ou pour ne pas perdre le « Nord », « Nantes-Nord-Cens et Erdre ».

Francis PESLERBE

Liste des sigles

A.N.A.C.	Association Nantaise d'Aide à la Construction.
A.N.E.A.C.	Agence Nantaise pour l'Équipement et l'Aide à la Construction.
A.P.S.	Association de Prévention Spécialisée.
ACCOORD	Agence municipale. pour la réalisation d'activités éducatives, sociales et culturelles de la ville de Nantes.
B.A.F.A.	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.
C.A.E.	Centre d'Action Éducative.
C.A.F.	Caisse d'Allocations Familiales.
C.A.F.S.E.	Centre d'Action Familiale Sociale et Éducative.
C.A.P.S.	Centre d'Action de la Petite Sensive.
C.E.F.R.E.S.	Centre de Formation et de Recherche Éducative et Sociale.
C.E.T.E.	Centre d'Étude Technique de l'Équipement.
C.G.L.	Confédération Générale du Logement.
C.S.C.	Centre Socio Culturel.
C.S.C.V.	Confédération Syndicale du Cadre de Vie.
C.S.N.	Centres Sociaux Nantais.
D.D.A.S.S.	Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
D.S.Q.	Développement Social des Quartiers.
E.P.I.C.	Établissement Public d'Intérêt Commercial.
G.E.R.S.	Groupe d'Études des Relations Sociales.
H.L.M.	Habitations à Loyer Modéré.
M.J.	Maison des Jeunes.
M.R.L.	Ministère du Relogement et du Logement.
M.R.U.	Ministère du Relogement et de l'Urbanisme.
P.O.S.	Plan d'Occupation des Sols.
P.S.R.	Programme Social de Relogement.
S.E.V.E.	Service des Espaces Verts.
S.D.A.U.	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme.
S.T.U.	Service Technique de l'Urbanisme.
U.F.C.V.	Union Française des Centres de Vacances.
U.F.O.L.E.P.	Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique.
Z.A.C.	Zone d'Aménagement Concerté.
Z.U.P.	Zone d'Urbanisation Prioritaire.

Bibliographie

- *La forme d'une ville*. Julien GRACQ.
- *La construction d'un patrimoine*. Marie Paule HALGAND et Elisabeth PASQUIER. (Nantes-Habitat – École d'Architecture). (1993).
- Recensement des constructions de logements H.L.M. sur Nantes-Nord. (Document Nantes-Habitat).
- *Étude préalable à la reprise des espaces publics d'une Z.U.P. C.E.T.E.* (1978).
- *Étude des recensements de 1975-1982*. C.E.T.E.
- *Évaluation de la politique de développement social des quartiers*. J.P. PEYON, A. LAPLANCHE. (1993).
- *De la cité d'urgence au grand ensemble. La pratique de la prévention spécialisée de 1966 à 1977*. Bernard VRIGNON.
- Nantes : revue d'information municipale. 2^{ème} semestre 1975.
- L'urbanisme de participation : 4 actions concrètes à Nantes. Ville de Nantes. (nov. 1981).
- A.P.L. N° 3 « *La ville décidée par ses habitants* ».
- *Nantes-Nord. Le journal des cités*. (journal réalisé par les travailleurs sociaux au début des années 80).
- « MOSAÏQUE », journal des habitants des quartiers nord (1991-2006).
- *Étude de l'Arrondissement Nantes-Nord, quartier Boissière* par l'A.N.E.A.C. (1960).
- Les archives du Centre Socioculturel de la Boissière. *Histoire de l'université de Nantes*. (Presses universitaires).

Cet ouvrage a été édité par l'Association d'Action
Socio-Culturelle et Éducative de la Boissière (A.A.S.C.E.B.)
9 bis rue Jean de la Bruyère
44300 NANTES

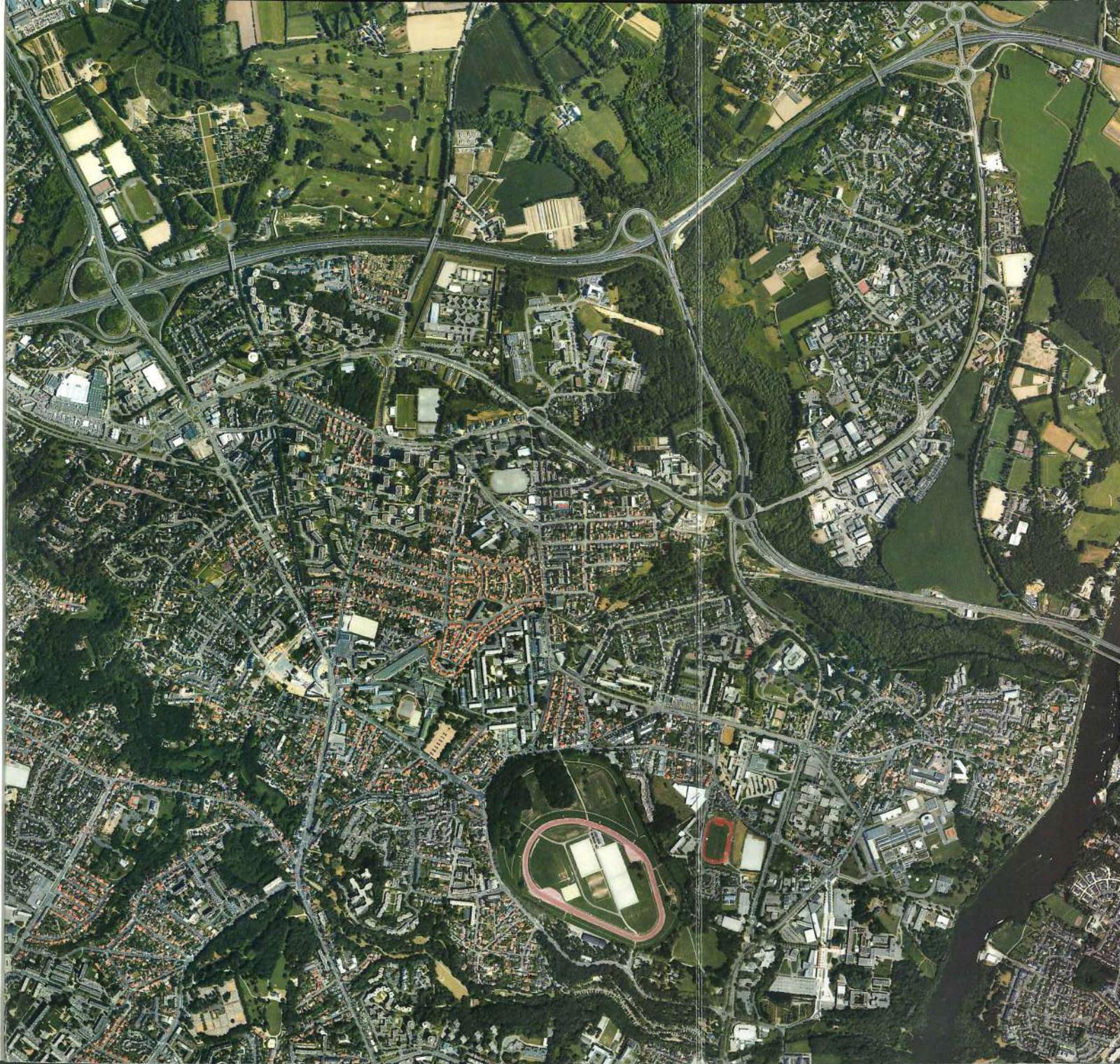
—◆—
Achévé d'imprimé le 9 novembre 2007 à l'imprimerie PARENTHÈSES
76, avenue du Bout-des-Landes - 44300 Nantes

—◆—
Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2007
I.S.B.N. 2-9511893-3-8



NANTES-NORD en 2004
Photo aérienne de l'Institut Géographique
National (FD44-56C80 1163 1165 608).
Ce document a été acquis avec l'aide financière du

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
Boissière-Jonelière



NANTES-NORD en 2004

Photo aérienne de l'Institut Géographique National (FD44-56C80 1163 1165 608).

Ce document a été acquis avec l'aide financière du

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
Boissière-Jonelière

Après la publication de 3 livres : « **Implantation et vie des lieux de culte** », « **La Jonnelière** », « **À la recherche d'une campagne disparue** », cet ouvrage s'intéresse à la transformation du quartier depuis la fin des années cinquante. Enclavé entre le Cens et l'Erdre, ce secteur rural longtemps « ignoré » de Nantes est devenu un quartier de la ville.

L'urbanisation s'est faite au coup par coup, sans plan d'ensemble, d'où cette impression de « mosaïque » qui le caractérise. Ce livre IV raconte et illustre l'histoire de la construction des cités H.L.M., des lotissements, des zones d'activités, des équipements publics et de loisirs mais aussi d'une vie sociale intense, souvent novatrice, qui a fait de Nantes-Nord un quartier dynamique avec un fort engagement militant. Les moments importants de ce passé récent sont évoqués : souvenirs pour les anciens, découvertes pour les plus jeunes.

Ce livre permet de mieux connaître Nantes-Nord.

Association d'Action
Socio-Culturelle et Educative de la Boissière
AASCEB

Centre Socio-Culturel de la Boissière
9 bis rue Jean de la Bruyère • 44300 Nantes
Tél. 02 40 76 96 85